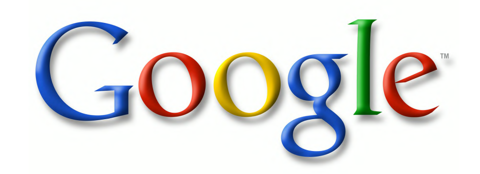


BIBLIOTHEQUE UNIVERSELLE ET HISTORIQUE

DE L'ANNÉE

M. D. C. LXXXVIII.

TOME DIXIÉME.



A AMSTERDAM,
Chez WOLFGANG, WAESBERGE, BOOM, & van SOMEREN.

M. D. C. LXXXVIII.

AVERTISSEMENT.

ON pourroit se passer d'Avertissement à la tête de ce Volume, s'il n'étoit nécessaire de dire ici qu'il est tout entier de celui, dont on verra le nom au bas de cet Avis. Ce nom n'y paroîtroit peutêtre point, s'il n'avoit déja paru dans les Tomes précedens, car on ne s'est jamais fait beaucoup d'honneur d'un ouvrage, où la plûpart du monde ne considere presque que le travail; quoi qu'il faille assurément y apporter plus d'attention, & plus de discernement que l'on ne pense, outre qu'il ne faut pas être tout à fait novice à l'égard des matiéres, dont on entreprend de donner des extraits un peu circonstanciez.

Mais son nom y aiant été mis une fois, d'une maniére qu'il n'importe à personne de savoir; il a cru devoir l'y laisser; puis qu'au fonds il n'a pas sujet de desavouër ce qu'il a fait, & que s'il y a des fautes à corriger, comme il est presque impossible qu'il n'y en ait, il est juste que l'on sâche à qui l'on doit s'adresser.

On verra que l'on s'est étendu sur les vies de *Clement*, & d'*Eusebe*, plus qu'on n'avoit accoûtumé; & qu'on a donné à l'occasion de quelques Auteurs Latins des *Regles de Critique pour l'intelligence des Anciens*. C'est ce qui a fait qu'on n'a pas pu parler de certains livres, dont on avoit résolu de dire quelque chose,

ſe, & qu'on a été diſpenſé d'en ramaſſer un grand nombre, où peut-être on n'auroit pas trouvé ce que l'on trouvera dans les Piéces, que l'on vient de marquer. On a reçu un peu trop tard le livre, dont on voit le titre à la p. 124. qui étoit déja imprimée, lors qu'on a eu l'Ouvrage complet. Mais si la diſpute continuë, & que l'Auteur donne au public la Deſcription qu'il a promiſe de *l'Ancienne Synagogue*, on y pourra revenir.

JEAN LE CLERC.

Dans le IX.

P. 48. pour *Pierre* lisez *Guillaume.*

Dans le X.

P. 34. lin. 24. *il n'y*; lisez *il n'y a.* p. 76. l. 6. effacez, *qui sont.* p. 88. l. 2. *cheveux*; lisez *chevaux.* p. 137. l. 11. à la fin de la ligne ajoûtez *ne.* p. 208. lin. 7. *dont*; lisez, *d'où.* p. 289. l. 22. *ces*; lisez, *ses.* p. 299. *Théatre*; lisez, *le théatre.* p. 243. l. 8. *les*; lisez, *la.* p. 371. l. 2. *parlant*; lisez *parlent.* p. 276. l. 22. *sens*; lisez, *sons.* p. 280. l. 13. *engagé*; lisez *engagez.* p. 468. lin. 10. *fait*; lisez *faites.* Les autres fautes sont aisées à corriger & ne troublent pas le sens.

Ajoûtez sous la p. 208, à la citation marquée *b. Strom. Lib. VI. p. 549.*

T A-

TABLE
DES
LIVRES

Contenus en ce X. *Volume*, & *de quelques-uns de ceux dont on parlera dans le Volume* XII. *qui ſont marquez par une Croix.*

† URELII *Prudentii Opera, in uſum Sereniſſimi Delphini*. 4. Paris.

B.

BARROW (*Iſaaci*) *Theol. Profeſſ. puſcula Poſthuma Lond*. IV. *Tom.* p. 22

Beughem (Cornelii) Incunabula Typographiæ, ſive Catalogus Librorum Scriptorúmque proximis ab inventione Typographiæ annis, uſque ad annum MD incluſivè in quavis Lingua editorum. Opuſculum ſæpiùs expetitum, notiſque Hiſtoricis, Chronologicis, & Criticis intermixtum, accurante *Cor. à Beughem Embric*: Amſtelod: apud Joannem Wolters, 1688. in 12.

DA-

E.

G.

H.

I.

L.

M.

P.

R.

V.

W.

F I N.

B I.



BIBLIOTHEQUE UNIVERSELLE ET HISTORIQUE

DE L'ANNEE 1688.

JUILLET.

I.

Ritratti Historici, Politici, Chronologici, e Genealogici, della Casa Serenissima & Elettorale di SASSONIA, *scritta con methodo Heroestorico da* GREGORIO LETI, &c. in 4. pagg. 616 1688.

L'Auteur aiant suivi dans cet Ouvrage la même méthode, que dans son Histoire de Brandebourg, dont on a don-

né un long extrait au commencement du VIII. Volúme de cette *Bibliotheque*, il ne sera pas nécessaire d'en parler ici ; on se contentera de marquer la matiere contenuë dans les *Portraits Historiques* de la maison Electorale de Saxe. Ils sont renfermez en neuf Livres, & divisez en deux parties, dont la premiere consiste en quatre Livres, & la seconde en cinq.

I. DANS le premier livre, l'Auteur remonte jusqu'aux antiquitez les plus éloignées des Saxons, marque ce que l'on en peut assurer, dans une aussi grande incertitude qu'est celle des anciennes Histoires du Septentrion. Comme on en a parlé assez au long, en faisant *a* l'extrait de *l'Introduction à l'histoire de la basse Saxe, par M. Meibom* Professeur à Helmstadt, on ne s'y arrêtera point. M. Leti fait dans ce même Livre un abregé de l'Histoire des premiers Rois des Saxons, pendant qu'ils étoient Paiens, de l'ancienne Maison de Saxe & de celle d'Ascanie, jusqu'à Albert III. quinziéme Electeur, qui mourut au commencement du quinziéme siecle. On y voit les principales actions des Princes & des Empereurs de la Maison de Saxe, les révolutions qui sont arrivées en ses états

a Tome IV. p. 72.

états, & les évenemens de l'Italie & du reste de l'Allemagne, avec lesquels l'Histoire de Saxe a quelque liaison. Quoi que cette Histoire offre un très-agréable spectacle à la vuë, par la varieté de ses révolutions, elle est d'un côté si chargée d'évenemens, & de l'autre si connuë, qu'il suffit d'indiquer qu'on la peut trouver dans ce *livre*.

2. *a* Mr. Leti traite encore dans le second Livre de l'ancienne maison de Saxe; il en fait l'éloge en peu de mots; il marque les maisons d'aujourd'hui qui en tirent leur origine, comme celles de Brunswick, & de Danemarc, l'ancienne maison de Brandebourg, celle d'Anhalt, celle de Savoie, celle de Lawenbourg, celle de Misnie &c. Il décrit leurs démelez & la maniere dont l'Electorat est dévolu à la maison de Misnie; de là il revient encore aux anciens Saxons, & raconte assez *au long* les guerres que Charles-Magne leur fit au huitiéme siecle, & les moiens qu'il emploia pour les convertir. Après que Charles-Magne eut ainsi soumis les Saxons, il leur donna des Gouverneurs, tels qu'il lui plût; mais ses successeurs aiant été occupez ailleurs, les Saxons recommencerent à se choi-

a P. 89.

choisir eux mêmes des Chefs, comme on l'a déja dit, dans l'endroit de cette *Bibliotheque* que l'on a cité ci-dessus. L'Auteur assure que le premier fut le fils, où le petit fils du célebre *Wittichind*, qui avoit si long-temps résisté aux forces de Charles-Magne.

Pour affermir cette conquête, Charles-Magne divisa la Saxe en huit Dioceses, & y établit huit Evêques, à qui il donna l'investiture de leurs Evêchez par la Crosse & par l'Anneau. Quoi que quelques Auteurs disent qu'il étoit autorisé par le Pape dans cette action, la plûpart soûtiennent qu'il fit tout cela de son autorité particuliére, & que c'est lui le premier qui a établi la cérémonie de la Crosse & de l'Anneau, que les Papes ont suivie depuis. L'Evêque de Cologne ordonna ces Evêques, sans qu'il paroisse par l'Histoire que celui de Rome s'en soit mêlé, quoi que les partisans des Papes en puissent dire.

3. Wittichind *a* le Grand, ou un de ses fils; qui portoit le même nom, laissa six fils, & de l'aîné, selon quelques Auteurs, sont descendus les Rois de France. Il s'appelloit aussi *Wittichind*, & son second frere nommé *Fridéric* a donné l'origine aux maisons de *Mis-*

a P. 162.

Misnie, d'*Ascanie* de *Turinge*, & à plusieurs autres. Ainsi l'ancienne maison de Saxe & celle de Misnie ont la même origine, selon le sentiment de M. Leti, encore que d'autres en doutent, entre lesquels est *Conringius*. Quoi qu'il en soit, on trouve dans ce troisiéme Livre, premierement un abregé de l'Histoire des Marquis de Misnie, avant qu'ils fussent parvenus à l'Electorat, depuis *Frideric Albert*, qui reçut le titre de Marquis de Misnie de *Henri l'Oiseleur*, jusqu'à *Frideric*, qui fut créé Electeur par l'Empereur *Sigismond*, l'an M CCCC XXIII. Dans cet Abregé l'Auteur ne s'applique pas à suivre exactement le fil de l'Histoire, année par année. Il remarque seulement les grandes actions de quelques Marquis de Misnie, & les emplois qu'ils ont eus, par où l'on peut voir la consideration où cette maison a toûjours été dans l'Empire. Quoi qu'elle ait eu de grands guerriers, qui se sont fait connoître par mille preuves éclattantes de leur valeur, comme il paroît par ce que l'Auteur en rapporte; on peut dire néanmoins qu'il n'y a aucune de ces actions, qui mérite plus de loüange que le refus, que *Frideric* Marquis de Misnie fit de la Couronne Imperiale en M CCC XLVI. Elle lui
 étoit

étoit déferée par tous les Electeurs, ou au moins par la plûpart, & l'Auteur fait voir qu'il étoit en état de soûtenir cette élection, contre *Charles de Luxembourg*, qui étoit monté sur le Trône, malgré une grande partie de l'Allemagne, laquelle se seroit déclarée pour le Marquis de Misnie, s'il eût accepté l'Empire. Il y a sans doute peu de Princes, qui fussent capables de rejetter une offre comme celle-là, pour peu de moiens ou d'esperance qu'ils eussent de se soûtenir dans cette suprême dignité. L'ambition, qui passe pour une vertu parmi les Grands, fait qu'il n'y a rien qu'ils ne souhaitent, & qu'ils embrassent avidement toutes les occasions qui se présentent de s'aggrandir. Comme on espere aisément ce qu'on souhaite avec ardeur, on regarde alors les plus legeres apparences de bon succès, comme des fondemens solides de l'avancement que l'on desire. On a des preuves de cette verité dans un grand nombre de Romains ambitieux, qui ont essaié de parvenir à l'Empire, après que la famille des Cesars fut éteinte, sans avoir les moiens néceſſaires pour se soûtenir dans un poste si envié & si difficile à conserver. Nôtre siecle en a vu un remarquable dans la personne de Frideric Electeur Pala-

Palatin, que l'envie d'être Roi, porta à accepter trop légerement l'offre, que quelques peuples soulevez lui faisoient de la couronne de Boheme, sans être en état de la conserver, après l'avoir acceptée. On a vu encore depuis peu un Prince aspirer au trône d'Angleterre, sans avoir presque d'autres moiens d'y réüssir, qu'une extrême envie d'être Roi.

Nôtre Auteur donne dans cette même Histoire (a) un exemple, qui est contraire à quelque égard à celui du Marquis de Misnie, dont on vient de parler. C'est celui de *Sigismond Roi de Hongrie & Marquis de Brandebourg*, qui en qualité d'Electeur se nomma lui même Empereur l'an M CCCC XI, & fut favorisé des suffrages des autres Electeurs. L'Auteur le fait parler en cette occasion, comme il pensoit, quoi que peutêtre il ne se soit pas exprimé d'une maniere si cruë: *Signori*, dit-il, *parlo con honore & con conscienza* &c. „ Messieurs, je vous parle en homme „ d'honneur & de conscience & je „ vous dis que ne connoissant pas le mé„rite des autres, comme je connois le „ mien propre, & ne sâchant person„ne d'entre vous, qui mérite mieux „ l'Empire que moi; je me nomme moi „ même, parce que je puis mieux ré-

(a) P. 194.

„ pondre de moi, que de qui que ce ſoit. Soit qu'il ait, ou qu'il n'ait pas fait un ſemblable compliment, il faut bien qu'il le penſât, puis qu'il crut pouvoir s'élire ſoi même. Il ſeroit à ſouhaiter que la vanité de ceux qui briguent quelque charge, parût auſſi clairement avant qu'ils la puſſent obtenir. On jugeroit mieux de leur mérite par des déclarations ſi ingenuës, que par la modeſtie apparente qu'il témoignent en ces occaſions. L'Auteur a donné, dans ſon *Sixte* V. un exemple illuſtre de cette fauſſe modeſtie, qui réüſſit auſſi bien au Cardinal de Montalte, que l'ambition ſans déguiſement au fils de Charles IV.

Frideric Marquis de Miſnie s'étoit attaché à la fortune de Sigiſmond, avant qu'il fût Empereur, & continua à lui rendre de grands ſervices, après qu'il fut monté à cette dignité. Mais il eut un grand ſujet de ſe plaindre de lui, trois ans après. C'étoit Frideric qui avoit travaillé à faire obtenir à Jean Hus le ſauf-conduit, que l'Empereur lui avoit donné, pour ſe rendre au Concile de Conſtance. Cependant Sigiſmond ne ſe mit pas trop en peine de tenir ſa parole, & conſentit que l'on brulât ce Prêtre Bohemien. Le Marquis de Miſnie fâché de voir qu'on violât la

foi

foi publique, que l'on avoit donnée par sa sollicitation, fit tout ce qu'il put auprès de l'Empereur, pour empêcher qu'on n'en vint là. Mais ses avis ne furent pas crus, & ce manquement de parole joint à plusieurs autres sujets de plainte, excita une guerre en Boheme, qui donna beaucoup d'exercice à Sigismond, pendant seize ans. Etant devenu Roi de Boheme, par la mort de son frere Wenceslas en M CCCC XIX, le Marquis de Misnie lui conseilla d'aller droit à Prague, pour accabler tout d'un coup les mécontens; mais Sigismond crut devoir plûtôt se rendre à *Breslaw*, capitale de la Silesie, qui s'étoit aussi rebellée. Il ne reconnut que le conseil de Frideric étoit le meilleur, que lors que les rebelles de Boheme eurent pris des mesures, pour soûtenir la guerre, pendant plusieurs années.

Ce fut en ce temps-là qu'*Albert Duc & Electeur de Saxe* vint à mourir. *Eric Duc de Saxe Lawenbourg*, son plus proche parent & son héritier, se mit d'abord en possession de ses terres & de ses titres. Mais soit qu'il eût trop tardé, ou pour quelque autre raison, l'Histoire marque que l'Empereur confera l'Electorat au Marquis de Misnie, en recompense de ses bons services, l'an

M CCCC XXIII, ou selon d'autres l'année suivante. Eric fit de grandes plaintes du tort qu'on lui faisoit, de lui enlever une dignité qui lui appartenoit légitimement, mais en vain; les autres Electeurs même approuverent le choix de l'Empereur. Frideric prit non seulement possession du titre, mais encore du Duché de Saxe, & alla faire son séjour à Wittemberg. Depuis ce temps-là l'Electorat est demeuré dans la famille de Misnie, où il est à présent.

Aussi la seconde chose, que l'on trouve dans ce troisiéme Livre, c'est l'Histoire des nouveaux Electeurs de Saxe jusqu'à l'an M D XXXXII. L'Auteur donne en abregé celle de la Réformation de Luther; mais comme, depuis quelques années, plusieurs Ecrivains célebres l'ont publiée en diverses Langues, elle est si connuë, qu'il ne sera pas necessaire de s'y arrêter. On remarquera seulement que l'on peut trouver dans la Maison de Saxe & dans la personne de l'Electeur *Frideric*, premier Protecteur de Luther, un autre exemple du refus de la Couronne Imperiale. *Charles* Roi des Romains & *François* I. Roi de France briguoient l'Empire, & ceux qui étoient pour ce dernier, voiant qu'il n'y avoit aucune apparen-

ce qu'ils pussent venir à bout de leur dessein, jetterent les yeux sur l'Electeur de Saxe, & lui proposerent de l'élire. Mais lui, sans se laisser tenter par une esperance si propre à éblouïr un ambitieux, réfusa sans balancer & donna sa voix à Charles.

4. ᵃ M. Leti continuë dans le Livre suivant l'Histoire des troubles de l'Allemagne, dont la Religion fut l'occasion, ou le prétexte, au commencement du siecle passé, & la conduit jusqu'à la * mort de *Maurice* Electeur de Saxe, à qui Charles V. avoit donné l'Electorat, après que *Jean Frideric* lui eût déclaré la guerre. On voit donc dans ce Livre les négotiations, les traitez & les assemblées, qui se firent à l'occasion de Luther, sous l'Electorat de Jean Frideric, & la guerre malheureuse que ce Prince entreprit de faire à l'Empereur, ou plûtôt qu'il fut obligé de soûtenir contre Charles ; car quoi qu'en disent quelques Auteurs Catholiques, il est indubitable que les Protestans prirent les armes par force, puis qu'ils n'auroient jamais remué, si on leur eût laissé la liberté de regler, comme ils le trouvoient à propos, les affaires de la Religion dans leurs Etats. Ils furent avertis que Charles V. se pré-

A 6 paroit.

ᵃ P. 257. * *Arrivée en 1553.*

paroit à les accabler, avant qu'ils pensassent à se liguer ensemble, pour se défendre, & un Auteur Espagnol nommé *Ulloa*, dans la vie de Charles, *a* dit que cet Empereur ne fut pas ser-„ vi assez secretement, puisque les Hé-„ retiques reçurent trop tôt des avis de „ la résolution qu'il avoit prise avec le „ Pape, & son frere Ferdinand, de le-„ ver une bonne armée, pour mettre „ à la raison les Héretiques. On n'avoit pu venir à aucun Traité capable de terminer pour jamais les differens, que la Réforme avoit fait naître; & l'une des raisons principales de cela étoit que *b li Signori Protestanti, che, per dire il vero, haveano cominciato à gustare le facoltà de' Preti, e Frati, e che le trovavano saporose al loro interesse, non solo non voleano spropriarsi di quelle, delle quali s'erano gia impossessati, mà di più ogni giorno ne andavano succhiando dell' altre: che erano colpi mortali à Preti e Frati, essendo commune il sentimento che non vi è dolore più sensibile, di quello dove si tocca la borsa. Ecco la pietra di scandalo*, ajoûte l'Auteur, *che impediva l'esecutione ad ogni qualunque trattato.* Cela ne veut pas dire qu'il n'y eût aucune autre raison de cette guerre, car on sait que le

a P. 278. *b* P. 277.

le veritable motif de Charles n'étoit pas tant de faire rendre aux Ecclesiastiques les biens qu'ils avoient perdus, que d'asservir entierement l'Allemagne. Les Protestans aussi avoient raison de défendre leurs libertez, & cela suffisoit pour prendre les armes. Mais pour fermer la bouche aux Ecclesiastiques Romains, peutêtre que les Princes Protestans n'auroient pas mal fait d'emploier les biens d'Eglise à des usages pieux, sans en distraire quoi que ce soit. Ce n'est pas que ce ne soit une action de pieté, que de conserver la paix & la tranquilité de l'Etat, & de bien gouverner les peuples, sans les tiranniser & les accabler d'impôts; & que tout l'argent que l'on emploie à cela ne soit bien emploié. Ce sont là même les principaux devoirs que les Princes doivent à Dieu, en qualité de Princes, & qui devroient faire ce qu'on appelle *la Religion des Princes*, & qui ne signifie aujourd'hui rien moins que cela. Mais on a souvent emploié des biens Ecclesiastiques à des usages si éloignez du bien public, & l'on s'est si fort accoûtumé à ne donner le nom de Religion qu'à de certaines cérémonies dont Dieu, à ce qu'on dit, est le principal objet, qu'il auroit peutêtre mieux vallu laisser les Ecclesiastiques

en possession de leurs biens, ou les emploier au moins à des usages également louëz de tout le monde.

Pour revenir à nôtre Auteur, il raconte assez au long ce qui est arrivé, pendant la prison de Jean Frideric & de *Philippe* Landgrave de Hesse, les actions de Maurice nouvel Electeur de Saxe, la maniere dont il pensa supprendre Charles V. à *Insprugh*, la décadence de l'autorité de cet Empereur en Allemagne, & celle que Maurice s'y acquit en peu de temps. Nôtre Historien rapporte un bon mot de ce Prince, a qui répondit à ceux qui le pressoient d'aller à *Insprugh*, plus promptement qu'il ne jugeoit à propos, pour se saisir de la personne de l'Empereur, *che non haveva gabbia cosi grande, per mettere un uccello cosi grosso*, qu'il n'avoit pas une cage assez grande, pour mettre un si gros oiseau. Il cite aussi au même endroit l'Historien Espagnol, que l'on a déja nommé, qui assûre que Charles V. s'enfuiant d'Insprugh à pied, marchoit le dernier aprés tout son monde, pour témoigner son courage, & faisoit hâter ceux qui marchoient devant lui, en leur disant: *doublez le pas, & n'aiez pas peur d'un traitre qui s'est rebellé* *méchamment*

a P. 308.

méchamment contre son Prince. S'il est vrai que Charles parlât ainsi, pour encourager ses gens à s'enfuir, il suivoit la maxime de *Sandoual*, son *Cronicador*, qui met au titre d'un de ses Chapitres : *los Spañoles vittoriosos se ne fuyeron*, les Espagnols victorieux s'enfuirent. Cet Auteur ne pouvoit pas manquer de raconter un grand nombre de victoires de sa nation, puis qu'elle est également victorieuse, soit qu'elle fuie devant l'ennemi, soit qu'elle le poursuive, après l'avoir défait.

II. La seconde partie de cette Histoire commence au Livre cinquiéme, [a] où l'Auteur raconte les principaux évenemens de la maison de Saxe, depuis l'an 1553, à l'an 1680, qui fut celui de la mort de *Jean George* II. Electeur de Saxe, pere de S. A. E. d'aujourd'hui. On en a pu voir une partie dans l'abregé de l'Histoire de Suede, que l'on a donné dans le Tome III. de cette Bibliotheque pag. 424. C'est pourquoi on n'en parlera point. On peut trouver dans nôtre Auteur [b] les articles du Testament de *Jean George* I. qui mourut en 1656, & qui, par le partage qu'il fit de ses terres, entre ses quatre fils, affoiblit extrémement la puissance de celui à qui il laissa le titre

a P. 313. *b* P. 350.

tre d'Electeur. Ce Testament a encore cela de particulier, qu'il défend aux Princes de la maison de Saxe d'obliger leurs peuples à changer de Religion, & porte qu'ils seront tenus de promettre avec serment à leurs sujets, qu'ils ne changeront rien dans la Confession de Foi ; de sorte que si quelque Prince de cette Maison embrassoit la Religion Catholique Romaine, la Cour de Rome, qui n'oublie rien pour faire de semblables Proselytes, n'y gagneroit pas beaucoup, pourvu qu'on s'en tint au Testament, c'est à dire qu'on n'eût pas le moien de le violer impunément.

M. Leti * fait ensuite la Généalogie des diverses branches de la maison de Misnie, après quoi il témoigne que son dessein n'a pas été de donner dans ces quatre Livres une Histoire complette de l'ancienne Maison de Saxe, ni de celle de Misnie, mais d'en recueillir seulement quelques endroits remarquables, pour en composer ses *Tableaux Historiques*. On doit donc regarder cet ouvrage comme une Gallerie enrichie des Tableaux des Princes les plus fameux de la maison de Saxe, & de quelques-unes de leurs actions les plus éclattantes; & non comme un recueuil

* P. 357.

eueuil complet des Portraits de tous ces Princes, & de tous les accidens de leurs vies. Il auroit fallu faire plusieurs gros volumes, pour épuiser cette matiere, & consulter les Histoires Allemandes, qui ne sont guere intelligibles que pour ceux de cette nation.

L'Auteur se met après cela *a* à rapporter les coûtumes & les mœurs des anciens Saxons. Comme il y a ici diverses coûtumes des anciens Germains, dont on a rapporté plusieurs au VI. Tome de cette *Bibliotheque* p. 312. & suiv. on y renvoiera le Lecteur, qui pourra aussi consulter la *Germanie de Tacite*, qui est la piece la plus ancienne, que l'on ait sur cette matiere.

6. *b*. Après avoir parlé des sentimens & des coûtumes des anciens Saxons, l'Auteur vient aux modernes, & dans le sixiéme Livre il donne une description de la Saxe, dans l'état où elle est aujourd'hui. On voit ici quelle est la fertilité du païs, quelles sont ses mines, ses carriéres de marbre, ses villes & ses forteresses. On y trouve le naturel, & les coûtumes, tant du peuple que de la Noblesse; leur sentiment touchant la Religion, leur maniere de vivre &c. les Loix, les Magistrats, les Ecoles & les Universitez de Saxe, qui sont

a P. 363. *b* P. 377.

ſont à Leipſic, à Iene & à Wittemberg. Pour ce qui eſt du nombre des habitans, on dit que dans les Etats des Princes de la maiſon de Saxe, il y a un million trois cent-mille ames, & l'Auteur même a du penchant à croire qu'il y en a plûtôt plus que moins. Il dit qu'on l'a aſſuré que ces Princes ont entre eux plus de quatre millions de livres de revenu par an, dont plus des deux tiers reviennent à l'Electeur, de qui néanmoins on ne peut pas marquer, exactement les rentes; parce qu'il a dans ſes terres des mines d'or, d'argent & d'autres metaux, qui rendent tantôt plus ou moins, outre les carrieres de marbre, qui en fourniſſent de diverſes ſortes. L'Auteur joint à cela l'explication des titres des Electeurs de Saxe, les raiſons qu'ils avoient de favoriſer la Réformation de Luther, & le rang qu'ils tiennent dans l'Empire.

7. * Le ſeptiéme Livre & les deux ſuivans contiennent l'Hiſtoire du Voiage que l'Auteur fit en Saxe l'an 1687, avant que d'écrire cette Hiſtoire. Il y décrit tout ce qu'il y a vu, & proteſte qu'il n'avance rien qu'il n'ait remarqué, ou en tout, ou en partie. Quoi qu'il ne ſe ſoit pas toûjours attaché à un certain ordre dans cette deſcription, on

* P. 441.

on ne laisse pas de trouver, particulierement dans ce septiéme Livre, les portraits & les éloges de S. A. E. de Saxe, de Madame l'Electrice, des Princes leurs enfans, & de leurs principaux Ministres, principalement de M. *d'Hauguits*, grand Maréchal, & de M. de *Gersdorf* Président du Conseil Privé de S. A. On voit aussi dans ce livre, une Rélation de la maniere dont l'Auteur fut reçu de leurs A. E. & les compliments qu'il leur fit, en leur présentant son Histoire de Brandebourg. On trouvera dans cet endroit [a] quelques remarques, concernant les céremonies, que l'on observe dans les Audiences, que l'on reçoit des Princes & des Princesses. Ces avis peuvent être fort utiles, pour ceux qui ont à negotier quelque chose dans les Cours d'Allemagne, pour la premiere fois. L'estime que l'on fait d'un Envoié, d'où dépend quelquefois le succès de sa négotiation, est souvent fondée sur la maniere dont il a débuté; & s'il a paru embarrassé dans les premieres démarches, on forme assez communément un jugement peu avantageux de lui, dont il n'est pas toûjours fort aisé de faire revenir une Cour. Ceux que l'on y envoie pour traiter quelque chose, ne sauroient

non

a P. 468.

non plus être trop instruits de l'état où elle est, ni trop connoître les principaux Ministres, avec qui ils ont à traiter. Il seroit même à souhaiter pour eux qu'ils sussent parfaitement, non seulement toutes les maximes de la Politique des Princes dont ils veulent obtenir quelque chose, mais encore les coûtumes, l'air, & les maniéres de la Nation, chez qui on les envoie, les noms de toutes les personnes un peu considerables de la Cour, leurs qualitez, leurs talens, leurs actions, leurs familles, leurs interêts, leurs besoins, puisque la connoissance de tout cela est très-utile, pour agir d'une maniere propre à s'insinuer dans les esprits & à persuader ce que l'on veut. Si l'on ne trouve pas dans l'ouvrage de M. Leti tout ce que l'on pourroit demander, pour avoir une parfaite connoissance de la Cour de Saxe, on y verra beaucoup de choses qui y pourront contribuër, & l'on peut dire qu'il n'y avoit point encore eu de livre de cette nature, dont on pût tant tirer de lumiere.

8. Le huitiéme [a] livre contient une description de la ville de *Dresde*, séjour ordinaire de l'Electeur de Saxe. On y peut apprendre quel est son gouver-

[a] P. 513.

vernement Ecclesiastique, & Politique, sa situation, & son territoire. On y verra particulierement une longue description du palais de S. A. E. où il y a une profusion de richesses & d'ornemens peu communs en Allemagne; & où l'on voit diverses chambres où l'on a ramassé tout ce que la nature & l'art ont de plus curieux, & de plus riche. On ne peut pas s'étendre dans cet extrait sur ces sortes de choses, dont on ne peut bien concevoir la beauté qu'en les voiant, & dont l'Auteur fournira à ceux qui auront dessein de les visiter une description, qui leur pourra servir de guide, pour ne rien oublier d'important.

9. *a* Le Lecteur pourra voir dans le neuviéme & dernier livre, les raisons que l'on a euës de fortifier Dresde comme elle l'est, l'état de son Arsenal, qui est très-considerable, & quelques autres choses qui concernent cette ville. Mais il verra principalement quelles sont les prétentions de S. A. E. sur le Duché de Juliers & la Ville de Magdebourg, quels sont les Ministres des Princes étrangers à Dresde, la facilité qu'il y a à y negotier quelque affaire que ce soit, en comparaison de la difficulté que l'on trouve à traiter de cho-

a P. 565.

choses d'importance dans les Cours, où il y a un trop grand nombre de Ministres d'Etat. On lira encore ici les éloges de quelques Ministres de l'Electeur de Saxe, & de la maison de ce Prince en général; aussi bien que les maximes d'Etat qu'il observe à l'égard de la Religion, de la maison d'Autriche, des Couronnes du Nord, de l'Electeur de Brandebourg, & de ses propres sujets, tant Nobles, que Roturiers. L'Auteur finit, en faisant voir que la maison de Saxe a toûjours eu & a encore aujourd'hui un grand interêt d'entretenir une parfaite union avec celle de Brandebourg, & qu'elle a cru avec raison être obligée de traiter les peuples avec douceur, & de procurer les avantages de la Noblesse, qui est en grand nombre en ce païs-là; ce qui lui a si bien réüssi, que les Princes y sont également aimez de tout le monde.

II.

ISAACI BARROW S. S. *Theologiæ Professoris Opuscula*; *videlicet Determinationes*, *Conciones* ad *Clerum*, *Orationes*, *Poëmata* &c. Volumen. IV. Londini. 1687. pagg. 360. *in fol.*

Nous

NOus avons parlé au long de cet Auteur & de ses ouvrages dans le troisiéme Volume de cette Bibliotheque pag. 289. où l'on trouvera un Catalogue de ce qu'il a fait en Anglois. Ce quatriéme Tome contient diverses pieces Latines, en prose & en vers, où l'on a néanmoins inseré deux ou trois pieces Angloises. Comme il y en a trop, pour faire un extrait de chacune, & que quelques-unes mêmes ne sont que des harangues, qui ne contiennent rien de particulier, on s'arrêtera aux principales.

I. La premiere est un Traité de Théologie, où l'Auteur entreprend de prouver cette These: *Que le S. Esprit est une personne distincte, coëssentielle au Pere & au Fils, & qui procede de l'un & de l'autre.* Il commence par remarquer qu'encore que la seule raison nous fournisse des preuves évidentes de l'existence de Dieu, & même une idée générale de quelques-unes de ses perfections, nous ne saurions, par cette seule voie, nous instruire de la maniére dont il existe. Il existe tout autrement que tout ce que nous voions, & que nous connoissons en quelque sorte, ce qui fait qu'aiant formé nos idées sur ces choses, & accommodé nôtre langage

gage à nos idées, nous ne pouvons lui appliquer les maximes, que nous avons établies ſur nos connoiſſances, ſans nous brouiller; ni nous ſervir des termes que nous avons, ſans tomber dans de grandes improprietez. *Il eſt très-difficile*, dit Platon dans ſon Timée, *de trouver l'Auteur & le Pere de cet Univers, & après l'avoir trouvé, il eſt impoſſible d'en inſtruire tout le monde.*

Si l'on doutoit de la foibleſſe de l'eſprit de l'homme à cet égard, on n'auroit qu'à faire réflexion ſur la connoiſſance que nous avons des choſes ſpirituelles. Quoi que nous ne puiſſions pas douter de leur exiſtence, & que nous connoiſſions quelques-unes de leurs proprietez, nous ne ſaurions comprendre comment elles ſont unies aux corps, comment elles les remuënt ſans mains & ſans machines; ni comment les corps de leur côté agiſſent ſur les eſprits, ſans les toucher. Il ſe peut faire encore que les choſes ſpirituelles aient des proprietez, qui nous ſont abſolument inconnuës. A l'égard de Dieu, qui eſt non ſeulement ſpirituel, mais encore infini, nous nous trouvons dans un embarras infiniment plus grand. Qui conçoit, par exemple, comment il eſt par tout, ſans être étendu; comment il connoît en même temps le paſſé, le préſent & l'avenir;

venir; comment il voit toutes choses, sans que les objets agissent sur lui; & comment, par sa seule volonté, il a tiré le monde du néant?

De là il s'ensuit, selon M. Barrow, 1. que nous ne pouvons savoir la maniére dont Dieu existe, que par le moien de la révelation; 2. que nous devons croire ce dont la révelation nous assure, quelque incroiable & difficile à concevoir qu'il soit, à en raisonner par rapport à nos autres idées. *L'homme animal*, c'est à dire qui se sert des seules lumiéres de la raison, *ne reçoit point ce qui appartient à l'esprit de Dieu; cela lui paroit une folie; il ne sauroit l'admettre parce qu'on en juge spirituellement*, c'est à dire, par la révelation du S. Esprit. 3. Toute la controverse qui peut être entre les Chrétiens, à l'égard de cette sorte de choses, doit donc uniquement rouler sur la révelation, où la raison ne doit être emploiée que pour entendre les termes, dont les Auteurs sacrez se sont servis; & qui étant tirez de l'usage commun, ne doivent point passer pour des termes qui expriment parfaitement ce dont il s'agit. 4 La matiére étant au dessus de nôtre portée, & d'un ordre tout different de toutes celles que nous connoissons, il seroit absurde de dire que le sens le plus

naturel des termes de l'Ecriture est faux, simplement parce que nous ne connoissons rien de semblable. Ce seroit une folie, que de s'imaginer que nôtre esprit a une connoissance si exacte de Dieu, ou même de quoi que ce soit, qu'il puisse s'étendre, pour parler avec nôtre Auteur, jusqu'aux *dernieres possibilitez*, & juger avec certitude de ce qui peut, ou ne peut pas être dans l'essence divine.

Pour venir à son sujet, M. Barrow remarque qu'entre les choses qu'on ne voit point, & qui se font néanmoins appercevoir par des effets sensibles, il n'y a rien qui agisse plus promptement & plus fortement que le *Vent*, que les Latins appellent *Spiritus*, esprit. C'est ce qui a fait que dans toutes les Langues on a appellé vent ou esprit tout ce qui agit, de la sorte, sans être visible. De là vient encore que l'on a donné ce nom à l'ame humaine, & aux autres intelligences semblables, que l'on nomme ordinairement esprits. On a aussi appliqué ce nom à la Divinité, particuliérement parmi les Stoïciens, témoin ces paroles de *Posidonius* dans *Stobée* : Θεὸς ἐστι πνεῦμα νοερὸν καὶ πυρῶδες, οὐκ ἔχον μορφὴν &c. *Dieu est un esprit intelligible, & igné, qui n'a point de forme, qui se change en ce qu'il*

lui

lui plait, & qui se rend semblable à toutes choses. Les Stoiciens croioient que cet esprit étoit répandu dans tout l'Univers, ce qui a fait parler *Seneque* a d'une maniere si semblable aux nôtres, qu'on prendroit presque ses paroles pour celles d'un Theologien: *Il ne faut pas lever les mains au ciel, ni aller prier les Concierges des Temples de nous laisser entrer, pour nous approcher des oreilles des statuës des Dieux, comme si la Divinité y entendoit mieux nos prieres. Dieu est auprès de vous, il est avec nous, il est en vous. Oui, Lucile, un Esprit Saint est en nous, qui voit & qui remarque nos bonnes & nos mauvaises actions, & qui nous traite, comme nous le traitons.* ,, Non sunt ad cœlum elevandæ manus, nec exorandus æditimus, ut nos ad aures simulacri, quasi magis exaudiri possimus, admittat; prope est ad te Deus: tecum est: intus est. Ita dico, Lucili, sacer intra nos Spiritus sedet, malorum, bonorumque nostrorum observator & custos: hic prout à nobis tractatus est, ita nos ipse tractat. On peut conferer avec cet endroit ce que S. Paul dit Act. XVII, 27. Ephes. IV, 30. & les autres passages paralleles.

Mais, dans l'Ecriture Sainte, les

a *Ep. XLI.*

mots *d'Esprit*, & *d'Esprit Saint* marquent non simplement la Divinité en géneral, mais encore un Etre particulier, dont on a entrepris de traiter dans cette Dissertation. Comme il y a un très-grand rapport entre l'effet & la cause, les Auteurs Sacrez donnent aussi très-souvent les même noms aux effets que cet Etre a produits dans les hommes, comme aux dons miraculeux que Dieu répandit sur les premiers Chrétiens.

M. Barrow définit *la personne* avec Boëce : *une substance individuelle d'une nature intelligente.* Il y a eu autrefois de grandes disputes sur les mots *d'hypostase*, *de substance & de personne*, mais l'Auteur croit qu'on les peut éviter par cette définition, & marquer en quoi on ne convient pas avec les *Sociniens*, qui regardent le S. Esprit comme une espece de proprieté, ou comme un accident qui n'existe pas par lui même. On dit que c'est une *personne distincte*, pour se distinguer par là de *Praxée*, *d'Hermogene*, de *Noët*, & de *Sabellius*, que l'on accuse de n'avoir reconnu en Dieu qu'une seule personne, qui étoit tantôt nommée le Pere, tantôt le Fils, & tantôt le S. Esprit. On dit que cette personne est *coëssentielle* au Pere & au Fils, contre les *Demi-Ariens* &

les

les *Macedoniens*. Enfin on dit qu'il procede du Pere & du Fils, contre les Grecs, qui soûtiennent qu'il procede du Pere par le Fils.

Aprés avoir ainsi exposé la These, on montre par les argumens ordinaires, premierement que le S. Esprit est distingué du Pere & du Fils; secondement, qu'il est une personne, de la maniére dont on a défini ce mot; troisiémement, qu'il leur est consubstantiel; quatriémement, qu'il procede du Fils aussi bien que du Pere; ce qui a été l'opinion des plus anciens Peres Grecs. Car on joint l'autorité des Peres à l'Ecriture.

Il faut avouër que l'on trouve dans l'Ecriture des passages trés-difficiles à expliquer, selon l'hypothese des Sociniens, & que l'Auteur a ramassé contre eux tout ce qu'il y a de plus fort. Mais il pourroit se trouver deux sortes d'Héretiques, contre qui ces passages n'auroient pas la même force. La premiere sorte seroit de ceux qui croiroient qu'il y auroit trois principes collateraux, qui possederoient chacun une essence aussi parfaite l'un que l'autre, & qui seroient ainsi *consubstantiels*, c'est à dire dont la substance, ou l'essence seroit parfaitement semblable, ou de la meme espece dans l'un que dans les

autres, quoi que distinctes en nombre. Ils pourroient ajoûter que toute la difference qu'il y a entre ces trois principes, c'est que le Fils procede du Pere, comme le S. Esprit procede du Pere & du Fils de toute éternité, au lieu que le Pere ne procede de personne. Ce qu'il y a de surprenant c'est que les termes dont l'Antiquité s'est servie, ne sont point contraires à cette opinion, comme de savans hommes l'ont montré il y a long-temps, & comme on l'a pu voir au troisiéme Tome de cette Bibliotheque p. 107. La seconde sorte d'Héretiques contre qui les raisons de M. Barrow sont moins fortes, seroient les Ariens, qui reconnoissoient trois principes, mais dont l'essence n'étoit pas égale en perfection, le Pere aiant produit le Fils & le S. Esprit d'une essence moins parfaite que la sienne. Le *Pere Petau*, M. *Huët* Evêque de Soissons & d'autres ont accusé les Peres, qui ont vécu avant le Concile de Nicée, d'avoir été de ce dernier sentiment: & M. *de Courcelles*, dans son *Quaternio*, a prétendu montrer que S. Athanase & les autres Evêques de son parti ont été dans la premiere opinion. Ceux qui veulent tirer quelque consequence de l'autorité des Anciens, comme fait nôtre Auteur, devroient entrer dans

la

la discussion de ces deux choses; rechercher exactement l'origine des termes, dont on s'est servi; étudier la Philosophie de ces temps-là, que les Anciens ont suivie; & tâcher simplement d'entendre ce que les Peres ont voulu dire, sans se mettre en peine s'ils se trouveroient conformes à nos sentimens d'aujourd'hui. Sans cela on ne sauroit s'assûrer, si les Peres ont été pour, ou contre nous. Peut-être que si M. Barrow eût vécu, & eût publié lui même sa Dissertation, il auroit eu égard à tout cela.

II. Le second Traité de ce Volume est *du Gouvernement Episcopal*. M. Barrow s'y propose d'expliquer & de démontrer cette Thése: *que le schisme, qui est un peché mortel, consiste proprement à rejetter le Gouvernement Episcopal, là où il y a des Evêques Orthodoxes & légitimes*. Le gouvernement Episcopal est celui d'un Diocese, où un seul homme appellé, approuvé & consacré légitimement, préside sur toute une Eglise, & sur tout un Clergé, en qualité de Pasteur & d'Inspecteur suprême, qui a de certaines prérogatives, comme de conferer les Ordres, de confirmer, & d'exercer une certaine jurisdiction.

On peut rejetter ce gouvernement en

diverses manieres, comme: 1. en réfusant d'obeïr à son Evêque légitime: 2. en abandonnant sa communion, sous quelque prétexte que ce soit, excepté le cas de l'Héresie, comme firent autrefois les Novatiens, les Donatistes, & les Luciferiens: 3. en établissant une autre forme de gouvernement, comme ont fait la plûpart des Protestans.

Le *Schisme* est un peché, par lequel on déchire l'Eglise par un esprit de division & de trouble; & l'on y tombe: 1. lors qu'on excite dans l'Eglise des querelles & des séditions: 2. lors qu'on débite des dogmes contraires à la foi & aux bonnes mœurs, & qu'on forme de nouvelles sectes: 3. quand on s'attribuë l'autorité de faire les fonctions Ecclesiastiques, sans y avoir été appellé par l'Evêque: 4. quand on réfuse de se soumettre aux Pasteurs: 5. en se séparant sans necessité de quelque Eglise que ce soit.

Le seul cas auquel on puisse abandonner son Evêque est lors qu'il est Héretique, car en ce cas là il cesse d'être Evêque. Mais on ne dit point en quoi consiste l'Héresie, ni qui a droit d'en juger, & sans cela tout ce qu'on peut dire de la question du Schisme ne sert de rien, à moins que les Schismatiques même n'avoüent que

ceux dont ils se sont séparez sont Orthodoxes & qu'il n'y a que cette Eglise Orthodoxe, qu'ils ont abandonnée, qui ait droit de juger de l'Héresie, ce qui n'est jamais arrivé, & apparemment n'arrivera jamais.

Aprés avoir ainsi exposé sa These, M. Barrow s'attache à la prouver, & sa premiere raison est, qu'on ne doit pas rejetter un établissement important ou de Jesus-Christ, ou de ses Apôtres, tel qu'est l'Episcopat. Il cite pour cela les passages que l'on a accoûtumé de citer sur ce sujet, qui peuvent persuader à la verité que les Apôtres ont établi des *Evêques*; mais il faut avoüer qu'ils ne montrent point que ces Evêques eussent justement les mêmes prérogatives, & à l'exclusion de tous autres, qu'on leur a attribuées depuis le commencement de cette Dissertation. On ne cite aucun passage, où les Apôtres déclarent qu'ils prétendent qu'il y ait deux ordres dans l'Eglise, l'un de l'Episcopat, & l'autre de la Prêtrise, distinguez par de certains droits attachez au premier, que l'on ne puisse violer sans être damné, & qui doivent necessairement subsister parmi les Chrétiens, jusqu'à la fin du monde.

La seconde raison, c'est que le grand Sanhedrin avoit un seul Prési-

dent, & les Synagogues un seul *Archisynogogue* : d'où il conclut qu'en chaque Eglise il devoit y avoir un seul Evêque. Mais il ne s'applique point à prouver que les Apôtres aient été engagez à suivre toutes les formalitez de la Synagogue ; ni que le Président du Sanhedrin, & les *Archisynagogues* aient eu des droits semblables à ceux que l'on attribuë aux Evêques.

La troisiéme raison est tirée de la pratique, & des sentimens de toutes les Eglises, depuis les Apôtres, lesquelles on ne peut abandonner sans peché. Mais les Adversaires de la Hierarchie repliqueront peutêtre, que comme cét ordre pouvoit avoir été établi pour de bonnes raisons, & avoir été utile pendant quelques siecles ; on a eu de bonnes raisons de le détruire dans ces derniers temps, ausquels, en de certains lieux, il auroit fait beaucoup plus de mal que de bien. En effet, diront-ils, il n'y aucun endroit dans le Nouveau Testament, où les Apôtres témoignent que Dieu a attaché le salut à l'Episcopat, & que les Chrétiens sont faits pour cet ordre, & non cét ordre pour eux. Si l'on dit qu'il paroît que les Apôtres l'ont enseigné de bouche, par l'opinion générale, où l'on a été pendant plusieurs siecles que cet ordre

étoit

étoit inviolable, on repliquera à cela que cette consequence n'est pas infaillible, parce que l'on conçoit aisément que cet ordre s'étant trouvé établi, il a été de l'interêt des Evêques de faire croire qu'il étoit d'une necessité morale. Les témoins que l'on cite en cette occasion sont des Evêques, qui sont ainsi juges & parties, ou des Prêtres qui prétendoient à cette dignité & qui avoient tout à craindre en l'attaquant. Ceux qui ont osé soûtenir le contraire ne sont, selon les défenseurs de la Hierarchie, que des particuliers, comme S. Jerôme, ou des schismatiques, comme ceux qui s'opposerent à l'autorité de S. Cyprien, qui prétendoit n'avoir à rendre conte de ses actions qu'à Dieu seul, & qui traitoit d'impies ceux qui avoient la hardiesse d'en douter.

Enfin la derniere raison consiste dans un amas des avantages, qui naissent du gouvernement Episcopal, & des inconveniens que l'on trouve dans celui des Presbyteriens; qui ne manqueront pas de repliquer qu'il y en a des deux côtez. Si parce qu'il y a quelques inconveniens dans le gouvernement des Républiques, on vouloit tout réduire en Monarchies absoluës, on ne le pourroit faire, sans s'appercevoir bientôt,

par la pratique, que le bonheur des Monarchies justes, est aussi bien un bonheur en idée, que celui des Républiques, où l'on observe exactement toutes les Loix ; parce que comme il n'y a jamais eu de semblable République : il n'y a aussi jamais eu, ni n'y aura de Monarchie, où il ne se commette aucun abus. La verité est que si les hommes observoient avec quelque exactitude la morale de l'Evangile, & se conduisoient selon les Regles de la prudence Chrétienne, presque tous les gouvernemens seroient bons, mais qu'étant fort éloignez de le faire, il n'y a aucune sorte de gouvernement, qui ne soit sujette à de grans inconveniens, dans la pratique, quoi qu'admirable dans l'idée.

Ce qui confirme les Presbyteriens dans ces pensées ; c'est qu'il y avoit plusieurs siecles que la tirannie & les desordres des Evêques étoient insupportables, lors qu'ils sécouerent leur joug, & qu'il étoit impossible de les faire rentrer autrement dans leur devoir. On aura beau leur citer S. *Cyprien*, pour prouver que tous les Schismes sont venus de ce qu'on n'a pas obeï aux Evêques, & qu'on n'a pas pensé que Jesus-Christ les a établis, pour être juges en sa place, pendant un temps ;

temps ; les exemples de tant d'Evêques tirans, ou Héretiques, dont l'Histoire parle, & que l'on voit encore aujourd'hui paroîtra prouver le contraire. Les Presbyteriens craignent qu'en soûtenant trop fortement l'ordre Episcopal, on ne conçoive que Dieu soit fait comme les mauvais juges, qui, sans considerer que les formalitez de la justice n'ont été établies que pour mettre l'innocence en sureté, condamnent indifferemment ceux qui ne les observent pas, quoi que dans le fonds ils aient droit. On ne fait ces remarques que pour en conclurre, qu'avant que de damner ceux qui réfusent de reconnoître le gouvernement Episcopal, il faudroit avoir levé toutes ces difficultez.

III. Nôtre Auteur a donné encore une marque de son zele, pour les établissemens des Evêques, en soûtenant dans le traité suivant, intitulé *des trois Symboles, que l'on ne pouvoit se relâcher dans la Foi, en n'exigeant pas des Ecclesiastiques la signature des trois Symboles approuvez dans le huitiéme article de l'Eglise Anglicane, sans donner un scandale propre à faire croire que l'on abandonne la foi de l'Eglise Universelle.* Ces trois Symboles sont celui des Apôtres, celui de Nicée, & celui de S. Athanase.

Il remarque d'abord que les Symboles n'ont été établis, que pour distinguer les Chrétiens des Paiens, ou des Juifs ; & qu'ils étoient au commencement très-simples, parce que très-peu d'articles suffisoient, pour faire cette distinction. On trouve encore quelques uns de ces formulaires dans *S. Irenée*, dans *Tertullien* & dans *S. Cyprien*, & tel est le Symbole des Apôtres. Mais les controverses qui s'éleverent parmi les Chrétiens, dans les siecles suivans, engagerent ceux qui se trouverent les plus forts à faire de nouveaux articles, & à anathematizer leurs adversaires. C'est ainsi que firent les Orthodoxes & les Ariens, au commencement du quatriéme siecle, & que plusieurs Conciles Orthodoxes & Héretiques ont fait depuis.

M. Barrow fait l'éloge du Symbole de Nicée & de celui de S. Athanase, quoi qu'il reconnoisse qu'il n'est point de lui, n'étant connu que depuis mille ans, ou environ, & n'étant reçu que dans l'Eglise d'Occident. On trouvera une histoire plus exacte de ces Symboles dans le Livre de *Gerard Jean Vossius*, intitulé *des trois Symboles*. Nôtre Auteur croit que non seulement il n'est pas permis de rejetter celui des Apôtres, qui à l'article *de l'Eglise Catholique*

près,

près, n'est qu'un tissu de maniéres de parler de l'Ecriture Sainte ; mais qu'on doit absolument recevoir les deux autres.

Ce qu'il y a de fâcheux en tout ceci, c'est qu'il y avoit à gagner en Angleterre en parlant de la sorte, & qu'on n'auroit pu esperer d'avancement en opinant au contraire. Ce n'est pas qu'on ne croie qu'on ne le fasse souvent de bonne foi, mais enfin les suffrages ne sont pas libres ; non plus que celui de la plûpart de ceux qui ont reçu, depuis plusieurs siecles, l'un & l'autre de ces Symboles. C'est donc assez inutilement qu'on nous cite leur autorité, comme ce seroit en vain que l'on entreprendroit de se servir de celle de ceux qui vivent aujourd'hui en des lieux, où ces Symboles sont canonisez.

Plusieurs Theologiens Orthodoxes ont étéchoquez du commencement & de la fin du Symbole prétendu de S. Athanase, où l'Auteur déclare SANS DOUTE *damnez* ceux *qui ne gardent pas cette confession saine & entiere, & qui ne la croient pas fidelement.* Entre les articles, qu'il faut croire de la sorte, est celui de la procession du S. Esprit *du Pere & du Fils*, lequel est contre les Grecs, qui soûtiennent que le S. Esprit procede *du Pere par le Fils* ; or il paroit dur

dur de les damner pour si peu de chose ; & M. Barrow pour sauver cela, dit premierement que la préface & la conclusion, où l'on trouve une condamnation si âpre, n'appartiennent pas proprement à ce formulaire. Mais il est très-certain que ces paroles viennent de la même main que le Symbole ; & si on ne les approuve pas, on les doit retrancher. Il dit secondement, que ce jugement si décisif du salut des Chrétiens ne doit pas s'étendre à tous les points, parce que plusieurs Theologiens, qui ont été fort attachez à ce Symbole, n'ont néanmoins pas voulu condamner les Grecs. Mais les termes de la préface, que l'on a citez, font voir au moins que c'étoit là l'intention de l'Auteur, & il vaudroit mieux les effacer, que de les signer contre leur sens naturel. En troisiéme lieu M. Barrow dit que l'on condamne par là, non les simples errans, qui seroient de bonne foi dans des pensées contraires, mais les veritables Héretiques, c'est à dire ceux qui les soûtiendroient *contre leur propre conscience, par hipocrisie, & par un esprit de faction, d'orgueuil & d'opiniâtreté.* Il auroit été à souhaiter que l'Auteur de ce Symbole l'eût marqué ; car enfin composer une piece de cette nature, en sorte qu'il la faut

nécess-

nécessairement tordre ; ou y ajoûter beaucoup, pour y trouver quelque esprit de charité, c'est assûrément se mêler d'un mêtier qu'on n'entend pas ; & l'on ne sauroit avoir de respect pour un Auteur de cette sorte, qu'il n'y entre beaucoup de politique.

IV. On dit qu'il y a eu quelques personnes dans l'Académie de Cambrige, qui à force de lire Platon, s'étoient entêtez de divers de ses sentimens. Si cela est vrai, il pourroit bien se faire que nôtre Auteur eût composé contre eux la dissertation suivante, *a* où il entreprend de prouver que les ames humaines n'existent pas avant les corps. On voit à la marge de la p. 36. les premieres lettres du nom de l'un de ceux qu'il réfute, H. M. qui semblent marquer *Henri Morus*, Docteur en Theologie de Cambrige, dont les ouvrages sont pleins de pensées Platoniciennes.

Ce discours peut être divisé en deux parties. Dans la premiere l'Auteur attaque la préexistence des ames. 1. Elles ne peuvent avoir été créées avant le monde, parce que Moïse ne présuppose l'existence d'aucune chose que du *Chaos*, ou de l'état confus de la matiére, peu propre dans cette disposition ... à ser-

a P. 34.

à servir de demeure à une multitude infinie d'ames. On n'a aucune raison de croire qu'elles ont été créées ou avec le monde, ou peu de temps aprés, & l'Ecriture n'en dit rien du tout, Moïse ne parlant de la création d'aucune ame que de celle d'Adam. 2. Il semble que comme toutes les especes se perpetuent par la generation, les ames doivent aussi se produire de la même maniere. Autrement nous ne serions redevables à nos parens que du corps, dont la substance a même existé avant eux ; ce qui dimiñueroit beaucoup de la reconnoissance & de l'amour qu'on leur doit. On cite là dessus, aprés *Tertullien* qui a cru la propagation des ames, quelques passages de l'Ecriture où elle dit que certaines ames étoient descenduës de certaines personnes, comme quand il est dit que *soixante & dix ames sorties de la cuisse de Jacob* étoient descenduës en Egipte. Mais il seroit aisé de repliquer, que le mot *d'ame*, ne signifie là autre chose qu'une personne, comme dans tous les autres que *Tertullien* a citez sur ce sujet. 3. On demande d'où vient que les enfans ressemblent si souvent à leurs parens, si leurs ames n'ont rien de commun ? 4. D'où vient encore que les enfans participent aux malheurs

que

que leurs parens se sont attirez, comme nous participons tous à ceux d'Adam, quoi que nos ames soient aussi anciennes que la sienne, selon l'hypothesse de la préexistence. 5. Jamais l'Ecriture, en décrivant les vertus & les vices de quelcun, ne remonte au delà de sa naissance, ou de sa conception. Jamais elle ne parle de malheurs qui soient arrivez à nos ames, avant ce temps-là, quoi qu'elle décrive, avec beaucoup d'exactitude la fragilité & la misere des hommes 6. Où étoient les ames des hommes, avant qu'elles vinssent dans leurs corps? Platon répond qu'elles étoient au ciel, mais on oppose à cela ces paroles de Jesus-Christ: *personne n'est monté au ciel, que celui qui en est descendu, le Fils de l'homme qui étoit au ciel*; par où il paroît, selon M. Barrow, qu'il n'y a que Jesus-Christ qui soit venu du ciel. D'ailleurs il demande ce que les ames y faisoient, & d'où vient qu'elles en ont entierement perdu la mémoire? Comment arrive-t-il encore qu'à chaque géneration, qui se fait dans le monde, il se trouve une ame prête à entrer dans le corps qui se forme? Pour conclusion, il remarque que divers Peres ont condamné la préexistence des ames; mais comme il est impossible de satisfaire à toutes les que-

questions de nôtre Auteur, il est sur aussi que c'est philosopher d'une maniére peu exacte, que de citer les Peres sur une question, sur laquelle ils n'ont pas pu avoir plus de lumieres que nous.

Dans la seconde partie de cette Dissertation, Mr. Barrow réfute les raisons, sur lesquelles on a appuié la préexistence des ames. On cite Platon qui dit que c'est une ancienne opinion, & les Juifs du temps de nôtre Seigneur, qui étoient dans la même pensée. Mais M. Barrow rejette entierement leur autorité, quoi qu'assurément ils en sussent autant sur cette matiére, que S. Jerôme, ou S. Augustin, qu'il avoit citez auparavant contre la préexistence.

Outre ces autoritez, on dit que sans la préexistence des ames on ne peut sauver la justice divine, dans la conduite du genre humain. Car enfin si nos ames sortent innocentes des mains de Dieu, immédiatement avant qu'elles entrent dans nos corps, par quelle justice les peut-il exposer à tant de malheurs inévitables, qui sont attachez à cette vie? M. Barrow répond à cela, que si l'hypothese de la préexistence des ames étoit si utile, ou plûtôt si necessaire, pour reconnoître la justice divine,

ne, il n'y a pas d'apparence que l'Ecriture n'en eût rien dit ; que les malheurs, qui arrivent aux hommes, viennent des pechez qu'ils commettent sur la terre, ce qui paroît par la chute d'Adam ; que ces malheurs ne sont pas toûjours si inévitables, ni si grands que l'on dit ; que Jesus-Christ répond aux Juifs qui lui demandoient touchant l'aveugle né, *si c'étoit lui, ou ses parens qui avoient peché?* ce qui semble supposer l'opinion de la préexistence ; que Jesus-Christ, dis-je, leur répond, non qu'il avoit peché dans une autre vie, mais qu'il étoit né aveugle *afin que les ouvrages de Dieu parussent en lui* ; que si ce corps doit être regardé comme une prison, & cette vie comme une peine, la reconnoissance que nous devons avoir pour Dieu qui nous l'a donnée, cesse entierement ; que ce seroit punir vainement les hommes, que de leur envoier des peines, sans les faire ressouvenir de leurs fautes ; qu'enfin supposé la préexistence des ames, il reste encore de grandes difficultez. Par exemple, on peut demander pourquoi quelques ames, comme celles de nos premiers parens, ont été envoiées si tôt dans des corps, & que d'autres y sont envoiées si tard ? Pourquoi les ames les mieux reglées sont si souvent en

des

des corps sujets à mille incommoditez, & qu'il en naît quelquefois dans les païs les plus barbares; pendant que de méchantes ames sont dans des corps très-bien disposez, & se trouvent parmi les nations les plus polies?

Les Platoniciens appuioient leur pensée de la préexistence des ames, sur leur principe de la *réminiscence*, qui n'est pas plus solide. Ils croioient que la facilité que l'on remarque dans l'esprit humain à apprendre tant de sciences, ne vient que de ce qu'il a su auparavant tout ce qu'on croit lui enseigner pour la premiére fois, mais dont on ne fait que le faire ressouvenir. Au contraire M. Barrow soûtient qu'il n'est point nécessaire de recourir pour cela à une science antécedente, & en effet Platon n'a jamais prouvé qu'un esprit né sans aucunes idées ne peut pas venir à acquerir, par degrez, toutes sortes de connoissances.

Il semble que nôtre Auteur avoit quelque penchant à suivre le sentiment de *Tertullien*, qui a cru que les ames étoient produites comme les corps; mais il déclare à la fin qu'il n'a eu d'autre dessein que d'attaquer le sentiment de la préexistence des ames, sans vouloir établir aucune autre hypothese. Comme on pourroit croire que si *Platon*,

ton, ou *Origene* ressuscitoient, ils ne défendroient peutêtre pas mal leur sentiment, & embarrasseroient autant les défenseurs des autres hypotheses, que ces derniers embarrassent les Platoniciens: il se pourroit aussi trouver des gens qui s'en tiendroient au dernier parti de M. Barrow, c'est à dire, qui voiant que, quelque sentiment que l'on *puisse* suivre, on se jette dans des difficultez insurmontables, aimeroient mieux demeurer en suspens en cette occasion, & n'approuver ni les pensées d'Origene, & de Platon, ni celles de ceux qui les ont impitoiablement condamnez, sans avoir plus de lumiéres qu'eux sur un sujet si difficile.

V. Nôtre Auteur *a* explique dans le Traité suivant *de la puissance des Clefs* l'opinion commune, qui rapporte aux Pasteurs ordinaires aussi bien qu'à S. Pierre, ces paroles de Jesus-Christ: *Je te donnerai les Clefs du Roiaume des Cieux*. Matt. XVI, 19. Comme tous ces Traitez sont posthumes, il se peut faire que M. Barrow, qui ne les avoit pas faits à dessein de les publier, y auroit ajoûté bien des choses, s'il eût vécu & s'il eût voulu les rendre publics.

On auroit souhaité qu'il eût établi si invinciblement le veritable sens de ce passa-

a P. 46.

passage, qu'il n'y eût pas lieu de se fatiguer à le chercher. On pourroit croire, malgré toutes ses raisons, que Jesus-Christ ne veut dire autre chose en cet endroit, si ce n'est que S. Pierre seroit le premier Docteur Evangélique, parce que, selon la remarque de M. Barrow lui même, parmi les Juifs, pour recevoir un Docteur, entre autres cérémonies, on lui donnoit une Clef. Ainsi il ne faudroit point subtiliser sur l'usage des Clefs & sur le sens mystique de cette cérémonie, parce qu'encore qu'on se serve d'une phrase métaphorique tirée de quelque coûtume, il ne s'ensuit point que l'on ait dessein de marquer tous les rapports que l'on pourroit trouver entre cette maniére de parler, & ce que l'on veut dire. Il suffit que l'usage ait emploié une phrase afin de signifier quelque chose, pour s'en servir dans un sens géneral.

Les paroles suivantes: *tout ce que tu lieras sur la terre sera lié au ciel, & tout ce que tu délieras sur la terre sera délié au ciel:* pourroient bien signifier que S. Pierre auroit le don de guerir toutes sortes de maladies, & d'affliger au contraire de semblables maux ceux qui résisteroient à l'Evangile. *Délier* d'une maladie se prend dans l'Evangile pour la guerir Luc. XIII, 12. & 16.

où

où Jesus-Christ parle ainsi : *Cette fille d'Abraham, que Satan avoit* liée *depuis dix-huit-ans, ne devoit-elle pas être* déliée *de ce* lien ?

Il pourroit aussi se faire que ces paroles qui sont Jean XX, 23. *Les pechez seront remis à ceux, à qui vous les remettrez, & ils seront retenus à ceux, à qui vous les retiendrez*, signifiassent que ceux dont les Apôtres voudroient guerir les maladies, seroient gueris ; & au contraire ceux à qui ils en voudroient envoier, en seroient affligez. On peut se convaincre que *pardonner les pechez* ne signifie souvent que délivrer d'une peine visible du peché, comme d'une maladie, par les endroits de l'Evangile, où Jesus-Christ dit aux malades qu'il guerit, que leurs pechez leur sont pardonnez. Voiez Luc. V, 20. Mais il y a particuliérement un passage, où Jesus-Christ montre que lors qu'il disoit aux malades que leurs pechez leurs étoient remis, il vouloit souvent dire seulement qu'il alloit guerir leurs maladies. Lors qu'il eut dit à un Paralytique, *mon fils vos pechez vous sont remis*, & que les Phariliens s'en scandalisoient, comme s'il eût proferé un blaspheme, il ne s'expliqua pas autrement qu'en disant : *lequel est le plus aisé, de dire : vos pechez vous sont remis ;*

ou de dire levez vous & marchez. Or afin que vous sachiez que le fils de l'homme a le pouvoir de remettre les pechez *sur la terre; levez vous, dit-il alors au Paralytique, emportez vôtre lit* &c.

Les Apôtres ont souvent donné des marques de cette puissance qu'ils avoient reçuë de Jesus-Christ; comme lorsque S. Paul aveugla pour un temps le Magicien Elymas, & qu'il livra à Sathan l'incestueux de Corinthe, 1 Cor. V: 4, 5. Hymenée & Alexandre 1 Tim. I: 20. Comme on a vu que Jesus-Christ disoit qu'une femme malade étoit liée par *Sathan*, les Apôtres par *livrer à Sathan* n'entendoient, comme il semble, qu'envoier une maladie.

Cette interpretation de ces passages de l'Evangile, qu'on cite pour prouver ce qu'on appelle la puissance des Clefs, peut paroître pour le moins aussi naturelle que les autres. L'on ne doit pas opposer à cela l'autorité des Peres, qui avoient peu d'étude du stile de l'Ecriture, & qui jugeoient du sens des manieres de parler des Hebreux, par l'emphase qu'elles sembloient avoir, étant traduites mot pour mot en Latin & en Grec, aux oreilles de ceux qui n'entendoient que ces Langues; & peut être aussi quelquefois par leur propre interêt; comme S. Jerôme, qui devoit con-

connoître les Evêques de son temps, le leur semble reprocher dans son Commentaire sur le XVI. de S. Matthieu: *Istum locum, dit-il, Episcopi & Presbyteri non intelligentes, aliquid sibi de Pharisæorum assumunt supercilio, ut vel damnent innocentes, vel solvere se noxios arbitrentur, cum apud Deum non sententia Sacerdotum, sed reorum vita quæratur.* „ Les Evêques, & les Prêtres, „ qui n'entendent point ce passage, s'é„levent par un orgueuil pharisaïque, „ en condamnant les innocens, ou en „ s'imaginant de pouvoir absoudre les „ criminels, au lieu que Dieu n'a aucun „ égard au jugement des Prêtres, mais „ seulement à la vie des coupables.

VI. Pour revenir [a] à nôtre Auteur, on trouve ensuite diverses Harangues sur plusieurs sujets & prononcées en diverses occasions, ausquelles on ne s'arrêtera pas. On dira seulement que l'on y peut remarquer que M. Barrow étoit bien pourvu de l'une des plus considérables parties de l'Orateur, c'est de l'invention, à laquelle on peut même ajoûter la disposition. Mais quoi qu'il donne un tour assez agreable à ce qu'il dit, il ne faut pas y chercher la pureté & l'élegance du siecle d'Auguste.

VII. [b] Aprés ces Harangues on

C 2 voit

[a] P. 62. [b] P. 145.

voit un Discours, où l'Auteur prouve *que les habitudes acquises ne sont autre chose que la mémoire.* Il entend par habitude en géneral ce je ne sai quoi, qui est dans l'esprit, & qui fait qu'on a plus de penchant & de promptitude à faire quelque chose, qu'on n'en avoit, avant que de former cette habitude. Il demande qu'on lui accorde que l'esprit retient en quelque part le souvenir des actions bonnes, ou mauvaises que l'on a faites, en sorte qu'il en peut rappeller l'idée quand il veut, & agir de nouveau de la même maniére. C'est là proprement ce qu'il appelle ici *habitude.* Il prouve sa pensée par Aristote, mais comme ce Philosophe a écrit avec tant de prudence, qu'on peut lui faire dire le pour & le contre, il vaut mieux écouter les autres raisons de M. Barrow. Il s'attache donc 1. à parcourir diverses habitudes, ou purement intellectuelles, ou morales, & fait voir qu'elles se rapportent toutes à la mémoire. Par exemple on dit qu'une personne a formé l'habitude de chasteté, lors qu'elle a présentes à l'esprit les défenses que Dieu a faites de s'abandonner à la luxure, qu'elle se souvient de les avoir observées dans des occasions qu'elle a eues de les violer : pensée qui la remplit de satisfaction, &

qui

qui lui apprend de quelle sorte elle peut se garder, dans la suite, de la laxure. Cette réflexion étant réïterée plusieurs fois, affermit le souvenir des actions de chasteté que l'on a faites, & rend toûjours plus facile l'exercice de cette vertu.

2. On accorde que l'on se ressouvient des actes de vertu, ou de vice que l'on a faits, & cela seul suffit pour expliquer la nature des habitudes. Les habitudes ne sont autre chose que disposer la faculté & la déterminer à une chose plûtôt qu'à une autre, lui donner plus de facilité à faire de certaines operations, augmenter enfin & affermir ses forces. Or la mémoire seule produit tout cela, de sorte qu'il seroit inutile de recourir à une autre faculté, que l'on supposeroit, sans que cela fût necessaire. Quand on se ressouvient de quelle maniére, dans quel ordre & par quels moiens on fait une certaine action, pourvu que les secours exterieurs, dont on a besoin, ne manquent pas, que faut-il davantage pour s'en acquiter facilement? Plus ce souvenir est fort, plus on sent de facilité à agir. Il suffit à un peintre qui a peint une certaine figure, qu'il en ait une représentation vive présente à l'esprit; & il n'a qu'à considerer cette image in-

 terieu-

telleure, pour en faire une semblable sur sa toile.

3. On voit par la maniére dont les habitudes & la mémoire se forment & s'effacent, s'augmentent & se diminuent, & par la liaison que l'on remarque entre elles, qu'agir par habitude & agir par mémoire n'est qu'une seule & même chose, d'où l'on doit conclure qu'une seule faculté suffit pour produire tous ces actes. Les habitudes se forment insensiblement, en agissant plusieurs fois d'une même maniére; & plus nous agissons de la sorte, plus nos habitudes se fortifient, jusqu'à ce que nous soyons parvenus à un degré de facilité aussi grand qu'il puisse être en nous. Au contraire en cessant d'agir, elles se diminuent peu à peu, de sorte que si nous demeurons long-temps sans agir, elles se perdent enfin entierement. Il en est de même de la mémoire, elle se forme en s'accoûtumant à retenir quelque chose, & plus on l'exerce, meilleure elle est. Elle se diminuë aussi, à mesure qu'on l'emploie moins, & elle se perdroit enfin tout à fait, si les nécessitez de la vie ne nous obligeoient pas d'en faire incessamment quelque usage. La mémoire n'a pas toûjours actuellement présentes toutes les idées, que nous rappellons quand nous vou-
lons;

lons; elles les conserve comme dans un réservoir, d'où elle les tire, lors qu'elle en a besoin. Une habitude n'est pas non plus une faculté qui agisse incessamment, elle se repose souvent, & lors que ce repos ne dure pas trop longtemps, elle est en état d'agir également bien, en quelque temps qu'elle se réveille, d'où vient qu'un habile ouvrier est censé avoir la même habileté, soit qu'il travaille actuellement, ou qu'il se repose, selon ces paroles d'Horace :

Ut quamvis tacet Hermogenes cantor, tamen aquè
Optimus est modulator, & Alfenus vafer, omni
Abjecto instrumento artis, clausâque tabernâ,
Sutor erat.

On peut remarquer la liaison qui est entre la mémoire & les habitudes, en ce que lorsque l'une cesse, les autres cessent aussi. Ceux qui sont dans la fleur de leur âge & qui ont encore bonne mémoire, font avec facilité tout ce qu'ils ont appris ; au contraire les viellards à qui la mémoire manque, ne savent plus faire ce qu'ils ont fait dans leur jeunesse.

4. Enfin si l'on considere la chose un peu plus métaphysiquement, on com-

prendra qu'une habitude ne sauroit être une qualité produite par divers actes, & inhérente dans quelque faculté agissante de nôtre ame, d'où il faudra conclurre qu'elle ne differe pas réellement de la mémoire. Car si ce n'est pas une qualité, comme on le croit ordinairement, il faut necessairement que ce soit une faculté, & cela étant ce ne peut être que celle de la mémoire, parce qu'il n'y a qu'elle avec qui les habitudes puissent avoir quelque rapport. Or on ne sauroit concevoir qu'une qualité soit produite par des actes reïterez dans une faculté de l'ame; car on ne conçoit point comment cette faculté produiroit quelque chose en elle même en agissant; ni comment une simple qualité ne peut être produite que par une infinité d'actes; ni comment une qualité peut souffrir d'augmentation, de relâchement & de cessation; comme l'on en remarque en toutes les habitudes, de même que dans la mémoire, & dans les autres facultez.

VIII. Il y auroit lieu de parler encore ici de Philosophie, en donnant l'extrait d'un Discours de M. Barrow prononcé en 1652, a où il s'applique à prouver *que les hypotheses de Descar-*

tes

a P. 155.

tes touchant la matiére & le mouvement ne sont pas suffisantes pour expliquer les principaux phénomenes de la nature. Mais on en parlera ci-aprés, à l'occasion de quelques livres de Philosophie Cartesienne, dont on fera un article particulier. On en usera de même à l'égard de quelques pieces touchant la Religion des Turcs, & une Relation d'une conspiration arrivée dans le Serrail, il y a environ 38 ans. Ces ouvrages sont trop curieux pour n'en rien dire; & cet article est déja trop long, & trop plein de differentes matiéres, pour y en mettre d'avantage.

Le reste de ce Volume est rempli de diverses Poësies de nôtre Auteur depuis la p. 211, jusqu'à sa p. 327. où l'on trouve une Harangue prononcée à Cambrige le 5 de Novembre 1655, qui est suivie d'une autre semblable, & d'une lettre écrite de Paris à Cambrige, du 5 de Fevrier 1655. Enfin il y a un calcul de la valeur du Sesterce, & du Denier Romain depuis un jusqu'à *sestertiûm millies millies*, c'est à dire depuis 1. denier, $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{4}$ $\frac{3}{16}$ jusqu'à huit *bimillions*, soixante & douze millions, neuf-cents-seize mille, six-cent-soixante & une livre, treize sols, quatre deniers. *Gassendi* a publié un semblable calcul, mais il suppose que le De-

nier Romain, qui contient quatre Sesterces, pesoit sous les premiers Empereurs la huitiéme partie d'une once; au lieu que *Jean Gravius* a fait voir, dans son livre *du Denier Romain*, que cette monoie n'a pas été du même poids, sous tous les Empereurs, qui ont vécu avant Vespasien. Elle a été tantôt plus pesante & tantôt plus legere, mais depuis Auguste jusqu'à Vespasien, de la septiéme partie d'une once elle est venuë à la huitiéme, & elle a demeuré à peu près en cet état depuis Vespasien jusqu'à Alexandre Severe. Il vaut donc mieux pour l'intelligence des anciens Auteurs, comparer nôtre monoie d'aujourd'hui avec le Denier Consulaire, qui a toûjours été de la septiéme partie d'une once, soit à cause qu'il n'a point changé de poids, soit à cause que les meilleurs Auteurs ont écrit dans un temps où ce Denier étoit en usage. Le Denier Consulaire, selon l'estimation de Gravius, pesoit 62 grains poids d'Angleterre, & valoit de nôtre monoie d'aujourd'hui 7 deniers & ½. Le Denier Imperial ne pesoit que la huitiéme d'une once 54 grains ¼ & valoit 6 deniers $\frac{25}{48}$. Ceux qui ont supputé autrement sembleront s'être trompez, si l'on examine les raisons de *Gravius*.

On

On ne s'arrête pas à parler des Poësies de M. Barrow, où il traite non seulement des sujets propres à être exprimez en vers, mais encore divers points de Theologie & de Philosophie, qu'il semble avoir pris plaisir d'expliquer en vers prosaïques, & quelquefois assez barbares. Il y a néanmoins divers endroits, par où l'on peut voir que s'il s'étoit entiérement appliqué à la Poësie, il auroit réüssi. On y trouve non seulement des expressions assez belles, mais des pensées fort nobles, comme dans les vers Lyriques qui sont à la p. 258. qui sont intitulez : *la conscience erronée oblige*, & qui commencent ainsi :

Tyranne vitæ, fax temeraria,
Infide dux, ignobile vinculum,
Sydus dolosum, ænigma mentis,
Ingenui labyrinthe voti,
Assensus errans, invalidæ potens
Matris propago; quam vetuit Deus
Nasci: sed ortæ principatum
Attribuit regiménque sanctum.

Il parle à la conscience erronée, qu'il appelle très-ingenieusement, „ tyran de nôtre vie, flambeau que le „ hazard a allumé, conducteur infi- „ dele, honteuse chaine, astre trom- „ peur, énigme impénetrable à l'esprit

„ hu-

„ humain, labirinthe qui tient sa liberté
„ captive, créance erronée, fille puissan-
„ te d'une mere foible, dont Dieu a con-
„ damné la naissance, mais qui n'est
„ pas plûtôt née, qu'elle a reçu de lui
„ le pouvoir absolu de nous conduire
„ dans les choses les plus saintes.

III.

Histoire de MAHOMET IV *dépossedé*, 3. *Tomes in* 12. le premier a 180. pages; le second 228; & le troisiéme est sous la presse. A Amsterdam chez *Brunel* 1688.

CEt Ouvrage est trop petit & trop connu, pour en faire un extrait; il suffira de dire que l'Auteur s'y est proposé d'y faire l'Histoire de *Mahomet* IV. Empereur des Turcs, qui a été détrôné depuis peu, du Couronnement de son frere *Soliman* & de ce qui est arrivé depuis; & qu'il y a mêlé les remarques & les réflexions qu'il a cru utiles pour l'intelligence de cette Histoire. Mais comme il parle d'une conspiration que l'on fit dans le Serrail, pour faire perir *Kiosen* Grande-mere de Mahomet; & que l'on en a une Rélation Angloise beaucoup plus cir-

circonstantiée parmi les Ouvrages posthumes [a] de M. Barrow, dont on vient de parler, on fera ici un Abregé de cette Rélation, que l'on pourra comparer avec celle de l'Auteur de *Mahomet dépossedé*, & par où l'on jugera de la conduite & des maximes des Turcs. M. Barrow l'avoit apportée de Constantinople, où il alla en 1657, & elle n'avoit point encore été publiée que l'on sâche. L'Auteur qui demeuroit dans le Serrail, & qui semble l'avoir donnée à celui qui étoit alors Ambassadeur d'Angleterre à la Porte, avoit été témoin d'une partie des choses qu'il raconte. On y verra que la maniére tyrannique dont les Empereurs des Turcs regnent sur leurs sujets, bien loin de les mettre à couvert de leurs rebellions, les expose à en être égorgez dans la moindre révolution, sans qu'ils aient de moien d'en échapper. Voici le titre de cette piece : *Rélation veritable d'une conspiration de la vieille Sultane, veuve de Sultan* AHMED, & *mere de Sultan* MORAT, & *de Sultan* IBRAIM *Empereurs, contre son petit fils Sultan* MEHMED CHAN *présentement regnant ; & de la mort de cette Sultane & de ses complices.* Par ALBERT BOBOVIUS *Musicien du Serrail & témoin*

[a] P. 196.

témoin de cet Evenement. Mahomet étoit né le 1 de Janvier 1642, & avoit été élevé sur le trône le 8 d'Août 1648. après que les Janissaires eurent assassiné son pere Ibraim. Cette conspiration arriva environ trois ans après son élevation au trône, comme il paroitra par la suite, quoi que l'Auteur n'en ait pas marqué la datte.

Les principales troupes de l'Empire Ottoman, & par le moien desquelles les Sultans se font obeïr avec tant de hauteur, dans une si grande étenduë de païs, ne sont que de deux sortes. L'une est le corps des *Spahis*, qui combattent à cheval; & l'autre celui des *Janissaires*, qui composent leur meilleure infanterie. *Kiosen* Grande-mere de Mahomet IV. avoit fait reconnoître ce Prince, par la faveur de ces derniers, en le menant, selon la coûtume, dans la Mosquée de Sultan *Ejub*, où on lui avoit ceint l'épée, & où il avoit été proclamé Empereur avec les cérémonies ordinaires. Cette Princesse âgée alors de quatrevint ans fut aussi déclarée régente de l'Etat, pendant la minorité de Mahomet, qui n'avoit que neuf ans, lors qu'elle perdit son autorité avec la vie. Elle avoit été cause de la mort d'Ibraim, & *Jeni Walidé* Circassienne veuve de ce Prin-

ce

ce craignoit que quelque jour elle ne traitât de même Mahomet son fils, de peur qu'il ne déferât la régence à sa mere, plûtôt qu'à son aieule. Pour prévenir ce malheur, la jeune Sultane crut devoir s'assurer de la faveur des Spahis, afin d'opposer leur autorité à celle des Janissaires, qui étoient à la dévotion de Kiosen. Elle leur fit faire des plaintes de l'orgueuil des Janissaires, qui avoient fait mourir Ibraim, & qui méprisoient le jeune Mahomet. Elle fit dire particuliérement aux Spahis d'Asie, que Kiosen avoit dessein de les perdre entiérement, & que s'ils ne la prévenoient ils en seroient inévitablement accablez. Ils prirent l'alarme sur ces nouvelles, & formerent un corps d'armée assez considerable, qui se rendit pres de *Scutari*, petite ville située à l'entrée du Bosphore, sous la conduite de *Gurdzi Nebi*, Spahi de réputation & qui avoit vieilli dans les armées du Grand-Seigneur. Ce fut de là qu'ils envoierent à Constantinople demander les têtes de ceux qui avoient fait mourir Ibrahim, & que les Janissaires avoient pris sous leur protection. Le principal Auteur de cette mort étoit le Visir *Morat Passa*, qui avoit été élevé parmi les Janissaires, & pour lequel ils avoient un respect

tout

tout particulier. Ce Visir rassembla promptement autant de Janissaires & d'autres troupes qu'il put, passa à Scutari avec les provisions necessaires de guerre & de bouche, & s'y fortifia. Il avoit obligé tout ce qu'il avoit trouvé de Spahis à Constantinople de marcher avec lui, & dans la crainte qu'il ne s'échapassent, pour se rendre à l'ennemi, les avoit fait loger parmi les Janissaires. Il y eut quelques escarmouches entre l'avant-garde des Spahis, & les *Delis* qui forment la garde du Vizir: & cependant deux *Cadis*, que Morat avoit envoiez dans le camp des Spahis, leur persuaderent qu'ils obtiendroient plus par la douceur, que par une guerre ouverte; que s'ils s'obstinoient à la continuer, on emploieroit contre eux toutes les forces de l'Empire, & que l'on viendroit à faire un *Nephiraun*, qui est une déclaration de l'Empereur & du Mufti, par laquelle on ordonne à tous les sujets qui sont au dessus de sept ans de prendre les armes, de sorte qu'il ne reste que les femmes & les petits enfans. Ces menaces obligerent les Spahis de se retirer, & ils s'y laisserent porter d'autant plus aisément, qu'il leur auroit été très-difficile de forcer le Vizir dans ses retranchemens.

Cette retraite servit beaucoup à augmen-

augmenter l'orgueuil des Janissaires. *Bectas* leur *Aga*, le *Kulcbiabaia*, ou son Lieutenaut general, & *Kara Chiaus* qui étoient les plus attachez à ses interêts, croioient être devenus par là maîtres absolus de l'Etat. Ils ne cessoient de mal-traiter les Spahis, & s'attachoient particulierement aux plus braves, pour donner de la terreur aux autres. Ils envoierent même ordre au *Beglerbey* de Natolie de faire assassiner, à quelque prix que ce fût, Gurdzi Nebi, & en effet peu de temps après ils reçurent la tête de ce Spahi. Cependant ceux du parti de Nebi faisoient des assemblées secretes, & s'accordoient à rendre la pareille à tous les Janissaires, qu'ils rencontroient en Asie; si bien que la mort du Chef n'avoit pas ruiné le parti. Le principal d'entre eux étoit un riche Circassien nommé *Ipsir*, qui avoit été élevé dans le Serrail. Bectas de son côté amassoit le plus d'argent qu'il pouvoit, & s'avisa pour cela d'un moien, qui le rendant odieux à tout le monde, fut cause de sa perte. Il fit ensorte qu'on battît à Belgrade 300000 Aspres, de si mauvais Alloi que les deux tiers étoient d'étain & l'autre d'argent, & les fit répandre parmi les Artisans, de qui il prenoit un Ducat d'or de Hongrie

grie pour 160 Aspres, ce qui réduisoit le Ducat à 60. Aspres ordinaires au plus. Le peuple s'étant apperçu de cette tromperie, s'émut violemment, particuliérement dans le quartiers des Selliers, dont il y á un grand nombre à Constantinople. Les mécontens se rendirent en foule au logis du *Mufti*, & le contraignirent, en le menaçant de le tuer, de se transporter avec tous les *Sceibs*, ou Présidens Ecclesiastiques, & le *Nabib Esref*, c'est à dire le Chef de la race de Mahomet, au Serrail, où ils allerent faire un grand bruit devant la porte interieure de l'appartement du grand Seigneur. *Soliman Kyslar Agasi*, Chef des Eunuques noirs, l'avertit en ce moment, que jamais il ne trouveroit une occasion plus favorable de se vanger de ses ennemis. Il profita de l'avis, & pour s'attirer la faveur du peuple, il ôta les seaux de l'Empire à *Malek Ahmed Bassa*, grand Visir & successeur de Morat, que le peuple accusoit de mollesse, en ce qu'il se laissoit gouverner par *Bectas*. *Siaus Passa*, qui avoit été écuier de Sultan Morat, lui succeda, & comme il avoit une grande connoissance des affaires de l'Etat, il vit bien qu'il ne pouroit se conserver dans sa charge, sans ruïner le credit de Bectas, qui par l'autorité de

la Vieille Sultane avoit élevé Ahmed à cette dignité, & avoit obligé celui qui l'avoit avant lui, à s'enfuir de nuit de Constantinople à *Urumelia*, sans quoi il l'auroit fait mourir. Le nouveau Vizir voiant d'un côté Constantinople toute émuë, & de l'autre que les Janissaires faisoient bonne garde par tout, & ne permettoient pas que deux personnes allassent ensemble par les ruës, se trouva assez embarassé, & ne put empêcher que l'on ne mît en prison quelques Artisans, qui s'étoient plains de la tyrannie de Bectas. Il crut qu'il falloit chercher un moien de se défaire promtement & sans bruit de lui, & des autres Chefs de cette faction, & l'on avoit déja conclu, de faire assassiner le Kulchiahaia lors qu'il viendroit au Divan. Mais la Vieille Sultane en aiant eu avis, fit de si grandes menaces au Lieutenant du *Baltag* qu'on vouloit emploier à cela, qu'il n'osa executer les ordres qu'il avoit reçus du Vizir. Il y avoit ainsi une grande division dans le Serrail, Jeni W... lidé soûtenant son fils, & Kiosen voulant regner elle même. La ville étoit aussi partagée en deux factions, dont l'une étoit pour les Janissaires, & l'autre pour le nouveau Vizir.

Les choses étant dans cet Etat, F...

sen fit dire à Bectas, qu'il n'y avoit pas de moien de conserver son autorité, que d'ôter l'Empire à Mahomet, & le donner à Soliman son Cadet, dont la mere étoit morte, & dont la tutelle par consequent appartiendroit incontestablement à sa Grande-mere. Outre cela Mahomet n'étoit pas si bien fait, & ne paroissoit pas être d'une si bonne complexion que Soliman. Bectas aiant reçu ces avis convoca les Chefs des Janissaires, & plusieurs autres personnes considerables dans *l'Ortigiami* (ou la Mosquée des Janissaires) qui y assisterent, ou parce qu'il le favorisoient veritablement, ou de peur de s'attirer son indignation. Il y manquoit néanmoins le Vizir, qu'on résolut d'y appeller, pour lui offrir de grands avantages s'il vouloit entrer dans le parti, ou le faire assassiner en cas de refus. Bectas envoia à son Palais à deux heures après minuit, & le pria de se rendre à l'Ortigiami, ce qu'il fit, de peur de s'attirer tout d'un coup tous les Janissaires sur les bras, sans être en état de leur résister. Il résolut en y allant de dissimuler, & de paroître entierement dans les interêts de Bectas, & se confirma dans sa résolution, dès qu'il eut vu dix milles Janissaires sous les armes, sur qui cet Aga se confioit

si fort,

si fort, qu'il ne daigna pas aller recevoir lui même le Vizir, mais se contenta d'y d'envoier quelques Officiers. Le Vizir étant arrivé il le fit asseoir à sa droite, & lui proposa d'abord la déposition de Mahomet & l'élevation de Soliman, outre une réformation, qu'il vouloit faire dans les Loix du Serrail, qui consistoit à substituër les enfans des Janissaires aux esclaves de toutes les nations, dont le Grand Seigneur se sert. Le Vizir feignit d'approuver ces desseins, & promit avec serment d'y contribuër autant qu'il lui seroit possible; de sorte que cette affaire aiant été entierement concluë par le *Kilaba Divan*, c'est à dire par le Conseil du jour suivant, on le laissa aller la nuit fort tard, dans la pensée qu'il seconderoit les efforts des Janissaires. Quelques-uns des Officiers, qui avoient été d'avis qu'on se défit du Vizir, avertirent Bectas de la faute qu'il venoit de faire, en lui permettant de se retirer; mais aveuglé de sa fortune passée, il répondit que la puissance des Janissaires étoit trop bien établie, pour être renversée par des gens, qui n'auroient pas même le temps de penser aux moiens qu'on pourroit emploier pour cela; se proposant d'executer son dessein dès que le jour paroitroit.

troit. Cependant le Vizir arrivé dans son hôtel, se rendit au Serrail une demi-heure après; & entra dans le jardin par la porte de fer, aiant été averti que la Sultane régente l'avoit fait tenir ouverte contre la coûtume, pour s'échapper par là la nuit, & aller attendre dans un lieu de sureté l'effet de la conspiration des Janissaires. Les Jardiniers, qui gardoient cette porte, ne savoient rien du dessein de Kiosen, & laissérent entrer le Visir, dès qu'il se fut fait connoître. Il alla sans bruit dans le *Harem*, c'est ainsi qu'on appelle l'appartement du Grand Seigneur, où il trouva Soliman Aga, qui ne s'étoit point allé coucher, pour observer la conduite de la Sultane Régente, qu'il avoit remarqué veiller plus tard que de coûtume, puis qu'elle s'étoit entretenuë avec les Eunuques ses favoris jusqu'après deux heures, qui étoit le temps qu'elle se couchoit ordinairement. Soliman qui n'avoit pas compris la raison de cela, fut éclairci de ses doutes, dès que le Vizir lui eut dit ce que les Janissaires tramoient. Après avoir consulté un moment ensemble, Soliman se rendit avec quelques Eunuques de l'Empereur à l'appartement de Kiosen, où il voulut entrer brusquement; mais aiant vu que

les

les Eunuques de cette Sultane se disposoient à l'empêcher d'entrer, il tira son poignard, & en porta un coup au visage du *Bazcapa Oglan*, ou premier portier de la Sultane. La suite de Soliman s'étant mise dans la même posture, mit en fuite tous les Eunuques de Kiosen, s'en alla droit à sa chambre, & y laissa des gardes, pour l'empêcher d'en sortir. Les Eunuques qui l'avoient abandonnée essaierent en vain de se sauver, parce que Soliman avoit eu soin de faire fermer toutes les portes, & d'y placer des corps de garde. On se saisit de ceux qu'on croioit les plus attachez aux interêts de cette Princesse, pour les empêcher de rien entreprendre. Cette execution se fit si promptement & avec si peu de bruit, que ceux qui étoient dans l'appartement du Grand Seigneur ne s'en apperçurent point. Ensuite Soliman & Siaus s'en allérent à celui de la Sultane Walidé, & après avoir fait signe aux femmes, qui la gardoient, de ne faire aucun bruit, ils ordonnerent qu'on l'allât éveiller, & qu'on lui dit qu'ils l'attendoient pour lui parler d'une chose de la derniére importance. Tout cela s'étoit fait par signes, selon la coûtume du Serrail, où l'on parle ainsi, & où l'on récite à la muette des histoires

très

très-circonstantiées ; mais la jeune Sultane aiant apris ce qu'on tramoit contre elle & contre son fils, ne put s'empêcher de jetter de grands cris & de l'aller réveiller. Le jeune Empereur épouvanté par les cris de sa mere, se mit à pleurer de toute sa force, & se jetta aux pieds de Soliman, en criant *Laba laba Kursam veni*, mon Gouverneur sauvez moi. Soliman le prit alors entre ses bras, & accompagné de la Sultane & de Siaus, s'en alla à la clarté d'un grand nombre de flambeaux, dans *l'Hazoda* qui est la Chambre du principal Chambellan, où la Garde & les Hazodalls accoururent promptement, pour savoir d'où venoit tant de lumiere. Après avoir fait monter le Grand Seigneur sur un trône, qui est là, Soliman découvrit la cause qui l'avoit tiré du lit, & exhorta les assistans à lui être fidele. *Engiuvi Mustapha Bassa*, Chef des Pages répondit au nom de tous & promit d'obeïr aux ordres qu'on lui donneroit. Là dessus s'étant entretenu avec le Vizir, on fit apporter une plume, & de l'encre pour faire signer à sa Hautesse un ordre d'arrêter le *Bostangi Bachi*, qui avoit tenu, contre la coûtume, la porte du Jardin ouverte. Cela fut executé en un moment ; il fut arrêté, & déposé avec la

même promptitude & l'on tira des Jardiniers, qui sont au nombre de cinq cents, un nouveau serment de fidelité, après quoi on les plaça en divers endroits du Jardin, pour y faire la garde.

On donna ordre en même temps de réveiller les *Icoblans*, qui sont les Pages du Grand Seigneur. Mais il fallut s'adresser auparavant au *Capi Agasi*, qui est le Chef de tous les Eunuques blancs du Serrail, & qui étant indisposé & âgé de quatre-vint dix ans, réfusa de se lever, à moins qu'on ne lui apportât un ordre exprès de sa Hautesse. Mais sans attendre son consentement, les Pages qui étoient près de lui allerent dans toutes les chambres réveiller leur Camarades. L'Auteur de cette Rélation assure qu'étant dans le *Buin-koda*, ou la grande Chambre *des Icoblans*, & ne dormant pas alors, il vit entrer un Officier sur les cinq heures du matin, dans cette chambre, qui a quatre-vint pas de longueur; & que cet Officier s'étant avancé jusqu'au milieu, se mit à battre des mains, ce qui dans un autre temps auroit été un grand crime dans le Serrail, où l'on garde toûjours un profond silence. Les Pages qui sont au nombre de six cens dans cette chambre, s'étant réveillez à ce

 bruit,

bruit, & aiant apris de lui que la personne de sa Hautesse étoit en un danger éminent, se leverent avec une extrême promtitude, & se mirent à courir confusément de tous côtez, sans savoir ce qu'ils faisoient, s'imaginant que les Janissaires étoient entrez dans le Serrail, & les alloient tous égorger. Cependant une compagnie composée d'Eunuques noirs & blancs se saisit de la porte de cette chambre, & ne permit pas qu'aucun en sortit. On fit lever de même les Archers, les Trésoriers, les Maîtres d'Hôtel, les Fauconniers & ceux du *Kutzo-koda*, ou les Icohlans de la petite chambre. On les fit tous mettre sous les armes, pour être prêts à marcher au premier ordre.

Pendant tout ce temps-là, le Grand Seigneur ne pouvoit s'ôter de l'esprit qu'on le vouloit tuer, comme l'on avoit fait mourir son pere; & ne revint de sa terreur qu'aprés que Mustapha Bassa l'eût conduit par la main dans tout le Serrail, où il lui fit remarquer que tout le monde étoit armé, pour sa défense. Comme il approchoit de la Chambre des Pages, un jeune homme, qui le vit le premier, se mit à crier de toute sa force: *Dieu donne à nôtre Empereur mille ans de vie*, & les Pages faisant le même souhait criérent d'une

même

même voix *Allah*, *Allah*, *Dieu*, *Dieu*, en quoi ils furent suivis de tous les appartemens voisins.

Le Vizir avoit en même temps fait avertir tous les *Bassas*, & les *Beglerbeys*, qu'il croioit attachez à l'Empereur, de se rendre incessamment au Serrail, avec le plus de monde qu'ils pourroient & des vivres pour deux, ou trois jours. Le concours fut si grand, que tous les Jardins & les Cours du Serrail, & les ruës voisines jusqu'à *l'Almeïdan* étoient pleines de monde. On vit dès que le jour parut le Bosphore couvert de barques, qui venoient de *Galata* & de *Tophana* chargées de munitions de guerre, ou qui y en alloient querir. Les Janissaires avertis des préparatifs, qu'on faisoit dans le Serrail, & de la multitude du monde, qui s'y rendoit, tâchoient de leur côté d'augmenter leurs troupes en armant les Albanois, les Grecs & les autres Chrétiens qu'ils rencontroient, leur promettant toutes sortes d'avantages & particulierement le titre de Janissaires, & l'exemption du *Haradz*, ou tribut que les Chrétiens paient. En effet ils attirerent beaucoup de monde, en joignant quelque argent à ces promesses.

Ainsi la ville étoit encore partagée en deux partis, dont l'un favorisoit

l'Empereur & l'autre les Janissaires, quoique dans le Serrail on n'entendît plus aucun bruit, chacun étant prêt à executer ce qu'on lui ordonneroit. D'abord que les priéres du matin *furent* finies, les *Baltagis*, qui sont au nombre de deux cents, & les Icohlans s'avancerent jusqu'à la porte de l'Hazoda où étoit sa Hautesse. Ils rencontrerent le *Hazoda Bassi*, qui étant du parti de Kiosen, vouloit empêcher qu'ils n'entrassent, & fit tout ce qu'il put pour sauver cette Sultane, dont les Baltagis & les Icohlans demandoient la mort, comme d'une ennemie de sa Hautesse & de la foi Musulmane, car on joint toûjours ces deux choses. Cet Officier résistant trop long-temps, on le traita lui même d'ennemi de la fo, & quelques-uns des plus échauffez voulurent se jetter sur lui, pour le poignarder. Il crut pouvoir s'échapper, en fuiant par la Gallerie du jardin, mais on l'atteignit bientôt, & tout ce qu'il put obtenir de ceux qui se saisirent de lui, fut qu'on le conduiroit devant sa Hautesse, pour lui rendre les Seaux, & la Clef du Thrésor secret, qu'il avoit sur lui. S'étant mis à genoux devant le Grand Seigneur, qui étoit entre les bras de Mustapha Bassa, il tira de son sein les Seaux qu'il posa à

terre;

terre ; & comme il vouloit dire quelque choſe, pour ſauver ſa vie, un Boltagi lui fendit la tête en deux d'un coup de hache. Cette execution ne fut pas plûtôt faite, qu'une infinité de gens accoururent, & le mirent en pieces à coups d'épée, avec tant de fureur qu'ils briſerent juſqu'à une montre qu'il avoit dans ſon ſein. Cependant le Grand Seigneur épouvanté de voir couler ſon ſang devant lui, ſur le tapis dont la chambre étoit tenduë, avoit de la peine à ſe raſſurer, & l'on donna ordre que l'on emportât de là ce cadavre déchiré en mille morceaux. Dans le temps que l'on faiſoit cette execution, le Mufti, accompagné de quelques Officiers, entra dans la Chambre, & ne put comprendre d'abord ce que vouloient dire les voix confuſes des Baltagis & des Icohlans, qui parloient en même temps les Langues de Georgie, d'Albanie, de Boſnie, de Mengrelie, Italien & la Langue Turque. Enfin ils s'apperçurent que tous ces gens-là demandoient qu'on leur livrât Kioſen, & comme ils tâchoient d'empêcher qu'on ne ſatisfit cette troupe furieuſe trop promtement, on leur dit clairement qu'on les tueroit auſſi-bien qu'elle, s'ils s'oppoſoient davantage à l'arrêt de mort, que

l'on demandoit contre cette vieille Princesse.

Comme on en étoit là, la jeune Sultane, qui ne savoit pas si les Janissaires avoient commencé à agir, & qui craignoit qu'ils n'en fussent déja venus aux mains, & qu'en cas qu'ils eussent le dessus, Kiosen ne la fit étrangler, pour se vanger de la peur qu'on lui auroit faite, parut avec son *Nikab*, c'est à dire, masquée, & se mit à censurer les Icohlans de ce qu'ils parloient insolemment à sa Hautesse & de ce qu'ils demandoient la mort d'une femme, qui ne leur avoit rien fait. Mais étant avertis que ce n'étoit là qu'une adresse de Jeni Walidé, pour ne pas paroître avoir trempé dans ce qu'on faisoit à sa belle mere, ils n'en demanderent le *Festa*, c'est à dire, l'arrêt de mort signé du Grand-Seigneur, qu'avec plus d'empressement. Un Icohlan néanmoins s'imaginant que c'étoit peutêtre Kiosen elle même, se voulut jetter sur elle, avec quelques autres; mais elle courut promtement à son fils, & cria qu'elle n'étoit pas sa Grande-mere, mais sa Mere L'Empereur fit signe alors aux Icohlans de se retirer, avec le mouchoir, dont il s'étoit servi, pour essuier ses larmes; & le Mufti, le Vizir & les autres

Offi-

Officiers de sa Hautesse qui étoient proche de sa personne, voiant l'obstination des Icohlans, crurent le devoir porter à accorder le Fefta. Le *Mufti* fit donc entendre à sa Hautesse que c'étoit la volonté de Dieu qu'on fit mourir sa Grande-mere, puis que l'on ne pouvoit appaiser autrement les troubles de l'Etat, ce qui *faisoit* voir, selon les principes des Mahometans, que cette Sultane étoit prédestinée à être étranglée. On apporta du papier, une plume & de l'encre, & le Mufti aiant dressé le Fefta, le Grand Seigneur le signa sur le champ. Il portoit que Kiosen seroit étranglée, sans que l'on fit aucune indignité à son corps. On donna l'arrêt à un des *Hazodalls*, avec ordre de faire sortir cette Sultane pas la porte de *Kusschana*, c'est à dire, des oiseaux, afin que sa Hautesse n'entendît point les cris qu'elle pourroit faire. Quoi que cet ordre eût été expedié en bonne forme les Icohlans, craignant que ce ne fût une pure fiction, se partagerent en deux corps, dont l'un demeura près de l'Empereur avec les Baltagis, pour empêcher qu'on ne donnât un contre-ordre, & l'autre alla faire executer l'arrêt qu'il venoit d'obtenir. Ce dernier arriva dans un moment à la porte de l'ap-

partement de la Sultane condamnée, en criant *Allah, Allah.* Quelques Eunuques Arabes qui faisoient la garde à cette porte, laisserent entrer vint Icohlans, pour se saisir de Kiosen, selon l'ordre du Grand Seigneur. Après avoit traversé l'appartement des femmes de la Sultane, ils en rencontrerent une qui lui servoit de *Bouffonne*, avec un pistolet à la main, & qui leur demanda ce qu'ils cherchoient. Ils répondirent qu'ils cherchoient la Grande-mere de l'Empereur, & cette femme, aiant repliqué que c'étoit elle même, voulut lâcher son pistolet sur eux, mais il fit faux feu. Les Icohlans se jetterent incontinent sur elle, à dessein de l'étrangler, & ne la lâcherent que lors que Soliman, qui étoit présent, leur eut fait remarquer que ce n'étoit pas celle qu'ils cherchoient. Ils entrerent donc dans sa chambre, qui étoit si obscure, qu'il y falloit tenir des chandelles le jour comme la nuit. La Sultane les avoit éteintes & s'étoit cachée sous une coëtte sur une grande armoire, de sorte que l'on fut obligé de faire apporter une chandelle; & après cela encore les Icohlans, ne trouvant point la Sultane, crurent que Soliman l'avoit fait échapper, & que c'étoit la femme qu'ils avoient d'abord

ren-

rencontrée. Mais un jeune homme nommé *Deli Dogandzi* la découvrit, & la tira du lieu, où elle s'étoit cachée, quoi qu'elle promît à chaque Icohlan cinq bourses (qui sont chacune de cinq cent ducats) s'ils la vouloient sauver. Comme on ne faisoit aucun état de ses promesses, elle s'avisa de jetter une poignée de *Sequins parmi* eux, dans la pensée qu'elle pourroit s'échapper, pendant qu'ils s'amuseroient à les ramasser. En effet quelques-uns s'arrêterent à les chercher, mais Deli Dogandzi ne la quitta point, & un Albanois, nommé *Deli Bostandzi*, aiant remarqué qu'elle avoit deux gros pendans d'oreille, les lui arracha. C'étoient deux diamans enchassez dans de l'or, avec un rubis au dessous, dont *Sultan Morat* lui avoit fait autrefois présent, & que l'on disoit valoir le revenu du Grand Caire d'une année. Ce jeune homme aiant apris la valeur de ces diamans, craignit qu'ils ne les pût cacher, & les alla remettre à Soliman, qui lui donna seize Sequins, & lui fit avoir une place dans la thrésorerie. On déchira encore les habits de Kiosen, & l'on se saisit particulierement d'une peau de Marte enrichie de pierreries, avec des figures magiques, par le moien de la-

quelle elle croioit avoir lié la langue de tous les Empereurs, qui avoient vécu de son temps. Les Turcs sont fort entêtez de Talismans, & un certain *Gindcii*, entré dans la faveur *d'Ibrahim*, en le persuadant qu'il en savoit faire d'admirables, de pauvre *Softa*, ou Ecolier, étoit devenu en peu d'années l'un des plus riches bourgeois de Constantinople. Pour revenir à Kiosen, on la dépouilla entierement, & comme on la voulut étrangler, il ne se trouva point de corde, de sorte qu'un Icohlan fut obligé d'en détacher une qui étoit à la porte du *Hunkiar Giami*, c'est à dire, de la Mosquée de l'Empereur. Après l'avoir passée par le col de Kiosen, & l'avoir serrée assez violemment, on crut qu'elle étoit morte & on la laissa pour telle sur le pavé, en criant *Udli*, *Udli*, elle est morte. Ces executeurs, peu habiles dans leur mêtier, s'en alloient dans l'Hazoda témoigner qu'ils avoient executé leurs ordres, lors qu'un Aga, aiant remarqué quelque mouvement dans le corps de cette malheureuse Sultane, les rappella pour achever de l'étranger. Les Eunuques noirs l'enleverent un moment après, & la porterent dans la Mosquée de l'Empereur, suivis de ses Esclaves, qui étoient au nombre de

quatre-

quatre-cens & qui marchoient après le corps en pleurant & s'arrachant les cheveux, d'une maniére qui fit compassion à plusieurs de ceux qui les virent.

Peu de temps après le Vizir remercia les Icohlans, leur marqua que le plus difficile étoit fait, & dit qu'il se chargeoit du reste. Il engagea en suite l'Empereur à donner un ordre exprès à *Reswam Aga* Russien de Nation de tirer du thrésor l'Etendard de Mahomet, que les Turcs croient lui avoir été apporté du ciel par l'Ange Gabriel, & qu'on garde avec grand soin. Quand on le déploie tous les Mahometans depuis l'âge de sept ans & au dessus, sont obligez de marcher sans délai. On le tira d'une riche cassette, & on le porta hors de la porte du Serrail, en criant *Allah*, *Allah*; tant on a accoûtumé parmi toutes les nations d'interesser la Divinité en toutes sortes d'entreprises! On envoia des gens par toute la ville proclamer qu'on eût à se ranger sous le céleste drappeau; & cette proclamation fit un si grand effet, que tout le peuple courut en foule au Serrail.

Ces nouvelles aiant été portées à *l'Eski Odalar*, c'est à dire, au vieux logement des Janissaires, quelques-uns

des Chefs furent d'avis de n'avoir égard en cette occasion à aucuns interêts humains, mais seulement à la foi Musulmane & à la conscience, qui demandoit qu'on s'allât ranger sous l'étendard de Mahomet. On se mettoit autrement en état de passer pour *Giaur*, c'est à dire, pour Paien, & d'être traité en infidele. Mais dans le *Jeni Odalar*, ou le nouveau logement, où Bectas étoit en personne, il tâcha d'animer les Janissaires au combat, leur faisant de grandes promesses & leur représentant qu'ils n'avoient à faire qu'à une populace, qui ne savoit ce que c'étoit que se battre, & qu'il seroit même aisé de rappeller chez elle, en mettant le feu en divers endroits de la ville. Mais les principaux Officiers des Janissaires, qui avoient leurs maisons & leurs biens à Constantinople, s'y opposerent; & pendant qu'ils étoient occupez à déliberer, il arriva un *Chiaux*, à qui on avoit promis une recompense considerable, pour le peril auquel il s'exposoit, qui jetta au milieu de l'assemblée un ordre du Grand Seigneur, & se retira en disant: *Celui qui ne se range pas sous l'étendard du Prophete est Paien, & sa femme peut faire divorce.* L'ordre du Grand Seigneur portoit particulierement que *Bectas*
étoit

étoit fait Bassa de Borsa, ville de Natolie, *Kara Chiaus Capitaine général de la mer*, *le Kulchiabaia Bassa de Temiswar*, ville de Bulgarie, & *Kara Hassan Oglu Chef des Janissaires*, & qu'ils eussent à se ranger à leur devoir sous peine de la vie, & de la ruine de leurs familles. Pendant qu'on lisoit cet Ordre, on reçut nouvelle que les Janissaires de *l'Eski Odalar* avoient abandonné leur faction & étoient courus sans armes sous la banniere, aiant refusé l'argent, que Bectas leur avoit envoié; parce, disoient-ils, que celui qui le reçoit est Paien, aussi bien que celui qui le donne. Ce fut là un coup de foudre pour Bectas, & qui ne servi pas peu à décourager les principaux de son parti.

Cependant les Spahis, croiant avoir trouvé une occasion favorable de se vanger des Janissaires, s'avançoient avec du Canon pour abattre leur logement, & ne leur auroient point fait de quartier, si le Vizir ne les eût retenus, en paroissant à leur tête l'épée à la main, & les conjurant de ne passer pas plus outre. Les Janissaires ébranlez commencerent à proclamer dans leur nouveau logement *Kara Hassan Oglu*, pour *Janissar Agasi*, qui se rendit aussi tôt au Serrail pour remercier sa Hau-

teſſe. Elle le reçut dans le *Divan-hanan*; où l'on donne audience aux Ambaſſadeurs, & où il reçut le *Kaffani*, ou la veſte, avec quelques inſtructions du Vizir & du Kyſlar-agaſi. Il ſe rendit enſuite à ſes troupes, qu'il trouva rangées ſous l'étendard ſacré.

Bectas, le Kulchia-haia & Kara Chiaus, demeurerent ainſi abandonnez de tout le monde, excepté de quelque peu de leurs Créatures, qui ſe plaignoient encore du peu d'habileté de Bectas, qui avoit d'abord extrémement mépriſé le Vizir, & qui ſe trouvoit alors accablé par l'adreſſe de ce dernier. Et comme il y avoit trop peu de temps, pour s'arrêter à le quereller; ils crurent qu'il valloit mieux l'emploier à ſauver leur vie, en ſe retirant chacun chez ſoi. Bectas lui même ſe retira le plus promtement qu'il put, pour mettre quelque ordre à ſes affaires, avant que de ſortir de Conſtantinople. Il ſe déguiſa en ſuite en Albanois & s'alla cacher dans la maiſon d'un pauvre homme, en qui il avoit de la confiance; & à qui il fit de grandes promeſſes, s'il pouvoit échapper. Mais un petit garçon l'aiant découvert le lendemain, on le fit monter ſur une mule, & on le mena ainſi au travers du peuple, qui ſe moquoit de lui &

lui

lui faisoit mille insultes, dans le Serrail, où il fut étranglé. Le peuple étoit si irrité contre lui, qu'il perça son cadavre de mille coups, & lui artacha ses poils de la barbe & les cheveux, que plusieurs envoierent à leurs amis par présent, ou les garderent pour conserver la mémoire de la punition d'un si méchant homme. On dit qu'il s'étoit vanté qu'avant que de perdre la tête, il en feroit trancher une si grande quantité, qu'il y en auroit de quoi faire un monceau aussi haut que l'Eglise de Sainte Sophie.

Pour le Kulchia-haia il sortit de Constantinople avec soixante chevaux, après avoir pris tout l'argent qu'il put, & ce qu'il avoit de plus précieux, à dessein de se retirer dans les montagnes d'Albanie, que les Turcs appellent *Assi arnaud*, c'est à dire, *desobeissantes*, parce que les habitans ne leur paient aucun tribut. Mais étant en chemin, il craignit de ne pouvoir pas se sauver, avec tant de monde, ne doutant pas qu'on ne le poursuivit de tous côtez. C'est pourquoi il congedia tous ces gens-là, excepté un jeune homme, qu'il retint avec lui, après avoir remercié les autres & leur avoir distribué de l'argent, afin qu'ils ne découvrissent pas le chemin qu'il avoit

pris

pris. Ensuite marchant avec quatre chevaux chargez d'or & de joiaux; il crut qu'il seroit plus sur d'en cacher une partie, & il en enfouït pour 60000 ducats près de *Siliwri*. Quelques Bergers l'aiant trouvée, & ne pouvant s'accorder entre eux pour le partage, l'un d'eux l'alla déclarer au Juge de Siliwri, qui l'envoia au *Defterdar Passa*, c'est à dire au grand Thrésorier. Cependant le Kulchia-haia, étant arrivé à une certaine ville, & manquant de pain, envoia un homme lui en acheter, & lui donna pour cela un Sequin, n'aiant pas d'autre monoie. Cet homme étonné de voir de l'or, & remarquant qu'encore que celui qui le lui donnoit fût habillé en Païsan, il n'en avoit point l'air, alla dire par tout qu'il venoit de voir deux hommes, qui n'avoient que des Aspres d'or. La nouvelle de la fuite du Kulchia-haia étant déja arrivée au Commendant de ce lieu, il soupçonna que ce ne fût lui, & sans perdre de temps, s'en alla avec du monde pour le saisir. Le Kulchia se défendit vigoureusement, quand il vit qu'on le vouloit prendre en vie, & blessa plusieurs de ceux qui l'attaquerent, jusqu'à ce qu'aiant été tué on lui fit couper la tête, que l'on envoia au Grand Seigneur. Ainsi mourut *Chaiahaia*

Begi,

Begi, homme d'esprit & de courage, qui avoit été liberal envers ses amis, & charitable envers les pauvres.

Kara Chiaus s'étoit retiré dans une metairie hors de la ville, avec trois cens hommes, mais un Aga des Spahis, nommé *Parmackfis*, envoié avec cinq cens hommes pour le prendre vif ou mort, eut bientôt dissipé ces gens-là, en leur faisant entendre que s'ils faisoient la moindre résistance il n'en échapperoit pas un, au lieu que s'ils se retiroient on ne leur feroit rien. Ils n'eurent pas plûtôt apris cela, qu'ils s'en allerent chacun chez soi. S'étant ensuite approché de Kara, il l'assura qu'il obtiendroit son pardon de sa Hautesse, & promit d'interceder pour lui. Il le conduisit ainsi à Constantinople, & le fit entrer dans le Serrail, par la porte du Jardin, où il se mit à genoux dans un endroit où l'Empereur se pourroit voir. Mais au lieu d'obtenir son pardon, sa Hautesse avertie qu'il étoit là mit la tête à une fenêtre & ne l'eut pas plûtôt vu, qu'elle fit signe à l'Executeur de l'étranger, ce qui fut fait sur le champ.

Le nouveau Chef des Janissaires, qui en connoissoit parfaitement tous les Officiers, & qui avoit été lui même fort engagé dans la conspiration, fit recher-

rechercher, par ordre de sa Hautesse, ceux qui avoient été les plus échauffez, & en fit étrangler en quelques nuits, jusqu'au nombre de trente-huit, ce qui donna une grande terreur à *tous* les Janissaires & les tint dans une obeïssance exacte. Mais six mois après, étant tombé dans une Paralysie, il fut obligé de résigner son emploi à un autre & se contenta d'une petite pension de deux cens Aspres. *Soliman Aga* qui avoit été *Tulbendoglanji*, ou garde des Turbans de sa Hautesse, fut celui qui lui succeda. Ainsi sans répandre beaucoup de sang, on mit fin à l'une des plus dangereuses conspirations qui se soit faite contre les Empereurs des Turcs; & le Sultan MEHMED, qui a été dépossedé depuis peu, se vit en état de gouverner tranquillement ses Etats, avec le secours de la Sultane sa mere.

ON peut voir par là le peu de Politique qu'ont les Empereurs des Turcs, qui dans un pouvoir sans bornes sont néanmoins exposez à perdre l'Empire & la vie, dès qu'il si trouve quelcun qui a un peu trop d'autorité dans leurs armées; sans avoir personne en qui ils osent parfaitement se fier, ou parce que leurs sujets ne font aucun scrupule de détroner, ni de tuer leurs Prin-

Princes, dès qu'ils le peuvent, ou parceque tout autant de personnes qu'il y a dans leur Empire, ont tout autant d'interêts differens, à moins peutêtre que les mêmes crimes ne les unissent, & ne les obligent à s'entre-secourir, de peur d'être punis.

II. Nous pourrions parler ici de deux descriptions de la Religion des Mahometans, que l'on trouve dans le même Tome de M. Barrow *a* d'où nous avons tiré la Rélation que l'on vient de lire; mais cette Religion est trop connuë, pour s'y arrêter. Il suffira de dire que la description dont il s'agit, quoi que courte, est aussi exacte qu'aucune de celles que l'on ait vuë. On y trouve une explication fort nette des six articles de foi des Mahometans, savoir de Dieu, des Anges, des Livres, des Prophetes, du jour du Jugement, & de la Prédestination du bien & du mal. On y voit aussi quelles sont leurs priéres & leurs céremonies, d'où l'on peut recueillir que s'ils observoient bien quelques-uns des principes de leur Religion, ils ne feroient pas si méchans qu'on se les imagine vulgairement en Europe.

1. Ils croient, par exemple, que les gens de bien Juifs & Chrétiens, aussi bien

a *P.* 173. *& seq.*

bien que Mahometans, seront sauvez; de sorte qu'ils devroient conclurre de là qu'il faut s'attacher inviolablement à la vertu, puisque, selon leur principe, c'est par là que l'on plait à *Dieu* & non par le nom de la secte, dont on fait profession de suivre les sentimens. Il est vrai qu'il mêlent, parmi quelques principes qui ne paroissent pas éloignez des lumieres naturelles, des chimeres, qui leur font perdre toute leur force. Voici les propres termes de l'Alcoran dans la seconde *Surate*: *Les Musulmans, les Juifs, les Chrétiens les Sabéens* (idolâtres de l'Arabie. Voiez Bibliot. T. VII. p. 41.) *& quiconque croit un Dieu, & le dernier jugement, qui aura bien vecu, sera recompensé chez son Seigneur; & n'a pas sujet de craindre.* Dans la même Surate on trouve ces mots: *Ils disent, personne n'ira en Paradis, qui n'ait été ou Juif, ou Chrétien. Les Juifs disent, les Chrétiens ne sont rien: les Chrétiens au contraire disent, les Juifs ne sont rien; &c. Mais Dieu decidera leurs controverses au jour de la résurrection.*

Ils appellent Prophetes, non seulement Mahomet, mais encore ceux du Vieux Testament, à qui ils joignent Jesus-Christ & ses Apôtres. a Ils ajoûtent

a *Ib.* P. 176.

tent que chaque Prophete aura sa fon-
„ taine, dans laquelle il ira boire a-
„ vec ceux qui l'auront suivis, avant
„ que d'entrer dans le ciel. Celle de
„ Mahomet, disent-ils, sera plus grande
„ que les fontaines des autres Prophe-
„ tes, & elle aura trente journées de
„ longueur. Il y aura au bord de ces
„ fontaines de très belles prairies cou-
„ vertes d'arbres épais, au pied des-
„ quels on trouvera plus d'aiguieres
„ qu'il n'y a d'étoiles au ciel. Ceux
„ qui auront bu de ces eaux, qui seront
„ plus blanches que du lait, & plus
„ douces que du miel, n'auront jamais
„ soif. Dès qu'on sera entré dans le
„ ciel on n'en sortira jamais, & il n'y
„ aura là, ni mort, ni vieillesse. Les
„ habits ne s'useront point, on ne sau-
„ ra ce que c'est qu'excremens, car les
„ superfluitez se dissiperont par une
„ transpiration insensible. Il n'y aura
„ point de sommeil, point de travail,
„ point de souffrances. Le chagrin, la
„ haine & l'envie ne s'y trouveront
„ point, mais on verra tous les bien-
„ heureux unis par une amitié qui ne fi-
„ nira jamais, & qui ne sera troublée
„ d'aucune crainte, ni d'aucune jalou-
„ sie. On leur fournira quelque sorte
„ de viande, ou de bruvage qu'ils puis-
„ sent souhaiter, sans qu'il soit be-
„ soin

„ soin de les préparer, car tout ce qu'on
„ peut desirer sera toûjours tout prêt.
„ La terre y sera de musc, il y aura
„ des palais dont les murailles seront
„ d'or & d'argent, & tenduës de tapis-
„ series brodées des plus riches pier-
„ reries. Tout sera rempli de beautez
„ accomplies, avec qui l'on pourra
„ prendre des plaisirs, que rien ne
„ pourra obliger de finir.

Voila une peinture assez naïve de leur Paradis, que quelques-uns de leurs Docteurs exposent allegoriquement de plaisirs tout spirituels, où le corps n'aura aucune part. Mais d'autres soûtiennent qu'il faut entendre à la lettre ces expressions de l'Alcoran, & les autres semblables. Ces derniers, tout charnels qu'ils sont, ne manquent pas de raisons pour défendre leur sentiment. Ils disent que ces plaisirs n'aiant rien en eux mêmes de bon, ni de mauvais moralement, Dieu ne les a défendus ici bas qu'en certaines circonstances, & à cause du desordre qui arriveroit dans le monde, si on lâchoit la bride à ses desirs. Si l'on ne formoit pas comme de petites societez par le mariage, dont les droits sont inviolables; il n'y auroit ni amitié, ni liaison, ni sûreté, ni moien de subsister avec quelque douceur dans le monde; car on sait que les villes sont

composées de familles, & les familles d'un pere, d'une mere, d'enfans, entre qui il est absolument necessaire qu'il y ait une étroite union, afin qu'ils subsistent, & que les villes qui en sont composées puissent s'entretenir & se défendre, contre ceux qui voudroient travailler à leur ruine. Des femmes abandonnées à trop de gens, comme *Platon* vouloit mal à propos que l'on fit dans sa République, ou perdroient leur fécondité, ou n'auroient aucune amitié pour leurs enfans, qui destituez d'un autre côté de peres, qui prissent soin de les élever avec peine, ou mourroient de misere, ou deviendroient des scelerats. Enfin mille desordres affreux, qui suivroient nécessairement la permission des plaisirs, ont fait, selon quelques Docteurs Mahometans, que Dieu les a défendus. Mais si les hommes se trouvoient dans un état, où les plaisirs ne fussent suivis d'aucuns de ces inconveniens; non plus que lors qu'ils sont renfermez dans des bornes légitimes, comme ils conçoivent que le genre humain sera en Paradis, ils ne peuvent s'imaginer quel mal il pourroit y avoir à les rechercher. Manger ici avec plaisir des fruits de son jardin, & jouir aprés le jugement des voluptez charnelles du Paradis est, selon eux, la
même

même chose, parce que ces plaisirs considerez en eux mêmes n'ont rien de bon, ni de mauvais eu égard à la Morale, & sont d'une même nature, physiquement parlant.

Il faut avoüer que ce n'est pas mal défendre sa cause, & que ces Docteurs la gagneroient entierement, au jugement même des Philosophes les plus severes, excepté des Stoïciens, si à ces plaisirs qui ne consistent que dans des sensations confuses, ils avoient joint ceux que l'esprit goûte dans la connoissance de la verité, & qui le remplissent d'une satisfaction interieure, qui est aujourd'hui préferable à tous les plaisirs des sens, & qui en quelque état que pût être le genre humain, ne sera jamais moins agréable que les plaisirs que l'on goûte par l'intervention du corps. Ainsi puis qu'il ne coûtoit rien à Mahomet de faire de nouveaux Chapitres à son Alcoran, & de feindre de nouvelles révelations, il auroit bien fait de dire aux Arabes, qui ont fait voir depuis qu'ils étoient capables des plus grands raffinements de la Métaphysique, que ceux qui souhaiteroient en Paradis de connoitre les veritez les plus abstruses des sciences, en seroient instruits en un moment. Il auroit ainsi également flatté les esperances des

per-

personnes qui se piquent de quelque sagesse, & celles de ceux qui aiment les plaisirs des sens, avec une passion déreglée. Mais il y a de l'apparence qu'étant lui même du nombre de ces derniers, il n'a pas eu d'idée des voluptez, où l'esprit agit presque seul, sans que le corps soit ou la cause, ou l'occasion de ce qu'il ressent. Il semble que c'est la même disposition, qui a suggeré à *Homere* les descriptions de la félicité des Dieux, que l'on trouve dans ses Poëmes, où il les introduit se remplissans de nectar & d'ambrosie, pendant que le jour dure, rians ensemble d'une bagatelle, & obligeans Apollon & les Muses de leur donner la Musique, ou joüissans des plaisirs de l'amour, soit entre eux, soit avec des mortels, ou des mortelles. Ce qu'il y a encore de plus absurde c'est qu'il les représente quelquefois se querellans âprement, & se battans de la maniére du monde la plus indigne, non seulement *des Dieux qui existent toûjours*, pour parler comme lui, mais encore d'hommes d'une médiocre vertu. Vulcain dit plaisamment à Junon, sur la fin du premier livre de l'Iliade, que si elle fait la méchante, Jupiter ne manquera point de la battre, sans qu'aucun des Dieux ose aller à son se-

cours. Homere dit même à la fin de ce livre, que les Dieux, après avoir bien soupé, s'allerent coucher; au lieu que Mahomet ôte aux bienheureux le sommeil, qui est en effet une suite de l'épuisement & de la lassitude, qui sont incompatibles avec la souveraine félicité. L'un & l'autre a donné à ses *bienheureux* (car Homere appelle ainsi ses Dieux) autant de bonheur qu'il en auroit souhaité pour *lui* même, & l'on voit par là que ni l'un, ni l'autre n'ont gueres connu de plaisirs que ceux de l'amour & de la bonne chere. On a cru pouvoir faire ici ces réflexions sur le Paradis de Mahomet, parce qu'on voit peu de gens en Europe, qui aient une juste idée des sentimens des Mahometans là dessus.

2. Bien des gens croient encore que les Mahometans s'imaginent que Mahomet est au ciel, & qu'ils l'invoquent; mais il n'y a aucune de leurs priéres solennelles qui ne s'adresse directement à Dieu, qu'ils prient même pour Mahomet; & ils soûtiennent que toutes les ames, celle du *Prophete* comme celles des autres, sont jusqu'au jour du jugement dans les tombeaux, où leurs corps ont été ensevelis. Voici comme M. Barrow, ou l'Auteur de *l'Abregé de la foi & de la Religion des Turcs*,

Turcs, qui est dans ses œuvres en parle.
„ Les Mahometans croient que les A-
„ mes & les Corps sont dans leurs sé-
„ pulcres, jusqu'au jour du dernier ju-
„ gement, & que d'abord après la sé-
„ pulture l'Ange *Munker*, armé d'une
„ pesante massuë, avec un autre nom-
„ mé *Nekir*, se présente aux morts,
„ & leur demande ces quatre choses:
„ 1. Qui est ton Dieu? 2. Qui est ton
„ Prophete? 3. Quelle est ta créance?
„ 4. Quel est le lieu de ta dévotion?
„ Ceux qui ont fait constamment pro-
„ fession de la Religion Mahometane
„ répondent sans crainte: mon Dieu est
„ celui qui t'a créé aussi bien que moi:
„ mon Prophete est Mahomet: ma
„ créance est *Islam* (c'est à dire la créan-
„ ce salutaire, nom qu'il donnent à
„ la Religion Mahometane) le lieu de
„ ma dévotion est *Caba*, c'est à dire, le
„ Temple de la Meque. Ceux qui
„ meurent hors de la foi sont saisis
„ de crainte, à la vuë de l'Ange, à
„ cause de son extrême grandeur, & le
„ prenant pour Dieu lui même l'ado-
„ rent, ce qui leur attire un coup de
„ massuë, & les fait renfermer dans
„ leur sépulcre, sans qu'ils voient rien
„ de ce qui se passe au dehors. Mais les
„ fideles se reposeront tranquillement,
„ & verront, par une petite fenêtre

E 2 „ qu'on

„ qu'on leur ouvrira dans le ciel, ce que „ l'on y fait, & attendront ainsi le dernier jour. L'ame de MAHOMET, „ est aussi RENFERMÉE dans son „ sépulcre, car il a refusé le ciel, où „ Dieu lui a offert de le recevoir, n'y „ voulant pas être sans ses fideles. Cet„ te ame conduira, au dernier jour, tou„ tes les ames Mahometanes à la gloi„ re céleste.

Les Mahometans ne sont pas les premiers, pour le dire en passant, qui se sont imaginez que les ames des morts étoient dans leurs tombeaux. Pour ne pas parler des Juifs & des Paiens qui l'ont cru, divers d'entre les anciens Chrétiens n'ont pas été éloignez de ce sentiment, comme il paroit par le Canon XXXIV. du *Concile d'Elvire*, qui défend d'allumer des cierges en plein jour dans les Cimetieres, parce que cela *inquiétoit les ames des Saints*. *Justin Martyr* avoit été auparavant dans la même pensée, & avoit cru qu'on la pouvoit appuier sur l'Histoire de la Pythonisse consultée par Saül, laquelle évoqua l'ame de Samuel, qui lui témoigna assez qu'elle avoit troublé son repos. *Origene* avoit aussi été dans la même opinion, comme on le voit par le Traité *d'Eustathe d'Antioche*, touchant les *Engastrimythes*, publié

blié par *Leo Allatius.* *M. Huet* remarque [a] dans ses *Origeniana*, que plusieurs autres d'entre les Anciens avoient été de ce sentiment.

Pour revenir aux Mahometans, afin que l'on voie qu'ils prient Dieu pour Mahomet, voici la conclusion de l'une de leurs priéres: *O mon Dieu sois propice à* MAHOMET, *& au peuple Mahometan, comme tu as été propice à Abraham & à son peuple, parce qu'on te louë & qu'on te glorifie.*

IV.

Livres concernant

LA CRITIQUE DE L'ECRITURE SAINTE.

I. JACOBI RHENFERDII *Ling. Sanct. Prof. Ord. Dissertationes Philologicæ de* DECEM OTIOSIS *Synagogæ, in quibus V.C.* Joannis Lightfooti *aliorúmque sententiæ de Otiosis examinantur: varia de Synagogis earúmque jure, præfectis, ministris &c. adspergantur.* Franekeræ. 1688. pagg. 296. in 4.

a *Lib.* 2. *c.* 2. §. 5.

ON auroit pu parler il y a long-temps de cet Ouvrage, si l'on n'avoit cru que l'on y répondroit, que cette réponse produiroit peutêtre une replique, & que toutes ces piéces éclairciroient si bien la question dont il s'agit, que l'on pourroit s'en former une idée exacte. On ne s'est pas tout à fait trompé, dans sa conjecture, comme on le verra dans la suite; de sorte qu'il est temps que l'on dise quelque chose de cette matiére, le procès étant desormais assez instruit, pour bien concevoir de quoi il s'agit.

M. Vitringa Professeur en Theologie à Franeker publia en 1685. une seconde partie des ses observations sacrées, dont on avoit vu la premiere en 1883. Cette seconde est intitulée *Archisynagogus*, & l'Auteur s'y est proposé d'expliquer la Discipline de l'ancienne Synagogue, où il croit qu'il faut chercher l'origine des Evêques & des Prêtres de l'Eglise Chrétienne. Il y a suivi en partie le sentiment de Lightfoote, qui croioit qu'il y avoit en chaque Synagogue dix charges remplies par dix personnes, qu'il prétendoit être les mêmes que les Rabbins appellent *les dix personnes de loisir* עשרה בטלנים *Hasare Batlanim.* Ce même

même Auteur dans ses notes sur Matt. IV: 23. a marqué le nom de chaque emploi. Les trois prémiers étoient les Juges qui composoient le petit *Sanhedrin*, & qui jugeoient des differens, qui arrivoient entre les membres de la Synagogue, & on les appelloit *Archi-Synagogues*. Le quatriéme se nommoit le *Chazan* ou *l'Evêque*, ou *l'Ange de la Synagogue*; c'étoit lui qui faisoit les priéres & les exhortations publiques; & qui avoit soin de trouver des gens qui lussent la Loi, car il ne la lisoit pas lui même. Le cinquiéme, le sixiéme & le *septiéme* étoient des *Diacres* qui ramassoient, & qui distribuoient les aumônes. On les nommoit *Parnassim*, ou Pasteurs. Le huitiéme étoit *l'Interprete* de la Synagogue, qui rendoit en langage du païs la Loi, que l'on lisoit en Hebreu. Le neuviéme & le dixiéme étoient un espece de Docteur en Théologie & son Interprete. M. Vitringa [a] croit que Lightfoote a confondu mal à propos ce que les Juifs appellent בית מדרש *Beth Midras*, c'est à dire, l'Ecole, avec la Synagogue, & que les dix personnes de loisir appartenant seulement à la Synagogue, il n'y faut point chercher de Docteur en Théologie, ou de *Scholarque*, ni d'interprete du Scholar-

[a] *Anbis. c. 2.*

larque, comme parle cet Auteur. Il croit aussi que les trois Diacres sont trois personnes, qui n'existerent jamais dans les Synagogues, & que Lightfoote a imaginées, pour remplir le nombre de dix. Mais il accorde à Lightfoote que les dix personnes de loisir étoient les directeurs & les ministres de la Synagogue, & marque leurs emplois dans les Chapitres suivans; car il rejette l'opinion de ceux, qui soûtiennent que ces gens-là n'avoient aucune charge dans la Synagogue.

I. M. Rheinferd, qui est dans ce dernier sentiment, a publié le livre, dont on vient de lire le titre, pour le soûtenir, & pour montrer que ces dix „ Oisifs *a* étoient dix hommes libres „ en âge de majorité, d'une vie exem„ plaire, qui ne se trouvoient que dans „ les grandes villes & qui étoient ga„ gez par la Synagogue, afin qu'ils „ pussent assister aux exercices publics „ le matin & le soir, y être les premiers „ & les derniers, & ainsi passer dans la „ Synagogue la plus grande partie du „ jour, ou au moins tout le temps que „ l'on y pouvoit entrer, pour y faire „ ses priéres; de sorte que tous ceux „ qui y alloient à ce dessein, y trou„ voient toûjours ces dix personnes (au

„ def-

a P. 288.

„ dessous duquel nombre on ne pou-
„ voit pas former une assemblée publi-
„ que) & y pouvoient faire leurs dé-
„ votions avec eux.

Il pardonne volontiers à Lightfoote d'être tombé dans l'opinion que l'on a rapportée, à cause du grand nombre d'observations utiles, qu'il a faites sur le Nouveau Testament, où il s'est pu aisément glisser quelques bévuës; mais il prétend qu'on n'a pas la même raison d'en user de la sorte avec M. Vitringa, qui a entrepris à dessein de décrire à fonds l'ordre & la discipline de l'ancienne Synagogue, d'où il tire l'origine des charges Ecclesiastiques des premiers Chrétiens.

M. Rhenferd entreprend dans ces deux Dissertations de réfuter également Lightfoote & M. Vitringa, & il emploie la premiere à montrer que l'un & l'autre se sont trompez en ce qu'ils ont de commun; & la seconde à réfuter M. Vitringa en particulier.

1. Ce qui a trompé, selon lui, M. Vitringa, après Lightfoote, c'est qu'il a confondu ce que les Rabbins ont dit de ce qu'un lieu dont avoir, pour passer pour une grande ville, & de ce qu'ils ont dit des Synagogues. Ils disent à la verité qu'il faut qu'il y ait

dans un lieu *a* au moins dix personnes de lettres, qui s'appliquent uniquement à l'étude de la Loi, afin que ce lieu puisse passer pour une grande ville. S'il y en a moins, ce lieu ne peut être qu'un bourg ou un village. Ils disent aussi très-souvent que l'on doit bâtir une Synagogue *b*, dans tous les lieux où il se trouve dix Israëlites capables de fournir à la dépense du bâtiment & des livres nécessaires pour le service public. Mais M. Rhenferd fait voir qu'il ne s'ensuit pas de là que ces dix hommes de loisir, qui devoient se trouver dans un lieu, afin que ce lieu pût porter le nom de ville, fussent les Directeurs, ou les Ministres de la Synagogue, ni qu'ils fussent obligez d'en avoir une, ni que trois d'entre eux fussent les juges de la plus basse jurisdiction du lieu. Il soûtient même que quand les Rabbins parlent des Juges, des Ministres de la Synagogue, des Diacres & des Interpretes, à dessein de décrire leurs emplois, ils ne les appellent jamais des personnes de loisir. Ces derniers étoient tous égaux, au lieu qu'il y avoit de la difference entre ceux qui étoient dans les emplois, dont Lightfoote & M. Vitringa parlent. Les dix oisifs ne s'acquitoient de ce dont

a P. 8, 9. *b* P. 10, 11, 46, 47.

dont ils étoient chargez, que dans la Synagogue : les Juges faisoient leur fonctions dans les lieux où l'on rendoit la justice. Les premiers n'étoient occupez que dans les choses sacrées : les autres gouvernoient des affaires civiles. Les premiers passoient presque tout leur temps dans la Synagogue, où ils se rendoient de bonne heure pour n'en sortir qu'après tous les autres : les derniers étoient fort occupez dans le monde. Les premiers enfin n'étoient occupez d'aucun travail ; & s'adonnoient tous entiers à la lecture de la Loi & à la dévotion : & les Juges travailloient incessamment à terminer les differens qui naissoient dans l'étenduë de leur jurisdiction, ou à regler la police, ou même à gagner leur vie par quelque métier. Car encore qu'il ne fût pas permis aux Juges de travailler publiquement de leurs mains, de peur d'avilir leur autorité, rien n'empêchoit qu'ils ne le fissent, quand ils étoient en leur particulier, comme *a* M. Rfenferd le prouve par l'autorité du Thalmud. Il est vrai que les juges de Jerusalem avoient des gages publics, suffisans pour s'entretenir ; mais ceux des autres villes étoient souvent obligez de tra-

E 6 vailler

a P. 27. 28.

vailler à d'autres choses, pour leur subsistence.

On trouvera encore dans M. Rhenferd [a] une longue description des circonstances des priéres publiques de la Synagogue, qui fait voir que les dix hommes de loisir étoient obligez d'y être presque tout le jour, & par consequent ne pouvoient s'acquiter de quelque autre charge que ce soit.

2. Mais ce qui fait qu'il assure positivement que les dix hommes de loisir étoient differens des Juges du lieu, c'est que les Juifs [b] les distinguent formellement, comme il paroît par les passages qu'il en apporte.

3. Outre cette difference que M. Rhenferd trouve entre les trois Juges subalternes des Juifs, & les personnes de loisir, il soûtient encore que Lightfoote & M. Vitringa se sont trompez en ce qu'ils on dit que le *Chazan*, ou serviteur de la Synagogue étoit du nombre des derniers, & dans les fonctions qu'ils lui attribuënt. Sa charge consistoit uniquement à appeller le jour du Sabbat les sept personnes, qu'il jugeoit les plus propres à lire la Loi, à leur donner le Rouleau, & à prendre garde s'ils lisoient bien. Il ressembloit seulement aux dix hommes oisifs, en ce qu'il

a *P.* 41. *ad* 72. b *P.* 73, 74.

qu'il étoit emploié dans des fonctions apartenantes à la Synagogue, qu'il étoit entretenu aux dépens du public, & qu'il étoit obligé d'assister soir & matin aux priéres. Mais il n'est jamais appellé *Batlan*, ou homme de loisir dans les écrits des Juifs. C'étoit proprement une espece de Concierge, qui avoit soin d'ouvrir & de fermer la Synagogue, & d'autres choses de cette nature. Ce n'étoit point celui qu'on nomme *l'Ange de la Synagogue*, qui commençoit les priéres publiques; *a* & il ne peut par consequent avoir donné origine à la dignité Episcopale, puisque les Evêques ont toûjours été des Ministres du premier ordre.

M. Rhenferd croit que ce qui a fait illusion à Lightfoote, c'est qu'il a cru que le nom Hebreu *Chazan* חזן étoit dérivé d'un mot qui signifie *être inspecteur* aussi bien que le mot Grec ἐπισκοπεῖν, d'où vient ἐπίσκοπος, *Evêque*; au lieu que, selon nôtre Auteur, il en faut chercher l'origine chez les Arabes, qui se servent du mot de *Hazin*, pour marquer un trésorier, un économe, ou une personne qui a soin de serrer ce qui doit être enfermé, & de le donner quand on le demande. Les Rabbins même emploient le mot *Hazan*, pour dire ceux

a P. 87.

qui font la garde de nuit dans une ville; ou pour signifier un huissier.

4. M. Rhenferd prétend aussi que Lightfoote s'est trompé [a] en mettant les trois Diacres de la Synagogue au rang des dix Oisifs, ce qu'il montre en comparant leurs emplois, & leur nombre, & en rapportant des passages de Rabbins qui les distinguent. Ces Diacres étoient emploiez à recueillir des aumônes d'argent pour les pauvres, & Lightfoote a cru que c'étoient les mêmes que les Rabbins appelloient *Parnassim*, Pasteurs, [b] mais nôtre Auteur fait voir que ce titre appartenoit à une autre sorte de Diacres, qui recueilloient dans un panier des fruits & de la viande, que les personnes charitables donnoient aux pauvres. Il explique par là un passage du Thalmud de Jerusalem, qui avoit embarrassé jusqu'à present tous les interpretes, tant Juifs que Chrétiens. Lightfoote avoit cru que les Diacres, joints aux trois juges & au Hazan, avoient composé le célebre College des *Sept hommes de Bien*. Mais M. Rhenferd montre qu'aucun de ceux que Lightfoote nomme n'étoit de ce College; comme les sept hommes de bien n'étoient pas dans le nombre des gens de loisir.

5. En-

[a] P. 88. & seqq. [b] P. 89. & seqq.

5. Enfin nôtre Auteur exclut de ce même nombre l'Interprete de la Synagogue, le Docteur en Theologie & son Interprete, qui sont les derniers que Lightfoote y avoit rangez. Il avouë néanmoins que le Docteur en Théologie pouvoit être quelquefois Archisynagogue; quoi que bien loin d'être du nombre des oisifs, il avoit souvent un mêtier, selon ces paroles de Maimonides a: *quelques-uns des principaux sages d'Israël ont été coupeurs de bois, les autres ont été puiseurs d'eau, les autres ont été aveugles, & néanmoins se sont attachez jour & nuit à l'étude de la Loi.* Il paroit au moins par là que les plus habiles d'entre les Juifs ont cru qu'il étoit permis aux Docteurs de la Loi de s'attacher aux mêtiers les plus vils, afin de n'être obligé de rien prendre de personne; de sorte que lorsque les Juifs modernes reprochent aux Apôtres leurs mêtiers de pêcheurs ou de faiseurs de tentes, ils parlent contre leurs propres principes. Il est vrai que Maimonides auroit bien fait de dire que ces Docteurs, qui gagnoient leur vie à des mêtiers si peinibles, & qui devoient encore étudier la Loi, travailloient le jour, & étudioient la nuit, ou au contraire; car enfin ils ne pouvoient

a *Hilcoth Talmud Torah. cap.* 1. §. 9.

voient pas faire l'un & l'autre tout à la fois. Les Grecs disent qu'un de leur Philosophes, nommé *Cleanthe*, successeur de *Zenon*, étoit depuis le matin jusqu'au soir à l'étude, ou dans son école à instruire ses Auditeurs; & que ne voulant rien prendre d'eux, quoi qu'il fût extrémement pauvre, il gagnoit son pain à arroser & à tirer de l'eau toutes les nuits dans la maison d'un jardinier.

II. 1. APRES avoir ainsi réfuté Lightfoote, M. Rhenferd vient à son a Collegue, dont il entreprend de renverser tout le Systeme touchant les Ministres de la Synagogue. Quoi que ce dernier attribuë avec Lightfoote la conduite de la Synagogue aux dix Oisifs, il ne leur donne pas les mêmes charges; il dit seulement que les trois premiers étoient *Archisynagogues* ou Pasteurs, & les sept autres *Lecteurs*. M. Rhenferd examine d'abord les raisons que M. Vitringa a apportées, pour rejetter en partie ce que Lightfoote avoit dit des Ministres de la Synagogue; & montre au long qu'on n'a point de raison d'exclurre de leur nombre le *Scholarque*, ni les Diacres. Il explique particulierement le nom & les fonctions de ces derniers, & compare les Dia-

a P. 135.

Diacres des Synagogues à ceux que les Apôtres établirent dans l'Eglise Chrétienne, sur le modele des premiers. M. Vitringa, après plusieurs autres, avoit cru que ces Diacres n'avoient point été emploiez à recueuillir les aumônes, mais nôtre Auteur fait voir au long que c'étoit là leur principal office, & explique divers passages du Nouveau Testament, qui en parlent, ou qui y font allusion.

2. *Samuël Petit* avoit ramassé dans ses *Variæ Lectiones* Lib. II. c. 10. divers noms que les Jurisconsultes Romains donnent aux Directeurs, ou aux Docteurs des Juifs, & avoit tâché de marquer les emplois que ceux qui portoient ces noms avoient dans la Synagogue, ou ailleurs. M. Vitringa a rejetté hautement la pensée de Petit, mais son adversaire croit qu'elle n'est pas tout à fait à rejetter, & montre en quoi elle s'accorde avec les sentimens des Juifs. On ne peut pas s'étendre ici sur ces sortes de choses; il suffira d'avertir que ceux qui voudront s'instruire de l'ordre de l'ancienne Synagogue, sur lequel on croit, avec beaucoup d'apparence, que les Apôtres formerent celui qu'ils donnerent à l'Eglise primitive, trouveront dans cet ouvrage bien des lumieres, qu'ils ne rencontreront point ailleurs.

3. Dans

3. Dans la suite de la Dissertation, [1] nôtre Auteur s'applique principalement à réfuter ce que son Collegue avoit dit du nombre de dix, qui étoit requis pour l'établissement d'une Synagogue : & à montrer qu'il n'y avoit qu'un seul Archisynagogue, & non plusieurs ; que le nombre des *Anciens* n'étoit pas incertain, ni celui de trois, mais de sept ; que son Collegue au lieu de dix Oisifs en établit beaucoup plus, sans y penser ; que ceux qu'il conte parmi eux, comme les Archisynagogues, les Anciens & les Lecteurs, n'en étoient point ; & qu'il s'est trompé en diverses autres choses, que l'on ne peut mettre ici en détail. Enfin aprés avoir renversé l'ordre que M. Vitringa avoit conçu dans l'ancienne Synagogue, il ne restoit rien à faire à M. Rhenferd que de nous en donner une idée plus exacte & plus juste, selon son sentiment. Mais c'est ce qu'il a renvoié à une autre fois, & que l'on n'a point encore vu.

2. CAMPEGII VITRINGA *de* DECEM-VIRIS OTIOSIS *ad Sacra necessaria Veteris Synagogæ curanda deputatis, Liber singularis : in quo Lightfooti sententia de*

[1] P. 207. & *suiv.*

de hoc argumento non ita pridem à se acceptæ ratio redditur, quæque illis nuper objectæ sunt difficultates è medio removentur; illustratis, ubi occasio est, cum locis Sacræ Scripturæ, tum antiquis Civitatis Hebræorum consuetudinibus. Franekeræ 1687. in 4. pagg. 300.

QUOI que cette Controverse soit de très-peu d'importance, pour ce qui regarde la Religion Chrétienne, elle ne laisse pas d'être de quelque consequence à l'égard des Antiquitez Judaïques, qu'il est utile de connoître, pour entendre divers passages du Nouveau Testament qui y font allusion. Ainsi on ne devroit pas s'étonner que l'on disputât là dessus, pourvu que cela se fit sans aigreur, & à dessein de s'instruire réciproquement; mais c'est ce que les honêtes gens ont toûjours souhaité, sans en avoir vu que très-peu d'exemples.

1. M. Vitringa, après quelques remarques touchant la maniére de disputer & le dessein de son Adversaire, en quoi le public ne prend point de part, produit d'abord [a] les passages de la *Misna* & de la *Gemare*, où il est fait mention des dix Oisifs, mais où il n'est

rien

[a] *Cap.* 2.

rien dit de leurs fonctions, de sorte que, selon lui, on n'en peut rien conclurre. *a* *R. Salomon Jarchi*, est le premier qui les ait décrites, selon l'idée de M. Rhenferd, dans ses Gloses sur le Thalmud, que quelques autres ont suivies. Pour *Maimonides* il n'a dit autre chose, si ce n'est que ces dix Oisifs étoient fort attachez à l'étude de la Loi, & aux soins de la Synagogue.

2. Lightfoote aiant abandonné le sentiment de Jarchi, M. Vitringa a cru le pouvoir faire aussi, d'autant plus qu'il y a diverses rencontres *b* où il faut abandonner les Rabbins, savoir lorsque l'on a de bonnes raisons de conjecturer qu'ils rapportent des fables à dessein, ou qu'ils se sont trompez, comme il le montre par divers exemples. Or c'est ce que l'on trouve, selon lui, en cette occasion, *c* parce que le texte du Talmud ne disant rien des fonctions des Oisifs, les Scholiastes ne nous en peuvent rien apprendre d'assuré, ni le mot, ni la chose n'aiant plus été en usage de leur temps. Outre cela ils ne s'accordent pas en ce que plusieurs d'entre eux ne disent *d* rien des gages des Oisifs, & quelques autres nient nettement qu'ils aient été gagez, mais disent

a *Cap.* 3. *b* *Cap.* 4. *c* *Cap.* 5. *d* *Cap.* 6.

disent seulement que c'étoient des gens qui assistoient aux priéres du soir & du matin à la Synagogue. M. Vitringa *a* croit de plus que ceux qui entroient dans la Synagogue étoient obligez d'attendre, selon les principes des Juifs, qu'il y eût dix personnes pour commencer leurs priéres, ou de s'en aller sans les faire, de sorte que les dix Oisifs n'étoient nullement nécessaires, selon lui. Il marque en même temps quelques particularitez des priéres des Juifs, & quelques autres choses de peu d'importance.

3. Pour ruïner entiérement l'autorité particuliere de Jarchi, M. Vitringa fait voir que tous les Juifs, & ce Rabbin en particulier, lors qu'ils ne savent pas l'origine de quelque mot ou de quelque céremonie, inventent des histoires fabuleuses, pour en rendre raison. *b* Il prouve que *Constantin l'Empereur*, *M. Wagenseil* & plusieurs autres ont fait cette même remarque, & il ne lui manque pas d'exemples pour en convaincre les Lecteurs, qui pourroient en douter, s'ils n'avoient aucune connoissance des Rabbins. Mais ceux qui ont lu seulement les écrits des Chrétiens, qui se sont appliquez à l'étude des livres des Juifs, n'en douteront pas un

a *Cap.* 7. *b* *Cap.* 8.

un moment. Ce qu'il y a de fâcheux en cette rencontre, c'est que tout ce que les Rabbins disent des temps éloignez, devient douteux par là, à moins qu'il ne se trouve confirmé par de meilleurs Auteurs; de sorte que ce que nos deux Antagonistes en rapportent pour éclaircir l'ordre & la discipline de l'ancienne Synagogue, ne pourra être reçu, qu'à condition qu'on le prouve par l'autorité d'un ancien Ecrivain. *Si l'on* observoit rigoureusement cette regle, ceux qui se jettent dans le Rabbinage, seroient réduis à faire d'assez petis livres, s'ils ne vouloient rien avancer qui ne fût digne de foi. Mais M. Vitringa ne se contente pas de décrier Jarchi, par ces remarques génerales, a il fait diverses difficultez contre ce que ce Rabbin a dit des dix Oisifs gagez du public, & explique au long le sentiment de Rabbi *Nissim*, qui a cru que c'étoient des gens bien, qui n'étant pas fort occupez aux affaires du monde passoient une partie de leur temps dans le Temple, ou dans les Synagogues: comme faisoient les Apôtres après l'ascension de nôtre Seigneur, selon le témoignage de S. Luc. Chap. XXIV: 53. Act. II: 46. Mais si R. Nissim a raison, Lightfoote aura tort,

a *Cap.* 9.

tort, qui a dit positivement qu'il n'y avoit que dix Oisifs, & qu'ils étoient Ministres de la Synagogue. C'est ainsi que l'autorité d'un Rabbin sert non seulement à détruire celle d'un autre, mais à battre son ennemi & à ruiner lors qu'on le veut son propre Systême, tant il fait bon s'y fier!

4. a Comme le verbe בטל *batal*, d'où vient *Batlanim*, signifie *cesser*, *interrompre* quelque chose, *ne rien faire*, M. Rhenferd en avoit conclu qu'on ne pouvoit pas appeller les Juges, ou les Ministres de la Synagogue *Batlanim*, étant trop occupez pour être appellez Oisifs. *Lightfoote* avoit entendu ce mot, dans le même sens que *otiari* se prend quelquefois en Latin, pour emploier son temps à l'étude, sans être distrait par des occupations trop embarrassantes; & en effet *R. Benjamin* dans son Voiage, & d'autres Rabbins ont emploié ce mot, dans une signification semblable. M. Vitringa compare à ce mot diverses expressions Greques, Latines & Flamandes qui n'en sont pas éloignées, mais qui ne prouveroient rien seules, parce qu'il se peut fort bien faire que des mots, que les Dictionnaires traduisent l'un par l'autre, ne soient pas parfaitement Synonymes.

Il

a *Cap.* 10. *al* 13.

Il arrive même rarement que leur signification ait autant d'étenduë dans une Langue, que dans l'autre. Par exemple, ἀργὸς mot que M. Vitringa rapporte, & qui marque un homme *oisif*, signifie aussi *vîte* & *blanc*; & il est sans doute qu'il n'y a aucun mot dans la Langue Hebraïque, qui signifie ces trois choses tout à la fois. Pour le passage de *Joseph* dans son Liv. IV. de la guerre des Juifs Ch. IX. [a] où *il dit* que *Jean* s'enfuiant de *Gifcala* prit avec lui τῶν ἀργοτέρων συχνοὺς, il semble qu'il faut entendre ceux qui étoient en état de marcher le plus vîte, car il s'agit d'une fuite. M. d'*Andilli* qui a traduit *des principaux*, a traduit le Latin de *Rufin* qui a mis *Seniores*, & qui n'est pas plus fidele traducteur que *M. d'Andilli*.

5. M. Vitringa [b] cite encore après cela *Maimonidès* & R. *Nathan*, qui disent que les Oisifs étoient occupez *aux nécessitez de la Synagogue*, recherche en quoi pouvoient consister ces nécessitez, & tâche de prouver que ceux qui recueilloient les aumônes étoient de simples bourgeois, qui n'avoient aucune fonction dans la Synagogue, parce que les Rabbins les appellent *Collecteurs de la ville* & non de la Synagogue-

a *Vitr. c.* XII. b *Cap.* 14. & 15.

nagogue. Il répond à divers passages des Rabbins, que M. Rhenferd avoit citez pour prouver le contraire. Il est vrai que ces Rabbins parlent avec si peu d'exactitude, qu'il est difficile de savoir précisément ce qu'ils veulent dire; & qu'on ne peut presque rien conclurre de leur silence, non plus que de leur phrases peu exactes. Aussi ceux qui veulent tirer des Rabbins une idée complette de quoique ce soit, sont obligez de remplir bien des vuides, & de joindre une infinité d'idées, qui ne le sont point dans leurs écrits; en quoi il est très-difficile de ne pas se tromper, comme on le pourra reconnoître par les difficultez que Messieurs *Vitringa* & *Rhenferd* se font réciproquement.

6. Le premier emploie les trois Chapitres suivans [a] à éclaircir ces maximes des Juifs, „ qu'il faut dix hommes pour le moins pour faire une assemblée complette, soit civile, soit ecclesiastique : qu'un lieu ne doit passer pour une grande ville, que lors qu'il y a dix Oisifs : qu'on ne doit bâtir une Synagogue, que là où il y a dix Israëlites.

7. Après cela [b] il défend sa pensée touchant les trois Archisynagogues. Il prouve qu'il y en avoit plusieurs dans

[a] *Cap.* 16. *ad* 18. [b] *Cap.* 19.

une ſeule Synagogue, parce qu'en quelques endroits du Nouveau Teſtament, il eſt fait mention de pluſieurs Archiſynagogues, quoi qu'il ne s'agiſſe que d'une ville, où il ſemble qu'il n'y avoit qu'une ſeule Synagogue, comme Capernaum. Il conjecture qu'il y en avoit trois, parce que les Juifs n'avoient aucune dignité dans leur Synagogue, qui ne fût au moins de deux, & s'étend à montrer qui étoient ceux qu'on appelloit *les ſept hommes de bien de la ville*, qu'il croit avoir été les Directeurs de la Synagogue, ſi l'on peut ſe fier à un certain *R. Samuel* qui lui a dit que l'on choiſiſſoit ſouvent parmi les Juifs ſept perſonnes, pour former les aſſemblées tant civiles, qu'eccleſiaſtiques. *Joſeph* dit auſſi dans ſes *Antiquitez* Liv. IV. c. 8. que Moïſe avoit ordonné qu'on établit *ſept juges* en chaque ville, & témoigne que lui même ſuivit ce modele, dans les reglemens qu'il fit en Galilée. Cependant les Docteurs du Thalmud, ſelon la remarque de *a Seldenus*, cité par M. Vitringa, ne parlent jamais que de trois ſortes de Sanedrins, de celui de LXXI. hommes, de ceux de XXIII, & de ceux de III. & Joſeph ne dit rien de ces deux derniers. Il faut donc que Joſeph, ou les Rabbins aient

a De Syned. Liv. 2. c. 6. §. 4.

aiant dit un mensonge. M. Vitringa aime mieux en croire Joseph, & d'autres aimeront peutêtre mieux considerer & Joseph & les Docteurs du Thalmud, comme des gens qui ne font point de conscience d'embellir les anciennes coûtumes qu'ils rapportent, ainsi qu'ils le trouvent à propos ; & qui n'ont garde de s'accorder à l'égard de ces embellissemens, à moins que ce ne fût par *hazard*.

8. M. Vitringa a finit son livre par quelques réflexions sur le recueil que Petit a fait des titres que les Jurisconsultes Romains donnent aux Docteurs des Juifs ; & soûtient, plus au long qu'il n'avoit fait dans son *Archisynagogus*, que l'on ne peut pas se former, par les Loix Romaines, une idée exacte des emplois de la Synagogue, & que Petit a distingué mal à propos divers noms qui signifient la même chose, comme s'ils marquoient des charges differentes. Ceci n'étant qu'un incident de la dispute de Messieurs Vitringa & Rhenferd, on ne s'y arrêtera pas d'avantage.

3. JACOBI RHENFERDII *Archisynagogus Otiosus* αὐτοκατάκριτος *ostendens paucis exemplis, quo pa-*

a *Cap.* 20.

Ho plerdque omnia, quæ nuperrimè in Decem-viris otiosis Rhenferdio objecta sunt, ex Archisynagogo, & propriis V. C. principiis atque institutis refutari possint. Franekeræ 1687. in 4. pagg. 8.

ON ne mettra que le titre de ce petit écrit, parce qu'il ne contient que quelques remarques sur la maniére de raisonner de M. Vitringa, & sur l'air dont il traite son adversaire, où la République des Lettres, accoûtumée depuis long-temps à de semblables plaintes, ne s'interesse plus. Cependant l'Auteur promet des *Remarques* sur les dix Oisifs, où il repliquera au long à son Adversaire. On en a vu un *specimen* d'une feuille, & l'on ne sait si l'Auteur est encore dans le dessein d'opposer Rabbins à Rabbins, décisions à décisions & convaincre le public de nouveau qu'il est aussi aisé d'accorder les Poëtes Grecs entre eux, à l'égard de la fable, que de concilier les Docteurs Juifs, en ce qu'ils rapportent des anciennes coûtumes de la nation Judaïque, lors qu'ils ne l'ont pas tiré de l'Ecriture Sainte.

4. *Ad M. D. G. Examen supra librum quendam* R. P. SIMONIS *Oratorii Ordinis, cujus hic in fronte titulus est*: La Critique du Vieux Testament &c. *hoc est*, Judicium Criticum super Vetus Testamentum &c. *Item de Libro Theologorum quorumdam Hollandiæ, cujus hæc inscriptio*: Sentimens de quelques Theologiens de Hollande &c. *Est autem Tractatus hic Apologia Sacræ Scripturæ & Sanctorum Patrum, in lucem data à* MATTHIA HONCAMP *Can. Cap. ad Gradus B. M. Virg. Moguntiæ ejusdémque Colleg. Eccles. ad Gradus Prædicatore Ordinario*. Moguntiæ. in 8. pagg. 236.

Comme il y a de deux sortes de personnes, qui lisent les livres qui regardent la Religion, ou l'Ecriture Sainte: il y a aussi de deux sortes de Livres, sur ces matiéres. Dans les uns on tâche d'examiner à fonds les questions que l'on traite, sans avoir égard à aucune autorité, si ce n'est à celle de Dieu, qui ne peut jamais tromper. Pour cela on étudie autant que l'on peut les matiéres dont il s'agit, & on les traite avec un calme, qui fait paroître que l'on n'est animé d'aucune passion, si ce

n'est de l'envie de découvrir la verité. Si l'on réfute quelcun, c'est par les meilleures raisons dont on puisse s'aviser; sans s'emporter jamais contre lui. Il est vrai que tous les Auteurs qui s'efforcent d'écrire de la sorte, ne suivent pas également bien ces maximes; mais ils tâchent tous de s'y conformer. Les Lecteurs, qui se plaisent à voir la verité par eux mêmes, & qui ont peur de se tromper, en ajoûtant foi à quoique ce soit, sans être porté à le croire par des raisons convaincantes; ces Lecteurs, dis-je, trouvent de la satisfaction dans les Livres écrits, comme on vient de le dire. Mais il y a d'autres Livres, dans lesquels on ne se propose d'examiner rien à fonds, mais de dire seulement ce qui est reçu, ou que l'on croit reçu par le plus grand nombre des Docteurs de la Societé dans laquelle on vit, sans rechercher les raisons qui peuvent avoir porté ces Docteurs à embrasser ces Sentimens, & sans vouloir remonter jusqu'à la source de ces doctrines, pour savoir comment elles se sont introduites. On pose comme un principe certain, que c'est une vanité insupportable & un peché mortel, que de douter de l'autorité du plus grand nombre des Docteurs que l'on connoit; & comme il ne s'agit pas de prouver ce que l'on

dit

dit par des raisons, mais de faire paroître son zele pour des sentimens rèçus, sans que l'on sâche pourquoi, on emploie toutes les figures de Rhetorique que l'on sait, pour inspirer de l'horreur pour les sentimens opposez, & ce zele rejaillit souvent jusques sur les personnes qui les soûtiennent. On marque parfaitement bien par là que l'on se soumet à l'autorité des Docteurs de son Eglise, sans l'examiner, & que l'on a beaucoup de zele pour ce que la multitude juge veritable. Les Lecteurs qui croient que l'humilité consiste à renoncer aux lumieres les plus claires de la raison, pour se soumettre aveuglément à une autorité, qu'ils veulent recevoir sans l'examiner; cette sorte, dis-je, de Lecteurs se plait infiniment à des livres pleins d'emportemens contre ceux qui croiroient s'exposer à être trompez, s'ils en usoient ainsi.

Ce petit avertissement étoit nécessaire, avant que de parler du livre de *M. Honcamp*, qui fait profession de suivre la seconde méthode. Ceux qui aiment cette maniére d'écrire pourront s'édifier beaucoup de la priére qu'il adresse au commencement de son livre, non à Dieu de qui il ne s'agit point ici, mais à S. Augustin, que M. Si-

F 7 mon

mon & l'Auteur des Sentimens ont traité comme on traiteroit un homme qui écriroit aujourd'hui en Europe, comme cet Evêque écrivoit autrefois en Afrique. Mais les incredules, & ceux qui ont quelque connoissance de S. Augustin pourront croire que ce Saint n'écouteroit point les complimens de M. Honcamp, s'il les entendoit, & qu'il avouëroit que l'on a eu raison de dire tout ce qu'on a dit de lui, à *l'égard* de ses Commentaires sur l'Ecriture. Quoi qu'il en soit, les uns & les autres sont hors de danger d'en être démentis, & peuvent présumer de ses sentimens ce qui leur paroît le plus raisonnable. Néanmoins comme on s'adresse aujourd'hui dans l'Eglise Romaine à de certains Sains pour obtenir des graces particuliéres, qu'ils accordent plus fréquemment que les autres : il semblera que M. Honcamp n'a pas bien choisi son patron ; car jamais S. Augustin n'a rendu personne habile dans la Critique de l'Ecriture Sainte. Encore si c'étoit S. Jerôme, il y auroit quelque apparence d'obtenir de lui un raion de lumiere, à condition qu'on liroit bien ses ouvrages. Mais M. Honcamp n'a pas d'inclination pour ce Saint, comme on le verra dans la suite.

Il

Il paroitra d'abord étrange qu'il ait traduit les mots *d'Histoire Critique*, par *Judicium Criticum*, ou qu'il ait omis le mot *d'Histoire*, puis qu'il est dans le titre des Editions de Hollande, & qu'il le met en rapportant celui des *Sentimens*. On remarque cela parce que quelques personnes peu intelligentes se sont fort scandalisées du livre de M. Simon, dans la pensée qu'il avoit entrepris de critiquer, ou de censurer l'Ecriture Sainte. M. Simon aura sujet de renger nôtre Auteur parmi ces gens-là, puis qu'il lui change son titre.

I. Cet Ouvrage est divisé en trois livres, comme celui de M. Simon, & M. Honcamp censure en chaque livre quelques pensées de ce dernier & de l'Auteur des *Sentimens*. Il nie, par exemple, [a] qu'il se soit glissé tant de fautes de Copiste dans la Bible, que M. Simon le dit, parce que cela ne lui paroit pas conforme à la sagesse de Dieu; sans s'être soucier de jetter les yeux sur les exemplaires Hebreux, ou Grecs, ou sur ceux des anciennes versions, ou sur les ouvrages des Savans qui ont démontré le contraire, comme Cappel, qu'il appelle soigneusement *Cappella*, de peur qu'on ne s'imaginât qu'il eût jamais vû le titre d'au-

[a] P. 20. & seqq.

d'aucun des livres de ce Critique, qui écrit sans *onction*. S'il en avoit vû quelque chose, il auroit remarqué qu'il raisonne tout autrement que lui, & qu'il dit : il y a des fautes de Copiste dans les livres sacrez, donc il n'étoit pas indigne de la sagesse de Dieu de permettre qu'il y en eût. C'est aux gens de bon sens à voir si M. Honcamp connoit aussi bien ce qui convient à la sagesse de Dieu, que les Critiques connoissent certaines fautes de Copiste ; & si leur raisonnement *à posteriori*, fondé sur ce qu'ils voient clairement, n'est pas aussi solide qu'un raisonnement *à priori*, fondé sur une supposition très-obscure.

Au reste quand on parle de fautes de Copistes, on n'entend point des fautes si énormes & en si grand nombre, que ce qui est essentiel à l'Histoire Judaïque, ou au sens des propheties les plus considerables, ne se soit conservé. C'est à M. Honcamp, & à ceux qui ont les mêmes pensées à montrer que cela ne suffit point, & à nous apporter un bon certificat de quelque Saint canonisé, qui nous assure que nous nous trompons, & qu'il a apris le contraire dans le troisiéme ciel.

Nôtre Auteur fait diverses réflexions

flexions a sur ce que M. Simon avoit dit des répetitions, & de la confusion que l'on trouve en quelques histoires du Vieux Testament. Il s'appuie toûjours sur ce fondement, que si cela étoit vrai plusieurs Peres qui n'entendoient pas la Critique & plusieurs interpretes, qui les ont suivis aveuglément, se seroient trompez dans un point de Critique; ce qui est impossible, selon M. Honcamp, & tous ceux qui suivent la seconde méthode dont nous avons parlé.

En suite il vient à b l'Ecrit *touchant l'inspiration des Ecrivains sacrez*, que l'on a inseré dans les Sentimens. Il se contente d'en rapporter quelques petits endroits, de répeter son principe de l'autorité des Peres & des Docteurs, & de dire en diverses maniéres que l'Auteur de cet écrit se trompe, & qu'il est héretique; réfutation très-solide, selon les principes de M. Honcamp, qui consistent à faire taire le sens commun que le peché a corrompu, & à humilier la raison, en disant les choses du monde les plus éloignées de toute apparence, & les plus destituées de preuves. Il auroit été à souhaiter qu'il eût lu auparavant & la *Défense des Sentimens*, & les ouvrages que M. Si-

a *P.* 26. *& seqq.* b *P.* 42.

M. Simon a fait contre l'Auteur de ce livre. Il auroit vu que ce Traité de l'inspiration ne contient presque rien, que divers habiles Théologiens de toutes les Communions n'aient dit avant lui. On a vu une Censure de quelques Docteurs de l'Université de Louvain publiée en 1586. où l'on accuse les PP. Jesuïtes d'avoir enseigné ces trois articles publiquement, dans cette Université.

1. *Ut aliquid sit Scriptura Sacra, non est necessarium singula ejus verba inspirata esse à Spiritu Sancto.*

2. *Non est necessarium, ut singulæ veritates & sententiæ sint immediatè à Spiritu Sancto ipsi Scriptori inspiratæ.*

3. *Liber aliquis (qualis fortè est Secundus Machabæorum) humanâ industriâ, sine assistentia Spiritûs Sancti scriptus, si Spiritus Sanctus postea testetur ibi nihil esse falsum, efficitur Scriptura sacra.*

Ainsi les injures, que M. Honcamp croit pouvoir dire chrétiennement à l'Auteur Anonyme de l'Ecrit de l'Inspiration, retombent sur les Reverens Peres Jesuïtes, & sur plusieurs autres. Ce qu'il y a de particulier, c'est qu'il dit des injures atroces & parle d'une maniére qui fait bien voir, que s'il dépendoit de lui on viendroit aux effets;

fets, dans un endroit a où il soûtient qu'on ne doit pas prendre à la lettre les maledictions que l'on trouve dans les Pseaumes, parceque cela n'est pas conforme à la pieté. Cependant il y a grande apparence qu'il faut entendre à la lettre les injures de M. Honcamp, & les souhaits qu'il fait contre ceux qui ne sont pas de son sentiment : b *Plectuntur*, dit-il, *adulteri & fures, cur non majorem castigationem mereatur, qui in Spiritum Sanctum blasphemus est? &c.* Mais comme, selon ses principes, il importe peu que ce qu'on dit soit conforme au bon sens, ou non, pourvu que l'Eglise l'ait décidé : sans doute il ne lui importe pas davantage de faire des vœux si contraires à l'humanité, pourvu que ce soit la mode d'en user ainsi dans l'Eglise Catholique.

M. Honcamp continuë à répondre à quelques endroits de M. Simon, & de l'Auteur des Sentimens, qu'il pouvoit assez connoître, s'il eût lu les repliques du premier, qui le nomme à chaque page, & qu'il ne connoit point, comme il le témoigne en plusieurs rencontres. Il n'est pas nécessaire qu'on s'arrête à rapporter ce qu'il dit, parce qu'il n'y a autre chose que les principes que l'on a déja marquez,

a P. 54. b P. 55.

ſans qu'il entre jamais en aucune diſcuſſion Critique de rien. Il prétend par exemple que Dieu a inſpiré les Septante & l'Auteur de la Vulgate, parce qu'il lui ſemble que cela eſt conforme à la ſageſſe de Dieu, qui a du avoir ſoin des Chrétiens, autant que des Juifs; ſans ſe mettre en peine, ſi l'on ne renverſera point ſon argument, comme on l'a déja fait, en mettant le fait comme principe, & tirant de là une conſequence oppoſée à la ſienne. Que l'on faſſe ce que l'on voudra des anciennes Verſions, qu'on les corrige ſur les meilleures copies, *melioribus copiis*, comme parle nôtre Auteur, on y trouvera tant de contrarietez, que ſi quelcun eſt capable de croire qu'elles ſont également inſpirées, il n'y aura pas d'autre remede, ſelon la pratique de l'Egliſe Romaine, que de ſe recommander à quelque Saint qui gueriſſe ceux qui s'imaginent que deux choſes contraires ſont également vraies. S'il y a dans l'Almanac un Saint, qui faſſe ce miracle, M. Honcamp eſt trop dévot, pour ne pas lui offrir une chandelle.

Sans s'arrêter donc à ce que dit nôtre Auteur, on ajoûtera ſeulement ici une remarque touchant *la confuſion des Langues*, dont il parle à la p. 85. On avoit

avoit dit dans les *Sentimens* que cette phrase ne signifie autre chose, si ce n'est que la division se mit entre ceux qui bâtissoient la tour de Babel. On en a apporté diverses preuves, dans la Lettre XIX, mais on ne se souvint pas alors d'un passage, encore plus formel que ceux que l'on a citez; il est au Pseaume LV: 10. où David demandant à Dieu son secours contre ses ennemis lui dit: *Pers-les*, *Seigneur*, DIVISE LEURS LANGUES. *Vatable* remarque judicieusement qu'il peut y avoir ici une allusion à la tour de Babel, & que David souhaite que la division se mette parmi ses ennemis; en quoi il a été suivi de presque tous les interpretes. Il paroît donc par là que sans forcer le moins du monde la phrase Hebraïque, on peut fort bien dire que *confondre les Langues* signifie mettre la division. Ainsi toutes les exclamations de M. Honcamp, qui ne se pique pas d'entendre l'Hebreu, ne prouvent rien en matiere de Critique. Il est vrai qu'il ne faut pas expliquer figurément ce que l'on voit clairement avoir été dit à la lettre par l'Auteur que l'on explique, mais quand il ne paroît par aucune marque qu'il l'ait pu prendre ainsi, si ce n'est par une expression équivoque, on doit interpreter cette phrase

phrase équivoque dans le sens qui est le plus aisé, & le plus net.

II. Le a second livre de l'Histoire Critique traitant des Versions de l'Ecriture, M. Honcamp censure âprement M. Simon sur quelques sentimens qu'il a avancé touchant ces versions, après S. Jerôme & tout ce qu'il y a eu de savans hommes en cette sorte de choses, dans ces derniers siecles. M. Simon a dit que les Apôtres ne se *sont* servis de la Version des LXX. que pour s'accommoder à la coûtume de leur siecle, où elle étoit en usage. Nôtre Auteur s'emporte beauçoup contre cette pensée, comme si c'étoit attribuër aux Apôtres une politique indigne d'eux. Mais M. Simon n'a pas dit que les Apôtres aient assuré positivement que cette Version étoit inspirée, quoi qu'ils ne le crussent pas, ce qui seroit un mensonge blâmable; mais simplement qu'ils se sont servis d'une Version, dont-ils n'ont dit ni bien, ni mal, & qu'ils ont laissée pour ce qu'elle vaut. Les Apôtres ont témoigné aux Juifs une condescendance bien plus grande, à l'égard des cérémonies de la Loi, comme il paroît par les écrits de S. Paul, & par les Actes. Si cette conduite n'a rien que l'on puisse

a. P. 105.

se reprendre, & s'il est permis d'user quelquefois de condescendance, comme personne n'en doute, on ne sauroit trouver étrange que les Apôtres en aient usé à l'égard de la Version des LXX. Si M. Honcamp en veut user autrement, il lui est sans doute permis; & s'il aime mieux imiter S. Augustin que S. Jerôme, dans l'explication de l'Ecriture, personne ne l'en empêchera; mais il n'empêchera pas aussi qu'on lui laisse son goût particulier. [a] *Nimiùm mihi*, dit-il, *quandoque liber in tractandis Scripturæ oraculis videtur S. Hieronymus, & malim illic Augustini, aliorumque timidam imitari verecundiam, quàm S. Hieronymi literalem nimium, & eruditam quidem, sed minùs quàm par est ad divinam providentiam respicientem nonnullibi explanationem.*

Cependant après avoir parlé ainsi de S. Jerôme, il canonise sa version, parce qu'il n'est pas croiable que Dieu eût permis qu'une version fautive fût si long-temps en usage dans l'Eglise; comme s'il étoit absolument nécessaire pour être sauvé, d'avoir une version parfaite de l'Ecriture Sainte; & comme si à force de redire que Dieu n'auroit pas eu soin de son Eglise, à moins

a. P. 109.

moins qu'il n'ait fait ce que M. Honcamp juge qu'il doit avoir fait, le Lecteur sera convaincu, malgré toutes ses lumieres, que nôtre Auteur connoit plus assurément les secrets de la conduite de Dieu, qu'on ne peut connoître qu'un mot Hebreu a été mal traduit par S. Jerôme! Mais on doit se ressouvenir que nôtre Chanoine n'écrit pas pour ces esprits orgueilleux, qui ne veulent rien croire sans savoir *pourquoi*; mais pour ceux qui foulent aux pieds tout ce que la raison leur suggere, pour suivre humblement ce que le premier Prêtre qu'il rencontrent les assure être le sentiment de toute l'Eglise.

III. M. Honcamp emploie a la troisiéme partie à défendre S. Augustin, contre les jugemens que M. Simon & l'Auteur des Sentimens en ont faits. Pour mortifier les Critiques, qui se persuadent qu'il faut savoir les Langues Hebraïque & Greque; afin de pouvoir interpreter heureusement l'Ecriture, nôtre Chanoine entreprend de faire voir que S. Augustin auroit pu les apprendre, mais qu'il n'a pas voulu, parce qu'encore qu'il témoigne lui même qu'un bon interprete les devroit savoir, comme le remarque M. Hon-

a *P*. 132.

M. Honcamp, il n'a pas laissé de croire pouvoir expliquer l'Ecriture sans cela: *S'il l'a fait*, a dit son Apologiste, *se reconnoissant peu propre à cela, & sçachant qu'il étoit destitué des secours necessaires, il ne l'a pu faire sans arrogance & sans témerité. Or bien loin qu'il l'ait fait arrogamment, il s'en est aquité avec un tel succès, qu'il n'y a personne qui ait de l'esprit, qui ne préfere S. Augustin à S. Jerôme, quoi que S. Augustin ignorât la Langue Sainte, & que S. Jerôme la sût.* Après cela il nous apprend que Sainte Therese & ceux qui ont eu le même tour d'esprit ont mieux entendu la Bible, que *Grotius*, par exemple, & tous les Critiques du monde.

Parmi les qualitez d'un bon interpretes, il met premierement la sainteté de la vie, qui est sans doute fort nécessaire pour faire son profit de l'étude de l'Ecriture Sainte, mais qui n'apprend pas mieux à entendre un Auteur qui a écrit dans une Langue morte, qu'à parler cette Langue sans l'étudier. La seconde qualité d'un Commentateur, selon M. Honcamp, c'est l'élegance du stile, sur quoi il cite M. Simon, qui blâme la subtilité de la Philosophe de l'Ecole, ce qui n'a pourtant

a P. 144.

tant point de rapport avec le stile. Tout le monde lui accordera sans doute qu'un Commentateur doit parler nettement, mais il semble entendre par l'élegance du stile, un certain air de déclamateur que l'on trouve dans quelques Peres, qui ne parlent presque jamais de sang froid, qui sont dans des figures perpetuelles. En ce sens peu de gens seront de son avis, excepté peutêtre quelques *prédicateurs*, qui ont besoin de cette sorte de commentaires pour réchauffer leur imagination glacée.

Nôtre Auteur après cela emploie toute son éloquence à réfuter ce qu'on a dit dans les *Sentimens*, pour montrer que S. Augustin est un fort mauvais interprete de l'Ecriture Sainte ; & tout ce que M. Honcamp oppose à cela se réduit à affirmer le contraire, en diverses maniéres, où l'on peut remarquer qu'il a beaucoup profité dans la Rhétorique des Sains Moines, qui ont vécu, il y a quatre ou cinq cent ans ; qui sont sans doute les modeles qu'il s'est proposé à imiter, plûtôt que le stile de quelque Critique, qui ressembleroit trop à celui des Auteurs Paiens. On peut bien l'assurer au reste, que l'Auteur des Sentimens n'entreprendra jamais de faire aucune ré-

ponse

ponse à ses livres, quand même celui-ci seroit suivi de trois ou quatre de la même sorte.

5. JANI BIRCHERODII *S. Theologii Doctoris & Professoris in Academia Hafniensi* LUMEN HISTORIÆ SACRÆ *Veteris & Novi Testamenti, per Tabulas Chronologicas æri incisas repræsentatum, ac ad aliarum antiquissimarum Gentium historiam accommodatum & in compendium digestum &c. Additur Tabularum explicatio, in qua fundamenta Chronologica Codicis Hebræi breviter exponuntur, & præcipuè contra hodiernos Criticos* RICHARDUM SIMONEM & ISAACUM VOSSIUM *vindicantur*. A Coppenhague 1687. in fol. pagg. 68.

VOICI un Livre, où M. Simon n'est gueres mieux traité que dans le précedent, quoi qu'il soit d'un tout autre genre. Les fils de l'Auteur, qui l'ont publié après la mort de leur Pere, ont si bonne opinion de la méthode qu'il a suivie dans la Chronologie, qu'ils disent qu'il a prouvé *sur des fondemens certains de l'Ecriture Sainte, qu'il s'est écoulé depuis la création du monde jusqu'à la naissance de Jesus-Christ* 4002 *ans*.

ans, 2 *mois*, & 2 *jours*. On trouve ici cet espace de temps divisé en huit tables, dont chacune contient l'histoire de cinq-cens ans, tant prophane que sacrée. Il y a encore une neuviéme Table, qui ne contient que l'histoire de cent ans, savoir celle du premier siecle de l'Eglise Chrétienne.

M. Birchcrod fait vivre les principaux Dieux des Grecs avant le Déluge; il croit, par exemple, que *Saturne* fils du ciel & de la terre a été le même qu'Adam, & que *Rhéa* & *Pandore* ne sont autre chose qu'Eve. Il croit encore que *Jupiter* est le même que Caïn, parce que, selon la Version de Luther, Eve dit, quand elle l'eût mis au monde, *j'ai acquis un homme Jehova*. Si c'en étoit ici le lieu, on pourroit faire voir que les connoissances des Grecs ne sont point allées au delà du Déluge, & que Jupiter, Neptune & Pluton, sont plus recens que quelques divinitez posterieures au Déluge. CRONOS, selon les plus anciennes histoires, n'avoit que sept Dieux pour Conseillers, dont lui faisoit le huitiéme, ce qui ne représente pas mal les huit personnes qui furent sauvées dans l'Arche. Il eut trois fils *Smy*, *Hammon*, & *Japet*, dont les deux premiers n'ont été connus que des Orientaux; & le dernier a été con-

connu des Grecs, parce qu'il a peuplé l'Europe. Il étoit un des Conseillers de Cronos, & par consequent plus ancien que ZAN, ou Jupiter & ses freres. Comme la Grece avoit été possedée dans les temps les plus éloignez, par ZAN, POSEIDON, & AIDONEE, nez d'un Phrygien, descendu de l'ancien *Cronos*, les Grecs ont dit qu'ils étoient fils de Cronos, & les ont confondus avec ses trois fils. Ainsi ils ont mêlé deux histoires en une, à cause de quelque ressemblance qui étoit entre elles: de même que ceux qui regardent de fort loin deux bâtimens voisins s'imaginent que ce n'en est qu'un. Cependant il est resté dans leur Tradition de quoi découvrir l'origine de leur erreur, comme on le pourra montrer quelque jour. Pour ce qui regarde *Cain*, outre que l'on pourroit prouver que Luther n'a pas bien entendu le passage de Gen. IV: 1. le nom Latin *Jupiter*, ou *Jovis* ne vient point de Jehovah, mais de ΖΕΥΣ, que les Eoliens nommoient * ΖΕΒΥΣ. *Zeus* même n'est pas l'ancien nom du plus puissant Dieu des Grecs, mais *Zan*, † comme on la remarqué ailleurs.

L'Auteur suit au reste la méthode ordi-

* Voiez *Vossius* in *Etymol.* † *Bibliot. T. VI. p.* 111.

ordinaire de ceux qui croient qu l'Empire des Babyloniens a duré, san discontinuation, depuis le Déluge, jusqu'à Sardanapale; quoi que *Marsham* & *M. de Meaux*; dans son Discours sur l'Histoire Universelle, aient rendu extrémement douteuse cette Hypothese, & que l'on puisse ajoûter diverses raisons aux leurs, qui peuvent faire voir qu'elle est sans fondement. Il est vrai que *Ctesias*, & quelques anciens qui l'ont suivi ont donné une longue liste des Rois de Babylone; mais on a tant de fois inventé de semblables Catalogues, non seulement en Grece, mais dans nôtre Septentrion, qu'ils ne peuvent être opposez à des preuves historiques. On sait qu'on a des Catalogues exacts des Rois des Francs, de Ecossois & des Bretons, depuis le siege de Troie; & l'on sait aussi que ce ne sont que de pures fictions des Moines, qui n'étoient peutêtre pas plus menteurs que les Caldéens.

I. APRES les Tables Chronologiques, M. Bircherod rend raison de *sa* supputation, dans un ouvrage qu'il a intitulé: *Fundamenta Chronologica Historiæ Sacræ Veteris Testamenti.* Il est divisé en deux parties, dont la premiere traite de l'Original Hebreu du Vieux Testament, & la seconde con-

tient

ſent un détail de la Chronologie ſacrée. L'Auteur paroît fort ſatisfait de ſes principes, & s'il ne dit pas qu'il n'avance rien que d'évident, il croit au moins que l'on ne peut point propoſer de difficulté ſur cette matiére, que l'on ne puiſſe ſoudre; dans la ſuppoſition qu'il fait qu'un homme ne peut rien propoſer, qu'un autre ne puiſſe entendre & expliquer, s'il s'y attache. Cette *ſuppoſition* ne s'accommodera pas avec les ſentimens d'une infinité de gens, qui ſont convaincus qu'un ſeul homme, dans un quart d'heure, propoſeroit plus de difficultez, que tous les Théologiens, non ſeulement du Danemarc, mais de tout l'Univers n'en ſoudroient en pluſieurs ſiecles; & que dans la Chronologie particuliérement il y a à chaque pas des occaſions de douter, qui ne ſont inconnuës qu'à ceux qui n'entendent rien dans cette ſcience. Il paroît néanmoins certain qu'on peut aſſez bien établir ce qu'on appelle le gros de la Chronologie, à quelques ſiecles prés, & c'eſt peutêtre à cet égard que l'Auteur parle avec tant de confiance de la certitude de cette ſcience.

Aprés avoir [a] dit quelque choſe de la certitude de l'hiſtoire ſacrée, & de la maniére, dont on peut accorder a-

[a] *Cap. I.*

vec elle les histoires des Egyptiens & des Caldéens, qu'il semble avoir pris de M. Vossius, qu'il attaque dans la suite, il réfute en peu de mots les *Preadamites*, dont la secte néanmoins n'a jamais été fort grande, & paroît avoir été tout à fait éteinte après la rétractation de son Auteur.

M. Bircherod, qui assurément n'est pas Sceptique, a ne doute point *qu'Adam* & les premiers Patriarches *n'aient été* de savans hommes, n'aient eu l'usage des letrres, & n'aient tenu quelques regîtres de l'histoire de leur temps, & de leurs généalogies; outre le soin qu'ils avoient d'en instruire leurs enfans. Il suppose dans Adam une science infuse, fondé sur ce qu'il donna des noms aux animaux, & conclut de là que ses descendans, avant le Déluge, étoient très-éclairez. Il croit qu'ils parloient & écrivoient en Hebreu, appuié sur les mêmes raisons que les Rabbins ont accoûtumé d'apporter, pour le montrer, & que l'on peut trouver plus au long dans une *Dissertation* de b *Buxtorf*, *de l'origine & de l'antiquité de la Langue Hebraïque*.

Nôtre Auteur croit que si les premiers Patriarches n'avoient rien écrit, on

a *Cap. II.* b *à Bâle* in 4. 1644.

on n'auroit pas essaié de faire passer des livres supposez sous leur nom ; & que l'on n'a entrepris de leur attribuër ces livres, que parce qu'on voioit que *tout* le monde étoit déja prévenu du sentiment, qui suppose qu'ils avoient laissé quelques ouvrages à la posterité. Telle étoit, selon l'Auteur, la prophetie *d'Henoc*, dont parle S. Jude, *qu'il croit s'être* conservée, non par *la Tradition*, mais par le moien de quelque livre, vrai, ou supposé, mais qui ne contenoit pas par tout des faussetez, puisque S. Jude a approuvé l'endroit qu'il en cite. S. Paul avoit aussi lu les noms de *Jannès* & *Mambrès* dans quelque livre qui s'est perdu, aussi bien que plusieurs livres sacrez. L'Auteur dit bien qu'il n'y a pas d'apparence que ces noms & cette prophetie se *soient* conservez par la tradition ; mais il ne se met pas en peine de réfuter les preuves de fait que l'on apporte, pour prouver que les Juifs de ce temps-là croioient avoir quantité de traditions, qui n'avoient jamais été écrites en aucuns livres sacrez, & que quelques Auteurs avoient ensuite inserées dans leurs ouvrages. C'est ainsi que pouvoit avoir fait celui du livre intitulé *l'Apocalypse d'Henoc*. M. Birchenrod nie à la verité, que les paroles

dont S. Jude parle, s'y trouvassent, mai
n'aiant jamais vu ce livre entier, no
plus que qui que ce soit dans ces der-
niers siecles, il est difficile de conce-
voir sur quel principe il le nie.

Il joint à cela le commandement, que Dieu fait à Moïse Exod. XVII:14. *d'écrire dans un livre* que la mémoire d'Amalec seroit éteinte, d'où nôtre Auteur conclut que Moïse tenoit déja alors des Regîtres de la République d'Israël, puis que Dieu ne lui ordonne point de préparer un livre, mais simplement d'écrire ce qu'il lui disoit dans un livre qui semble avoir été tout prêt. Et parce qu'il n'est pas dit que Moïse imitât en cela les Egyptiens, M. Bircherod se persuade que Dieu avoit inspiré à Moïse le dessein de tenir des Regîtres publics. D'autres ne verront pas dans les paroles de Moïse toutes ces conséquences, ni plusieurs autres que l'Auteur tire de quelques passages qu'il cite, & où il aide beaucoup à la lettre, pour en tirer des conclusions conformes au systeme reçu chez les Lutheriens.

De là il conclut, d'un air ferme & fort éloigné des maniéres des Pyrrhoniens, que les personnes équitables *ne peuvent pas douter* après cela que Moïse n'ait tiré des écrits des Patriarches l'hi-

l'histoire de la Genese. Il croit aussi que ce Législateur des Hebreux avoit profité des traditions des Egyptiens & des Arabes, dont il n'a, dit l'Auteur, néanmoins rien mis dans ses livres, si ce n'est à l'égard des antiquitez les plus éloignées.

Après avoir parlé des livres de Moïse, il parcourt les autres livres historiques, dont la plûpart n'ont pas tant été reçus, selon lui, en vertu de l'autorité particuliére de leurs Auteurs, que par celle des Sacrificateurs & des Juges des Israëlites. On voit ici en raccourci une partie de ce que M. Huët a dit des livres du Vieux Testament plus au long, dans sa *Démonstration Evangelique*. Ce n'est pas que l'Auteur ne s'éloigne de lui en diverses choses, comme en ce qu'il croit *qu'il ne faut pas douter* que Job lui même n'ait écrit le livre qui porte son nom. Il marque aussi en peu de mots le temps, où chaque Prophete a vécu.

L'Auteur emploie [a] son troisiéme Chapitre a réfuter quelques hypotheses de M. Simon. 1. Ce dernier croit que l'histoire sacrée avoit été écrite sur de petits rouleaux détachez, qui s'étant confondus y ont causé du desor-

[a] *Cap. III. non IV. ut est mendosè intitulo.*

dre en quelques endroits. M. Bircherod lui reproche principalement, après l'Auteur des *Sentimens*, qu'il s'est contenté de proposer en géneral son opinion, sans entreprendre d'en faire voir l'usage, en l'appliquant aux endroits de l'histoire, où l'ordre ne semble pas être naturel. Il lui dit encore que ce n'est qu'une pure conjecture, sans aucun fondement; & il ne craint point qu'on lui applique à lui même le *sens* d'un proverbe Turc, qu'on peut voir dans le Volume IV. des *a* œuvres posthumes de *M. Barrow*, & qui est ainsi exprimé en Italien, & en Latin: *La pignata dice à l'altra pignata, come hai negro il viso? Væ tibi, væ nigræ dicebat cacabus ollæ.* Il fait voir ensuite que M. Simon trouve du desordre, où il n'y en a point.

2. M. Simon avoit dit que les fréquentes répetitions, que l'on trouve en divers endroits des écrits de Moïse, sont souvent des additions des Ecrivains publics; quoi qu'il eût avoüé que quelques-unes pouvoient venir du génie de la Langue Hebraïque, & quelques autres servir d'explication à quelque expression obscure. M. Bircherod dit, aussi bien que l'Auteur des *Sentimens*, que M. Simon auroit pu s'en-

a P. 193.

s'en tenir à ces deux dernieres raisons, & reconnoître de plus qu'il y a quelque emphase dans ces répetitions. Il lui reproche aussi d'avoir lui même répeté cents fois *ses* propres hypotheses.

3. L'Auteur de l'Histoire Critique avoit dit qu'il semble y avoir quelques lacunes dans le Pentateuque, & en avoit apporté quelques exemples, comme Gen. XLVI, 27, où il est dit que *soixante & dix ames* de la maison de Jacob descendirent en Egypte. M. Simon dit qu'il n'en descendit que LXIX, parce qu'il n'y comprend pas Jacob; mais Jacob, que l'on n'a aucune raison d'en exclurre, y étant compris, le nombre est complet. Nôtre Auteur censure de même les autres exemples de M. Simon, préfere de beaucoup Buxtorf à Cappel, qui avoit aussi remarqué quelques lacunes dans le texte Hebreu, & paroit être dans tous les sentimens du premier.

4. Il rejette aussi la pensée de M. Simon, touchant les Scribes publics, qui changeoient, comme ils le vouloient, les anciens Actes. Il oppose à cela la défense que Dieu fait *de rien ajoûter, ni retrancher à la Loi* Deut. IV: 2. sans se mettre en peine si M. Simon ne lui pourra point repliquer, qu'il s'agit là

plûtôt du nombre des commandemens, que de celui des paroles.

5. Ensuite il examine les passages du Pentateuque, qui ne semblent pas avoir été écrits par Moïse, d'où M. Simon avoit conclu que le Pentateuque, tel qu'il est aujourd'hui, n'est pas tout entier de Moïse. M. Bircherod s'échauffe extrémement contre lui, conteste le sens de quelques-uns de ces passages, & après tout cela ne *differe* pas beaucoup de sentiment avec son son Adversaire. Il reconnoît non seulement que le dernier chapitre du Deuteronome n'est pas de Moïse, mais *il* avouë que des particuliers ont pu mettre en marge diverses choses, par forme de notes ou d'éclaircissement, qui se sont pu ensuite glisser dans le texte, & y avoir été laissées par Esdras & les autres Reviseurs des livres sacrez. Il accorde la même chose des autres histoires du Vieux Testament, dont il croit qu'on ne connoît pas si bien les Auteurs, ni le temps auquel elles ont été composées, que l'Auteur du Pentateuque & le temps auquel il a été fait. Cela étant ainsi, M. Simon conclurra que l'on s'emporte vainement contre lui, puis qu'il n'a dit autre chose; & demandera qu'on lui dise si l'on peut assurer déterminément qu'il n'y a

rien d'ajoûté aux livres du Pentateuque que les endroits qu'il a citez, & que l'on apperçoit sensiblement être d'un autre Auteur que Moïse ? Qui peut savoir s'il n'y a pas des endroits plus remarquables qui y ont été ajoûtez, quoi que nous ne les puissions pas reconnoître, puis que nous sommes convaincus qu'il y a des additions d'une main plus récente en quelques autres ? Ainsi s'il y a quelque danger à dire que Moïse n'est pas l'Auteur du Pentateuque, comme nous l'avons présentement, il n'y en a pas moins à avouër qu'il y a des endroits que l'on y a ajoûtez. Les Théologiens devroient se desaccoûtumer de se servir en matiére de fait de conséquences Théologiques, qui servent bien à épouvanter les esprits simples, mais qui ne rendent pas la verité plus claire. D'ailleurs cela étant accordé, ce qu'on dit de la défense de ne rien ajoûter, ni retrancher à la Loi, tombe de soi même.

6. M. Bircherod nie que les renvois, que l'on trouve en divers endroits de l'histoire sacrée, à des livres que nous n'avons plus, prouvent qu'elle ne soit qu'un abregé des anciens Actes qui étoient plus étendus, & qu'elle en ait même été tirée. Ce sont, selon lui, de

simples citations d'autres Auteurs, qui avoient écrit la même chose. Il avoit dit néanmoins à la p. 14. que Moïse avoit choisi des livres, qui avoient été écris avant lui, ce qu'il avoit reconnu être divin & veritable, par l'inspiration de Dieu.

7. Il rejette aussi ce que M. Simon dit des lacunes, qui paroissent être en quelques génealogies de l'Ecriture, & de l'incertitude de la Chronologie qu'on fonde là dessus. Nôtre Auteur répond à cela en le niant simplement, & se récriant contre la hardiesse de l'esprit humain, & particuliérement des Critiques. En effet si beaucoup de choses que ces derniers disent étoient vraies, ou passoient communément pour telles, les Théologiens y souffriroient, puis qu'il faudroit réformer bien des endroits des Systemes de la plûpart des Sectes du Christianisme; mais plûtôt que de le faire, on bruleroit tous les livres de Critique.

Dans le Chapitre IV. a on montre qu'encore que nous n'aiyons plus les Originaux des livres sacrez écrits de la propre main des Prophetes, nos copies doivent passer pour authentiques. Pour cela on fait l'histoire du livre de la Loi, dont l'Auteur ne peut douter que

a Cap. IV.

que non seulement Moïse & Josué mais encore David, & tous les Rois qui ont eu de la pieté, n'aient eu d[...] exemplaires. Pour le prouver il cit[e] des passages, où il est simplement fa[it] mention de *la Loi de Dieu*, & de so[n] observation, comme s'il avoit été im[-] possible d'en observer les principaux commandemens, sans l'avoir lue. Il n'y a que deux endroits de l'histoire des Rois, où il soit fait mention du livr[e] de la Loi, savoir dans l'histoire de Josaphat 2 Chron. XVII: 9. passage que nôtre Auteur n'a point cité; & dan[s] celle de Josias 2 Chron. XXXIV: 14 où il est dit qu'on trouva *le livre de l[a] Loi de l'Eternel* dans le Temple, la dix-huitiême année de son regne. Il pa[-] roît par cette derniere histoire que l'o[n] pouvoit passer pour attaché à la piet[é] sans avoir lu la Loi, puisque Josias [est] loué d'avoir cherché l'Eternel dep[uis] la huitiéme année de son regne, q[uoi] qu'il n'eût jamais vu la Loi de Moï[se] dont les exemplaires étoient par co[n-] séquent assez rares.

L'Auteur continue à prouver [que] les Juifs avoient plusieurs livres d[e la] Loi, parce que les Prophetes en [de-] voient avoir des exemplaires; p[uis-] qu'*Hanan* dit, dans le Livre d'E[sdras] que les Juifs avoient une Loi par

liére; parce que Daniel cite la Loi & un passage de Jeremie; parce enfin qu'Esdras est appellé *scribe de la Loi de Dieu.* Il ajoûte à cela le consentement de tout le peuple d'Israël & des Prophetes, qui vivoient du temps d'Esdras; qui reconnurent pour divins les livres qu'il publia. Il suppose, sans le pouver, ce que les Juifs disent de la grande Synagogue, qui du temps d'Esdras établit le Canon des *livres* sacrez.

Il réfute ensuite au long les raisons que *Walton* a apportées, après plusieurs Savans, pour faire voir que les anciens caracteres des Juifs sont ceux dont les Samaritains se servent encore aujourd'hui. Comme l'Auteur ne dit rien de particulier là dessus, & qu'on ne trouve plus au long dans la Dissertation de Buxtorf *des Lettres Hebraïques*, on ne s'y arrêtera pas; d'autant plus qu'excepté les Théologiens d'Allemagne, & du Septentrion, qui croient devoir soûtenir ces sentimens, de peur qu'ils ne semblent accorder quelque chose aux Catholiques Romains, il n'y a gueres de Critiques qui ne soient dans celui de Walton.

M. Bircherod entre en suite dans la question de l'antiquité des points des Hebreux, & prend, à son ordinaire, le

parti

parti de Buxtorf contre Cappel. Comme on imprime l'*Arcanum* de ce dernier, avec une replique à Buxtorf, qui n'avoit point encore vu le jour, on remettra à parler de cette question, jusqu'à ce que ce Volume paroisse. Aussi-bien ne voit on ici qu'un abregé des raisons de Buxtorf, que l'Auteur appuie simplement de son suffrage particulier. La même raison empêchera qu'on ne dise rien de la question des Varietez de Lecture du Vieux Testament, dont nôtre Auteur dit ensuite quelque chose. Il répond aussi en peu de mots aux raisons, que *M. Vossius* a apportées pour prouver que les Juifs ont corrompu à dessein divers endroits du Vieux Testament. Mais il ne dit presque autre chose que ce que plusieurs Savans ont dit, il y a long-temps, sur cette matiére; & il semble qu'il ne s'est pas proposé de traiter à fonds quoique ce soit, mais simplement de donner à la jeunesse des Theses, où le sentiment commun des Théologiens du Nord est exposé, plûtôt que prouvé.

Les deux a chapitres suivans sont emploïez à réfuter les opinions de ceux qui préferent, ou qui égalent le Pentateuque des Samaritains à celui des He-

a *Cap. V. & VI.*

Hebreux ; & qui prétendent qu'on doit corriger le texte Hebreu, par la Version des Septante. L'Auteur, qui soûtient par tout que les Juifs ont eu grand soin de copier exactement les livres sacrez, sans oser y retrancher un *jota*, & que les points, qui sont l'ame de la lecture, y ont été mis par Esdras, avouë néanmoins avec Buxtorf, qu'on écrivoit la plûpart des livres sans points, & que celui dont les Septante se sont servis en étoit destitué. Cappel a reproché à son Adversaire que cela s'appelloit tomber en contradiction, & avancer une chose incroiable. Car si l'on avoit eu des livres ponctuez du temps des Septante, on ne sauroit s'imaginer qu'ils aient mieux aimé se servir d'un livre sans points, & s'exposer à se tromper, en ponctuant mal, que de se regler sur un exemplaire ponctué, selon l'institution d'Esdras. Mais nôtre Auteur n'a pas crû devoir s'appliquer à lever ces difficultez, apparemment pour la raison que l'on a dite.

Enfin il a tire un argument pour l'exactitude de l'exemplaire Hebreu d'aujourd'hui, du rapport que l'on remarque entre ce Texte & la Version Syriaque, qu'il croit avoir été faite du temps des Apôtres, parce que quelques

a Cap. VII.

ques Peres en ont parlé. Mais il ne dit point qu'il l'ait conferée lui même avec le texte Hebreu, non plus que les Versions Arabes & celle de S. Jerôme, d'où il conclut la même chose, & dont on peut néanmoins tirer d'assez grandes varietez de lecture, comme Cappel la fait voir & dans sa Critique & dans ses Notes.

II. a M. Bircherod aiant exposé le sentiment des Théologiens de son païs, sur les livres & le Texte du Vieux Testament, donne ensuite sa supputation Chronologique en six periodes, qu'il suppute les uns aprés les autres. Il suit les nombres du texte Hebreu, & tâche d'en expliquer les difficultez, à qui il répond d'un ton, auquel on peut reconnoître qu'il croioit les avoir parfaitement vuidées. Ceux qui auront la curiosité de savoir si la Chronologie sacrée n'a plus de difficultez, aprés ce qu'en a dit nôtre Auteur, pourront examiner ses raisons. Il parle, par exemple, de l'année de la naissance de *Jesus-Christ*, qui a donné de l'exercice à tous les Savans jusqu'à present, comme s'il n'y avoit presque aucune difficulté. *Jesus-Christ*, dit-il, *a été baptizé, la même année que Jean commença à baptizer; or Jean commença à*

bapti-

a P. 43.

baptizer l'an xv. *de Tibere ; car l'Evangeliste S. Luc enseigne clairement l'un & l'autre.* Ch. III: 1, 2, 21, 22. Il est vrai que S. Luc dit que S. Jean, commença à baptizer l'an xv. de Tibere, mais il ne dit point que ce fût cette premiere année là, que Jesus-Christ fut baptizé. Il dit seulement que celà arriva *lors que Jean baptizoit tout le peuple*, ce qui se peut rapporter aux années suivantes du Ministere de Jean-Baptiste, aussi bien qu'à la premiére. Aprés avoir fait cette supposition, l'Auteur ajoûte que supposé que Jesus-Christ fût entré dans sa trentiéme année, il sera aisé de reconnoître qu'il étoit né sur la fin de la 43 année d'Auguste, si l'on calcule bien les années de son Empire. Le malheur est, que ce qu'il suppose comme clair est justement ce qui est en question. Ceux qui voudront examiner cette matiére n'ont qu'à lire la Dissertation de *Gerard-Jean Vossius, du temps de la Naissance de Jesus-Christ*, & celle que M. Bircherod a publiée sur la même matiére à Coppenhague en 1679. Elle est intitulée *de serie Chronologica Annorum Jesu-Christi*, & traite de toutes les questions Chronologiques, qui regardent la vie de Jesus-Christ. Le même Auteur a aussi donné au public une

Chro-

Chronologie de la vie de S. Pierre & de S. Paul.

Les Tables, qui sont au commencement, étant tirées sur des tailles-douces dont les caracteres sont souvent extrémement petits, & assez confus; les fils de l'Auteur ont cru devoir mettre à la fin un Abregé de l'Histoire du Vieux Testament avec les dattes, & les passages de l'Ecriture d'où elles sont tirées, afin que ceux, qui n'ont pas la vuë si bonne, puissent néanmoins profiter de cette Chronologie.

6. JONÆ *Propheticus liber Expositione literali & Exegetica, illustratus, præmisso & subinde inserto Auctorum, qui vel totum librum, vel aliqua ejus momenta uberiori crisi prosecuti sunt, recensu*, à JACOBO BIRCHERODO *S. Theologiæ D. & P. P.* à Coppenhague in 4. pagg. 128.

VOici un Commentaire d'un Auteur du même nom, que le précedent. On trouve au commencement un Catalogue de tous les Auteurs, venus à la connoissance de M. Bircherod, qui ont écrit sur les Prophetes, ou sur Jonas en particulier. On voit ensuite le texte Hebreu de Jonas, avec une version Latine dans laquelle l'Auteur a inseré par

par parenthese l'explication des termes, qui lui ont paru en avoir besoin. Il y a au dessous de cette explication un Commentaire litteral, où l'on trouve l'exposition grammaticale de chaque mot. Quand il y a quelque chose de remarquable dans un mot, l'Auteur ne se contente pas de l'indiquer, il cite encore ceux qui en ont traité plus au long, afin que le Lecteur les puisse consulter, s'il le trouve à propos. Il ne traite aucune question, non seulement théologique, mais pas même historique, s'attachant plûtôt à faire entendre chaque mot à part, qu'à soudre les difficultez qui peuvent naître dans l'esprit du Lecteur. Il se contente ordinairement de le renvoier à ceux qui en mot ont traité, & quelquefois même il n'en dit rien.

On peut remarquer une chose dans ce Prophete, sans quoi on ne sauroit bien l'entendre. C'est que l'Auteur de ce livre, soit que ce soit Jonas lui même, ou un autre, emploie quatre ou cinq fois la figure que les Rhétoriciens appellent ὕστερον πρότερον, par laquelle on met quelquefois après ce qui doit être devant. Ainsi au Ch. I: 9, 10. on lit ces termes: *Et il leur dit: je suis Hebreu, je crains l'Eternel le Dieu du ciel qui a fait la mer & le sec. Alors*

ces gens-là eurent grande peur, & lui dirent: pourquoi as-tu fait cela; car ils avoient appris qu'il fuioit de devant l'Eternel, ce qu'il leur avoit avoüé. On voit bien que cette narration seroit dans son ordre naturel, en la rangeant ainsi: „ Il leur dit qu'il étoit Hebreu „ de nation, qu'il adoroit le Dieu des „ Juifs, qui fait sa demeure dans le ciel, „ & qui a créé la terre & la mer; mais „ qu'il s'enfuioit de Judée, de peur „ qu'il ne l'envoiât en quelque lieu, où „ il ne vouloit pas aller. Les matelots „ saisis de crainte le querellerent de ce „ qu'il s'enfuioit ainsi & tâcherent „ d'aller à terre, pour ne pas tremper „ dans sa desobeïssance &c. Au dernier verset il y a: *ces gens-là sacrifierent des sacrifices à l'Eternel & voüerent des veux.* Il semble qu'il faut entendre ces paroles, de même que si le Prophete avoit dit que les matelots Cananéens firent des veux de sacrifier à Dieu. Ainsi encore le sens du cinquiéme verset du Ch. IV, doit être placé entre le 9. & le 10. verset du Ch. III; c'est à dire que si l'on paraphrasoit ce Prophete, il faudroit mettre dans la Paraphrase, ce qui est dit dans le v. 5. du Ch. IV. avant le v. 10. du Ch. III. en sorte que l'on conçoive que Jonas, aiant prêché dans Ninive, en sortit pour voir l'effet des-

des menaces qu'il lui avoit faites, de la part de Dieu ; mais que Dieu aiant pardonné aux Ninivites, il craignit de passer pour un faux Prophete, parce qu'il avoit menacé Ninive d'un malheur *qui* ne lui étoit point arrivé, & témoigna sa douleur à Dieu, comme l'histoire le rapporte, au commencement du Chapitre I V. On peut voir des exemples de cette maniére de parler dans la Rhetorique de *Vossius* Liv. IV. Ch. I I I. §. 5. Si Virgile a pu dire: -- *Moriamur*, *& in media arma ruamus*, *mourons & nous jettons dans le milieu des ennemis*, pour dire, *jettons nous dans le milieu des ennemis & mourons:* on peut aisément concevoir que Jonas a pu dire, *ils sacrifierent & firent des veux*, pour, ils voüerent de sacrifier.

Mais il y a encore un exemple de renversement d'ordre, qui est plus considerable, c'est qu'au lieu qu'il semble d'abord que la priére qui est au second Chapitre ait été prononcée du ventre du poisson, parce qu'on joint le 3 verset au 2 ; il faut mettre entre ces deux versets ce qui est dans le 11 ; de sorte que l'on conçoive que cette priére n'a été faite qu'aprés que Jonas eut été jetté à terre. On n'a qu'à la lire avec un peu d'attention, pour reconnoître que c'est plûtôt une action de grace

pour

pour avoir été délivré d'un peril passé, qu'une priére pour demander à Dieu d'être tiré de ce danger. On ne peut l'entendre autrement, sans la forcer; & étant assuré d'ailleurs que Jonas se plaisoit à la figure, par laquelle on renverse l'ordre naturel des choses, puis qu'on en trouve trois exemples incontestables, on ne doit pas faire difficulté de reconnoitre ici un semblable renversement.

Un Critique témeraire soûtiendroit hardiment que ces passages sont transposez, par la faute des Copistes, & les voudroit remettre dans leur ordre naturel, malgré tous les exemplaires de la *Bible*. La raison de cela est que l'on veut faire parler les Auteurs, comme l'on parleroit soi même, si l'on avoit à dire la même chose qu'eux; au lieu de penser que chaque Ecrivain a son stile particulier, & prend souvent plaisir à s'exprimer d'une maniére qui nous paroît dure. Nous avons tant d'Auteurs, dont le stile est dur & embarrassé, que nous n'en pouvons pas douter.

7. JOHANNIS TARNOVII *S. S. Theologiæ Doctoris & Professoris in Academia Rostochiensi in* PROPHETAS MINORES *Commentarius, in quo textus Analysi perspicuè illustratur, ex fonte Hebræo explicatur, locis S. Scripturæ parallelis confirmatur, à pravis expositionibus vindicatur & ad usum deductus locis communibus in Scriptura fundatis applicatur; cum Præfatione* JOHANNIS BENEDICTI CARPZOVII *S. Theologiæ Doctoris & Professoris in Academia Lipsiensi.* Francofurti & Lipsiæ. 1688. in 4. pagg. 1665.

IL y a soixante ans que ces Commentaires avoient vu le jour; mais ils n'avoient été publiez que séparément, & étoient devenus assez rares. *M. Carpzov*, à qui le public est redevable des nouvelles éditions de plusieurs bons livres, qu'il étoit difficile de trouver en Allemagne, a cru que celui-ci méritoit d'être publié de nouveau en un Volume, quoi qu'on eût imprimé à Leipsic, l'année passée, un Commentaires posthume sur les mêmes Prophetes, composé par *Jean Schmidius* Professeur à Strasbourg, mort il y a vint-huit

huit ans, de sorte qu'il pouvoit avoir vu les commentaires de *Tarnovius*. *Sebastien Schmidius*, à present Professeur dans la même Academie, a cru de même pouvoir travailler, après *Jean Schmidius*, sur Hosée, & nous a donné l'année passée un Commentaire sur ce Prophete. Le celebre *M. Pocócke* a aussi fait en Anglois des notes sur les mêmes livres, qu'il seroit à souhaiter qu'on traduisît en Latin, afin que les Savans de deça la mer pussent conferer tous ces Commentaires les uns avec les autres, & voir d'où l'on peut tirer plus de lumieres, pour l'intelligence de l'Ecriture, ou des Langues Orientales, ou du systeme de Théologie reçu parmi ceux de la Confession d'Augsbourg. Car il faut avouër que ces Messieurs déterminent bien autant pour le moins le sens de l'Ecriture, par le systeme de leur doctrine, que par l'examen des termes originaux, à quoi *M. Pocócke* s'attache uniquement.

Ceux qui souhaiteront de savoir la vie & les ouvrages de Tarnovius pourront consulter la préface de M. Carpzon, où il remarque que *M. Simon*, qui a donné son jugement des Auteurs Protestans, qui ont écrit sur le Vieux

Vieux Teſtament, n'a rien dit néanmoins de Tarnovius, dont les écrits ſont célebres en Allemagne depuis long-temps, & dont *Polus* parle avec éloge dans ſes Critiques. Il croit que ce ſilence ne peut venir que de ce que *M. Simon*, qui a critiqué tous ceux dont il a parlé, n'a rien trouvé à reprendre en celui-ci, non plus que dans *Geier* & dans *Schmidius*, dont il n'a auſſi rien dit. Mais M. *Simon* en a repris d'autres, où il n'y avoit aſſurément pas plus à critiquer que dans ceux-ci, & la méthode de Tarnovius eſt ſi éloignée de celle que l'Auteur de l'Hiſtoire Critique approuve, qu'il auroit aiſément trouvé des raiſons ſuffiſantes de le cenſurer, s'il étoit venu à ſa connoiſſance. C'eſt ce qu'on pourra facilement reconnoître, par ce qu'on en va dire.

On trouve d'abord ici des Prolegomenes, où l'Auteur traite du nom du Prophete Hoſée, de ce qu'il a de commun avec les autres, du temps auquel il a prophetiſé, de ceux à qui il s'eſt adreſſé, de l'occaſion de ſes Propheties, de la fin qu'il s'eſt propoſée, des uſages que l'on en peut tirer à l'égard des principaux points de la Théologie Chrétienne, de la diviſion de cette Prophetie, qui contient

des discours prononcez en di-
temps. L'Auteur y trouve deux
es de *sermons Legaux*, dont les uns
t *typiques* & les autres *absolus*; &
ux *sermons Evangeliques*, qui ensei-
ent aux Juifs quel remede il peut
avoir à leurs desordres, qui consi-
: d'un côté dans la misericorde de
eu, & de l'autre dans une serieuse
pentance. A la tête de chaque cha-
re on voit une division & une peti-
analyse de ce qui y est contenu, où
Auteur mêle toûjours sa distinction
: l'Evangile & de la Loi, dont celle-
ne renferme que des menaces, &
utre que des promesses. En suite on
plique les versets contenus dans cha-
e division, & il entre beaucoup de
héologie dans cette exposition,
ioi qu'on n'oublie pas l'explication
erale des termes. Il est vrai que
n ne voit presque rien dans cette
plication, qui ne soit tiré de *Bux-
f*, ou des autres Grammairiens de
t ordre, qui doivent uniquement
x Rabbins toute la connoissance
'ils ont de la langue Hebraïque,
qui ne consultent presque qu'eux,
les interpretes Théologiques. A-
ès chaque partie l'Auteur marque
igneusement les lieux communs de
héologie, ou de Morale, qu'il croit

que les Prédicateurs peuvent traiter en expliquant au peuple quelque texte des petits Prophetes.

C'est là la methode de l'Auteur, qui est bien éloignée de celle que M. Simon prescrit à un bon Interprete. Il semble que Tarnovius a eu dessein de travailler principalement pour les Prédicateurs; & qu'il ne nous a pas tant voulu faire entendre ce que les anciens Israëlites pouvoient penser, en entendent, ou en lisant les Propheties; mais ce qu'un Théologien Lutherien en peut tirer en les expliquant, *selon l'analogie de la foi*; c'est à dire, selon le systeme de Théologie qu'il a lu.

Il insere quelquefois des traitez entiers dans ses Commentaires. Ainsi l'on trouve dans celui de Joël une dissertation touchant *la certitude du salut*; & à la fin de celui d'Abdias un traité *des Alliances que l'on peut faire avec les Hérétiques, & de la Tolerance que les Magistrats leur peuvent accorder.*

On doit aussi remarquer qu'encore que Tarnovius suive souvent Luther, à l'égard du sens literal, il ne laisse pas de s'en écarter, lors qu'il le trouve à propos. Il suit Luther, par exemple, à l'égard du commandement que Dieu fait à Hosée, *de prendre une femme débau-*

débauchée, & d'avoir des enfans d'elle.

* Il croit que cela ne signifie autre chose, si ce n'est que Dieu ordonna au Prophete de prendre une honête femme, à *qui* il donneroit néanmoins le nom de *femme débauchée*, & d'avoir d'elle des enfans, qu'il traiteroit d'illégitimes. On a fait plusieurs objections contre cette explication, mais l'Auteur s'est efforcé de les soudre dans ses *Exercitations Bibliques*, ausquelles il renvoie le Lecteur.

Il s'éloigne de Luther dans l'explication qu'il donne du 12. & 13. versets du II. Ch. de Michée, où il témoigne que ce n'est point l'envie de dire quelque chose de nouveau, qui le fait abandonner le sens que Luther y donne, mais les raisons qu'il rapporte. Luther & plusieurs autres interpretes ont cru qu'il y avoit dans ces versets une promesse Evangelique, mais l'Auteur s'applique à faire voir que le Prophete y prédit la ruine des Juifs. On peut s'en convaincre en lisant les notes de *Grotius*, qui s'est attaché à un semblable sens, quoi qu'il ait expliqué les paroles du Prophete autrement que Tarnovius, qui est obligé de suppléer beaucoup, & de prendre les termes en un sens assez particulier, pour ren-

* P. 19.

dre son explication sensible. Voici mot pour mot ce que dit Michée: *J'assemblerai tout entier, ô Jacob, j'amasserai le reste d'Israel, je le mettrai comme des brebis de Botsra*, (ou, *dans un lieu étroit*, en lisant *Btsara* au lieu de *Botsra*, comme on fait les LXX.) *comme un troupeau dans son étable & la multitude des gens causera beaucoup de bruit. Ceux qui rompent monteront devant eux, ils rompront, & ils passeront par la porte, ils sortiront par là, leur Roi passera devant eux & l'Eternel sera à leur tête.* Le Prophete veut dire, selon Grotius, qu'Israël & Juda seront contraints de se retirer, à cause des Caldéens, dans les murailles de Samarie & de Jerusalem, où il seront fort à l'étroit, après quoi le Roi des Caldéens viendra à la tête de son armée, & entrera par force dans ces deux villes, parce que Dieu sera avec lui. On peut voir l'interpretation de Tarnovius à la p. 921. Elle revient à ceci: je transporterai Jacob de la terre, où je l'ai mis, & je le traiterai comme j'ai traité Israël &c.

Une des choses qui embarrassent les Interprêtes de l'Ecriture Sainte, ce sont les sens differens, où de certaines particules se trouvent en divers endroits. Il y a aussi des occasions, où il les faut

faut sousentendre, & il n'est pas toûjours aisé de savoir à quoi elles se rapportent. L'Auteur croit, par exemple, que כי *Chi* se prend pour *quoi que* Hab. III: 17. & renvoie à ses *Exercitations Bibliques*, où il a cité plusieurs passages dans lesquels, selon lui, il le faut rendre de la même maniére, ou *c'est pourquoi*. Dieu dit Gen. VIII: 21. *Je ne maudirai plus la terre à cause de l'homme* (כי Chi) *les pensées du cœur de l'homme sont méchantes depuis sa jeunesse*. En effet, à moins que de suppléer ici quelques mots, il faut traduire *quoique*; mais on pourroit croire que Moïse, qui introduit Dieu parlant de la sorte a entendu lui faire dire par ces paroles la même chose qu'il auroit exprimée s'il eût dit: *Je ne maudirai plus la terre, à cause de l'homme*, quoi qu'il le méritât bien, *car ses pensées sont méchantes dès sa jeunesse; néanmoins je ne frapperai plus tous les animaux comme j'ai fait*. Le *Car* sert souvent à rendre raison, non de ce qu'on a dit immédiatement auparavant, mais de quelque chose que ce que l'on a dit suppose, quoi qu'on ne l'exprime pas. Voiez *Grotius* sur S. Luc. XIX: 26, 42. Tarnovius cite de plus Gen. XLVII: 15. XLVIII: 14. Exod. XXXIV: 9. Jos. XVII: 15. 1 Sam.

 II: 25.

II: 25. 2 Sam. XXIV : 10. Pf[redacted]
XXV: 11. XLI: 6. LXXI: 14[redacted]
Les Curieux pourront recourir à[redacted]
riginal, & voir si l'on ne peut point
appliquer à ces passages ce que l'on
vient de dire de celui du VIII. de
la Genese.



B I-



BIBLIOTHEQUE UNIVERSELLE ET HISTORIQUE

DE L'ANNE'E 1688.

AOUT.

V.

CLEMENTIS ALEXANDRINI *Opera Græce & Latine quæ extant; post accuratam* D. Heinsii *recensionem, & breves additas in fine emendationes, facta est non pœnitenda, imò necessaria prælectio ab eo, qui operis Editioni præfuit: adjecit doctissimas annotationes ex variorum Auctorum scriptis decerptas. Accedunt diversæ lectiones & emendationes, partim ex Veterum scriptis, partim ex hu-*

jus ætatis doctorum judicio à FRIDERICO SYLBURGIO *collectæ.* *Editio Nova juxta Parisinam anni 16..* Coloniæ 1688. in fol. pagg. 856.

Encore qu'il n'y ait qu'assez peu de gens, qui puissent lire les Peres, dans les Langues Originales; il y a un très-grand nombre de personnes, à qui il importe d'avoir quelque idée de leurs vies & de leurs écrits, à cause de l'usage que l'on en fait aujourd'hui dans les Controverses, qui partagent les Chrétiens. Les Docteurs Catholiques Romains n'oublient rien pour persuader les peuples, que les Peres ont été de leur sentiment, dans la pensée où ils sont qu'il n'est pas permis de rejetter une doctrine appuiée par les suffrages de la plûpart des Peres. Lors qu'ils citent un passage, qu'ils croient conforme à leurs pensées, ils ne manquent pas de dire, *comme a fort bien dit un Saint Pere*; autrement si on leur oppose quelques paroles, dont ils ne peuvent bien se tirer, ils répondent que ce n'a été que son opinion particuliére, & la rejettent comme une erreur. La plûpart des Protestans n'établissent pas comme un principe

cipe de leur foi le consentement des Peres, mais quant au reste plusieurs de leurs Auteurs n'en usent guere autrement, en les citant, que les Catholiques Romains. De là vient que dans les Histoires Ecclesiastiques des deux partis, on remarque soigneusement les endroits des Peres, qui paroissent propres à appuier les opinions & les pratiques, qui sont reçuës aujourd'hui parmi nous; & que l'on touche seulement en passant ce que l'on croit y avoir eu de défectueux, dans leur conduite & dans leur doctrine. Comme on se persuade que les Peres, particulierement ceux des premiers siecles, ont été dans tous les sentimens, que l'on regarde comme essentiels dans les lieux où l'on vit, l'on croit devoir les combler de loüanges, & excuser, autant que l'on peut les défauts que l'on remarque dans leurs écrits, ou dans leur vie; si bien que l'on fait, sans s'en appercevoir, leur panegyrique, ou leur apologie, avec beaucoup de passion, au lieu de faire leur histoire. C'est ce qui fait que ceux qui lisent les ouvrages de cette nature se persuadent que les Anciens étoient des gens d'un savoir consommé, & d'une pureté de mœurs extraordinaire. De là on conclut que s'ils ont mal-traité quelcun, il falloit

qu'ils en eussent de grandes raisons ; & qu'ils n'ont eu garde ni de rapporter infidelement, ni de mal réfuter les sentimens des Hérétiques. On croit les devoir imiter, dans leur maniére de raisonner & d'agir, sans se mettre trop en peine si elle est conforme aux préceptes de l'Evangile. Ainsi il arrive que l'on n'a point d'histoires assez fideles des premiers siecles, & que l'on ne fait pas l'usage de ces histoires que l'on devroit.

On n'a garde de se flatter de pouvoir remedier à un mal, qui est aussi enraciné que celui-là, & cet Ouvrage n'est pas composé à ce dessein ; mais au moins on croit être obligé de s'éloigner, autant qu'il sera possible, des maniéres de ceux qui donnent des panegyriques passionnez au Public, qui attendoit d'eux des histoires desinteressées. On a tâché de le pratiquer dans l'*Histoire du Pelagianisme*, que l'on a pu voir dans le VIII. Tome de cette Bibliotheque, & on tâchera encore de le faire dans la vie de *Clement*, que l'on va rapporter en peu de paroles.

TITUS FLAVIUS CLEMENT, célebre par son savoir sur la fin du second siecle, étoit né à *Athenes*, selon quelques Auteurs, qui croient pou-

pouvoir concilier ce sentiment avec l'opinion de ceux qui le font *d'Alexandrie*, en disant qu'Athenes étoit le lieu de sa naissance, mais que le long sejour qu'il fit à Alexandrie, lui fit donner le surnom *d'Alexandrin.* Son style néanmoins, quoiqu'assez plein de figures, est souvent obscur & embarrassé & ne ressent gueres la netteté & l'élegance des Auteurs Atheniens. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il commença ses études en Grece, qu'il les continua en Asie & qu'il finit ses jours en Egypte. Il paroit qu'il ne s'étoit pas contenté d'être instruit par un seul maître, mais qu'il avoit beaucoup voiagé, pour en entendre plusieurs, & se former ainsi une idée plus exacte & plus étenduë de la Religion Chrétienne, aussi-bien que pour acquerir plus de connoissance des sciences humaines. Ses maîtres avoient été eux mêmes disciples des Apôtres, ou avoient conversé avec des disciples de ces Saints hommes, comme il paroit par la maniére dont il en parle lui même, quoiqu'il ne s'exprime par tout à fait clairement. „ a Il dit que ses écrits composez sans art sont une image & un

H 6 „craion

a Strom. Lib. 1. p. 274. *Eusébe Liv. V. c. 11. a lu un peu autrement ce passage, sur quoi l'on peut voir M. de Valois.*

„ craion de ces discours vifs & animez des hommes heureux & veritablement dignes d'estime, qu'il avoit eu l'honneur d'ouïr. L'un, continue-t-il, que j'ai vu en Grece étoit de la Secte Jonique. J'en ai vu deux en Calabre, dont l'un étoit de la Syrie Creuse, & l'autre d'Egypte. J'en ai rencontré deux autres en Orient, dont l'un étoit d'Assyrie, & l'autre, avec qui j'ai conversé en Palestine, étoit d'extraction Juive. Ce dernier étoit le premier en mérite. Je m'arrêtai en Egypte, où il s'étoit caché, pour le chercher. C'étoit, comme dit le proverbe, une veritable abeille de Sicile. Il ramassoit les fleurs répanduës, pour ainsi dire, dans les prairies des écrits des Prophetes & des Apôtres, par le moien desquelles il remplissoit d'une connoissance pure les ames de ceux qui l'écoutoient. Ces gens-là aiant conservé la veritable tradition de la bien-heureuse doctrine, d'abord après les Saints Apôtres S. Pierre, S. Jaques, S. Jean & S. Paul, comme un enfant qui retient ce qu'il a appris de son pere (QUOI QU'IL Y EN AIT PEU qui leur RESSEMBLENT) ont vécu jusqu'à nous, par la volonté de Dieu, pour répandre en nos

„ coeurs

„ cœurs la semence qu'ils avoient re-
„ çuë des Apôtres leurs prédecesseurs.
Il est de grande importance de savoir quel maître un Auteur a eu, pour entendre bien ses sentimens ; car alors, comme aujourd'hui, les disciples s'attachoient particuliérement à la méthode de leurs maîtres, & expliquoient la Religion, autant qu'ils pouvoient, selon les principes de la Philosophie, qu'ils en avoient apprise. C'est ainsi que les Théologiens de l'Ecole, qui étoient Peripateticiens, ont expliqué depuis la Théologie par les principes d'Aristote, & que dans les lieux, où la Philosophie de Descartes est reçuë, on traite la Théologie à la Cartesienne. C'est pourquoi les Savans de nôtre siecle ont tâché de deviner, qui étoient ceux dont Clement parle. Il paroît, par la version que l'on a donnée des paroles de ce Pere, qu'il a eu cinq maîtres ; mais M. de Valois ne lui en donne que quatre, parce qu'il suit la maniére de lire d'Eusebe. On ne sauroit assurer positivement laquelle est la meilleure, mais on peut dire que les Interpretes qui ont pris le mot *ἀλλος* pour un nom propre, l'ont fait sans raison. Il n'y a point d'apparence que Clement, qui ne dit point les noms des autres, qu'il reconnoît pour ses ma-

tres, nommât celui-ci; on ne trouve personne dans l'Antiquité qui se soit nommé *Jonique*; & ce nom peut marquer la Secte de Philosophie à laquelle ce premier maître de Clement étoit particuliérement attaché. *Thales* & *Anaximandre* Philosophes de Milet, ville d'Jonie, en avoient été les Chefs. Clement d'Alexandrie parle avec estime de l'un & de l'autre de ces Philosophes, dans ses écrits: *Thales*, dit-il dans un endroit, *a étoit de Phenicie, selon le rapport de Leandre & d'Herodote. C'est le seul qui semble avoir eu du commerce avec les Prophetes d'Egypte, & l'on ne lit point que personne ait été son maître &c. Anaximandre Milesien & fils de Praxidame succeda à Thales, & eut pour successeur Anaximene fils d'Eurystrate aussi Milesien. Anaxagore de Clazomenes fils d'Hegesibule vint aprés lui; il transporta son Auditoire d'Jonie à Athenes, & eut pour successeur Archelaus maître de Socrate.* Ailleurs il dit que *Thales b étant interrogé, ce que c'est que la Divinité, il répondit: ce qui n'a ni commencement, ni fin; & qu'un autre lui aiant demandé si les hommes peuvent cacher à Dieu leurs actions? Comment cela seroit il possible, répondit-il,* puis

a Strom. Lib. I. p. 300. b Strom. Lib. V. p. 595.

puis qu'ils ne lui peuvent pas même cacher leurs pensées? En parlant d'Anaximandre, d'Archelaus & d'Anaxagore Philosophes de la même secte, il dit que le premier a établi pour premier être *a l'Infini* & que les deux autres ont dit que *l'Esprit* gouvernoit l'Infini. On peut voir les principes de ces Philosophes plus au long dans *Diogene Laërce*; & l'on peut aisément s'appercevoir qu'il y en a quelques-uns qui s'accommodent assez bien avec ceux des Juifs & des Chrétiens, comme que tout ce qui est sur la terre est sorti de l'eau, que la nuit a été devant que le jour, que la plûpart des hommes sont méchans, que pour vivre justement il ne faut pas faire ce que nous reprenons dans les autres, que le ciel est nôtre veritable patrie, &c. Il n'est pas donc incroiable qu'un Philosophe de cette secte eût embrassé le Christianisme, & ait été le premier maître de Clement d'Alexandrie.

Tout ce qu'on pourroit dire contre cette pensée, c'est que la succession des Philosophes de la Secte Jonique finit à Archelaus maître de Socrate. Mais encore qu'il n'y eût pas eu des maîtres de cette Philosophie qui se fussent succedez immédiatement les uns aux autres, cela n'empêchoit point qu'il

a Admon. ad Gen. p. 43.

qu'il ne pût y avoir des Philosophes en divers lieux, qui suivoient le sentimens de Thales & de ses premiers disciples. Ainsi Diogene Laërce dit dans sa Préface que la secte Italique, dont Pythagore avoit été le chef finit à Epicure, quoi qu'il y ait eu des Pythagoriciens plusieurs siecles après Epicure. On ne s'étonnera pas que l'on dise qu'un Chrétien suivoit une certaine Secte de Philosophie, parce que cela ne doit s'entendre qu'autant qu'il la jugeoit conforme au Christianisme. Ainsi Justin Martyr a étoit Platonicien; & *Pantene* b maître de Clement étoit Stoïcien.

Le nom du second qu'il vit dans la *Grande Grece*, ou en Calabre est entierement inconnu. Quelques Auteurs c croient que celui d'Assyrie étoit *Tatien* Philosophe & disciple de Justin Martyr, & les autres d *Bardesanes* d'Edesse en Syrie, qui avoit été *Valentinien*, & qui ne revint jamais bien des sentimens de cette Secte. Pour celui qui étoit d'origine Juive, les uns croient que ce pouvoit être *Theophile Evêque de Césarée*, quoique l'histoire ne marque point, qu'il fût descendu de

a *Bibl. T. VI. p. 16.* b *Eusebe Lib. V. c. 10.* c *Vales. ad Euseb. l. l.* d *Baron. ad an. 185.*

de Juifs. Aussi d'autres conjecturent que ce fut un nommé *Théodote*, dont Clement Alexandrin avoit exposé la doctrine dans ses livres des *Hypotyposes*, ou Institutions de la Religion Chrétienne, d'où vient que l'abregé de cet ouvrage, que l'on voit à la fin de Clement, est intitulé: *Extraits de la doctrine Orientale de Theodote.* Mais quelques-uns attribuent ces Extraits à *Theodote de Byzance*, Corroieur de son mètier, mais savant; qui fût excommunié par le Pape Victor l'an CXCIV, pour avoir enseigné que Jesus-Christ n'étoit qu'un simple homme.

Enfin le dernier des maîtres de Clement, qu'il préfere à tous les autres, & auprès duquel il s'arrêta, se nommoit *Panteno*. Eusebe croit que c'est de lui que Clement parle dans les dernieres paroles du passage que l'on en a cité, & en effet Pantene enseignoit en Egypte, lors que Clement s'y arrêta, & ce dernier l'appelloit son maître a dans ses livres des Hypotyposes. La patrie & les parens de Pantene sont inconnus, mais on sait qu'il s'étoit beaucoup appliqué à l'étude de la Philosophie, particulierement de celle des Stoïciens, peutêtre attiré par les mœurs & les maximes severes de ces Phi-

a Euseb. Lib. V. c. 11.

Philosophes, qui ne s'accommodoient pas mal avec celles des anciens Chrétiens. Il y avoit eu à Alexandrie a depuis long-temps, & même, si l'on en croit quelques Auteurs, depuis S. Marc l'Evangeliste, une école publique, où l'on enseignoit les Catechumenes, emploi que l'on ne donnoit qu'à des personnes savantes & de bonne vie. Pantene en fut pourvu, & enseigna long-temps en cette ville de vive *voix* & par écrit. Il avoit fait des Commentaires sur l'Ecriture, dont il ne nous reste que quelques mots, qui se trouvent b dans les Extraits de *la doctrine Orientale de Théodote*, où Clement d'Alexandrie parle ainsi : *Nôtre Pantene dit que les Prophetes s'expriment ordinairement par l'aoriste, & se servent du temps présent pour le futur & pour le passé.*

Il y a de l'apparence que Pantene étoit dans la charge de Catechiste, lors que Clement arriva en Egypte, & qu'il étudia quelque temps sous lui, avant que de lui succeder. Il s'applica là, comme ailleurs, à l'étude de la Philosophie, quoi qu'il se donnât bien garde de prendre tous ceux qui portoient le nom de Philosophe pour tels.

a Nous

a *Vid. Eus. Lib. V. c.* 10. & *Hieron. in Script. Ec.* b *Clement. p.* 808.

a *Nous ne recevons pas simplement*, dit il, *toute sorte de Philosophie*, *mais celle-là seulement dont Socrate dit dans Platon*; il y a dans la Philosophie la même chose, que l'on remarque dans les mysteres, c'est qu'il y en a beaucoup qui portent le thyrse, mais peu qui soient veritablement remplis de l'esprit de Bacchus. *Socrate marquoit par là obscurément*, *qu'il y a beaucoup d'appellez*, *mais peu d'élus. Car il ajoûte dans la suite que les derniers*, *selon son sentiment*, *sont ceux qui se sont appliquez*, *comme il faut*, *à la Philisophie.* Pour ne pas prendre pour Philosophes des gens qui n'en avoient peutêtre que l'apparence, Clement ne voulut s'attacher absolument à aucune Secte, mais suivit cette maniére de Philosopher que l'on appelloit alors *Eclectique*, c'est à dire, celle de ceux qui choisissoient de tous les dogmes des Philosophes, ceux qui leur paroissoient les plus raisonnables, & en formoient un systeme, pour leur usage particulier. b *Potamon* d'Alexandrie, qui vivoit du temps d'Auguste, avoit été le premier, qui avoit mis en usage cette maniére de Philosopher. Clement n'en pouvoit choisir une plus commode pour

a *Strom. Lib.* 1. *p.* 315. b *Vid. Laërt. in Proœm. & Suidam.*

pour un Philosophe Chrétien, parce qu'il ne se trouve aucun Philosophe, dont tous les dogmes soient conformes à ceux de l'Evangile; quoi qu'on puisse faire un Systême fort approchant à celui de la doctrine Chrétienne, en ramassant dans tous les Philosophes ce qu'ils ont dit conformément aux lumieres de la nature, ou à quelques anciennes traditions répanduës presque par tout l'Univers. C'est Clement *lui* même qui nous l'apprend, & qui nous assure qu'il s'applica à la Philosophie Eclectique, pour la raison que *l'on* vient de dire. Après avoir dit que Dieu a envoié la Philosophie aux hommes, *a* il ajoûte qu'il n'entend, ni celle des „ Stoïciens, ni celle des Platoniciens, „ ni celle des Aristoteliciens. Mais je „ donne ce nom, continue-t-il, aux „ veritez que ces Sectes ont soûtenuës, „ & qui peuvent porter à la justice & „ à la pieté. Je n'appelle nullement „ divines, les fausses pensées des hom„ mes. Il dit ailleurs *b* que la Philoso„ phie Barbare & Greque a tiré les „ fragmens des veritez éternelles qu'el„ le renferme, non de la Mythologie de „ Bacchus, mais de la *Raison* qui a toû„ jours existé. Celui qui rejoindroit, a„ joûte-t-il, ce qui a été divisé, & „ qui

a Strom. Lib. I. p. 288. *b* P. 299.

„ qui en composeroit un systeme parfait, pourroit s'assurer de reconnoître la verité.

On trouve une semblable pensée dans *Lactance*, qui assure „ qu'il „ est aisé de faire voir que la verité toute entiére a été partagée entre les „ differentes sectes des Philosophes, „ & que s'il se trouvoit quelcun qui ramassât les veritez répanduës parmi toutes les Sectes, & n'en fit qu'un „ seul corps de doctrine, certainement „ il ne seroit pas éloigné des sentimens „ des Chrétiens. *Quod si extitisset aliquis, qui veritatem sparsam per singulos, per sectásque diffusam colligeret in unum, ac redigeret in corpus, is professò non dissentiret à nobis.* Il dit ensuite que personne ne pourroit le faire que par la révélation divine, mais que s'il arrivoit, comme par hazard, que quelcun le fît sans ce secours, il n'y auroit rien de plus assuré que cette Philosophie, & qu'encore qu'il ne pût pas se défendre par l'autorité de la révelation, la verité se soûtiendroit d'elle même, par sa seule lumiere. Il blâme ensuite ceux qui s'attachent à une secte, en sorte qu'ils embrassent tous ses sentimens & qu'ils condamnent toutes les autres, prêts à disputer contre toutes

a Inst. Lib. VI. c. 7.

tés les doctrines qu'ils n'ont pas apprises de leurs maîtres. Ce dessein de ramasser tout ce qu'on dit les Philosophes de conforme à l'Evangile, est sans doute fort beau, & peut beaucoup servir à convaincre de la verité de la Religion Chrétienne. Mais pour y bien réüssir, il faudroit entendre & la Philosophie & la Religion Chrétienne également bien, & se renfermer dans les articles clairs & indubitables, comme sont ceux qui regardent la pratique & quelque peu de spéculatifs. Les Hétérodoxes de ce temps là, faute d'y prendre garde avoient introduit dans la Religion Chrétienne une infinité de dogmes philosophiques, qui n'ont aucun rapport avec ceux de l'Evangile.

Ainsi les *Carpocratiens* [a] croioient, selon le rapport de Clement, qu'il étoit permis de se mêler confusément avec quelque femme que ce fût, & le faisoient actuellement, après avoir soupé en grande compagnie, & éteint les chandelles. Ils étoient tombé dans cette pensée, à cause que Platon vouloit que les femmes fussent communes dans sa République, & qu'ils avoient tordu divers passages de l'Ecriture, pour les accommoder à ce sentiment. Mais Cle-

[a] *Strom. Liv. III. p. 430.*

Clément étoit qu'ils entendoient mal, non seulement l'Ecriture, mais encore Platon, qui, selon lui, ne vouloit dire autre chose si ce n'est qu'il n'y devoit point avoir de fille dans la République, à laquelle tous les citoiens indifferemment ne pussent prétendre; quoi qu'après avoir été accordée à un homme, les autres ne pussent plus esperer de l'épouser. On pourroit bien faire voir que Clement n'explique pas bien la pensée de Platon, si c'en étoit ici le lieu.

Les *Marcionites* [a] qui disoient que la matiére & la nature sont mauvaises, & qui condamnoient les nôces, n'étoient tombez dans cette pensée si opposée à celle de Carpocrate, que parce qu'ils expliquoient quelques passages de l'Ecriture, par les principes des Platoniciens. Parce que l'Ecriture décrit souvent les miseres de cette vie, & loue la continence, ils s'étoient mis dans la tête que les Auteurs sacrez avoient eu de cette vie & de la géneration, ou de la naissance, les mêmes idées qu'Heraclite & que Platon. Ces Philosophes croioient, comme on l'a remarqué [b] ailleurs, que les ames ont existé avant les corps, où elles ne sont en-

a Ibid. p. 451. & 465. & suiv. b T. VI. p. 123. & T. X. p. 41. & suiv.

envoiées que pour être punies des pechez, qu'elles peuvent avoir commis en une autre vie; & qu'ainsi, pour parler correctement, il faudroit appeller la naissance *une mort*, plûtôt qu'un commencement de vie, & la mort *une vie*; parce qu'en naissant nos ames sont jettées dans la prison du corps, dont elles sont délivrées lorsque nous mourons. De là vient que ces Philosophes, & plusieurs Poëtes après eux, ont dit *qu'il valloit mieux* ne point naître, que de venir au monde; & mourir dans l'enfance, que de vivre plusieurs années. De là vient encore qu'ils parlent quelquefois en termes assez forts contre l'usage du mariage, parce qu'il ne servoit, selon eux, qu'à construire une prison à quelque ame malheureuse, qui étoit précipitée dans le corps qui se produisoit.

Les *Valentiniens* avoient aussi pris ce qu'il disoient de la génération de leurs *Eones*, d'Hesiode, comme on le peut voir en conferant le commencement de sa *Théogonie*, avec la doctrine des Valentiniens, rapportée par *S. Irenée* & *S. Epiphane*; qui ne manquent pas de leur reprocher qu'ils avoient puisé leur doctrine dans ce Poëte. Il y a de l'apparence qu'ils avoient confondu la doctrine d'Hesiode avec celle

de

de l'Ecriture Sainte, à cause de quelque légere ressemblance qui se trouve entre elles. Il seroit aisé de faire voir qu'Hesiode par les mariages qu'il établit entre le Chaos, les Ténebres, la Lumiere ; le Ciel, la Terre, l'Air &c. n'a voulu dire autre chose, si ce n'est qu'il y a quelque rapport ou quelque liaison entre les choses qu'il allie, & que c'est ce qui lui a donné occasion de les marier ensemble. Mais il ne s'agit ici que de montrer, par l'exemple de ces anciens Hérétiques, que les premiers Chrétiens faisoient un grand usage de la Philosophie Paienne, & que plusieurs en ont abusé, comme Clément l'a remarqué en divers endroits.

Pour lui, quoi qu'il fit profession de suivre la méthode des Eclectiques, & de prendre de toutes les Sectes ce qu'il trouvoit à propos, il ne laisse pas d'avoir eu plus de penchant à la Philosophie Stoïque, parce que Pantene son dernier maître & celui qu'il estimoit le plus, comme on l'a vu, préferoit cette secte aux autres. C'est pourquoi l'on remarque que Clement a un style serré & dur, qu'il affecte de dire des Paradoxes, & de se servir de mots nouveaux, caracteres à quoi l'on reconnoissoit les Stoïciens, & ceux qui avoient étudié dans leur Ecole. *Stoico-*

rium; [a] dit Ciceron, *adstrictior est oratio, aliquantòque contractior quàm aures populi requirunt.* [b] *Nova verba fingunt, deserunt usitata: at quanta moniantur? mundum hunc omnem oppidum esse unum &c. Pungunt quasi aculeis, interrogatiunculis angustis.* Ceux qui entendent le Grec, & qui ont lu quelque chose de Clement, peuvent aisément avoir remarqué tout cela dans son style. Il y a plusieurs Paradoxes dans son Pédagogue; par exemple, il soûtient au Chap. VI. du Livre III. *qu'il n'y a que le seul Chrétien qui soit riche*, Paradoxe fort semblable à celui des Stoïciens, qui disoient la même chose de leur Sage. Ces Philosophes s'exprimoient ainsi: ὅτι μόνος σοφὸς πλούσιος *que le seul sage est riche*, & Clement n'y a changé autre chose, que le mot de σοφὸς *sage* en celui de Χριστιανὸς *Chrétien*. Les raisons, dont il se sert pour prouver sa these, ne sont pas non plus fort differentes de celles des Stoïciens, comme on pourra le reconnoître, en conferant ce qu'il dit avec l'explication que Ciceron donne de cette maxime Stoïcienne, dans ses *Paradoxes*.

L'étude, que Clement avoit faite des Auteurs Païens, lui avoit inspiré des sen-

a In Bruto c. 31. *b De Fin. Lib. IV.*
c Strom. Lib. I. p. 314.

sentimens plus doux à leur égard, que ceux que l'on a eu depuis. Il remarque en plusieurs endroits, *a* que tout ce qu'ils disent n'est pas faux, & il cite pour le prouver le discours que S. Paul fit aux Atheniens, & qui est rapporté au XVII. des Actes, où cet Apôtre leur dit qu'il leur annonce le même Dieu, auquel ils avoient dressé un Autel, avec cette inscription, AU DIEU INCONNU ; le même Dieu de qui *Aratus* avoit dit que *nous sommes la race*. Clement croit que S. Paul approuva ce qu'il y avoit de bon dans l'inscription de cet Autel & dans ces paroles d'Aratus, & qu'il ne fit que leur donner une connoissance plus claire du vrai Dieu, qu'ils entrevoioient déja, sans le bien connoître. Il cite ailleurs *a* un livre qu'on attribuoit à S. Pierre, & qui étoit intitulé ΚΗΡΥΓΜΑ ΠΕΤΡΟΥ *la prédication de S. Pierre*. Il paroit que Clement ne doutoit point que ce livre ne fût de S. Pierre, d'où l'on peut conjecturer qu'il n'y avoit rien qui fût incompatible avec les sentimens orthodoxes de ce temps-là, & qu'on le pourroit regarder, si on l'avoit, comme un Ouvrage d'un bon Chrétien. L'endroit que Clement en cite est trop remarquable, pour ne le pas mettre ici, puis qu'il sert à fai-

a Str. Lib. VI. p. 635.

en voit quels sentimens plusieurs Anciens, qui n'ont pas été accusez d'Heterodoxie, avoient des Païens. ,, Connoissez qu'il y a un seul Dieu, di-,, soit S. Pierre dans ce livre, qui a don-,, né le commencement à toutes cho-,, ses & qui peut les faire finir ; qui est ,, invisible & qui voit tout, qui n'est ,, renfermé dans aucunes bornes, & ,, qui comprend toutes choses ; qui n'a ,, besoin de rien, & dont toutes *choses* ,, ont besoin, puis qu'elles existent par ,, lui ; qui est incomprehensible, éter-,, nel & incorruptible ; qui n'a point ,, été fait, mais qui a fait toutes choses ,, par sa parole puissante, c'est à dire, ,, par son Fils, selon l'interpretation ,, spirituelle que l'on donne à l'Ecritu-,, re. *Il ajoûte ensuite*, continue Cle-,, ment, servez ce Dieu, mais non com-,, me les Grecs ; *parce que les gens de* ,, *bien d'entre les Grecs adoroient le mê-* ,, *me Dieu que nous ; mais sans le connoî-* ,, *tre parfaitement, comme ceux qui ont* ,, *reçu la doctrine de son Fils.* Il ne dit ,, *point* : ne servez pas le Dieu que ,, les Grecs servent ; *mais* : ne le servez ,, pas comme les Grecs, *ne faisant que* ,, *changer la maniere du culte, mais n'a-* ,, *nonçant point un autre Dieu. Il explique* ,, *lui même ce qu'il veut dire, lors qu'il* ,, *ajoûte* : Car étant poussez par leur

,, igno-

„ ignorance, & ne connoissant pas
„ Dieu aussi parfaitement que nous, ils
„ emploient des choses que Dieu leur
„ a données pour leur usage, le bois, la
„ pierre, le cuivre, le fer, l'or & l'ar-
„ gent, à en faire des statuës, & au
„ lieu de se servir de ces matiéres, il les
„ servent eux mêmes. Ils servent encore
„ les animaux, que Dieu leur a donnez
„ pour leur nourriture, les oiseaux de
„ l'air, les poissons de la mer, les repti-
„ les de la terre, les bêtes sauvages &
„ à quatre pieds, aussi bien que les be-
„ lettes, les rats, les chiens & les sin-
„ ges. Ils sacrifient aux hommes ce
„ qu'ils devroient manger, & offrant
„ des choses mortes à des morts com-
„ me à des Dieux, ils témoignent de
„ l'ingratitude au vrai Dieu, & nient
„ ainsi son existence. *Et afin qu'il pa-*
„ *roisse que nous & les Grecs connoissons*
„ *le même Dieu, quoi que differemment,*
„ *il continue ainsi :* Ne servez pas Dieu
„ non plus comme les Juifs, car s'ima
„ ginant seuls de connoître Dieu, ils
„ ne s'apperçoivent pas qu'ils adorent
„ des Anges & des Archanges, les
„ Mois & les Lunes, car si la Lune ne
„ paroît, ils ne célebrent point le Sab-
„ bat, qu'ils appellent premier, ni la
„ nouvelle Lune, ni les jours des pains
„ sans levain, ni aucune fête. *Enfin il*

„ *conclut en disant.* Pour vous, apprenez la juste & la sainte doctrine que „ nous vous enseignons, observez la & „ adorez Dieu d'une nouvelle maniére „ par Jesus-Christ. Car nous trouvons „ dans l'Ecriture que Dieu dit: je fais „ avec vous une Alliance nouvelle, différente de celle que j'ai faite avec „ vos peres, sur la montagne d'Horeb. „ Il nous a donné une nouvelle alliance, car celles des Juifs & des Grecs „ sont anciennes; & nous, qui le servons d'une troisiéme maniére qui est „ nouvelle, nous sommes Chrêtiens. „ *Il montre avec clarté*, ajoûte Clement, „ *qu'un seul & même Dieu a été connu* „ *par les Grecs à la Paienne, par les Juifs* „ *à la Judaique, & par nous d'une maniére nouvelle & spirituelle. Il fait voir* „ *outre cela que le même Dieu qui a donné les deux alliances, est celui qui a* „ *donné la Philosophie aux Grecs, par laquelle le Tout-puissant est glorifié parmi eux &c. Comme Dieu a voulu sauver les Juifs, en leur donnant des* „ *Prophetes: ainsi il a suscité parmi les* „ *Grecs les plus gens de bien, qu'il a distinguez du vulgaire, selon qu'ils étoient* „ *capables de recevoir ses bienfaits, pour* „ *servir de* PROPHETES *parmi* „ *eux, dans leur propre langue. Ce n'est* „ *pas seulement la Prédication de S. Pier-*

„ re

„ re qui nous l'apprend, c'est S. Paul lors„ qu'il dit : Prenez des livres Grecs, „ reconnoissez que la Sibylle annonce „ un seul Dieu, & les choses qui doi„ vent arriver. Lisez Hydaspe, & vous „ trouverez qu'il a écrit beaucoup plus „ clairement du Fils de Dieu, & qu'il „ a dit que plusieurs Rois s'armeroient „ contre Jesus-Christ, qu'ils auroient „ de la haine pour lui, pour ceux qui „ portent son nom &c. *Comme la pré-„ dication de l'Evangile est venuë en son „ temps; ainsi en leur temps la Loi & „ les Prophetes ont été donné aux Barba-„ res & la Philosophie aux Grecs, la-„ quelle accoûtume les oreilles à la pré-„ dication de l'Evangile.* Clement parle de la même maniére en divers autres endroits, & témoigne assez clairement qu'il croioit que la Philosophie avoit été parmi les Grecs, ce que la Prophetie étoit chez les Hebreux; & que Dieu a toûjours donné également à tous les hommes les moiens d'être sauvez; ce qui a aussi été le sentiment de divers autres Peres Grecs.

Aussi Clement croioit-il que les Grecs n'avoient rien de bon, qu'ils n'eussent tiré des Barbares, particulié-

 rement

1 Vid. Casaub. Exercitat. I. in App. Baronii.

rement des Juifs, & des livres sacrez, ce qu'il tâche de prouver en mille endroits; & l'on sait que ça été le sentiment commun des Peres, qui ont entrepris de censurer la Philosophie des Grecs. Les Juifs disoient aussi la même chose; comme on le peut voir par un passage d'Aristobule Peripateticien, qu'on dit avoir été précepteur de *Ptolomée Philometor*, & qui parle ainsi:
,, Platon a aussi suivi nos Loix & a fait
,, voir qu'il les avoit bien étudiées. Or
,, avant le temps de Demetrius, avant
,, même l'Empire d'Alexandre, & ce-
,, lui des Perses elles avoient été tra-
,, duites par un autre (*que les Septante*,)
,, aussi bien que l'Histoire de ce qui ar-
,, riva aux Hebreux nos concitoyens
,, au sortir de l'Egypte, de ce qu'ils fi-
,, rent & qu'ils virent de remarquable,
,, & de la maniére dont ils se mirent en
,, possession par force du païs de Ca-
,, naan, & dont toute la Loi fut don-
,, née; de sorte qu'il est visible que le
,, Philosophe dont on vient de parler,
,, en a pris plusieurs choses; car il avoit
,, beaucoup d'érudition aussi bien que
,, Pythagore, qui a mis parmi sa do-
,, ctrine plusieurs de nos sentimens.
Mais bien des choses rendent cet Auteur suspect, a & comme il est le seul qui

a *V. Biblioth. T. II. p.* 395.

qui ait parlé d'une version faite avant l'Empire des Perses, on a droit de douter si ce n'est point là une fable Judaïque. Quoi qu'il en soit, il paroît que du temps de cet Auteur, vrai ou supposé, les Juifs accusoient les Paiens, d'avoir dérobé dans les livres sacrez ce qu'ils avoient de bon.

Il y a bien de l'apparence que les Grecs avoient appris plusieurs choses des Orientaux, comme des Egyptiens & des Babyloniens, car ils l'avouent a eux mêmes; mais si on examinoit la chose à fonds, on trouveroit peut être qu'on parloit fort clairement de plusieurs choses en Grece, avant que les Juifs en parlassent de la même maniére, & que ces derniers n'ont commencé à s'exprimer comme les Grecs, que depuis qu'ils ont eu du commerce avec eux. On pourroit apporter des preuves de cette conjecture, pour le moins aussi fortes que toutes celles que les Peres ont apportées, pour prouver le contraire; mais, comme ce seroit trop s'écarter du principal sujet, dont il s'agit ici, on n'entreprendra point d'entrer en cette matiére. Peutêtre qu'on en pourra donner quelque jour une Dissertation, dans l'un des volumes suivans de cette *Bibliotheque.*

I I Il

a *Vid. Diog. Laërt. Proœm. & ad illud Interp.*

Il vaut mieux remarquer ici qu'encore que Clement accuse souvent de larcin les Philosophes Grecs, ils croioient que Dieu leur avoit donné quelques unes de leurs connoissances, par le ministere des Anges inferieurs, au lieu qu'il a instruit les Chrétiens par celui de son Fils. a ,, Le Seigneur de tous ,, les hommes, des Grecs comme des ,, Barbares, persuade ceux qui veulent ,, croire en lui ; car il ne force point de ,, recevoir le salut celui qui peut choi- ,, sir & faire ce qui dépend de lui, pour ,, embrasser l'esperance que Dieu lui ,, offre. C'est lui qui donne la Philo- sophie aux Grecs par le ministere *des Anges inferieurs* b (διὰ τῶν ὑποδεεστέρων ἀγγέλων.) ,, Car il y a longtemps que ,, par le commandement de Dieu, les ,, Anges sont dispersez parmi les na- ,, tions ; mais l'opinion de ceux qui ,, croient est le partage du Seigneur. Il prouve ensuite au long, au même endroit, que Dieu est le Sauveur des Paiens, aussi bien que des Juifs. A l'égard du ministere des Anges, pour reveler la Philosophie aux Grecs, Clement & ceux qui ont été dans cette pensée, y sont tombez en partie à cause de ce que Socrate disoit de son Démon,

a *Strom. Lib. VII. p.* 702. b *Vid. &* *Lib. I. p.* 309.

Démon, qui l'avertissoit de plusieurs choses, & dont ᵃ Clement semble parler en des termes qui peuvent faire croire qu'il étoit persuadé que Socrate disoit la verité. Et cela ne s'accommode pas mal non plus avec la pensée du même Pere & de plusieurs autres, qui croioient, après divers Philosophes Paiens, que chaque homme avoit son Ange gardien, qui lui pouvoit quelquefois donner des avis.

On ne sera pas surpris après cela, si Clement attribuë une espece de prophetie ᵇ à Platon, sur tout si l'on considere que les paroles de ce Philosophe quadrent si bien à Jesus-Christ, que l'on ne sauroit presque aujourd'hui décrire mieux l'état où le Sauveur du monde se trouva, lors qu'on l'attacha à la croix. ᶜ Il décrit une vertu consommée, & dit que l'on pourroit nommer ainsi la vertu d'un homme juste, qui passeroit néanmoins pour un méchant homme en s'attachant inviolablement à la justice, & qui malgré ce jugement fâcheux, que tout le monde feroit de lui, marcheroit jusqu'à la mort dans le chemin de la vertu; *quand même on lui donneroit le fouët,*

a Strom. Lib. I. pag. 311. & p. 334.
b Strom. Lib. V. p. 601. c De Rep. Lib. 2. p. 423. Ed. Ficin.

qu'on lui feroit souffrir divers tourmens, qu'on le tiendroit dans les fers, qu'on lui brûleroit les yeux avec un fer chaud, qu'on lui feroit toutes sortes de maux & qu'enfin on le crucifieroit.

Ce n'est pas au reste que Clement égalât, en quelque sorte, la Philosophie Païenne à la doctrine de Jesus-Christ. Il reconnoît qu'elle n'étoit avant sa venuë que comme un degré & une préparation au Christianisme, & que *les* Philosophes ne pouvoient passer que pour des enfans, si on les comparoit aux Chrétiens. Il regardoit la foi comme nécessaire, depuis que l'Evangile avoit été publié par tout le monde. *a* Le ,, Sauveur aiant donné, dit-il, ses com-,, mandemens aux Barbares & la Phi-,, losophie aux Grecs, a renfermé l'in-,, credulité jusqu'à sa venuë, auquel ,, temps quiconque ne croit pas en lui ,, est inexcusable.

Tous les livres de Clement sont pleins de ces sentimens, & il les défend par tout, avec tant de clarté & d'étenduë, qu'on voit bien qu'en ce temps-là, on ne regardoit pas, au moins communément, ces opinions comme dangereuses; car il n'y a pas d'apparence qu'on lui eût donné la charge de Catechiste aprés son maître

Pan-

a Strom. Lib. VII. p. 70

Pantene, ni qu'on l'eût comblé de louanges, comme l'on a fait dans la suite, si on l'eût consideré comme un homme infecté de sentimens dangereux. S. Chrysostome a soûtenu la même chose, à l'égard du salut des Paiens, dans son *Homilie* XXXVIII. sur S. Matthieu.

Il étoit nécessaire de marquer en peu de mots ces opinions de Clement, parce que sans cela on ne sauroit comprendre divers endroits de ses écrits; & que c'est sur ce fondement qu'il a retenu tout ce qu'il a cru de raisonnable dans les pensées des Paiens, ne rejettant que ce qui lui paroissoit faux, ou incompatible avec les dogmes de l'Evangile, ou qui avoit été repris par Jesus-Christ & par ses Apôtres. Ainsi tous les Philosophes Grecs, jusqu'à ceux qui soûtenoient la destinée, aiant cru que les hommes sont libres de leur nature, & peuvent s'abstenir de mal-faire, de même qu'ils peuvent s'appliquer à la vertu, sans que l'on voie que Jesus-Christ & ses Apôtres aient entrepris de les guerir de ce sentiment, au moins par aucun discours exprès; Clement soûtient ouvertement que l'homme a la liberté de faire le mal, ou de s'en abstenir. *a* *Ni les loüanges*, dit-il,

a Strom. Lib. I. p. 311.

ni les censures, ni les recompenses, ni les supplices ne sont justes, si l'ame n'a pas le pouvoir de se porter au vice, ou de s'en éloigner, & si le vice est involontaire. On ne savoit parmi les Paiens ce que c'est que ce que l'on a appellé depuis *peché originel*; & Clement ne remarquant point que les Ecrivains sacrez reprochent cette ignorance aux Paiens, & leur apprennent que même les enfans nouveaux nez méritent les flammes de l'Enfer, il nie que les enfans soient corrompus en aucune maniére. Les Héretiques dont on a parlé, qui condamnoient le mariage, disoient entre autres raisons, qu'on ne faisoit par là que mettre au monde des enfans souillez, a puis que David avoit dit de lui même *qu'il a été conçu en peché & échauffé en iniquité* Ps. LI. & que Job soûtient *qu'il n'y a personne qui soit exempt de souillure, quand même il n'auroit vécu qu'un jour.* Ch. XIV. 4, 5. Clement se récrie là dessus : *qu'ils nous disent comment un enfant nouvellement né a peché; ou comment celui qui n'a encore rien fait est tombé sous la malediction d'Adam.* Ensuite il explique le passage de David, comme si le Prophete avoit voulu dire simplement qu'il étoit descendu d'Eve qui étoit pecheresse. Il

a *Strom. Lib. III. p. 468. & 469.*

Il faut aussi remarquer qu'un homme dans cette disposition d'esprit, ne pouvoit gueres manquer de croire que les Philosophes avoient été dans les même sentimens que les Apôtres, dès qu'il remarquoit quelque ressemblance entre leurs termes. Ainsi Platon aiant parlé des trois Divinitez suprêmes qu'il reconnoissoit, † comme on le fera voir ailleurs, en des termes semblables à ceux dont se servoient les prémiers Chrétiens, en parlant du Pere, du Fils, & du S. Esprit, Clement a cru que la doctrine de ce Philosophe étoit la même que celle des Chrétiens. „ Je „ conçois, a dit il, que Platon n'a en„ tendu par là autre chose que la Sainte „ Trinité, & que le troisiéme Etre, „ dont il parle, est le S. Esprit, com„ me le second est le Fils, par lequel „ toutes choses ont été faites, selon la „ volonté du Pere. Aussi en parlant de la divinité de Jesus-Christ, il ne la décrit pas autrement, que les Platoniciens faisoient la *Raison*: b *La nature du Fils*, dit il, *est la plus parfaite, la plus sainte, celle qui a le plus de part à l'empire & au gouvernement, & le plus semblable à celui qui est seul tout puissant. C'est cette excellente nature qui* gou-

† *Dans la vie d'Eusebe, qui est ci-dessous.*
a *Strom. V. p.* 598. c *Strom. VII. p.* 702.

gouverne toutes choses, selon la volonté du Pere, qui conduit très-bien l'Univers, qui fait par une puissance inépuisable & sans lassitude tout ce dont elle se sert pour agir dans la nature, & qui voit les plus secretes pensées. Le Fils de Dieu ne sort jamais du poste dont il voit tout; Il n'est ni divisé, ni partagé, il ne se transporte point d'un lieu dans un autre; Il est par tout & n'est renfermé dans aucunes bornes. Tout esprit, tout lumiere paternelle, tout œuil; il voit toutes choses, il entend tout, il sait tout, & pénetre par sa puissance les Puissances mêmes. A cette Raison paternelle, qui a reçu cette sainte administration, est soumise toute l'armée des Anges & des DIEUX, *à cause de celui qui les a mis au dessous d'elle.*

Clement a eu une autre opinion touchant la nature humaine de Jesus-Christ, dans laquelle il étoit peutêtre tombé, de peur de rendre le corps de Jesus-Christ inferieur à celui des Dieux d'Homere. Les Dieux de ce Poëte, a *ne mangeoient point de pain, ni ne buvoient de vin*: & nôtre Seigneur, selon Clement, n'avoit point b besoin de lait en venant au monde; & ne se nourrissoit point des viandes qu'il ne prenoit

a *Iliad. I. vers 342.* b *Paed. Lib. I. p. 202.*

noit que par condescendance; & a qui ne passoient pas dans son corps par les mêmes changemens, par lesquels elles passent dans les nôtres. C'est aussi b ce qui a fait qu'*Origene* son disciple a cru que Jesus-Christ n'avoit point de sang, mais une liqueur semblable à celle qu'Homere attribuë à ses Dieu & qu'il appelle ΙΧΩΡ.

Platon a dit en divers endroits que *Dieu* n'inflige des peines aux hommes, que pour leur bien, & nullement par pure vengeance, c comme Clement le remarque, d'une maniére à faire croire qu'il l'approuve. Platon a encore dit que *les* ames sont purgées dans l'autre vie *par* le feu, & qu'aprés avoir été purgées elles reviennent dans leur premier état. Clement d a cru que les Apôtres ont pensé la même chose, lors qu'ils nous ont parlé d'un feu qui doit consumer le monde; & son disciple Origene e a conclu de ces principes, que les Demons & les damnez seroient un jour délivrez de leurs souffrances.

Les Apôtres décrivent le lieu où les mé-

a *Strom. Lib. II, p.* 451. b *Vid. Diss. P. Allix de sanguine Christi.* c *Paed. Lib. I, p.* 156. *& Strom. Lib. IV. p.* 536. d *Strom. Lib. V. p.* 549. *&* 592. e *Vid. Huetii Orig. Lib.* 2. *quaest.* 11.

méchans seront tourmentez, sous l'idée d'un étang de souffre enflammé ; ils se servent du même mot, que les Païens emploient, pour marquer l'état des hommes aprés la mort, savoir ΑΔΗΣ ; ils disent qu'on y descend & que Jesus-Christ y est descendu. Cela a été suffisant, pour tirer cette exclamation de Clement : *a* ,, Quoi ? Platon n'a-t-il ,, pas connu les fleuves de feu, & la ,, profondeur de la terre que les barba- ,, res appellent Gêne, & qu'il a nom- ,, mée prophetiquement (προφητικῶς) ,, Tartare ? Il a fait mention du Co- ,, cyte, de l'Acheron, du Pyriphlege- ,, thon & des lieux semblables, où les ,, méchans sont punis, pour leur amen- ,, dement. Clement a cru aussi avec la plûpart des anciens Peres, *b* que Jesus-Christ étoit réellement descendu aux Enfers, & y avoit prêché aux ames des damnez, dont il avoit sauvé celles qui avoient voulu croire en lui.

On pourroit encore apporter plusieurs autres exemples, par où l'on verroit que Clement a expliqué les sentimens des Chrétiens, par les doctrines approchantes qu'il trouvoit dans les Philosophes. Mais les exemples que l'on

a P. 592. *b* Strom. Lib. VI. p. 637. & seqq.

l'on vient de voir suffiront pour ceux qui n'ont ni le temps, ni le moien de lire cet Auteur; aussi bien que pour ceux qui voudront consulter l'original, parce qu'ils en trouveront assez d'eux mêmes. On peut encore apprendre par là une chose, dont la plûpart de ceux qui s'appliquent à la lecture des Peres ne s'avisent gueres, & sans quoi il est presque impossible de les bien entendre, en une infinité d'endroits. C'est qu'avant que de commencer cette étude sérieusement, il faut lire avec application les Philosophes Paiens, & particuliérement Platon. Sans cela on ne sauroit bien comprendre sur quels fondemens ils raisonnent, ni examiner avec succès la force de leurs raisonnemens, ni deviner comment ils sont tombez en tant d'opinions si éloignées de celles qui sont aujourd'hui reçuës dans nos Ecoles.

Pour revenir présentement à la vie de Clement, les Anciens disent d'un commun accord qu'il fut succeffeur de Pantene, dans l'Office de Catechiste. Il s'acquita de cet emploi avec succès, & plusieurs grands hommes sortirent de son Ecole, comme *Origene* & *Alexandre* Evêque de Jerusalem. Sa méthode dans l'instruction des Catechumenes consistoit à leur montrer ce qu'il y a-

voit

voit de bon dans la Philosophie Payen-ne, & à les conduire ainsi insensiblement au Christianisme; qu'ils étoient bien mieux en état d'embrasser, après avoir goûté plusieurs de ses maximes tirées des lumieres naturelles & répanduës dans les écrits des Philosophes pour qui ils voioient que tout le monde avoit du respect; que si on leur avoit dit brusquement qu'il falloit renoncer à toutes leurs opinions, & *regarder* tout le reste des hommes, non seulement comme des gens qui étoient dans l'erreur, mais qui n'avoient rien dit *de* vrai. d *Comme les laboureurs ne jettent la semence en terre, qu'après l'avoir arrosée: ainsi,* dit Clement, *nous puisons dans les écrits des Grecs dequoi arroser ce qu'il y a de terrestre dans ceux que nous instruisons, afin qu'ils reçoivent ensuite la semence spirituelle & qu'ils soient en état de la faire germer facilement.* En effet les lumieres de l'Evangile supposent celles de la nature, & ne les détruisent point. On ne voit pas que Jesus-Christ & ses Apôtres aient entrepris de nous donner un systeme complet de toutes les doctrines, qui ont quelque rapport avec la Religion; ils ont supposé que nous étions déja prévenus de diverses pensées, établies parmi toutes les

d *Strom. Lib. I. p.* 278.

les nations, sur lesquelles ils ont raisonné. Autrement il auroit fallu, par exemple, qu'ils définissent exactement toutes les vertus, ce qu'il n'ont point fait, parce qu'ils ont trouvé à cet égard dans les esprits des hommes des idées, qui quoi qu'imparfaites, ne laissent pas d'être très-veritables. Ainsi ils se sont contentez d'y ajoûter ce qui y manquoit, ou d'y retrancher ce que de mauvaises coûtumes y pouvoient avoir ajoûté mal à propos.

Outre l'office de Catechiste, Clement fut élevé à la Prêtrise, au commencement, comme l'on croit, de l'Empire de *Severe*, parce qu'Eusebe en faisant l'*histoire* des évenemens de l'année CXCV. donne à Clement le titre de *Prêtre*. Ce fut vers ce temps-là, qu'il se mit à défendre la Religion Chrétienne contre les Païens & les Héretiques, par l'Ouvrage qu'il intitula *Stromates*, dont on parlera dans la suite, parce que dans cet Ouvrage, en faisant une supputation Chronologique, *a* il ne descend pas plus bas que la mort de *Commode*; d'où Eusebe *b* a conclu qu'il l'à compilé sous l'Empire du Severe, qui succeda à cet Empereur.

Severe irrité contre les Chrétiens, *a* peut

a *Lib. I. p.* 336. *b* *Lib, VI. cap.* 6.

a peutêtre à cause d'une rebellion des Juifs, avec qui les Paiens confondoient ceux qui faisoient profession du Christianisme, se mit à les persecuter assez violemment. Cette persecution ainsi commencé à Antioche, s'étendit jusqu'en Egypte, & obligea plusieurs Chrétiens de se retirer des lieux de leur demeure, où ils étoient trop connus; pour laisser passer la violence de la persecution. C'est ce qui semble avoir donné occasion à Clement de prouver, qu'il étoit permis de s'enfuïr en temps de persecution. *b* Après avoir dit que le martyre nettoie de toutes sortes de pechez, & avoir exhorté à le souffrir, si l'on y est appellé, il remarque qu'on doit témoigner que l'on est persuadé de la verité de la Religion Chrétienne, autant par ses mœurs, que par ses paroles. Ensuite il explique ce passage de l'Evangile, *quand on vous persecutera dans une ville, fuiez dans une autre.* „ Le Seigneur, dit-il, ne nous ordonne pas de fuir, comme si c'étoit un „ mal que d'être persecuté, *c* & il ne „ nous commande pas d'éviter la mort „ par

a Vid. Dodwel. Diss. Cyp. XI. §. 41. & seq. *b Strom. Lib. IV. p. 503. & seq.* *c Ce raisonnement est appuié sur les principes des Stoïciens, qui nioient que la douleur fût un mal.*

„ par la fuite, comme si nous la devions craindre. Il veut que nous n'engagions, ni n'aidions personne à mal „ faire &c. Ceux qui n'obeïssent pas „ sont des témeraires, & se jettent mal „ à propos dans des dangers manifestes. Si celui qui tuë un homme de „ Dieu peche, celui-là est aussi coupable de sa mort, qui se présente au „ tribunal du Juge &c. Il aide, entant „ qu'en lui est, la méchanceté de celui „ qui le persecute. Que s'il l'irrite, il „ est en effet la cause de sa propre mort, „ de même que s'il étoit allé irriter „ une bête feroce qui l'eût dévoré. Peu de temps aprês les Apôtres, on avoit *vu* des gens rechercher le martyre, mais quelques-uns après avoir défié les bourreaux, étant scandaleusement déchus du Christianisme, à la vuë des supplices, [a] on trouva cette conduite dangereuse & l'on condamna ceux qui s'offroient d'eux mêmes au martyre, comme il paroît par plusieurs passages des Anciens, & par celui de Clement que l'on vient de rapporter. Comme on ne doit pas fuir le martyre, lors qu'on ne peut l'éviter, qu'en renonçant au Christianisme, on à la bonne conscience; on doit conserver sa vie autant que l'on peut, pendant qu'il y a de

[a] *Vid. Dodwel. Dis. Cyp. XII.* §. 49.

de l'apparence qu'on peut rendre de plus grands services aux Chrétiens, en la prolongeant par la fuite, qu'en la perdant pour la verité, en demeurant en des lieux où la persecution est violente, & d'où l'on peut sortir sans cesser de faire profession de la verité. Ceux qui blâment, ou qui font difficulté d'absoudre quelques Pasteurs Protestans, qui sont sortis d'un Roiaume, où ils ne pouvoient demeurer sans un peril éminent, en continuant à faire leurs charges, devoient prouver auparavant que cette conduite auroit été plus avantageuse au Christianisme, que ne l'a été leur retraite. C'est d'où dépend, ce semble, la solution de cette question, que l'on a agitée depuis peu : s'ils ont bien fait de se retirer ?

Clement semble être sorti en ce temps là d'Alexandrie, puis qu'on trouve qu'il fit quelque sejour à Jerusalem avec *Alexandre*, qui fut peu de temps aprés Evêque de cette ville, & à qui il dédia son livre intitulé : *La regle Ecclesiastique, contre ceux qui suivent les sentimens des Juifs*. Pendant le sejour qu'il y fit, il fut fort utile à cette Eglise, comme il paroît par une lettre *d'Alexandre* à l'Eglise d'Antioche, dont Clement fut le porteur,

r, a où cet Evêque dit que „ c'étoit un homme d'une grande vertu, comme l'Eglise d'Antioche le savoit & reconnoîtroit encore, & que s'étant trouvé à Jerusalem, par un effet de la Providence de Dieu, il y avoit confirmé & accru l'Eglise du Seigneur. D'Antioche Clement retourna à Alexandrie, où l'on ne sait pas combien de temps il vêcut. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il survêcut au moins de quelques années à Pantene, & qu'il n'étoit pas vieux, lors qu'il composa ses *Stromates*, puis qu'il dit b lui même qu'il les faisoit afin qu'elles lui servissent de recueuil pour sa vieillesse, lors que la mémoire viendroit à lui manquer. L'Histoire ne nous apprend rien de sa mort, mais on peut croire que sa mémoire étoit en bénediction à Alexandrie, si l'on considere ces paroles de l'Evêque de Jerusalem, dont on vient de parler, qui dans une lettre à Origene c dit „ qu'ils „ reconnoissoient tous deux pour Pe„ res, ces hommes bien-heureux qui „ étoient sortis de cette vie avant eux, „ & avec qui ils seroient bientôt, sa„ voir le bien-heureux Pantene, & le

a Euseb. Lib. VI. c. 11. b Strom. Lib. I. p. 274. c Euseb. Ibid. 14.

„ pieux Clement, de qui il avoit tiré
„ de grands secours.

Entre plusieurs ouvrages que Clement avoit faits, il ne nous en reste que trois, qui soient considerables. Le premier est une *Exhortation aux Paiens*, où il réfute leur Religion, & tâche de les porter à embrasser le Christianisme. Le second est intitulé *le Pédagogue*, où il forme les mœurs de la jeunesse, & lui donne des regles pour se conduire Chrétiennement, où il mêle des maximes extrémement severes, & bien éloignées des coûtumes d'aujourd'hui. Le troisiéme sont ses *Stromates*, c'est à dire, *Tapisseries*, qu'il a ainsi intitulé, *a* à cause de la varieté des matiéres, qu'il y traite. Il y fait voir la conformité qu'il y a entre divers sentimens des Philosophes Paiens & ceux des Juifs & des Chrétiens; il censure ce que la Philosophie Paienne avoit, selon lui, de mauvais; il soûtient & il explique le Christianisme; il réfute les Heretiques; & mêle par tout beaucoup d'érudition. Mais il n'y observe presque aucun ordre, comme il le témoigne lui même à la fin du livre septiéme. A l'occasion d'une chose il passe à une autre, sans se for-

a Lib. I. p. 276. Lib. IV. p. 476. & Lib. VII. p. 766.

former aucun plan de ce qu'il doit dire, & sans avoir d'autre dessein que de ramasser là tout ce qu'il avoit appris par l'étude & par la méditation de plus utile, sur les sujets qui lui venoient dans l'esprit. Son style dans ce dernier ouvrage est plus dur, que dans les deux précedens, où il y a néanmoins plus d'affectation que d'élegance & de netteté. Il prétend qu'il a eu raison d'en user ainsi; mais il y a deux grands inconveniens dans cette méthode. Le premier c'est que le manquement d'ordre fait non seulement que l'on n'apperçoit pas assez la force des preuves les plus solides, mais aussi qu'un Auteur se brouille, répete plusieurs fois les mêmes choses, & entasse une infinité de raisonnemens qui n'ont rien de concluant. Le second, c'est que la négligence du style rend souvent inintelligible ce qu'on veut dire; car ce n'est pas seulement l'élegance qui y manque, la clarté même ne s'y trouve point. Or une obscurité affectée, dans des matiéres difficiles, comme sont celles dont Clement traite, est d'autant plus blâmable, que même il n'est pas aisé d'être entendu dans des matiéres claires de leur nature, si on ne s'exprime nettement. Comme on ne doit parler que pour être entendu, il n'y a

rien qui puisse excuser un Auteur de ne parler pas clairement, qu'une impuissance absoluë de s'exprimer mieux; & en effet on se sent naturellement porté à croire que ceux dont le style est obscur n'ont pas l'esprit net, & qu'ils ne parlent ainsi, que parce qu'ils ne conçoivent pas plus nettement les choses qu'ils les disent. Il est vrai qu'on doit mépriser les ornemens affectez d'une éloquence recherchée; mais on *ne peut* pas conter entre ces ornemens la clarté. Il faut avouër qu'il y a assez peu de Peres, dans les écrits de qui l'on ne puisse remarquer la même chose, que dans ceux de Clement. La plûpart en s'excusant de ce qu'ils ne sont *pas éloquens*, s'efforcent autant qu'il peuvent de le paroître à leur maniére, comme on le reconnoit par mille traits guindez, & par mille expressions métaphoriques & peu naturelles, dont leurs écrits sont pleins; sans que l'on en voie que très-peu, qui aient pensé que le plus grand soin, qu'un Ecrivain doit prendre, consiste à faire naître dans l'esprit de *son* Lecteur des idées nettes de ce qu'il dit, en se servant de termes sans équivoques.

On a encore une Homilie de Clement, intitulée: *quel est le riche qui est sauvé*. Elle a été imprimée en Grec & en Latin par *Combefis* à Paris en 1672.

& à

& à Oxford en 1683. avec divers autres fragmens Grecs & Latins: Ceux qui ont eu soin de l'Edition d'Allemagne, dont on vient de lire le titre, ont eu tort de ne la pas joindre au reste des Oeuvres de Clement; cela auroit rendu leur Edition recommendable, qui ne l'est gueres d'ailleurs, comme ceux qui s'en serviront pourront le reconnoître. On s'est contenté de suivre l'Edition de Paris de 1641, sans y ajoûter quoique ce soit, excepté de nouvelles fautes.

A la fin du Volume, on trouve *un abregé de la doctrine de Theodote, & de la doctrine qu'on appelloit Orientale du temps de Valentin*. Ce ne sont presque que des interpretations de quelques passages de l'Ecriture Sainte, que l'on croit avoir été tirées des VIII. Livres des *Hypotyposes* de Clement d'Alexandrie, comme on l'a déja remarqué. Eusebe nous apprend *a* qu'il avoit interpreté l'Ecriture Sainte en abregé dans cet Ouvrage, *sans omettre*, dit il, *les écrits contestez, comme l'Epître de S. Jude & les autres Catholiques, l'Epître de S. Barnabé, l'Apocalypse de S. Pierre, & l'Epître aux Hebreux, qu'il assure être de S. Paul* &c. *Photius*, *b* qui avoit vu cet ouvrage, témoigne aussi que le dessein en étoit d'expliquer

a Lib. VI. c. 14. *b Cod. CIX.*

l'Ecriture Sainte ; mais il accuse l'Auteur d'y soûtenir que la matiére est éternelle ; que les differentes formes qu'elle reçoit lui sont envoiées, en vertu de je ne sai quels décrets ; que le Fils est du nombre des choses créées ; qu'il y a eu plusieurs mondes avant Adam ; qu'Eve a été formée de lui, d'une autre maniére que l'Ecriture ne le dit ; que les Anges aiant eu commerce avec des femmes, en avoient eu des enfans ; que la Raison n'a pas été faite chair, quoi qu'il l'ait semblé aux hommes ; qu'il y a deux Raisons du Pere, dont la moindre a paru aux hommes, & a été faite chair. Si on avoit encore ces livres, on pourroit peutêtre reconnoître plus clairement que ce ne sont là que quelques dogmes Platoniciens, dont Photius a mal entendu quelques-uns, à cause de l'équivoque des termes ; & dont les autres ne passoient pas du temps de Clement pour des impietez, comme ils l'ont passé, depuis que l'on a formé des Systemes de Théologie, parmi les Chrétiens. Dans les premiers siecles, où il n'y en avoit point, que l'on suivît dans les Ecoles & que l'on explicât à la jeunesse, comme l'on fait aujourd'hui, chacun philosophoit comme il pouvoit sur les matiéres de spécula-

tion,

tion, & expliquoit les dogmes spéculatifs, selon la Philosophie qu'il avoit apprise. Excepté quelques sentimens, qui par le bruit qu'ils avoient fait, ou pour quelques autres raisons, avoient été condamnez par les Evêques, les sentimens étoient extrémement libres. Si quelcun doutoit de cela, il pourroit s'en convaincre par les étranges opinions qu'ont eu quelques-uns d'entre les Peres, que l'on met dans le nombre des Orthodoxes, & dont ils n'ont pas été repris en leur temps. On en peut trouver divers exemples dans le quatriéme Chapitre du livre de Daillé *de l'usage des Peres*, qui malgré les Panegyristes de l'Antiquité sera toûjours regardé, par ceux qui la connoissent, comme un bon livre. Telle est, par exemple, l'opinion de *S. Hilaire*, qui croioit que Jesus-Christ n'avoit senti aucune douleur, pendant qu'on déchiroit son corps.

Mais Photius soupçonne que les Heretiques n'aient corrompu les ouvrages de Clement, & *Ruffin* a eu la même pensée, comme il paroît par son Apologie pour Origene, qui est dans le IV. Tome des Oeuvres de S. Jerôme. Néanmoins s'il n'y avoit que ce que Photius en cite, il n'y auroit pas sujet de croire qu'il y eût grande corruption,

encore qu'on ne le puisse pas nier absolument. La raison de cela est que quoi qu'en dise ce savant Patriarche, ces mêmes sentimens bien entendus se trouvent dans les autres ouvrages de Clement, & sont conformes aux principes qu'il suit par tout. 1. Il approuve assez a clairement la pensée d'Heraclite, qui croioit que la matiére du monde est éternelle, & il témoigne même d'avoir de l'estime pour lui, de ce qu'il a distingué la matiére du monde de sa forme, dont la premiére est immuable & la seconde sujette au changement. 2. Quant aux raisons pour lesquelles la matiére reçoit de certaines formes, Photius n'en savoit pas plus que *Clement*. 3. Si Clement avoit dit que la Raison souveraine étoit créée (κτισθῆναι) on doit remarquer que,* *créer*, *produire*, *engendrer* signifient la même chose dans Platon, & qu'il ne s'ensuit pas qu'il ait cru que la Raison fût engendrée, ou produite du néant. 4. C'est un des sentimens de Platon, que dans un certain nombre d'années la forme du monde change entierement, & qu'il est arrivé plusieurs de ces changemens, avant que la révolution où nous sommes eût commencé. On peut voir là des-

a *Strom. Lib. V. p. 599.* * *Voiez ci-dessus, dans la vie d'Eusebe.*

dessus son *Politique*, où il soûtient que la révolution de toutes les étoiles, doit causer un changement universel dans le monde. Ainsi, selon lui, ce qu'on disoit que les hommes tiroient leur origine de la terre, étoit arrivé dans le commencement d'une révolution. a „ C'est „ ce qu'ont dit, ajoûte-t-il, nos premiers prédecesseurs, qui ont vêcu à „ la fin du changement précedent, & „ qui ont approché du suivant, aussi „ bien que ceux qui sont nez au com„ mencement de celui-ci. Ce sont eux „ qui nous en ont assuré, & plusieurs „ ont tort de ne le pas croire présente„ ment. Les Stoïciens croioient aussi la même chose, selon le rapport b de Clement qui ne paroît point desapprouver leur pensée, & qui ne manque pas de la confirmer par l'autorité de Platon. 5. Ce même Philosophe avoit cru que les premiers hommes étoient Androgynes, & qu'ils avoient quatre pieds, deux têtes, & ainsi des autres membres, mais que Dieu les partagea en suite en deux, comme on le peut voir dans son *Banquet*. Quelques Rabbins ont avancé quelque chose de semblable, & se sont fondez sur ce qu'il est dit, que Dieu c *créa l'homme mâle &*

K 5 *femel-*

a *Pag.* 175. b *Strom. Lib. V. p.* 549. c *Vid. Bereschith Rabba in Sect. VIII.*

femelle, Il semble que ce n'est là qu'u[n] jeu d'esprit, & non une opinion dan[s] laquelle ces Auteurs aient été sérieuse-ment. Peutêtre que Clement s'étoit égaié à faire quelques réflexions sur la pensée de Platon, avec d'autant plus de liberté qu'il croioit peutêtre, comme son disciple Origene, qu'il y avoit quantité d'Allegories dans le commencement de la Genese. 6. Pour ce qui regarde les Anges devenus *amoureux* des femmes, Clement témoigne *a* en plus d'un endroit qu'il a été dans cette pensée; & la plûpart des anciens Peres Grecs & Latins ont ainsi expliqué le commencement du Chap. VI. de la Genese. Photius ne peut reprendre cette opinion, sans censurer en même temps toute l'Antiquité; mais c'est sa coûtume de mal-traiter les Auteurs les plus anciens, lors qu'il y trouve des sentimens qui n'étoient pas reçus de son temps, ou des maniéres de parler qui ne sont pas assez fortes à son gré, pour exprimer des pensées qu'il croioit que l'Antiquité devoit avoir euës, parce que ç'auroit été une héresie dans son siecle, que de ne pas les avoir. 7. L'Incarnation étant un mystere, que nous ne comprenons point, & le style de

a Pæd.Lib.III. p.222. Strom.Lib.III. p.450. Lib.V. p.550.

de Clement n'étant pas ordinairement fort clair ; il pourroit être arrivé qu'il se fût exprimé d'une maniére que Photius n'auroit pas bien entenduë, ce qui est d'autant plus aisé à croire, que ce Patriarche explique ordinairement les pensées des Anciens, par rapport aux opinions & aux maniéres de parler de son temps. Les écrits des Anciens sont pleins de termes équivoques, qu'ils emploioient dans des sens qu'ils n'ont plus eus dans les siecles suivans, de termes qui signifiant des choses spirituelles & obscures & des idées très-composées, sont nécessairement difficiles à entendre, parce-qu'ils ne se sont point souciez de les définir, & de faire une énumeration exacte des idées qu'ils y attachoient. Il ne leur est peutêtre pas seulement venu dans l'esprit, que cela auroit été fort nécessaire, pour être bien entendu. Au moins on voit que lors qu'ils s'efforcent de s'expliquer sur ces sujets obscurs, il se servent de termes aussi obscurs que les précedens.

8. On en peut remarquer un exemple, à l'égard des deux *Raisons*, dont Photius parle. Ceux qui liront avec soin le 2. Tome d'Origene sur S. Jean remarqueront * qu'il établit une premiére,

 ou

* *On en a cité un passage remarquable Bibliot. T. VI. 26.*

ou une suprême *Raison*, qui est la Divinité de Jesus-Christ, & plusieurs *Raisons* inferieures, qui sont faites à l'image de la précedente. On pourroit dire en ce sens, qu'il n'y a que les secondes Raisons, qui soient devenuës chair, parce qu'il n'y a qu'elles qui animent des corps humains; car quoi que la premiére ait été unie à l'humanité de Jesus-Christ, elle ne lui a pas tenu lieu d'ame. Ainsi quand Clement auroit dit ce que Photius lui fait dire, on ne pourroit pas l'accuser d'hérese pour cela; mais il ne l'avoit point dit, comme il paroît par le passage qu'en cite Photius lui même: *Le fils est appellé Raison, aussi bien que la Raison paternelle, mais ce n'est pas celui-là qui a été fait chair; & ce n'est pas non plus la Raison paternelle, mais une puissance divine (laquelle est comme une émanation de cette même Raison) qui est devenuë esprit* (νοῦς) *& qui est venuë dans les cœurs des hommes.* Par ces termes *le fils* il ne faut pas entendre *le Fils unique de Dieu*, mais *l'homme*, comme on le voit clairement par la suite. Clement l'avoit peut être appellé υἱὸς, simplement, parce qu'auparavant il pouvoit avoir marqué avec assez de clarté qui il entendoit par ce mot. Photius qui n'a pas bien compris la fin de ce passage,

peut

peut aisément s'être équivoqué à l'égard de la suite du discours : comme le Jesuïte *Schottus*, d'ailleurs savant homme, s'est entierement trompé dans la version Latine de ces paroles, ainsi qu'on le reconnoîtra d'abord, en la conferant avec celle que l'on vient d'en faire.

Au reste on a encore a un Ouvrage Latin, que l'on attribuë à Clement, & qui est intitulé : *Commentariola in primam Canonicam S. Petri, in Epistolam Judæ, & tres Epistolas S. Joannis Apostoli.* Il y a en effet diverses choses dans ces notes, qui ne sont pas éloignées de la doctrine de Clement ; mais on ne peut savoir si c'est une version entiére d'une partie des *Hypotyposes*, ou seulement des extraits, corrigez selon le goût de l'Interprete. On sait que lors que les Latins traduisoient quelque chose des Grecs, ils étoient fort sujets à y faire les changemens qu'ils trouvoient à propos, comme on l'a reproché à *Ruffin.* Il n'est pas même besoin de chercher si loin des exemples de cette mauvaise coûtume; puis que nous en avons un à l'égard d'une partie des Hypotyposes de Clement, dont *Cassiodore* b parle ainsi.

a *In Bibliot. Pat.* b *Lib. I. de Inst. Div. Scrip.*

Clement Alexandrin a expliqué en langage Athenien les Epîtres Canoniques; c'est à dire, la premiére Epître de S. Pierre, la premiére & la seconde de S. Jean, & celle de S. Jaques; où il y a beaucoup de choses subtiles; mais aussi quelques-unes qu'il a avancées, sans y bien prendre garde. Nous l'avons fait traduire en Latin, en sorte qu'aiant ôté ce qui pouvoit scandaliser, on pût lire avec plus de sureté sa doctrine ainsi purifiée. „ Ubi „ multa quidem subtiliter sed aliqua „ incautè loquutus est, quæ nos ita „ transferri fecimus in Latinum, ut „ exclusis quibusdam offendiculis, pu„ rificata doctrina ejus securior posset „ hauriri.

Clement avoit encore composé cinq traitez, qui se sont perdus. 1. *La Regle*, ou *le Canon de l'Eglise, contre les Judaizans.* 2. *De la Pâque.* 3. *De la Médisance.* 4. *Disputes du Jeûne.* 5. *Exhortation à la patience adressée aux Neophytes.*

Après les remarques particuliéres, que l'on a faites sur chacun de ses ouvrages, & ce qu'on peut avoir dit de géneral à cette occasion, il ne reste plus que trois choses, à quoi il est utile de prendre garde.

1. Il cite souvent des écrits supposez, de même que s'ils avoient été reconnus

connus de tout le monde, comme on le peut remarquer par le passage de *la Prédication de S. Pierre*, que l'on a rapporté, & par un autre de S. Paul, qui semble être tiré du livre de ses *Voiages*, sur lesquels on peut voir *Eusebe*, & *S. Jerôme*. Cela peut faire croire que la grande lecture de ce savant homme, ne lui avoit pas formé le goût ; car enfin il ne faut pas être grand connoisseur, pour s'appercevoir que ce qu'il en cite ne sent point le stile des Apôtres, & n'est pas conforme à leurs principes. On ne peut pas douter, qu'ils n'aient cru que le Dieu que les Juifs adoroient, étoit le vrai Dieu créateur du Ciel & de la terre, & le Pere de nôtre Seigneur Jesus-Christ, qui le témoigne lui même. On ne peut pas non plus accuser les Juifs d'avoir servi les Anges, le Mois & la Lune, avec quelque sorte de probabilité, & la raison que l'Auteur de la *Prédication de S. Pierre* en apporte est si ridicule, qu'elle ne peut tromper personne, qui ne veuille bien être trompé. Il est vrai que quelques Savans *a* ont expliqué autrement cette accusation, que cet Auteur fait contre les Juifs, mais on voit bien par la suite qu'il l'entendoit plus simplement qu'ils ne font. Quoi qu'il en soit, ce Livre étant visible-

a *Huët. in Orig. T.* 2. *p.* 212.

blement supposé, a Origene a agi bien plus prudemment que son Maître; puis qu'aiant à réfuter *Heracleon* Valentinien, qui tiroit quelque conséquence contre le Vieux Testament de ces paroles prétendues de S. Pierre, il commence par dire, *qu'il faudroit rechercher si ce Livre est veritablement de S. Pierre, s'il n'est point supposé, s'il n'est point mêlé*, après quoi il fait voir que les Juifs adoroient le Créateur du monde. Mais c'est la coûtume de plusieurs d'entre les Anciens de se servir de toutes sortes de raisons & de livres, pour persuader ce qu'ils veulent. Si l'on en usoit ainsi dans nôtre temps, on seroit d'abord accusé de simplicité, ou de mauvaise foi; mais chaque siecle a ses coûtumes. Il est pourtant certain que les regles du bon sens ont toûjours été les mêmes; & il n'est pas moins vrai, que la grande érudition ne rend pas l'esprit plus juste, selon la maxime célebre d'Heraclite, que Clement rapporte en quelque endroit: ΠΟΛΥΜΑΘΙΗ ΝΟΟΝ ΟΥ ΔΙΔΑΣΚΕΙ.

2. Clement a encore accoûtumé d'interpreter l'Ecriture allegoriquement, sans rendre ses allegories vraisemblables, comme les Anciens faisoient ordinairement. On peut voir ce que

a Ibid. T. 14. in Joan.

que *M. Huët* a dit de l'origine des Allegories dans ses *Origeniana*. Liv. II. Ch. 2. Qu. 14. Mais si l'on lit avec soin ce que Clement en dit dans le V. Livre de ses Stromates, où il en traite assez au long, on pourra aisément s'appercevoir que ce qui l'a porté principalement à croire que l'Ecriture Sainte en est pleine, c'est que les Egyptiens & les Grecs avoient accoûtumé de cacher les secrets de leur Philosophie, sous des emblêmes & des fables. Il est vrai [a] que les Juifs étoient tombez dans cette pensée, avant même la venuë de Jesus-Christ. Il est vrai encore que dans les temps les plus éloignez, cette nation s'exprimoit non seulement par des paroles claires, mais par des actions Symboliques, comme il paroît par divers endroits du Vieux Testament. Néanmoins on ne voit aucun exemple, par lequel il paroisse que les Auteurs sacrez aient voulu cacher les dogmes de la Religion Judaïque, qu'ils exposent par tout au contraire très-clairement & très-simplement. Il n'y a que quelques endroits de l'histoire du commencement du monde, que l'on puisse tourner en allegorie, avec quelque apparence; & cela encore ne regarde que quelques circonstances qui ne font rien au fonds.

[a] *V. Bibl. T. IV. p.* 528.

fonds de l'histoire, & qui n'appartiennent nullement au culte de Dieu, ou aux bonnes mœurs, ou aux dogmes, sans lesquels on ne pouvoit servir Dieu, ni être homme de bien, selon la *Loi*. Dans le reste de toute l'Histoire des Hebreux, on ne voit rien, qui puisse sentir l'Allegorie, tout y est simple & aisé à entendre; ce qui fait croire que ceux qui l'ont écrite n'étoient nullement Allegoristes, & que s'il y a *quelque* chose dans les plus anciens évenemens de l'Histoire du genre humain, qui puisse être entendu de la sorte, les Hebreux n'ont suivi ce tour, que parce que la tradition, ou les memoires sur lesquels ils ont travaillé, étoient tournez *de* la sorte. On ne voit point qu'ils s'amusent à philosopher, ni à débiter des dogmes de Physique clairement ni obscurément; & les lieux, où Philon tâche de trouver des dogmes philosophiques, sont tordus d'une maniére si violente, qu'il n'y a personne qui ne voie que les Auteurs sacrez n'ont jamais pensé à ce qu'il leur fait dire. Aussi si l'on fait réflexion sur l'origine des Allegories, parmi les Paiens, on trouvera qu'elles ne sont venuës qu'assez tard, & lorsque les Philosophes voulurent rendre raison des fables, ou des anciennes histoires des Dieux; c'est à di-

re sauver l'honneur de leur plus anciens Historiens, que l'on accusoit d'avoir eu des idées absurdes de natures aussi excellentes, que l'étoient celles des Dieux, selon l'idée que l'on en avoit. Ainsi il fallut faire accroire à ceux, que ces histoires scandaleuses choquoient, que les Poëtes avoient pensé toute autre chose que ce qu'ils avoient dit, & de là vient le mot d'Allegorie. Car *a* un discours, qui à le prendre dans son sens propre, (ἄλλο ἀγορεύει) signifie toute autre chose, que ce que l'on veut dire, est ce qu'on appelle proprement Allegorie. C'est ce que l'on peut reconnoître par la lecture de trois ouvrages imprimez depuis peu à Amsterdam, & dont on a parlé au VII. Tome de cette *Bibliotheque* p. 109. Ainsi on tourna parmi les Grecs des histoires en Allegories, de peur que l'on ne crût que les Dieux de la Grece n'avoient été que des hommes assez corrompus. Les Juifs qui ne s'étoient jamais appliquez à l'étude de la Critique & de la Philosophie, ne furent pas plûtôt parmi les Grecs, qu'ils trouverent cette méthode d'expliquer la Religion admirable, & qu'ils s'en servirent pour expliquer les livres sacrez d'une maniére

a Heracl. Pont. Alleg. Hom. p. 412. Ed. Amstelod. Wetsteniana.

niére plus conforme au goût des Paiens, comme on le peut voir par l'exemple de Philon, qui explique *tout* le Vieux Testament à la Platonicienne. Ils outrerent même si *violemment* la matiére, qu'ils expliquerent allegoriquement, non seulement les endroits qui pouvoient avoir quelque difficulté, mais encore les plus clairs & les plus simples, sans en excepter même ceux qui regardent les mœurs, & *qui entendus* à la lettre renferment des sens excellens pour la conduite de la vie; ni les histoires les plus simples, & d'où l'on peut tirer des instructious très-utiles, sans y chercher d'autre sens que celui qui se présente de lui même à l'esprit. Philon est tout plein de semblables exemples. Les Chrétiens imiterent ensuite les Juifs, & ne se contenterent pas d'interpreter allegoriquement le Vieux Testament, ils en userent de même à l'égard du Nouveau, quoi que ni Jesus-Christ, ni ses Apôtres ne proposent aucune doctrine d'une maniére emblematique, qu'ils n'expliquent eux mêmes assez clairement, pour ôter la peine d'en chercher le sens, en recourant à des Allegories, qui n'ont rien d'assuré. Car enfin il faut avouër que suivant cette méthode, quand les Auteurs sacrez auroient dit toute autre

chose

que ce qu'ils ont dit, ou même
e contraire, si l'on veut, on y
roit des sens également beaux,
e ceux qui voudront l'essaier s'en
cevront sur le champ. Aussi les
s eux mêmes, qui avoient été
venteurs de cette étrange manié-
nterpreter les anciens livres, [a] ne
oient souffrir que les Chrétiens
ervissent, comme les Chrétiens à
tour se moquoient des interpréta-
forcées des Paiens. Quelques
ns même, plus éclairez [b] que les
es, les trouvoient ridicules. Les
étiens & les Juifs auroient donc
mieux fait de s'attacher à la let-
que de se servir d'une méthode si
sure, pour défendre l'Ecriture
te contre les Paiens.

Quoi qu'on puisse avec raison
er d'erreurs diverses pensées de
nent Alexandrin; si l'on prend gar-
chaque opinion particuliére qu'il
ë, & que l'on n'a plus aujourd'hui,
remarquera qu'il y en a quelques-
s que l'on regarde comme erronées,
quement parce que les sentimens
osez se sont établis, je ne sai com-
nt, dans la plûpart des Ecoles, quoi
l'on n'ait point eu de nouvelles lu-
mié-

Bibl. T. VI. p. 50. *b Ibid. T. III.*
2.

miéres là dessus. Dès que quelque personne célebre a soûtenu un dogme, sans être contredite par des gens d'une égale réputation, ou d'une égale autorité, ou même sans que personne s'y soit opposé, ce dogme s'établit si bien dans les esprits, que l'on s'accoûtume insensiblement à regarder le sentiment contraire, comme une erreur, sans savoir pourquoi. Les opinions s'introduisent souvent comme les coûtumes, qui doivent leur commencement à l'exemple de quelques peu de personnes, que les autres imitent. Elles s'emparent si bien par le temps de l'esprit des peuples, que toutes autres que celles qu'il suit *lui* paroissent ridicules. Un habit, que l'on ne voit pas ordinairement, paroît extravagant, quoi qu'il ait été en usage autrefois : il en est de même d'une opinion qui a vieilli, elle déplait parce que personne ne la suit à présent. Par exemple, Clement [a] a cru que les Anges avoient un corps, [b] & ç'a aussi été l'opinion d'Origene & de la plûpart des Peres. Cependant on traite d'erreur ce sentiment, sans en avoir de raison, car encore que l'Ecriture nous apprenne *que les Esprits n'ont ni chair, ni os*,

a Pæd. Lib I p. 101. *b Vid. Origeniana Huëtii Lib.* 2. *c.* 2. *qu.* 5.

ni or, & que les Anges sont des Intelligences, elle ne nous dit nulle part, qu'ils ne sont revêtus d'aucun corps. On n'a point eu de révélation depuis sur cette matiére, ni découvert de raison convaincante qui nous puisse persuader le contraire. Cependant on dit communément que c'est une erreur, parce que les Docteurs Scholastiques l'ont dit. J'avouë que les Peres, qui ont donné des corps aux Anges, n'ont point apporté de raison évidente, pour prouver leur pensée. Mais tout ce qu'on pouvoit conclurre de là, c'est qu'ils avoient assuré une chose qu'ils ne savoient pas, non plus que nous. Ainsi il falloit demeurer en suspens, & n'assurer rien d'un sujet, qui nous étoit également inconnu. Cette suspension n'a pas accommodé les Dogmatiques, qui ne peuvent avouër que très-difficilement qu'ils ne savent pas tout, & qui croient qu'il y a de l'esprit à se déterminer promptement, sur toutes sortes de questions. En effet sans cela on ne sauroit former de Systeme aussi complet, qu'il le faut, pour passer pour savant homme; & ce seroit une chose honteuse d'avoüer que sur chaque article on peut demander mille choses, sur lesquelles on ne répondroit rien, si l'on ne vouloit rien dire

que

que ce que l'on fait. On peut fa[illegible] application de ce même principe à [illegible] vers autres des dogmes de Clem[illegible] sur lesquels il vaudroit mieux av[illegible] simplement son ignorance, que de c[illegible] damner des sentimens, à l'égard des[illegible] nous n'avons pas assez de lumiére[illegible]

Aussi ces opinions n'ont pas em[illegible] ché que quelques Anciens ne l'ai[illegible] comblé de loüanges. Eusebe dit [a] q[illegible] *ses livres sont pleins d'une érudition u[illegible] le.* S. Jerôme, dit [b] *qu'il a composé de fort beaux ouvrages, pleins d'érudition & d'éloquence, & tirez de l'Ecriture Sainte & des Auteurs prophanes:* & ailleurs: *Clement*, dit-il, *Prêtre de l'Eglise d'Alexandrie, le plus savant de nos Auteurs, selon mon jugement, a fait huit livres de Stromates, autant d'Hypotyposes, un livre contre les Païens, & trois volumes intitulez le Pédagogue. Qu'y a-t-il dans ses livres qui ne soit plein de savoir, & tiré du fonds de la Philosophie?* Cyrille d'Alexandrie assure dans ses Livres VI, & VII. contre Julien, que *c'étoit un homme d'un savoir admirable, qui avoit pénetré le fonds de l'érudition des Grecs, avec une exactitude à laquelle peu de gens avant lui*

a *Hist. Eccl. Lib. VI. cap.* 13. b *Catal. Scr. Eccles. & in Ep. ad Magnum Orat. T.* 2.

lui étoient arrivez. Theodoret *a* dit *que ce Saint homme a surpassé tous les autres, par l'étenduë de son savoir.*

On peut se former une idée de la doctrine de Clement, sur ce qu'on vient d'en dire. Il ne nous reste plus qu'à ajoûter un mot de cette Edition. On y peut remarquer deux sortes de défauts, dont les uns lui sont communs avec plusieurs autres editions des livres des Anciens, & les autres lui sont particuliers.

A l'égard des premiers, on peut remarquer d'abord que les Editions, où il n'y a aucunes distinctions, ni aucuns *à linea*, comme on parle, sont destituées d'une chose qui ne paroît pas de consequence en elle même, mais qui ne laisse pas de servir beaucoup à l'intelligence de ce qu'on lit. Ce commencement d'une nouvelle ligne sert d'avertissement au Lecteur, qui en jettant simplement les yeux sur une page voit de combien de raisonnemens, ou de combien de matiéres elle est pleine. Autrement ce manquement de distinctions confond en quelque sorte l'esprit, & fait qu'il faut apporter plus d'attention pour entendre ce que l'on lit, & pour ne pas chercher de liaison où il n'y en a point, ou ne confondre pas

a *Haret. Fab. Lib.* 1. *c.* 6.

deux raisonnemens en un. Or on doit tâcher de diminuer, autant qu'il est possible, la peine du Lecteur, qui n'en a déja que trop à entendre les choses mêmes. Les *à linea* font à quelque égard le même effet que la distinction des Chapitres, que l'on ne peut négliger, sans causer de la confusion. Il est vrai que les Anciens négligeoient souvent de diviser leurs livres, ou leurs discours en certaines parties; *mais si* l'on y prend bien garde, cette négligence venoit en effet de ce qu'il n'y a pas assez d'ordre, dans plusieurs de leurs écrits. Il étoit plus aisé de passer d'un sujet à un autre, à cause de quelque léger rapport qui étoit entre *eux*, ou de jetter confusément une foule de pensées sur le papier, que de les disposer en un certain ordre: comme il seroit plus facile de mettre en un tas les materiaux d'une maison, que de les placer chacun en son lieu. Si l'on veut trouver des exemples de livres sans ordre, on n'a qu'à jetter les yeux sur Seneque, ou sur Tertullien, qui disoient l'un & l'autre avec beaucoup d'enthousiasme ce qui leur venoit dans l'esprit, sans avoir presque jamais d'idée d'aucun ordre qu'ils eussent dessein de suivre. Si l'on imprimoit ces Auteurs, en divisant leurs raisonnemens par *à*

linea,

lime, on pourroit beaucoup mieux entendre ce qu'ils veulent dire.

L'autre faute, que ceux qui ont soin des éditions des anciens Auteurs commettent très-souvent, c'est qu'ils ne distinguent pas par de divers caractères les citations d'avec les paroles de l'Auteur, ce qui fait que si l'on n'apporte pas assez d'attention à ce qu'on lit, on attribuë à un Auteur ce qui appartient à un autre. C'est ce qui est arrivé à *M. Cave*, dans sa vie Angloise de Clement Alexandrin, qui nous a beaucoup servi à faire celle-ci. Clement dans le passage que l'on a rapporté, touchant la Philosophie qu'il approuve, cite Socrate qui dans le *Phædon*, applique aux Philosophes ce Proverbe, dont on se servoit dans les mysteres, *il y en a beaucoup qui portent le Thyrse, mais peu qui soient veritablement remplis de l'esprit de Bacchus.* a Socrate ajoûte immédiatement après: *Ceux-ci ne sont, comme je croi, que ceux qui se sont appliquez comme il faut à la Philosophie*, DU *nombre desquels j'ai tâché d'être, autant qu'il m'a été possible* &c. Comme tout le passage est en caractere Romain, M. Cave a cru, que ces paroles, *du nombre desquels* &c. étoient de Clement, au lieu

L 2 qu'el-

a P. 380. *Ed. Ficin.*

qu'elles sont de Socrate, comme on le peut voir dans Platon, & même en achevant de lire la page, où Clement les cite. Si tout ce passage avoit été en Italique, M. Cave ne s'y seroit pas trompé; ce qui ne doit nullement paroître étrange à ceux qui savent que pour écrire le vie d'un Auteur ramassée de divers endroits, il faut faire attention à tant de choses tout à la fois, qu'il est difficile de ne pas se confondre soi même.

Outre cela en distinguant les matiéres par des *à linea*, & les citations par des caracteres differens, on donne plus de facilité à ceux qui ont lu un Auteur d'y retrouver les endroits, dont ils peuvent avoir besoin, ce qui n'est pas d'une petite utilité.

Pour ce qui regarde cette Edition, il y a trois indices, l'un des passages citez par Clement, l'autre des matiéres, & un troisiéme des mots & des Phrases Greques, ou dignes de remarque, ou que cet Auteur emploie en un sens particulier. Si ces indices étoient complets & corrects, ils seroient sans doute trés-utiles; mais ils ne sont ni l'un, ni l'autre. Il y a un nombre infini de fautes dans les nombres, & l'on y voit souvent le contraire de ce qui est dans Clement. Le passage de Job, *il*

n'y

n'y a personne qui ne soit souillé, est rapporté ou Ch. XXV. de son livre, au lieu qu'il est dans le XIV. Il y a dans l'indice: *Peccato originali infectæ omnium & animæ & corpora*. 468. d. Au contraire Clement réfute cette opinion, dans cet endroit; mais *Sylburge*, ou un autre qui a fait cet indice, avoit apparemment dans l'esprit ce que Clement devoit dire, selon lui, plûtôt que ce qu'il a dit effectivement. Il y a encore un quatriéme indice à la tête de l'ouvrage, qui contient la liste des Auteurs citez par Clement, mais les pages où il les cite n'étant point marquées, il est entierement inutile. Il seroit à souhaiter pour la République des Lettres, non seulement que les Rois fussent Philosophes, ou que les Philosophes fussent Rois; mais encore que les Libraires fussent Savans, ou que les Savans fussent Libraires, & qu'ils fissent revenir le siecle des *Manuces* & des *Etiennes*, pour nous donner de bonnes Editions des écrits des Anciens, & pour applanir le chemin à une étude, qui est assez difficile d'elle même, sans y faire naître des difficultez par nôtre propre négligence.

VI.

La Politique d'Espagne, ou de FERDINAND *surnommé le Catholique, Roi d'Espagne, divisée en trois Livres, par* M. VARILLAS. A Amsterdam, chez Desbordes & Brunel. in 12.

ON ne peut pas marquer le nombre des pages de ce Volume, parce qu'il est encore sous la presse, & qu'on en a fait cet Extrait sur le Manuscrit. Il est divisé en trois Livres, & chaque Livre en un certain nombre de Discours, où M. Varillas s'efforce d'étaler toute la connoissance de la Politique, qu'il peut avoir tirée de ses lectures, ou formée par sa propre méditation, sans s'arrêter trop au fil de l'Histoire.

I. LE premier Livre, qui contient dix Discours, renferme une idée de la conduite de *Ferdinand le Catholique*, dans la Conquête du Roiaume de Naples, à laquelle il commença à penser, selon nôtre Auteur, l'an MDI, & qu'il acheva l'an MDIII. M. Varillas représente d'abord les prétensions que Ferdinand d'Arragon pouvoit a-

voir sur ce Roiaume, & l'adresse qu'il avoit euë de tirer de *Charles* VIII. la Comté de Roussillon, sans s'engager néanmoins à le laisser faire ce qu'il voudroit en Italie. Cependant Charles entreprit cette conquête & en vint à bout, avec une facilité étonnante; quoi qu'il eût commis de très-grandes fautes dans cette entreprise, parce que les Princes d'Italie en commirent encore de plus grandes. Mais Charles aiant apporté aussi peu de précautions pour conserver sa conquête, qu'il avoit eu de bonheur à la faire, fut obligé en très-peu de temps de quitter & le Roiaume de Naples & l'Italie.

Cette retraite donna lieu à Ferdinand d'esperer qu'il pourroit se rendre maître du Roiaume, que Charles venoit de quitter, en l'attaquant à commun frais avec Louïs XII. son successeur, & lui proposant de le partager entre eux en deux parties égales. La France donna dans ce piége, & comme elle étoit beaucoup plus propre, en ce temps-là, à conquerir qu'à garder ce qu'elle avoit gagné, Ferdinand, après en avoir chassé le Roi Frederic, son Cousin & son Beau-frere, avec l'aide des François, les chassa enfin eux mêmes, & demeura maître paisible de la plus belle partie de l'Italie.

On ne s'arrêtera pas à faire un abregé de cette Histoire, sur le recit de M. Varillas, parce qu'il ne semble pas avoir eu dessein de s'attacher scrupuleusement à l'Histoire, mais seulement de donner une idée d'un parfait Politique dans la conduite de Ferdinand. Pour cela il n'étoit pas nécessaire de suivre les Loix rigoureuses que les Historiens se proposent, de ne rien dire que ce qu'ils savent. Au contraire on n'auroit pu venir à bout par là de donner un modele achevé d'un veritable Politique, parce que l'Histoire ne fournit pas tous les traits qui sont nécessaires, pour achever un portrait de cette nature. Elle ne dit point les pensées d'un Prince, à moins qu'il ne les ait découvertes; & elle ne rapporte point ses discours, à moins que ceux qui les ont oüis ne les aient publiez; & c'est ce que M. Varillas devoit necessairement faire en cette occasion, où il falloit donner un tableau achevé du plus raffiné Politique, que l'Auteur pût concevoir. On accuse *Xenophon* d'en avoir autant fait dans son *Cyrus*, à qui on prétend qu'il a donné les qualitez, qu'il jugeoit qu'un Prince devoit avoir, & non celles qu'il a veritablement eües. Sans vouloir comparer cet Historien à M. Varillas, ce qui blesseroit appa-

nent la modestie du dernier, ceux
ont lu l'éducation de Cyrus, & qui
it de quelle maniére Socrate & ses
ples avoient accoûtumé de raison-
peuvent voir sans peine que Cyrus
nne par tout à la *Socraticienne.*
même on pourra remarquer que
arillas fait parler ses Heros, com-
l parleroit lui même, s'il se trou-
obligé de le faire dans les mêmes
ctions qu'eux. Toute la difference
y a, c'est qu'il y a bien de l'appa-
e que les discours que Xenophon
tenir à Cyrus sont meilleurs que
x que ce Prince auroit pu faire,
nophon aiant été sans doute, à cet
d, plus habile homme que Cyrus;
ieu que M. Varillas ne voudroit
être pas que l'on pensât qu'il crût
voir dire des choses de meilleur
sur les interêts de l'Espagne, que
oi Ferdinand, ou *Gonçalos Fernan-*
de Cordouë, que les Espagnols nom-
ent *el gran Capitan.*

uoi qu'il en soit, M. Varillas re-
ente tout ce qui se seroit dit dans les
seils d'Etat & de Guerre, si ceux
y opinoient l'avoient prié de leur
les discours qu'ils y devoient pro-
cer, sans lui donner d'autres lumié-
ur les choses dont il s'agissoit alors,
celles qu'il a pu tirer de la lecture

de quelques Histoires de ce temps-là. Aussi tous ceux qui parlent entrent dans tous les raffinemens de Politique, que M. Varillas a pu imaginer, depuis qu'il se mêle d'écrire; ils sont tous éloquens, comme lui, & n'ont garde de craindre qu'on les accuse de mêler le *Phébus* & le *Galimathias* à tous momens. Il y a du plaisir à voir *Prosper Colonne, à qui*, dit l'Auteur, *il étoit fatal de donner des conseils décisifs*, diviser dans un Conseil de Guerre, son avis en deux points, *& demander pardon de ce qu'il alloit faire le Politique, en présence de tant de grands hommes, & représenter un personnage, qui lui sierroit si mal.* Il n'y a personne qui en lisant ces paroles ne croie entendre M. Varillas opiner, dans le Conseil de Guerre du Grand Capitaine, tant ces paroles lui conviennent bien! Il est difficile de ne pas se peindre soi même dans ses ouvrages.

Tout a l'humeur Gasconne en un Auteur Gascon,
Calprenede & Juba parlent du même ton.

Mais l'Auteur ne s'est pas contenté de parler sous les differens personnages de ses Heros, il parle de lui même en divers endroits de cet Ouvrage, qu'il a divisé en Discours, pour avoir la liberté

berté de s'étendre, quand il lui plairoit en réflexions politiques & morales. Pour donner un air nouveau à ces matiéres, il a cru devoir s'expliquer en style de Roman, mêlé de quelques termes de Métaphysique qu'il entend en un sens tout particulier, & cela afin que les Pretieuses & les jeunes Abbez, admirateurs de M. Varillas, qui sont bien-aises de lire des Romans & d'apprendre en même temps quelques mots de l'Ecole, pour les emploier dans l'occasion, y trouvassent également leur conte. On en pourra voir un exemple dans le Discours III, où M. Varillas représente les raisons qu'il dit que les Auteurs Espagnols apportent, pour excuser le Grand Capitaine, qui retint prisonnier le Duc de Calabre, après s'être engagé par un traité solennel & confirmé par serment, de lui permettre de se retirer où il voudroit. L'Auteur emploie le même stile à leur répondre, & l'on peut s'assurer qu'il a parfaitement bien réüssi, dans le dessein d'être admiré par ceux que le Galimathias Romanesque & guindé ravit & enchante.

II. Le second livre représente Ferdinand occupé à la conservation du Roiaume de Naples. L'Auteur continuë toûjours à parler du même air,

& rapporte les pensées les plus secretes de ses Heros, tout de même que s'il avoit été leur confident ; & leurs discours, comme s'il les avoit faits lui même. Quand il fait son propre personnage, il ne se dément point non plus ; il nous apprend des secrets de Physique, aussi bien que des discours que l'on croioit n'être demeurez dans la mémoire de personne. Il dit, par exemple, dans le Discours quatriéme, que *l'hyver contre la disposition du Climat commença de se résoudre en pluie, à cause du vent de Nord, qui soufloit toûjours & qui dissipoit bientôt les exhalaisons onctueuses de la terre.* Cette maniére de raisonner en Physicien profond, n'est pas échappée à M. Varillas ; il fait paroître en divers autres lieux, & jusques dans ses comparaisons, la même connoissance. a Ainsi en parlant de Ferdinand : *comme le calme de l'Ocean*, dit-il, *est toûjours mal assuré dans l'équinoxe, parce que quelques phénomenes benins, qui paroissent alors en l'air sur la superficie des eaux, ne laissent pas néanmoins de recevoir en cette saison toutes les influences occultes & malignes, qui sont capables de les agiter : ainsi le repos que la déference du Grand Capitaine avoit inspiré presque par force au Roi Catholi-*

a Dis. 10.

tholique, ne dura pas long-temps &c. Si Aristote le génie de la nature eût parlé François, il n'auroit su mieux s'exprimer, pour donner autant d'exercice à ses interpretes, qu'il leur en a donné, en se servant du stîle le moins entendu en Grece qu'il eût pu choisir. Mais comme la Morale est le fort de M. Varillas, tout cet ouvrage est plein de réflexions tirées de cette science, & exprimées d'une maniére à faire croire, à ceux que M. Varillas se propose d'instruire, qu'il en connoît le fort & le fin. Et comme ces gens là ne lisent guere les Anciens, dont on respecte encore par tout les noms, il ne fait pas difficulté de leur dire a *que les grandes fortunes, dans le sentiment de Platon dans son Phedon, ne changent dans le cœur humain que les seules inclinations que le hazard y avoit introduites, ou que la conjonction illegitime des passions de deux differens appetits, quand elles sont arrivées dans l'excès, y avoit engendrées, & que non seulement elles ne touchent point à celles qui tirent leur origine du fonds de la nature & de la destination particuliere de l'idée qui leur avoit servi de caractere, mais plutôt quelles les augmentent, en fortifiant la puissance, ou bien en leur fournissant de nouveaux objets, qui les tentent*

L 7 *d'une*

a Dis. 3.

d'une inévitable maniére. On trouve p[ar]tout des traits de cette force, qui pe[u]vent persuader que M. Varillas, en[tre] les differentes vuës qu'il s'est prop[o]sées dans cet Ouvrage, a eu des[sein] de faire voir qu'il a fait une étude particuliére du cœur de l'Homme, q[ue] peu de gens sont en état de le suivr[e] lors qu'il en fouille les derniers r[e]plis.

Le Lecteur pourra trouver des preuves de ceci à chaque page, mais particuliérement dans le dixiéme & dernier discours de son second livre, où il représente les raisons de la disgrace du Grand Capitaine, & l'*agitation* d'esprit, où le Roi Ferdinand fut, pendant qu'il craignit que ce Général ne se rendît maître du Roiaume de Naples. On peut dire qu'il s'est surmonté soi-même, en cette occasion, & qu'il a appris à ceux qui se mêlent d'écrire un excellent moien d'amplifier leur sujet, sans rien dire que l'on puisse accuser de fausseté, parce qu'assurément peu de Lecteurs sont capables d'entendre un style, comme celui-là. On voit encore ici l'éloge du Grand Capitaine, que l'Auteur traite de *Heros* à tout moment, après avoir montré ailleurs fort au long, qu'il avoit commis des infidelitez & des parjures énormes. Le plus bel

endroit de sa vie est la conquête, la conservation du Roiaume de ples, où, sans parler des perfidies t on l'accuse de s'être servi, il ne que profiter de la mauvaise condui- es François, qui l'auroient accablé ressource, comme il paroît par istoire que M. Varillas lui même fait de cette guerre, s'ils avoient agi selon les regles de la prudence la plus médiocre. Mais peutêtre que dans le style de nôtre Auteur, qui n'est pas à la portée de tout le monde, le mot de *Heros* ne signifie pas ce qu'il marquoit chez les Grecs; ou que nôtre siecle est plus liberal en beaux titres que ne l'étoient les Anciens.

III. Le troisiéme livre de M. Varillas contient la description des fondemens, que Ferdinand jetta pour le dessein de la Monarchie, que la Maison d'Autriche forma depuis. Il s'est déclaré dès le commencement du premier livre contre ceux qui recourent à la Providence, pour rendre raison des évenemens extraordinaires, parcequ'Aristote dit que c'est le réfuge des ignorans. Pour éviter d'être rangé dans ce nombre, s'il fait mention une fois de la Providence, il parle vint fois de la *Fortune*, dont il fait une cause réelle, quoi que capricieuse & fantasque: comme Ari-

Aristote met le *Hazard* entre les causes des phénomenes de la Physique. Il dit d'abord *a* que comme à l'égard de Ferdinand l'occasion de faire la guerre avec avantage à la République de Venise ne pouvoit que proceder de la Fortune, il ne la falloit esperer que d'elle; & il nous apprend ensuite comment *cette capricieuse* seconda les intentions du Roi Catholique, plus favorablement qu'il ne l'eût osé souhaiter. Dans la suite il représente, en ce même Discours, les Venitiens craignans de se *commettre avec la Fortune*, ne voulans pas rompre avec le S. Siege, pour quelque utilité *que la Fortune leur offroit*, esperans de se rendre maitres du Milanois, *si la Fortune persistoit à les favoriser*; *Jean Paul Baglioni* réfusant d'user d'une occasion *que la Fortune lui avoit ménagée*; & l'Empereur Maximilien regardant un mal-entendu de la République de Venise, comme une ouverture, que *la Fortune lui faisoit*, pour recouvrer ce qu'il avoit perdu. La Fortune n'a gueres moins de part dans tout le reste de l'Ouvrage, & il faudra croire que les Princes de ce temps-là étoient extrémement imprudens, ou démentir la maxime de *Juvenal*, qui parle ainsi, en s'adressant à la Fortune:

Nul-

a Dis. 1.

Nullum numen habes, si sit prudentia, nos te
Nos facimus, Fortuna, Deam, cœlóque locamus.

Quand on ne trouve pas le mot de Fortune, on voit celui de Hazard, & presque toute la Politique des Heros de cet Ouvrage consiste à profiter des avantages, que le Hazard, ou la Fortune leur donne. C'est le grand ressort qui produit les principaux évenemens que M. Varillas rapporte, & on voit la Fortune regner absolument sur tous les desseins que l'on forme. L'Auteur s'étend au long à faire voir comment elle forma la Ligue que le Pape Jules II, l'Empereur Maximilien I, Louïs XII. Roi de France & Ferdinand Roi d'Espagne firent contre la République de Venise, & les grands interêts, qui y engagerent le Roi Catholique. Il examine en suite politiquement l'abouchement de Savonne entre le Roi très-Chrétien & le Roi Catholique; le Traité de Cambrai, si avantageux au dernier; les fautes qui firent que la République de Venise perdit la bataille de la *Giradadde*, & la résolution qu'elle prit d'abandonner après cette défaite tous ses états de Terre-Ferme; la maniére dont l'Espagne favorisa cette République, de peur que la Fran-

France ne profitât trop de ses malheurs, & obtint cependant par le moien de la même France ce qu'elle n'avoit pu obtenir par elle même de l'Empereur, c'est que Ferdinand, selon le Testament de la Reine Isabelle, jouït de l'usufruit du Roiaume de Castille, outre l'investiture de Naples que le Pape lui accorda, dans la forme qu'il la demandoit; les raisons dont Ferdinand se servit, pour excuser les infractions qu'il avoit faites au traité de Cambrai, & l'adresse avec laquelle il continua à traverser les desseins de l'Empereur & de la France, qui ne sut pas profiter des avantages, qu'elle avoit remportez sur le Pape & sur les Venitiens, & donna au Roi Catholique le temps de former une ligue, pour la chasser d'Italie; la conduite de *Gaston de Foix*, les raisons qui l'engagerent à donner la bataille de Ravenne, & celles qui firent perdre à la France en deux mois le Duché de Milan, après avoir remporté plusieurs victoires; la tyrannie que les Espagnols exercerent en Italie, après en avoir chassé les François; l'usurpation de la Navarre par Ferdinand, & la maniére dont-il ruina diverses négotiations importantes, que la France avoit presque concluës.

Enfin le dixiéme & dernier discours con-

contient les derniers actes de la vie de Ferdinand, qui furent aussi malheureux, qu'il avoit eu de bonheur auparavant, *car la Fortune*, dit nôtre Auteur, *l'abandonna dans toutes les entreprises qu'il fit durant l'intervalle, qu'il survêcut au Roi Louis* XII. Il fait ensuite un parallele entre Ferdinand & Louïs, par où l'on voit que Ferdinand, le Heros de cette piéce, fut le plus heureux, le plus méchant le plus adroit, le plus ambitieux, le plus ingrat, & le plus perfide Prince de son temps: & Louïs au contraire toûjours malheureux, mais homme de bien, mal-habile, ne desirant rien que ce qui lui appartenoit de droit, reconnoissant tous ceux qui lui avoient rendu service, & tenant inviolablement sa parole. On trouve ensuite les heureux commencement du regne de *François* I, & un éloge abregé de Ferdinand, que l'Auteur conclut en disant qu'il surpassa tous les Princes de son siecle, dans la science du Cabinet, & que c'est à lui que l'on doit attribuër le premier & le souverain usage de la Politique moderne; c'est à dire, selon ce qu'on en peut recueuillir par cet Ouvrage, de l'art de tromper les autres, en violant, sans conscience, ce qu'il y a de plus saint au monde, dans le même temps qu'on affe-

affecte d'avoir beaucoup de Rel
Art qui néanmoins feroit entier
inutile, fans le fecours de la D
aveugle, qui fait échouër les d
les mieux concertez, & réüffir l
mal-entendus, & lequel ne put
cher que *a comme le Genie du Roi*
nand avoit toûjours été fuperieur
du Roi Louïs XII: *il ne devint a*
ferieur à celui de François I,
FORTUNE *lui fubftitua pu*
verfaire; & que l'inégalité vifible,
rencontra dans les entreprifes de l'u
l'autre, durant le peu de temps qu'
rent en concurrence, ne fervît à ju
dans l'efprit de ceux qui reco
foient les mêmes Directeurs des é
mens que M. Varillas, *que les f*
du Roi Catholique n'étoient pas tu
tachez à la vertu de fes troupes,
prudence de fes confeils, *qu'à cett*
ce de FATALITE', *qui f*
réfider dans la perfonne de Louïs
fon ennemi, qui ne fut pas plutô
d'Etat d'être malheureux, que Ferd
ceffa d'être heureux.

a Dif. 10.

V

VII.

NOUVELLES EDITIONS

DE QUELQUES AUTEURS LATINS

1. P. VIRGILII MARONIS *Opera. Interpretatione & Notis illustravit* CAROLUS RUAEUS *Societatis Jesu, jussu Christianissimi Regis, ad usum Serenissimi Delphini, juxta Editionem Parisiensem.* Lond. 1687. in 8. pagg. 610.

CEtte Edition de Virgile, pour être l'un des premiers livres, qu'on ait imprimé en Angleterre, dans la même forme, que les Auteurs imprimez en Hollande *cum notis Variorum*, n'en est pas moins belle, & l'on peut dire que l'on n'a gueres imprimé d'Auteur ici, qui le soit mieux que ce Virgile de Londres. On dit que l'on y imprimera de la même maniére divers des Auteurs, que l'on a publiez à Paris, à l'usage de M. le Dauphin. Outre que la petitesse du volume les rendra plus commodes pour la Jeunesse, ils seront mieux imprimez que ceux de

Paris,

Paris, si l'on en peut juger par celui-ci. Il y a à la fin un indice de tous les mots, qui peut presque autant servir que celui *d'Erythraeus*, pourvu qu'il soit bien correct, ce qui est assez difficile dans un si grand nombre de chiffres. Pour le texte il s'en faut beaucoup qu'il soit si correct, qu'il est bien imprimé, ce qui vient sans doute de ce que les Libraires n'en ont pas fait revoir assez d'épreuves, comme il n'arrive aussi que trop en Hollande.

Tout le monde sait quelle est la méthode de ceux qui ont commenté des Poëtes, pour M. le Dauphin. Le P. de la Ruë se plaint avec raison que les Savans qui avoient travaillé jusqu'à présent sur les Anciens, s'étoient plus appliquez à acquerir de la réputation en faisant de longues digressions peu necessaires sur les Auteurs qu'il commentoient, qu'à en faire bien entendre le sens aux jeunes gens. Il auroit encore pu dire qu'il est plus aisé de faire le savant, en débitant ses recueuils à l'occasion d'un mot, qui n'en devient pas plus clair par là, que de suivre un Auteur pas à pas, & ne laisser aucune obscurité dans ses expressions, & dans ses pensées, comme ceux qui ont travaillé pour M. le Dauphin ont tâché de faire. Ce dernier dessein est également

ment avantageux pour ceux qui commencent à lire les écrits des Anciens; ou qui ne les entendent qu'avec peine; & peinible pour ceux qui entreprennent d'applanir toutes les difficultez que l'on y rencontre. C'est ce qui doit engager le Public à excuser les fautes, que l'on peut remarquer en des interpretations d'ailleurs si exactes & si suivies.

Néanmoins une partie de ce que nous nous sommes proposez, dans cet Ouvrage, consistant à faire savoir les sentimens du Public, ou même des particuliers, sur les livres qui paroissent; aussi bien qu'à dire ce qu'ils contiennent, on ne trouvera pas mauvais que l'on marque ici ce que le Public trouve à redire, dans quelques-uns des Auteurs à l'usage de M. le Dauphin. Le Lecteur remarquera, s'il lui plait, que nous ne faisons ici que rapporter ce que nous avons ouï dire plusieurs fois à diverses personnes habiles en ces sortes de choses, & non pas nos sentimens particuliers. On ne peut pas nier que ce ne soit une chose qui appartient essentiellement à *l'Histoire des Livres*, que de dire ce que les Savans en ont pensé, dès qu'ils ont paru. Or comme un Historien ne doit pas avoir la hardiesse de rapporter rien de faux: il n'y a point

a point de verité qu'il ne doive o
re ; il ne doit flater personne,
moigner de haine contre qui q
soit. a *Quis nescit primam esse Hi
legem, ne quid falsi dicere audeat;
de nequid veri non audeat; ne qu
spicio gratiæ sit in scribendo, ne q
multatis?* On étoit obligé de faire
te petite digression, de peur que
ne crût que l'on a oublié la prom
que l'on a faite il y a trois ans,
juger pas des Ouvrages dont on p
roit.

Quelques personnes, qui se son
pliquées avec soin à l'étude des h
nitez, trouvent deux choses à redi
plusieurs des Auteurs dont il s'agi
premiére c'est que dans la Paraph
on s'est non seulement attaché à p
phraser les Originaux par un nomb
gal de mots, mais encore on a la
part du temps retenu de certains te
métaphoriques, qui font une part
l'obscurité du stile des Auteurs. On
même quelquefois contenté de m
les termes de l'Original, selon l'o
de la construction, sans les expli
dans les notes, quoi qu'ils ne fu
pas clairs. On auroit donc sou
qu'on ne s'attachât pas si scrupule
ment au nombre des mots, 1. p

a. *Cicer. Lib. 2. de Orat.*

qu'il est souvent impossible de parler
si clairement que l'Auteur, sans y
ajoûter quelques termes; Par exemple,
Virgile dit dans sa IV. Eclogue: *Ultima Cumæi venit jam carminis ætas*;
mot pour mot, *le dernier âge des vers
Cuméens est venu.* Le Pere de la Ruë
traduit: *Nunc attigimus extremum seculum vaticinii Cumææ Sibyllæ.* Ceux
qui commencent à lire Virgile peuvent croire que cela signifie, qu'l'on
cessera bien tôt de respecter les vers
de la Sibylle de Cumes, & qu'ils vont
être ensevelis dans l'oubli; ou quelque chose de semblable. Il auroit donc
fallu dire: *attigimus extremam ætatem
mundi à Sibylla Cumæa decantatam*,
nous sommes venus au dernier âge du
monde, si vanté par la Sibylle de Cumes. 2. A quoi bon paraphraser des
épithetes oisives, sur tout lors qu'elles
sont claires, comme lors que l'on paraphrase *casta Lucina* par *pudica Diana*?
Il n'y a jamais eu de Diane impudique, & cette épithete ne fait que rendre la prose plate & affectée; car on
sait que les Poëtes ont des Privileges,
que n'ont pas les Orateurs. 3. En gardant une métaphore dans la paraphrase,
on parle aussi obscurément que l'Auteur. Virgile avoit dit: *si canimus sylvas, sylvæ sint Consule dignæ*; si nous

chantons des chansons champ
qu'elles soient si belles qu'un
ne dédaigne pas de les écout
P. de la Rüe dit, *si canimus*
sylvæ dignæ sint Consule. Il est
dans sa note il explique *sylv*
chanson champêtre, mais s'il l'a
dans sa Paraphrase, cela lui au
pargné une note; & les termes
etiam Consulem sont pour le moi
obscurs que ceux de l'Original.
roit donc peutêtre mieux fait de
les métaphores, en termes fi
afin que la jeunesse apprit à co
le style figuré, & celui qui
pas.

Outre cela cette maniére de
les mots a produit une autre ob
té, qui n'est pas de moindre
quence. C'est que lors que l'
n'a point mis de particule, pou
quer la liaison de son discou
n'en a point mis aussi, ce qui f
ceux qui ont besoin de note
l'entendre, ne peuvent se dém
la suite, & s'imaginent lire
à-l'âne. Virgile commence ainsi
Eclogue;

Sicelides Musæ paulò major
imus,
Non omnes arbusta juvant hum
myricæ.

Si canimus sylvas, sylvæ sint Consule dignæ.

On ne voit pas d'abord quelle liaison ce troisiéme vers peut avoir avec les précedens; parce qu'il y manque une conjonction, que le P. de la Ruë a aussi omise dans sa Paraphrase. Il falloit donc ajoûter cette conjonction en cette sorte: *Muses de Sicile* (ou, *Bucoliques*) *chantons des sujets un peu plus relevez, car tout le monde ne se divertit pas à lire des vers, qui ne parlent que des arbrisseaux & des bruieres* (ou, *qui ne traitent que des sujets champêtres*) OU *si nous chantons des airs champêtres, qu'ils soient si beaux &c.* La particule VEL, ou AUT, omise au commencement du troisiéme vers, cause ici une obscurité qui a embarrassé la plûpart des Interpretes.

Ces défauts, qui se trouvent par tout, dans quelques-uns des Auteurs, qui ont travaillé pour M. le Dauphin, diminuent sans doute beaucoup l'utilité que la jeunesse en pourroit tirer. Mais on dit qu'outre ces défauts, qui regardent la méthode, il y a une infinité d'endroits, où ces Messieurs n'ont pas bien pris le sens des Originaux. Il y a des gens qui croient que ce ne seroit pas parler latin, que de dire *magnus sæculorum ordo, magni menses,*

dans le même sens qu'on dit *Alexander magnus, Pompeius magnus*. Cependant c'est ainsi que le P. de la Ruë explique l'épithete *magnus*, dans les vers de Virgile, d'où les mots que l'on vient de citer sont tirez. On dit aussi que le mot *adeò*, dans le 11. vers de la même Eclogue, signifie non pas *porrò*, comme l'a cru le P. de la Ruë, mais *même*, ou quelque chose de semblable, que l'on pourroit exprimer en François par le mot de OUI; de sorte que Virgile aprés avoir dit qu'enfin l'âge d'or va venir; & avoir emploié sept vers à cela, continueroit ainsi: *Oui, Pollion, ce sera sous vôtre Consulat que cet enfant, l'honneur de nôtre âge, commencera à paroître* &c. Le P. de la Ruë par *decus hoc ævi*, entend l'âge d'or, puis qu'il paraphrase *gloria hæc ætatum inchoabitur*; au lieu qu'on croit ordinairement que *ævi decus* ne peut signifier que *l'honneur de nôtre âge*.

Quoi qu'il en soit, il y peut avoir quelque diversité de sentimens sur ces sortes de choses, & il faut être si exercé dans la lecture des Anciens pour savoir qui a raison, que peu de gens en peuvent juger avec connoissance de cause. Mais voici une autre chose, qui dépend du bon sens, & non de l'étude de la Langue Latine, & que l'on

au-

auroit dû faire dans ces Notes. C'est de marquer librement les endroits, où il semble que les Anciens se sont éloignez de certaines regles, qui étant fondées sur la raison, doivent avoir été reconnuës dans tous les siecles. Car enfin comme il y auroit de la folie à mépriser ces admirables modeles de l'Antiquité; on doit aussi craindre de tomber à leur égard dans un respect excessif, & d'approuver jusqu'à leurs bévuës. Les plus beaux génies peuvent quelquefois s'oublier, & commettre des fautes, que des personnes qui leur sont d'ailleurs inferieures peuvent remarquer. Il est bon, ce semble, de conserver cette liberté naturelle, dont les Anciens eux-mêmes ont usé dans une si grande étenduë, & qui consiste à blâmer, autant qu'il le mérite, ce qui est blâmable, en qui que ce soit qu'on le remarque, & à loüer par tout ce qui est digne de loüange. Au contraire la plûpart de nos Savans d'aujourd'hui ne se lassent point de vanter l'Antiquité, & ne peuvent souffrir que l'on y trouve la moindre chose à redire, comme si une faute étoit incompatible avec la qualité, par exemple, de grand Poëte, ou d'excellent Historien. Cependant c'est gâter le goût de la jeunesse, que de l'accoûtumer à admirer tout,

sans juger jamais de rien ; & cette admiration generale est encore plus dangereuse que quelques jugemens un peu libres, que la nature nous a mis en droit de prononcer, aprés un mur examen, de tous nos semblables. Voila encore un autre préambule, dont on auroit bien voulu pouvoir se passer, mais que l'humeur de nos Critiques rendoit nécessaire.

Pour donner un exemple d'une faute, car il faut l'appeller par son nom, que l'on auroit pu reprendre dans Virgile, on rapportera quelques vers du discours que *Jupiter* fait à *Venus* mere d'Enée dans le I. Livre de l'Eneïde. Jupiter y apprend à sa fille quel doit être le destin d'Enée & de ses descendans. Aprés avoir parlé du premier, il vient à son fils *Ascanius* & parle ainsi à Venus :

At puer Ascanius, CUI *nunc cognomen Iülo*,
Additur ; Ilus erat, dum res stetit Ilia regno.

„ Mais le petit Ascanius, qui est surnommé présentement Iülus, & qui „ s'appelloit Ilus, pendant que le „ Roiaume des Troiens subsistoit. Cette réflexion sur le nom d'Ascanius n'est pas supportable dans la bouche de Jupiter parlant à la Grande-mere

 de

du cet enfant, & dans un discours si ... ux que le sien. Si le Poëte vouloit ... e connoître *Ascanius*, il devoit insérer cela dans sa narration, & non le faire dire à Jupiter; ni l'inserer même par parenthese, dans une si belle harangue; comme on pourroit peutêtre le dire, pour excuser Virgile, quoi que le NUNC fasse voir que ce n'est pas le Poëte qui parle. Il semble avoir imité *Homere*, qui pour instruire ses Lecteurs des coûtumes des Dieux, introduit Jupiter disant à Thetis, comme si elle ne le savoit pas plus que les mortels, *que ce qu'il accorde en baissant la tête est irrévocable.* Iliad. A. V. 525.

2. PETRI RODELLII *è Societate Jesu* HORATIUS *ad Sereniss. Galliarum Delphinum*, à Paris in 12. 2 voll. 1686.

QUOI que cette Edition ne soit pas nouvelle, on ne laisse pas de joindre Horace à Virgile, parce que le P. de Rodeille a suivi à peu près la même méthode que le P. de la Rue, si ce n'est que sa Paraphrase est un peu plus libre, en quoi, sans doute, elle n'est pas plus mauvaise. Ses notes en recompense sont plus courtes.

1. Comme il a vu la Traduction & les

les remarques Critiques de M. Dacier il en réfute quelques endroits, qui ne sont pas à son goût. L'Interprete François avoit dit que lors qu'Horace parle ainsi à Mecenas: *atavis edite Regibus*, il ne falloit pas prendre ces paroles, comme si Mecenas fût veritablement descendu de Rois d'Etrurie, puis qu'aucun Historien ne parle de la race Roiale de ce Favori d'Auguste, mais qu'ils disent tous, qu'il étoit descendu d'une illustre famille de Chevaliers. Les anciens Commentateurs rapportent bien trois noms de ces prétendus Rois, mais il soûtient que c'est une liste feinte, & qu'ils se sont trompez en prenant *Atavus* pour bisayeul. Pour lui il entend par *Reges* de grands Seigneurs, des personnes de qualité; de sorte que, selon lui, Horace ne voudroit dire autre chose, si ce n'est que Mecenas étoit descendu d'une ancienne famille d'Etrurie. Il est vrai que les mots de *Rex* & *Regina* se prennent souvent dans le sens que M. Dacier a marqué; mais le P. de Rodeille lui soûtient que dans ce passage d'Horace, il faut prendre le mot de Rex, en son sens propre, aussi bien que dans ce vers de Properce:

Mecenas eques Etrusco de sanguine Regum.

Les

Les Historiens ont pu omettre cette circonstance, qui regarde la noblesse de Mecenas, parce qu'aucun d'eux n'a entrepris d'écrire sa vie en particulier; & les Poëtes en ont parlé, parce que ce sont eux qui en avoient le plus reçu de faveurs. Ce n'étoit que de fort loin, que Mecenas pouvoit descendre des Rois d'Etrurie, de sorte que, selon le Pere de Rodeille aussi bien que selon M. *Dacier*, le nom de *Cecina* que l'on donne au bisayeul du Favori d'Auguste, & que l'on prétend avoir été Roi d'Etrurie, n'est qu'un nom feint. Outre cela les Rois d'Etrurie n'étoient pas fort considerables, si l'on s'en tient à ce que *Denys d'Halicarnasse*, *Florus* & d'autres en disent. Ils étoient douze en même temps, & quoi qu'ils eussent un équipage semblable à celui des Consuls Romains, & de plus un sceptre & une couronne, ils ne regnoient néanmoins que dans une ville, comme *Porsena* sur *Clusium*. Ainsi quoi qu'on ne dût pas estimer pour rien d'être descendu de ces Rois, ce n'étoit pas une chose si considerable, qu'on doive être surpris que les Historiens n'en aient rien dit à l'égard de Mecenas. Ce sont là les raisons du P. de Rodeille, qui jointes au vers de Properce, feront pencher sans doute bien des gens de son côté.

Il ne suffit pas qu'un mot, comme celui de *Rex*, se prenne en un certain sens en quelques endroits, pour être ainsi expliqué par tout, où il est possible qu'il ait cette signification; il faut encore qu'il s'y trouve en certaines circonstances, qui favorisent ce sens, & qui y déterminent ce mot équivoque. Il faut donc rechercher si dans les paroles d'Horace & de Properce il y a de l'apparence que le mot de *Rex* se prenne pour un homme riche, ou de qualité; & c'est à ceux qui entendent bien le Latin à en juger.

2. Le P. de Rodeille a mis en suite un abregé Chronologique de l'Histoire Romaine, depuis la 21 année d'*Horace* jusqu'à la 57. Il est en effet utile pour l'intelligence de ce Poëte, mais la Chronologie des Odes d'Horace, que l'on trouve dans les Lettres de *M. le Fevre* ne l'auroit pas moins été, & le P. de Rodeille n'auroit pas plus mal fait d'emprunter de lui tout ce petit ouvrage, & de lui rendre la justice qu'il mérite, que de ne prendre qu'une partie de son dessein. Car quoi que M. le Fevre soit mort parmi les Réformez, il n'y a point de Jesuite, qui lui puisse contester la qualité de bon Grammairien, qui a toûjours été très-compatible avec celle de mauvais Catholique.

3. Le

3. Le P. de Rodeille contredit encore M. Dacier, dans une explication que celui-ci donne au 6 vers de la 1. Ode, *terrarum dominos evehit ad Deos*, que M. Dacier entend, non de ceux que l'on appelle proprement Dieux, mais de ceux qui avoient remporté le pris, dans les Courses des jeux Olympiques, & qu'Horace appelle ailleurs *célestes*. L'interpréte Latin suit le sens ordinaire, c'est à dire, que ceux qui avoient vaincu croioient avoir acquis une grande gloire, que l'on peut appeller hyperboliquement *une gloire égale à celle des Dieux*. Horace se sert deux fois de la même figure, dans le même sens en cette Ode: *Me doctarum hederæ præmia frontium*

Dis miscent superis.

Sublimi feriam sidera vertice.

On sait aussi que *Deus esse*, se prend communément pour s'estimer heureux. L'épithete de *terrarum Domini* détermine entierement le sens, & il y a sujet d'être surpris que M. Dacier n'y ait pas pris garde, lui qui a si heureusement expliqué des endroits bien plus difficiles. Il est vrai qu'il n'est pas le premier interprete, qui par une loüable envie de dire quelque chose de nouveau, & de mieux faire que les autres, peut être accusé de s'être éloigné du

sens de son Auteur, & d'y avoir cherché trop de mystere. A force de s'appliquer on s'entête quelquefois de son sujet, & plus on fait d'effort d'esprit, plus on s'écarte du veritable sens, auquel il est difficile en suite de revenir. D'un autre côté si on ne s'applique pas, avec beaucoup d'attention, à la lecture d'un Auteur, ou l'on n'entend pas ce qu'il dit, ou on laisse passer des difficultez considerables, sans les éclaircir. Pour bien faire, il faut tenir un milieu entre ces deux extremitez; précepte qu'il est plus aisé de donner aux autres, que d'observer soi-même. On peut néanmoins l'observer beaucoup mieux, que l'on ne fait ordinairement, si l'on est capable de demeurer en suspens pendant quelque temps, touchant le sens des passages, où l'on soupçonne que les autres se sont trompez, & lire cependant plusieurs fois, s'il est possible, l'Auteur dont il s'agit. Mais d'abord qu'une nouvelle explication vient dans l'esprit, pour peu qu'elle soit vrai-semblable, on meurt d'envie de l'écrire, & dès qu'elle est une fois écrite on a toutes les peines du monde de l'effacer ou de s'en dédire.

4. M. Le Fevre avoit tâché de montrer dans ses Epîtres, qu'il falloit prendre à la Lettre l'Ode XIV. du I. Livre,

vre, où l'on croioit qu'Horace représentoit les Romains prêts à s'engager dans une nouvelle guerre civile, après la défaite de Brutus & de Cassius, sous l'idée d'un vaisseau délabré qui va s'exposer à la tempête. Il a soûtenu qu'il n'y avoit rien d'allegorique dans cette Ode, mais que le Poëte s'adressoit au vaisseau, qui l'avoit porté de Philippes en Italie, & qui retournoit par la même route, avec ceux qui l'avoient accompagné dans ce voiage. Le P. de Rodeille, qui semble croire qu'il y a du danger à s'opposer aux torrent des Interpretes, comme les Théologiens disent qu'il n'est pas permis de s'éloigner du consentement des Docteurs, soûtient qu'il n'y a point ici d'Allegorie. On peut conferer ce qu'il dit avec les raisons de M. le Fevre; mais dans le sens allegorique, il est difficile de savoir ce que veulent dire ces vers:

Nuper sollicitum quæ mihi tædium,
Nunc desiderium, curáque non levis.

Le P. de Rodeille traduit: *ô quæ nuper sollicitudine multâ & tædio me affecisti, quámque nunc, mente mutatâ, qualem nolui cupio.* Mais *desiderium* marque ordinairement le regret que l'on a d'avoir quitté ses amis, dont on s'apperçoit que l'on a besoin, ou pour la douceur de la vie, ou pour des secours

particuliers que l'on en tiroit. DESIDERIUM, dit *Ciceron*, a *libido ejus qui nondum adsit videndi*. Ainsi on peut fort bien traduire ces vers : *ô mon cher vaisseau, qui me donnois, il n'y a pas longtemps, tant de crainte & d'inquietude ; mais que je regrette présentement, & pour qui je suis en peine.* C'est là ce que signifient proprement les termes dont Horace se sert, & cela s'accommode fort bien avec l'idée d'un vaisseau, dans lequel il n'avoit pas été sans crainte, & qui remportoit ses amis en Grece ; mais difficilement avec l'idée de la République, comme on le peut voir par la Paraphrase Latine, qui est fort éloignée des expressions du texte.

5. Il y a un passage dans la 2. Ode du Livre II, qui a donné assez de peine aux Interpretes. Le voici :

Quisquis ingentes oculo irretorto
Spectat acervos.

M. Dacier explique cet *oculo irretorto*, *d'un œuil droit*, c'est à dire, sans envie, car le propre de l'envie est de regarder de travers : & le P. de Rodeille prétend que c'est ici la description d'un homme, à qui l'on dit que *l'éclat de l'or ne donne nullement dans les yeux, qui n'en est jamais ébloui*. C'est bien

a Tuscul. IV. c. 12.

bien le sens en général, & plusieurs Interpretes l'avoient marqué avant eux, comme on le peut voir dans une vieille edition d'Horace, avec les notes de XL. Grammairiens, imprimée à Bâle en 1580. *in fol.* Mais, sans faire tort à la réputation de ces Messieurs, on croit pouvoir dire qu'il n'ont point exprimé la force du mot *irretorto*. *Torquere oculos* est à dire tourner sa vuë d'un certain côté :

... Oculósque ad mœnia torsit.

Retorquere oculos, est tourner la tête en arriere, pour voir quelque chose que l'on quitte. Ainsi *Ciceron* dans sa seconde Harangue contre Catilina, qu'il fit lors qu'il eut obligé ce scelerat de quitter Rome, d'où il étoit sorti à regret : *Retorquet oculos profecto sæpe ad hanc urbem, quam ex suis faucibus ereptam esse luget ; Il tourne souvent la tête pour voir cette ville, qu'il est au desespoir d'avoir manquée.* On pourroit dire d'un homme qui seroit sorti de sa patrie, sans la regretter : *spectavit mœnia patriæ exiens oculo irretorto*, ou *egressus mœnibus non retorsit oculos*. Horace représente de même un homme qui méprise les richesses, comme passant auprès de grands monceaux d'or, mais ne les regardant que pendant qu'ils sont devant lui, sans daigner tourner

les yeux, lors qu'il les a paſſé ; ce qui marque qu'il ne s'en ſoucie point, car on a accoûtumé de tourner la tête, pour voir plus long-temps ce que l'on quitte à regret.

6. Quand on a vu l'édition du P. de Rodeille, & que l'on a remarqué qu'il contrediſoit aſſez ſouvent M. Dacier, on croioit qu'il auroit critiqué un endroit de ſes notes ſur l'Ode 21. du III. Livre, mais il n'en a rien fait. Horace dit en s'adreſſant à une bouteille :

Deſcende, Corvino jubente,
Promere languidiora vina.

Deſcendez aujourd'hui, que Corvin m'a commendé de le régaler de mon vin le plus délicat. M. Dacier remarque ſur le mot *deſcende*, que les Romains *tenoient leurs vins dans des greniers, au haut de la maiſon ; pour les faire meurir à la fumée.* Il auroit bien fait de citer ſes Auteurs, car perſonne ne pourra croire que l'on tint le vin de plus de vint ans, pour le moins, comme eſt celui dont il s'agit ici qui étoit auſſi vieux qu'Horace, au galetas pour le meurir à la fumée. Cela auroit peut-être été bon pour en faire du vinaigre, mais nullement pour le rendre plus délicat. Il auroit donc mieux valu dire que les Romains pendoient leurs bou-

bouteilles aux murailles de leurs caves. C'est ce qui paroît par les Chapitres XXIII, & XXIV. du livre de Caton, de Re Rustica. C'est une des choses que l'on auroit souhaité que M. Dacier eût toûjours faite, que de marquer au moins de quels Auteurs il tire ce qu'il dit, lors que c'est quelque chose de remarquable. Nous sommes dans un siecle, où l'on est extrémement défiant; parce que l'on a reconnu que les Critiques n'assuroient pas moins hardiment ce dont ils n'avoient point de preuves, que ce qu'ils savoient le mieux.

3. REMARQUES CRITIQUES *sur les Oeuvres* D'HORACE, *avec une nouvelle Traduction. Tom.* VI. *p.* 690. Tom. VII. p. 615. A Paris in 12. 1687.

VOICI deux nouveaux Tomes de la Version & des notes de M. Dacier sur Horace. Ils ne contiennent que les deux livres des Satires; de sorte que pour achever d'expliquer ce Poëte, M. Dacier emploiera encore apparemment deux Volumes, si bien qu'il y en aura neuf en tout.

Il n'y avoit point eu de Dédicace au devant des précedens, que l'Auteur

teur

teur avoit publiez faisant encore profession de la Religion Réformée ; mais présentement qu'il est Catholique, il a cru pouvoir offrir au Roi ses nouvelles productions. Il le remercie de la maniére efficace, dont il a converti ses sujets héretiques, entre lesquels il étoit lui même. Ce grand Prince a sans doute fait ce qu'il a cru devoir faire; mais depuis qu'on a égalé les Rois à la Divinité, on s'est avisé de parler de leur conduite, comme de celle de la Providence. Comme on est parfaitement assuré que Dieu n'envoie rien aux hommes qui ne soit pour leur bien, on lui rend graces, avec raison, des afflictions, aussi bien que des bénedictions : ainsi l'on remercie les Rois, de quelque maniére qu'ils traitent leurs sujets. S'ils les font entrer par force dans leurs sentimens, touchant la Religion, *ils font à leurs sujets le plus grand & le plus solide bien, que les hommes puissent demander à Dieu, & que Dieu puisse faire ici bas aux hommes.* S'ils donnent liberté de conscience, *ils* imitent en cela la Divinité, qui se contente de se faire connoitre à nous, & de nous apprendre la maniére dont elle veut être servie, sans nous ôter néanmoins la liberté de ne le pas faire. On leur en rend mille graces, & l'on loue

avec

avec raison leur modération, & la douceur de leur gouvernement. Mais dans le fonds c'est aux Princes à juger lesquels parlent le plus sincerement, ceux qui se réjouïssent qu'on les ait mis en liberté, & qui en témoignent de la reconnoissance; ou ceux qui se tuënt à protester qu'il ne cesseront de benir ceux qui leur ont ôté la liberté de faire profession des sentimens, qui leur paroissoient veritables.

I. On trouve ensuite une Préface sur les Satires d'Horace, où l'Auteur explique l'origine & les progrès de la Satire des Romains, & tous les changemens qui lui sont arrivez. Il suit *Casaubon*, dans son Livre *de Satirica Græcorum & Latinorum Poësi*, qui est une excellente piece; sans faire néanmoins difficulté de s'en éloigner, lors qu'il le trouve à propos. Il fait voir que *Satura lanx* & *Satura Lex* signifient un plat rempli de diverses sortes de viandes; & une loi qui contient plusieurs chefs, ou plusieurs titres. Les Romains aiant demeuré pres de quatre cens ans, sans Jeux Sceniques, trouverent en quelques-unes de leurs fêtes, les vers *Saturniens* & *Fescennins*. C'étoient des vers rudes & presque sans nombre, remplis de railleries grossieres, que l'on accompagnoit de quelques danses. Ces

diver-

divertissemens leur tinrent lieu de piéces de Theatre, près de six-vints ans. A ces vers licentieux succeda une espece de Poësie plus châtiée, & qui étoit aussi remplie de railleries, mais plus fines, & accompagnée de Musique & de dances plus reglées. On lui donna le nom de *Satire*, à cause de la diversité des matiéres qui y entroient. *Livius Andronicus* aiant depuis mis en usage les Comedies & les Tragedies, à l'imitation des Grecs, on négligea les Satires, qu'on ne reprit quelque temps après, que pour joindre aux Comedies, après lesquelles on avoit accoûtumé de les joüer, comme on fait aujourd'hui les farces. On leur donna alors le nom Grec d'*Exodia*.

Ennius fit après cela des Poëmes, composez de toutes sortes de vers, qui n'étoient pas pour le Théatre, mais qui ne laissoient pas de contenir des railleries aussi piquantes que l'ancienne Satire. *Pacuve* en fit aussi de semblables; mais *Lucile* surmonta l'un & l'autre, en donnant à la Satire le même air qu'avoit eu la vieille Comedie Greque. C'est en quoi les Satires de Lucile, à qui celles d'Horace ressemblent, different de celles d'Ennius & de Pacuve. Il y a eu encore une

nou-

nouvelle sorte de Satire, que l'on nomma *Varronienne*, ou *Menippée*, parce que Varron, qui en fut le premier auteur, imita dans cette sorte d'écrits les railleries de Menippe Philosophe Cynique. Cette Satire étoit entremêlée de vers, de prose, de Grec & de Latin. Il ne nous en reste plus que les titres, & quelques fragmens extrémement corrompus.

Les Grecs n'avoient, selon M. Dacier, aucune sorte de Poësie qui ressemblât à la Satire Romaine, excepté leurs *Silles*, qui étoient aussi des vers mordants, mais qui n'étoient que de pures Parodies. On y pourroit peutêtre joindre les vers jambiques *d'Archiloque* & *d'Hipponax*, qui étoient si piquants que l'on assure que quelques-uns de ceux, contre qui ils en firent, se pendirent de desespoir. Quoi qu'il en soit, le mot de *Satire* ne venant pas du Grec *Satyrus*, mais du Latin *Saturus*, ou *Satirus*, il ne le faut pas écrire par un Y, comme on fait communément, mais par un I. Ce mot qui de soi même, comme on l'a vu, ne signifie autre chose qu'un ouvrage, où il entre diverses matiéres, marque seulement aujourd'hui, un ouvrage plein de railleries mordantes, parce que l'on a plus d'égard à l'usage que l'on fait

fait de cette sorte de Poësie, qu'à l'Etymologie du mot.

2. M. Dacier venant en suite aux *Satires* d'Horace, se plaint qu'on s'est contenté jusqu'à présent de les expliquer en Grammairien, & de donner l'intelligence des mots, sans faire remarquer le dessein d'Horace, qui est bien plus d'instruire que de divertir. „ Il travail-„ le, dit l'Auteur, à nous rendre heu-„ reux pour nous mêmes; agréables & „ fideles à nos amis; & commodes, di-„ screts, & honnêtes pour tous ceux „ avec qui nous sommes obligez de vi-„ vre. Faire entendre les termes dont ils „ s'est servi, expliquer les figures qu'il „ emploie, & conduire surement le „ Lecteur dans le labirinte d'une ex-„ pression embarrassée, & d'une Pa-„ renthese obscure; jusques-là ce n'est „ pas grande chose. Le principal c'est „ de montrer l'usage, la raison, & la „ preuve de ses preceptes, & de faire „ voir que ceux qui ne tâchent pas de „ se corriger sur un si beau modele, „ sont justement comme des malades, „ qui auroient un livre tout plein de re-„ medes, pour leurs maux, & qui se „ contenteroient de les lire, sans les „ comprendre & sans en connoître l'u-„ tilité. M. Dacier a tâché d'éviter le défaut qu'il reproche aux autres, quoi

qu'il

qu'il n'ait d'ailleurs pas négligé dans ces commentaires ce qui est d'un Grammairien. ,, Mais il s'est, dit-il, particulierement attaché à éclaircir les ,, matiéres qu'Horace traite ; à faire ,, voir la solidité de ses raisons, à développer les tours qu'il prend pour ,, arriver à son but, à faire sentir la ,, délicatesse de ses sentimens, & à ,, mettre dans tout son jour le ridicu- ,, le qu'il trouve dans les choses qu'il ,, veut combattre. C'est en effet ce que personne n'avoit fait avant lui., & ce qui a rendu necessairement ses notes un peu longues.

3. La haute idée que M. Dacier semble avoir de la Morale de son Auteur, a obtenu grace de lui, pour les endroits mal-honêtes d'Horace, qu'il a laissez dans leur entier, & qu'il a expliquez le plus honêtement qu'il a pu, au lieu que le P. de Rodeille les a entierement retranchez. L'Interprete François croit que ceux qui en usent ainsi ,, pechent ,, par trop de précaution ; car, dit-il, ,, en ne laissant pas voir aux jeunes ,, gens les écueils qu'ils doivent évi- ,, ter, il les exposent à s'y aller bri- ,, ser, quand ils seront eux mêmes les ,, maîtres de leur conduite, Mais dans le desordre où vivent une infinité de gens, il est dangereux que ces idées

join-

jointes à ce que l'on voit, ne falsifiez
étrangement l'imagination.

Outre cela la Morale d'Horace est
celle d'Epicure, qui a deux défauts é-
normes, & qui rendent inutiles les
préceptes loüables qu'elle donne, quoi
qu'en puissent dire ceux qui ont entre-
pris d'en faire l'apologie. Le premier
c'est que ne se proposant que de nous
conduire à une vie douce & tranquil-
le, elle ne peut engager à suivre ses
maximes, que par la vuë de l'utilité
présente, que l'on peut tirer de la ma-
niére de vivre qu'elle prescrit. Il ne faut
pas être avare, par exemple, selon E-
picure & Horace, parce que l'avarice
ne peut pas nous rendre heureux en
cette vie, comme le dernier le fait voir
en plusieurs endroits. Ce principe, é-
tant posé, si l'on se rencontroit dans un
Etat, où le vice fût récompensé &
la vertu punie, que faudroit il faire?
Supposons que l'on vécût dans le Ja-
pon, qu'il y eût grand nombre de per-
sonnes qui traitassent de ridicules, &
de pernicieuses à la societé les super-
stitions de ce païs-là, & que l'on fût
dans leur sentiment: si l'Empereur du
Japon commençoit à persecuter ceux
qui seroient dans ces pensées, faudroit-
il souffrir la persecution avec eux?
Non assurément, selon Epicure, car
enfin

la vertu n'est estimable, que par
ilité présente que l'on en tire. Or
supposition que le vice peut être ré-
mpensé & la vertu punie, n'est pas
e supposition impossible, cela se
t actuellement dans la plus grande
rtie du monde. Ainsi toutes les rai-
ons tirées de l'utilité présente, que
l'on trouve dans l'exercice de la vertu,
sont *très*-foibles, si elles sont toutes
seules; & il y a bien de l'apparence
que si les Atheniens eussent voulu trai-
ter Epicure, comme ils traiterent So-
crate, le premier ne se seroit pas fait
honneur d'être le Martyr de sa Philo-
sophie, comme le second, qui ré-
pondit *qu'il valloit mieux obeïr à Dieu qu'aux hommes*, lors qu'on voulut l'em-
pêcher de philosopher.

Le second défaut de la Morale d'E-
picure, c'est que de quelque maniére
que ce Philosophe vécût sur ces der-
niers jours, il ne défendoit point de
certains plaisirs, qui assurément trou-
blent la societé humaine, & cause-
roient des desordres infinis, si tout le
monde étoit dans les mêmes pensées
que lui. On peut conter Horace, selon
M. Dacier, parmi les *Epicuriens rigi-des*, a comme il parle, & cependant
ses écrits sont pleins de marques d'un

a P. 346. T. VII.

déreglement, dont on n'oseroit dire le nom; & s'il crioit contre l'adultere, par exemple, comme il fait dans la *seconde Satire*, ce n'étoit qu'à cause du danger, qu'il y avoit à être *surpris* avec une femme mariée. Cela est encore conforme aux principes de son maître, qui ne vouloit pas goûter de plaisir qui fit plus de mal que de bien, comme il auroit méprisé la vertu, qui lui auroit attiré trop de chagrin. Ainsi *tous* les beaux discours d'Horace ne portent qu'à prendre la route la plus douce, c'est à dire, à ne suivre la vertu *qu'autant* qu'elle est utile, & ne prendre du plaisir qu'autant qu'on en peut prendre, sans se deshonorer, ou *s'attirer* plus de mal que la volupté ne valloit. Tout l'usage qu'on peut faire aujourd'hui de ses écrits, à l'égard des moeurs, c'est de prendre ce qu'il dit de bon & d'y joindre l'idée d'une récompense, dont on ne sauroit jouir en cette vie. Car il montre assez bien le ridicule des vices, qui sont venus à un *grand* excès, mais il n'attaque guere les vices médiocres; & les motifs qu'il donne pour s'appliquer à la vertu sont trop foibles, pour gagner le cœur.

4. Il ne nous reste plus qu'à comparer quelques endroits de la version & des notes de M. Dacier à celles du P. de

Ro-

Rodeille, pour donner au Lecteur quelque idée des unes & des autres. Sans aller plus loin que la premiére Satire du premier livre, Horace introduit un Marchand parlant ainsi des soldats: a

--- *Horæ*
Momento, cita mors venit aut victoria læta.

Le P. de Rodeille paraphrase les premiers mots *temporis puncto*, & M. Dacier traduit *une heure de temps*. Le mot *Hora*, joint à celui de *momentum*, fait voir qu'il ne faut pas prendre ce dernier mot pour ce qu'on appelle en François *un moment*, qui est plus court qu'une heure.

Horace dit de ceux qui voudroient changer de condition, quand ils ne le peuvent pas; & qui, quand ils le peuvent, ne le font point: b

Quid causæ est, meritò quin illis Jupiter ambas
Iratus buccas inflet?

Qu'est-ce donc qui retient Jupiter, qu'il ne montre un visage irrité à des gens si dignes de sa colere? C'est ainsi que M. Dacier a traduit, en rapportant, avec la plûpart des Interpretes *buccas inflet* à Jupiter, parce que les Latins ont dit *inflare buccas*, commes les

 Grecs

a *Vers.* 8. b *Vers.* 21.

Grecs φυσᾶν γνάθους *enfler les jouës*, pour dire être dans une furieuse colere. Le P. de Rodeille interprete au contraire ces paroles de ceux contre qui l'on se fâche, & soûtient qu'il ne faut point recourir aux Grecs, pour les entendre, & qu'elles ne signifient proprement que *buccas alapis cædere*, *donner des soufflets*, comme nôtre phrase Françoise *enfler la jouë*. Mais on sait que le langage des Romains, & particulierement le style d'Horace est plein de maniéres de parler tirées des Grecs; & il est beaucoup plus naturel d'y avoir recours, pour entendre ce que ce Poëte veut dire, que de l'expliquer par le François.

Nos Auteurs different encore, à l'égard de ceux à qui l'on doit attribuër la parenthese, qui est au vers 33, *nam exemplo est*. Le P. de Rodeille l'attribuë à Horace, & M. Dacier à ceux dont Horace parle. „ Tous disent qu'ils „ ne supportent les rudes travaux de „ leur métier, qu'à dessein de se retirer „ un jour, pour vivre en repos dans „ leur vieillesse, après qu'ils auront „ amassé assez de bien, pour se mettre „ à couvert de la necessité, comme la „ fourmi, disent-ils, car elle nous don„ne l'exemple. Toute petite qu'elle „ est, elle ne laisse pas d'être fort labo-

rieu-

„ rieuse; avec sa bouche elle traine tout
„ ce qu'elle peut, & le porte au mon-
„ ceau qu'elle bâtit, en se précau-
„ tionnant contre le mauvais temps,
„ dont elle prévoit la venuë:

Quæ simul inversum contristat Aqua-
rius annum.

Non usquam prorepit &c.

„ Il est vrai; mais si tôt que la fin
„ de l'année arrive, & que le Verseau
„ vient rendre triste toute la nature,
„ cette même fourmi ne sort plus de sa
„ petite maison &c. Il semble qu'il n'importe pas beaucoup, à qui que ce soit que l'on attribuë ces paroles *nam exemplo est*, quoi qu'elles semblent mieux convenir à Horace; mais que la difficulté consiste à lier le vers *Quæ simul* &c. avec les précedens. Il paroit que c'est Horace qui parle, si l'on considere la suite, *cùm te neque fervidus æstus* &c. Mais il y faut necessairement suppléer quelques particules, comme a fait M. Dacier. Il faut sousentendre *tamen*, après *Quæ*, ou quelque autre particule semblable; au lieu que le P. de Rodeillé n'en a mis aucune dans sa Paraphrase. Cela paroîtra peutêtre de peu d'importance à ceux qui n'entendent pas la Critique; mais il faut qu'ils sâchent que si l'on n'est exáct en ces sortes de choses, on n'en-

tend rien dans les livres, & que l'on n'en sent point les beautez. Outre cela Horace introduit souvent diverses personnes parlantes, sans les distinguer d'une maniére trop sensible, & passe d'une matiére à une autre, sans se servir de transition ; de sorte que l'un des principaux devoirs d'un bon Interprete de ce Poëte consiste à faire remarquer au Lecteur les endroits, où quelcun commence à parler, ou dans lesquels Horace entre en quelque nouvelle réflexion, sans le marquer par aucune particule qui l'indique. Le titre de *Sermones, conversations familiéres*, ou de *Satira, pensées diverses*, qu'il a mis au devant de ces deux livres lui donnoit la liberté d'en user ainsi ; & un Interprete doit suppléer à ce qui peut manquer à son expression. La langue Françoise est très-propre pour cela, parce qu'elle ne peut souffrir aucun discours sans liaison, ni aucune équivoque ; & c'est aussi ce qui rend la version de M. Dacier très-utile. Au moins on voit, après l'avoir lue, quelle liaison il croit qu'il y ait dans les discours d'Horace ; au lieu que dans les interpretations Latines, où l'on a plus d'égard au nombre des mots qu'au sens, on se sert des mêmes phrases équivoques dont l'Auteur s'étoit servi, &

ront taillé les sens suspendus, qui sont dans l'Original.

4. LES COMEDIES DE TERENCE *traduites en François, avec des Remarques, par Madame* DACIER. A Paris. in 12. 1688. T. I. pagg. 496. T. II. p. 490. T. III. p. 503.

LE *Florus*, le *Dictys Cretensis*, le *Dares Phrygius*, le *Callimaque*, l'*Anacreon*, les *Nuées d'Aristophane* & les trois *Comedies de Plaute*, que *Madame Dacier*, a données au Public depuis quelques années, peuvent faire juger de ce qu'on doit attendre de son Terence. *M. le Fevre*, son Pere, avoit fait imprimer à Saumur un Terence, accompagné de quelques remarques, en attendant qu'il pût faire un commentaire entier sur cet Auteur. Mais ne pouvant souffrir un travail assidu, comme il l'auroit fallu, pour nous donner Terence en peu temps, avec des commentaires de sa façon, il est mort avant que de pouvoir executer son dessein. On a regretté long-temps cette perte, parce que ce célebre Grammairien aiant fait une étude particuliére de Terence, y auroit pu faire remarquer bien des choses, à quoi l'on

 ne

ne prend pas garde, & que l'on ne conçoit pas bien, si l'on n'est devenu, pour m'exprimer ainsi, familier avec un Auteur, à force de le lire. Ce n'est qu'alors que l'on sent parfaitement ses maniéres & son air; & que l'on en peut remarquer les graces & les défauts. Mais il y a lieu d'espérer que Madame Dacier, qui peut avoir eu les Manuscrits de son Pere, & même lui avoir ouï expliquer de vive voix cet Auteur, aura heureusement réparé une perte, qui auroit peutêtre autrement été entierement irréparable.

1. On trouve dans une assez longue Préface, qui est au commencement du premier Tome, une comparaison de Plaute & de Terence, dont le résultat est, que Plaute avoit plus d'esprit que Terence, qu'il étoit au dessus de lui par la vivacité de l'action, & par le neud des intrigues, qu'il faisoit beaucoup plus agir que parler; mais qu'il a des sentences affectées, des railleries grossieres, & le style quelquefois bas: au lieu que Terence n'est pas si heureux dans les intrigues, & fait plus parler qu'agir; mais son style est bien plus châtié, ses moralitez sont mieux ménagées & ses railleries bien plus fines. C'est ce qui a fait que les gens de bon goût se divertissoient

 davan-

davantage à lire les Comedies de Terence qu'à lire celle de Plaute, & que le peuple au contraire préferoit ce dernier aux précedent; & c'est aussi ce qui faisoit qu'encore qu'on préferât d'autres Poëtes à Terence, il tenoit le premier rang, pour ce qui regarde le peinture des mœurs. Mais dans le fonds, comme lors que l'on a un certain tour d'esprit, que l'on croit être bon & droit, & que l'on tâche de conserver, on s'accoûtume si fort à jouer un certain personnage, que lors que l'on en veut répresenter un autre, on ne peut s'empêcher d'y mêler de cet air, dans lequel on s'est confirmé par une longue habitude: l'air d'honête homme & d'esprit délicat, que Terence pouvoit avoir pris avec Scipion & Lelius, se mêle plus ou moins dans tous les personnages, qu'il fait paroître sur la scene. On n'y voit rien d'outré, & l'on n'y trouve pas ces maniéres de parler folles & plattes, qui étoient dans la bouche du peuple. On n'a qu'à comparer les discours de *Thrason* & de *Gnathon*, avec eux du *Soldat glorieux*, & des Parasites que Plaute introduit. Ce dernier faisoit par là rire le commun du monde, & Terence divertissoit les honêtes gens, qui ne font pas consister leur divertissement dans

les éclats de rire, ausquels le peuple est sujet, mais dans le plaisir d'entendre récitet quelque chose de bien tourné.

2. Ensuite Madame le Fevre défend son dessein de traduire Terence entier & tel qu'il est, dans la pensée qu'il pourroit se trouver des gens assez scrupuleux, pour trouver mauvais qu'elle l'ait fait, *parce qu'un homme de pieté & de mérite a cru qu'il ne lui étoit pas permis de le traduire qu'en y faisant de grands changemens, & des additions très considerables*. C'est celui qui en a donné trois Comedies en François, il y a déja plusieurs années, & qui ont été reçuës du Public avec un grand applaudissement. Ceux qui voudront savoir s'il a aussi heureusement rendu le sens de son Auteur, qu'il a parlé avec pureté, pourront conferer la Version de Madame Dacier avec la sienne. On trouvera que celle-ci fera mieux concevoir la force de l'Original, qu'elle suit avec bien plus d'exactitude.

3. Madame Dacier nous entretient en suite des Traducteurs & des Interpretes de Terence, & particuliérement des figures quelle a trouvées au commencement de chaque Acte, dans deux MSS. de la Bibliotheque du Roi, qui peuvent beaucoup contribuer à l'intelligence

de

de divers endroits de cet Auteur, comme elle le montre. Cet endroit mérite d'être lu; mais il seroit à souhaiter que Madame Dacier eût fait graver toutes ces figures. Elle a encore trouvé dans ces Manuscrits la confirmation de quelques conjectures, touchant la disposition de quelques Scenes, que l'on attribuë ordinairement à des Actes ausquels elles n'appartiennent point. Au lieu des examens à part, selon les regles du Théatre, qu'elle a faits sur Plaute, elle a mêlé dans ses remarques des observations sur la conduite du Théatre, où elle rend raison des changemens qu'elle a faits dans Terence, pour la division des Scenes & des Actes. ,, Elle s'étonne que des Come-,, dies, que les plus Savans hommes ont ,, eu entre les mains, depuis tant de ,, siecles, soient encore aujourd'hui ,, dans une si grande confusion, qu'il ,, y ait des Actes qui commencent, où ,, ils ne doivent point commencer; c'est ,, à dire, avant que Théatre soit vuide; ,, & elle se persuade qu'elle a corrigé ,, ce desordre. Si l'on n'y avoit pas pris garde, c'est que la plûpart des Grammairiens s'attachent bien plus aux mots qu'aux choses, & croient avoir bien expliqué un Auteur, lors qu'ils ont dit ce que chaque mot à part a accoûtumé de signifier.

4. Après la Préface on trouve une traduction de *la vie de Terence par Suetone*, avec des remarques où elle explique ce qu'il peut y avoir d'obscur; & confirme diverses pensées des Anciens. Elle y fait ce jugement des six pieces de Terence, qui nous restent: L'ANDRIENNE *&* *les* ADELPHES *paroissent l'emporter pour la beauté des caracteres, & pour la peinture des mœurs:* L'EUNUQUE *&* *le* PHORMION *pour la vivacité de l'intrigue: &* L'HEAUTONTIMORUMENOS, *&* L'HECYRE *semblent avoir l'avantage pour la beauté des sentimens, pour les passions, pour la simplicité & la naïveté du style.*

5. Pour en user à l'égard de l'ouvrage de Madame Dacier, comme on en a usé à l'égard de celui de Monsieur son Epoux, on rapportera ici deux endroits du Prologue de l'Andrienne, dont elle a interpreté l'un d'une maniére nouvelle, & dont l'autre paroît avoir besoin de correction. Les ennemis de Terence lui reprochoient qu'il faisoit mal de ne traduire pas simplement les Comedies des Grecs en Latin; mais d'en faire une seule Latine de plusieurs Greques. Ils s'exprimoient en ces termes, *contaminari non decere fabulas*; ce que Madame Dacier traduit, *qu'il n'est*

pas

pas permis de mêler des Comedies. Elle fait venir *Contaminare* de *contango*: dit qu'il ne signifie ici que *mêler*, & qu'il se prend en bonne part; de-sorte que les envieux de Terence soûtenant que *contaminari non decet fabulas*, ce Poëte prétend que *decet contaminari*. Son étymologie paroît veritable; & c'est pour cela que *contamino* signifie proprement *salir quelque chose en le touchant*, selon la remarque de *Donat*; mais on n'a aucun exemple, par où l'on voie que ce mot se soit jamais pris en bonne part. Terence après avoir proposé l'accusation de ses ennemis, dans les termes odieux, dans lesquels ils la concevoient; ne replique pas *decet contaminari fabulas*, mais prouve simplement qu'il étoit permis de faire ce que ces gens appelloient *contaminare*. Ils prétendoient que Terence *salissoit*, s'il est permis de s'exprimer ainsi, les Comedies de Menandre, en y ajoûtant du sien, ou en y joignant des endroits tirez d'autres pieces du même Poëte, qui étant hors de leur place, en gâtoient la beauté. Ainsi quoi que Madame le Fevre soit dans le fonds du même sentiment que les autres Interpretes, tout le monde ne tombera pas d'accord de l'idée qu'elle attache au mot de *contaminare*.

L'Autre passage du Prologue de l'Andrienne, qui semble avoir besoin d'un léger changement, est celui-ci :

Favete, adeste æquo animo & rem cognoscite;
Ut pernoscatis, ecquid spei sit reliquum,
Post hac quas faciet de integro Comedias,
Spectandæ, an exigendæ sint vobis priùs ?

„ Écoutez favorablement & examinez cette piece, afin que vous puissiez juger ce que vous devez attendre de nôtre Poëte, & si les Comedies, qu'il fera dans la suite mériteront d'être joüées devant vous; ou si vous les devez plûtôt rejetter, sans les entendre. Que les Critiques jugent si cette correction, qui consiste à lire *pernoscat is* en deux mots, ne s'accorde pas mieux avec les paroles & le dessein du Poëte. „ Écoutez favorablement &c. afin qu'il puisse connoître s'il y a encore lieu d'esperer quelque chose, & si vous voudrez voir joüer les nouvelles Comedies qu'il fera, ou si vous les rejetterez sans les voir. Au moins ce sens s'accommode mieux avec ces termes, *ecquid spei sit reliquum* &c. qui, en quelque sorte qu'on les entende, convien-

nent

nent mieux à Terence qu'au Peuple Romain. Peutêtre que cette Comedie fut joüée après que l'on eût réfusé d'écouter *l'Hecyre*, ou quelque autre piece de ce Poëte, ce qui le faisoit craindre qu'il ne lui arrivât encore un semblable accident. Pour le peuple Romain, il n'avoit pas sujet de desesperer de la bonté des pieces de Terence, qu'il avoit déja approuvées, plus d'une fois; mais le Poëte rebutté une seule pouvoit craindre que cela n'eût fait tort à sa réputation & ne lui eût fait perdre l'approbation du public. Le *reliquum* joint à *spes* semble tout à fait favoriser ce sens, & est contraire à celui de Madame Dacier qui par *spes* entend *expectatio*. De plus c'est assez la coûtume de Terence de se servir du pronom IS pour *ille*, *hic*, *ipse*, comme on le peut voir par les exemples que *Robert Etienne* en rapporte dans son *Tresor de la Langue Latine*.

C. CORNELII TACITI *Opera. Interpretatione perpetua & notis illustravit* JULIANUS PICHON *in usum Sereniss. Delphini.* 4. voll. in 4. dont le dernier a été achevé d'imprimer en 1687. à Paris.

M. PICHON a suivi la méthode ordinaire de ceux qui ont travaillé pour M. le Dauphin, si ce n'est qu'il a mis les noms des Auteurs qui ont commenté Tacite, au dessous des remarques qu'il en a tirées. Quelques personnes ont trouvé mauvais qu'on n'en ait pas usé ainsi, dans tous les ouvrages des Anciens, que l'on a fait rimprimer avec des notes, ou au moins qu'on n'ait pas dit de qui on en avoit tiré la plûpart. On prétend que la meilleure partie des notes sur Florus, a été tirée de *Freinshemius*, & que la Savante qui y a travaillé auroit bien fait de le dire dans la Préface.

Il ne seroit pas besoin qu'on s'arrêtât d'avantage sur Tacite, après ce que l'on en a dit dans le V. Tome de cette *Bibliotheque*, p. 249. & *suiv.* mais en lisant *la Germanie* de cet Historien, on a fait quelques remarques, à l'occasion de ce qu'il dit de la Religion des anciens Germains, qui ne seront

peut-

peut-être pas inutiles pour faciliter l'intelligence de cet Auteur ; & qui étant fondées sur des maximes de Critique aussi importantes qu'elles sont peu connuës, pourront servir d'exemple de la maniére, dont on doit entendre tous les écrits des Anciens. On les rapportera, aprés avoir fait quelques réflexions générales sur cette matiére.

Tous les Philosophes conviennent entre eux que ce n'est que par l'institution des hommes que les mots signifient quelque chose, & qu'il n'y a point de liaison naturelle entre de certains mots & de certaines pensées. Ainsi apprendre une Langue, n'est autre chose que s'instruire d'une institution purement arbitraire. Ce qu'il y a de difficile en cela, c'est que les mots ne marquent pas seulement des choses visibles, que l'on peut montrer en les nommant, ou en demandant leur nom; mais encore des idées abstraites, souvent extrémement composées, qui ne se présentent qu'assez difficilement à l'esprit, & que l'on ne peut s'assurer de concevoir dans toute leur étenduë, qu'avec beaucoup de peine. Chacun de ces mots est à ceux qui y sont accoûtumez plûtôt un avertissement de penser à certaines choses, qu'un portrait qui les représente. Cette difficulté

qui

qui se trouve dans les Langues vivantes, est bien plus grande dans les Langues mortes, où l'on ne peut consulter que quelques livres, dont les Auteurs n'ont pas eu même dessein d'expliquer les difficultez qui nous embarrassent. Nous avons à la verité des Dictionaires, mais qui ne peuvent expliquer les mots d'une Langue que par ceux d'un autre, qui ne leur répondent qu'imparfaitement, c'est-à-dire, qui étant prononcez n'excitent pas en nous précisément la même l'idée avec toutes ses circonstances, qui naissoit dans l'esprit de ceux qui parloient la Langue expliquée dans les Dictionaires. Et sans cela, quoi que nous sâchions par quels mots de nôtre Langue on a accoûtumé de rendre ceux d'une Langue morte, il ne s'ensuit point qu'en lisant un livre écrit en cette Langue, & attachant à chaque mot les idées que nos Dictionaires y ont attachées, nous les entendions. Je trouve par exemple dans Tacite ces termes, en parlant des sentimens que les Germains avoient pour les femmes: *a Inesse, quin etiam sanctum quid & providum putant, nec aut consilia earum aspernantur aut responsa negligunt.* Si je ne puis comprendre ce que signi-

a Germ. C. VIII.

le *Sanctus* en cet endroit, je consulte mon Dictionaire, où je ne trouve que des termes : *saint*, *pur*, *sacré*, *religieux*, *inviolable*. Cependant il n'y a point là de mot, qui me puisse donner une idée claire & complette de ce que Tacite veut dire. *M. Pichon*, dans sa Paraphrase, a interpreté ce mot *divinum*, après M. d'Ablancourt, comme si Tacite avoit voulu dire que les Germains „ croioient qu'il y a dans les femmes „ je ne sai quoi de divin, & qui a du „ pressentiment de l'avenir, ce qui fait „ qu'ils ne méprisent point leurs con„ seils, & qu'ils écoutent leurs avis, „ comme des oracles. On ne sauroit nier que cette explication n'approche extrémement de la pensée de Tacite ; mais ce n'est pas encore là précisément ce qu'il veut dire. *Sanctus* signifie souvent simplement *vénerable*, *à qui l'on doit du respect*, & selon cette signification, le sens des paroles de cet Historien sera celui-ci : Les Germains „ croient même que l'on doit avoir un „ respect religieux pour les femmes, „ & qu'elles ont des pressentimens de „ l'avenir &c. Ce mot se trouve en ce sens en divers Auteurs, & particuliérement dans Tacite, & même dans ce livre des mœurs des Germains. Ainsi il dit que les Romains n'avoient pas osé

faire

faire voiles dans l'Ocean Septen
pour rechercher si l'on ne trou
cuns vestiges d'Hercule sur le
qui régardent le Nord, „ par
„ avoit cru que c'étoit agi
„ maniére plus respectueuse,
„ soumise, de recevoir avec
„ qu'on dit des actions des
„ que d'entreprendre de le sa
soi-même: *a Sanctius ac re*
visum de actis Deorum creden
scire. Il dit encore dans la suite
lant d'une Déesse de certains
d'Allemagne, qu'on disoit se
dans un Lac, à la présence de
Esclaves, qui y étoient ensuit
„ De là vient qu'ils sont saisi
„ terreur secrette, & qu'ils der
„ dans une ignorance respectue
„ chant cette Divinité, que p
ne voit que des gens qui doiven
tôt perir: *Arcanus hinc terro*
Sanctaque ignorantia, quid sit ill
tantùm perituri vident. Ovide,
V I. des Fastes, s'est servi
sanctus pour dire *vénerable.* Il
Carmente, saisie d'une fureur di
prête à prononcer un oracle:

Vix illam subitò posses cog
tantò
Sanctior, & tantò quàm n
jor erat.

a Cap. XXXIV.

mandera ſans doute comment
s'aſſurer que l'on a trouvé le
ſens d'un Auteur? Voici la
que l'on croit la plus ſure
hercher ce qu'il veut dire, &
ſe perſuader pas vainement
entend le ſens de ſes paroles,
n ne l'entend point.

GLES DE CRI-
TIQUE

ntelligence des Anciens Au-teurs.

REMIEREMENT il faut
bien ſavoir la Langue, dans
laquelle l'Auteur que l'on lit
J'appelle *ſavoir bien une Lan-*
re en état d'avoir en la liſant,
entendant parler, préciſément
es idées dans l'eſprit, que ceux
ent, ou qui ont écrit leurs pen-
nt attachées aux ſons dont ils ſe
Autrement s'il y a quelque
ce entre les idées de ceux qui
& de ceux qui écoutent, ſoit
n côté elles ſoient plus éten-
u plus claires que de l'autre,
elles different à quelque égard,
s'entend pas bien, à cauſe de
l'é-

l'équivoque des termes, qui v
ce qu'on y attache des idées
ferent en quelque chofe, quoi
ait du rapport entre elles. Ai
qui veulent bien entendre un
doivent tâcher de fe mettre, p
fi dire, en la place de celui qui
& interpreter chaque terme co
les interpreteroit, fans rien a
ni rien retrancher aux idées q
attachées. On doit fe fouvenir
s'agit pas ici d'apprendre qu'ell
nature des chofes en elles mêm
ce qui eft veritable; mais fimp
de favoir, auffi exactement q
poffible, quelle penfée une aut
fonne a, lorfqu'elle prononce c
taines paroles, foit que cette
foit jufte, ou fauffe. Il ne fau
point trop faire d'attention au
que nous avons nous mêmes d
fes, que nous voions que l'o
marquer par de certains mots
tâcher de découvrir, s'il eft p
par quelques indices certains, le
que ceux qui parlent y ont
chées.

1. Pour réüffir dans cette
cher, il faut bien favoir les re
la Grammaire de la Langue, c
s'agit, & les exceptions que
accoûtumé d'y faire; qui pa

d'autant plus nombreuses, que l'on connoit mieux la Langue que l'on étudie. Ce ne sont pas les Grammairiens qui ont formé les Langues, sur de certaines regles, mais ils ont fondé leurs regles sur l'usage qu'ils ont trouvé établi, qui s'étant introduit insensiblement ne peut pas manquer d'approuver une infinité de maniéres de parler, qu'il n'est pas possible de réduire à de certaines regles. Nous sommes mieux convaincus de cette verité par les Langues modernes, que nous savons à fonds, que par les anciennes que nous ne savons pas si bien. Et c'est la raison pour laquelle nous n'avons point de Grammaire parfaite d'aucune Langue moderne, parce que nous les savons trop bien, pour n'en pas voir les défauts; au lieu que les Langues mortes sont réduites à des regles constantes, dont nous ne connoissons que peu d'exceptions, parce que nous ne savons pas bien ces Langues. Ainsi avant que de corriger un passage d'un Ancien, ou de l'interpreter conformément aux regles de la Grammaire, il faut bien prendre garde si cet Auteur n'a point suivi quelque usage qui ne peut pas se réduire aux regles des Grammairiens; & pour le reconnoître il faut beaucoup de lecture & d'appli-
cation

cation. Par exemple, on trouve dans *Terence* & dans *Plaute*: *Vult me ut faciam hoc*, il veut que je faſſe cela, phraſe que l'on ne peut rapporter à aucune regle; car il faudroit dire ou *vult me facere hoc*, ou *vult ut ego faciam hoc*. C'eſt un eſpece de mêlange de deux phraſes, dont il ſe trouve divers exemples, auſſi bien que de celle-ci: *abſque eo fuiſſet hoc feciſſem*, *ſans lui j'aurois fait ceci*, pour *abſque eo hoc feciſſem*, ou *niſi ille fuiſſet hoc feciſſem*. Telle eſt encore cette maniére de parler, dont [a] *Ennius* s'étoit ſervi dans ſa Traduction de l'Hiſtoire Sacrée *d'Euhemerus*: *Tum Saturno primus filius qui natus eſt eum necarunt*. On trouve encore pluſieurs autres exemples de cette nature; mais il y a bien de l'apparence que l'on en trouveroit davantage, ſi l'on avoit les originaux mêmes des Anciens; au lieu que l'on n'a que des copies corrigées par les Grammairiens & les Copiſtes, qui ont voulu faire parler par tout les Anciens, ſelon les regles qu'ils avoient appriſes.

Il n'y a que l'uſage qui puiſſe apprendre ces ſortes de choſes; & cet uſage, à l'égard d'une Langue morte, conſiſte dans la lecture des bons Auteurs, avec qui l'on converſe, pour ainſi

[a] *Lactant. Lib. I. c.* 14.

ainsi dire, en lisant leurs écrits. Plus on les lit, & plus on s'accoûtume à leur stile & à leurs maniéres; comme plus on vit avec une nation, dont on veut apprendre la Langue, plus on s'avance dans cette connoissance, qui ne peut venir qu'insensiblement. Il n'y a que cette habitude, qui puisse faire bien comprendre le sens des maniéres de parler irreguliéres, qui semblent autrement dures. Par exemple, Tacite parle ainsi de l'estime que les Germains faisoient de la vaisselle d'argent: a *Est videre apud illos argentea vasa, non in* ALIA *vilitate, quàm quæ humo finguntur.* On parleroit plus conformément aux regles, en disant *in eadem vilitate*, ou *non in alio pretio*; mais Tacite est plein de semblables expressions, où il ne s'est pas soucié de garder exactement la proprieté des termes. Peutêtre qu'en s'exprimant de la sorte il avoit dans l'esprit ces deux phrases: comme il semble en avoit eu deux, lors qu'il a dit: b *Námque Marcum Silanum accusare jussus*, ET *quia abnuerat, interfectus est*. La conjonction ET se trouve là sans nécessité, parce que cet Historien avoit dans l'esprit cette maniére de parler, *cùm accusare jussus esset, & abnuisset* &c.

a *Germ.* V, 5. b *Agric.* IV, 2.

2. En apprenant la Grammaire, il faut apprendre la signification des mots ; & à l'égard d'une Langue qu'on ne parle plus, on est obligé d'avoir recours d'abord aux Dictionaires. Mais il faut prendre garde à quatre choses, qui sont quatre défauts, presque inévitables, & néanmoins de grande consequence, que l'on trouve dans les meilleurs livres de cette nature.

La premiere c'est que la Langue *dont* on se sert, pour en interpreter une autre, n'a pas des mots qui répondent toûjours exactement à ceux que l'on explique. Il faut à tout moment de longues periphrases, qui ne font pas le même effet sur l'esprit, que les *termes* que l'on veut expliquer. Cela arrive sur tout dans les mots qui expriment des idées de Morale, ou des sentimens de l'ame. Par exemple, nos Dictionaires François n'ont point de mot plus commode, pour exprimer les deux mots mots Latins *gratus*, & *jucundus*, que celui *d'agreable*. Cependant ces deux mots ne signifient pas la même chose, en Latin. Le dernier marque quelque chose qui donne de la joie, & le premier ce que l'on veut posseder, ou savoir, parce qu'il donne quelque satisfaction d'esprit, quoi qu'il ne cause aucune joie. Ainsi *Ciceron*, peu de

temps

temps après la mort de sa fille, aiant reçu des lettres de *Luccius*, où cet Historien lui marquoit de l'amitié, lui a répond ainsi : *amor tuus &c. gratus & optatus ; dicerem* JUCUNDUM, *nisi hoc verbum ad tempus perdidissem.* En parlant à *Atticus* b de quelque mauvaise nouvelle, qu'il étoit bien aise de savoir, quoi qu'elle lui causât du chagrin : *ista veritas*, dit-il, *etiamsi jucunda non est, mihi tamen grata est.* On ne sauroit faire sentir la force de ces termes en François, sans se servir d'une longue periphrase, qui feroit perdre à cette expression toute son élegance.

Il y a même en François des noms substantifs, qui viennent quelquefois du Latin, qui marquent des idées approchantes, mais qui ne sont point les mêmes, quoi qu'on le croie communément. Bien des gens seront peutêtre surpris, si l'on dit que le mot de *Dieu*, n'exprime pas bien celui de *Deus*, ni les mots Grecs & Hebreux que l'on a accoûtumé de traduire par celui de *Dieu*. Ainsi quand Tacite dit dans sa Germanie : c *celebrant carminibus antiquis Tuistonem Deum terrâ editum*, il n'a pas voulu dire la même chose que nous entendons lors qu'on dit, que les

a *Epist.* L.V. *Ep.* 15. b *Lib.* III. *Ep.* 24.
c C. II, 3.

Germains avoient des anciens vers à la loüange de Dieu, qu'ils appelloient Tuiston, & qu'ils disoient être sorti de la terre. Ces expressions Françoises, selon que nous les entendons, renferment plusieurs contradictions; car *Dieu*, c'est à dire un Etre tout parfait & qui n'a ni commencement, ni fin, ne peut pas être sorti de la terre. Mais les Germains ne croioient peutêtre pas que ceux qu'ils appelloient des noms, que nous traduisons par celui de Dieu eussent toûjours été; au moins les Grecs ne croioient point que n'avoir point de commencement fût un attribut de la Divinité, puis qu'ils marquoient les origines de tous leurs Dieux, comme on le peut voir dans la *Théogonie d'Hesiode*. Ils ne croioient pas non plus que la Divinité fût un Etre qui renfermât toutes sortes de perfections, mais seulement une nature excellente, dont ils faisoient divers degrez. S'il y a eu quelcun parmi les Grecs qui en ait parlé autrement, ce sont des Philosophes, de qui l'usage commun de la Langue Greque ne dépendoit point. Il en est de même des Romains, qui avoient pris leur Religion des Grecs, & qui appelloient *Dieux*, tous les Etres qu'ils regardoient comme superieurs à la nature humaine. Ils croioient les uns & les

les autres que les hommes pouvoient devenir Dieux, après leur mort, parceque leur ame pouvoit alors acquerir un degré d'excellence, qu'elle n'avoit pas eu pendant leur vie. [a] On sait que non seulement *Romulus*, mais tous les Dieux de la Grece avoient été hommes. Lors que les Fermiers Romains, voulant mettre à la taille les terres consacrées à Trophonius, [b] *disoient qu'il n'y avoit point d'immortels, qui eussent été hommes*; *negabant immortales esse ullos qui homines fuissent*, ils parloient, non selon les principes de la Religion reçuë publiquement, qui enseignoit tout le contraire; mais selon ceux d'Epicure, dont la doctrine commençoit alors à être en vogue à Rome, parmi les personnes de qualité. Pour les anciens Hebreux, on sait qu'ils nommoient en Hebreu *Elohim*, אלהים, non seulement le Dieu suprême, mais encore les Anges & les Juges. Lors que les mêmes Hebreux commencerent à parler Grec, quoi qu'ils crussent l'unité d'un Dieu suprême, comme nous la croions aujourd'hui & qu'ils défendissent avec chaleur ce dogme contre les Paiens, ils ne firent pas difficulté de dire qu'il a plusieurs Dieux, ΘΕΟΙ: *Il y en a*,

 dit

[a] *Voiez. Bib. T. III.* 24. *T. VI.* 125.
[b] *Cicer. de Nat. Deor. Lib.* 3.

dit S. Paul, *au ciel & sur la terre que l'on appelle Dieux, comme en effet il y a* PLUSIEURS DIEUX, & *plusieurs Seigneurs; mais pour nous nous n'avons qu'un Dieu qui est le Pere* &c. 1 Cor. VIII: 5. Philon parle de même, dans son livre *des Songes*, *a* où il fait ces réflexions sur ce passage de la Genese XXXI: 13. *Je suis le Dieu que tu as vu en Bethel*, ou comme les Septante ont traduit, *d. 's le lieu de Dieu: Ne passez pas*, dit-il, *légerement sur ces paroles, mais examinez avec soin, s'il y a deux Dieux; car il est dit: Je suis le Dieu que tu as vu, non dans mon lieu, mais dans le lieu de Dieu, comme si c'étoit dans le lieu d'un autre. Que faut-il donc dire? Il n'y en a qu'un seul, qui soit véritablement Dieu* (c'est à dire, à qui ce nom convienne d'une maniére toute particuliere *b*) *mais il y en a plusieurs qui le sont abusivement. C'est pourquoi l'Ecriture Sainte marque ici par un article celui qui est véritablement Dieu, lors qu'elle dit: Je suis* LE DIEU (Ο ΘΕΟΣ) & *celui qui ne l'est qu'abusivement sans article: dans le lieu* DE DIEU (ΘΕΟΥ) *Or elle appelle Dieu la Raison divine la plus ancienne, sans avoir de scrupule superstitieux sur l'im-*

a P. 465. Ed. Gen. Græc. Lat. *b* Voiez Bibl. T. IV. p. 127.

l'imposition des noms, mais allant à la fin qu'elle se propose. Les plus anciens Peres Grecs ont parlé de même, & l'on a vu ci-dessus un passage de Clement Alexandrin, où il dit que la Divinité de Jesus-Christ est au dessus des Anges & *des Dieux.* Mais en voici un d'Origene son disciple, qui est si conforme à celui de Philon, qu'on croit pouvoir assurer que c'est de ce Juif Platonicien, qu'il avoit tiré les pensées que l'on va lire. ,, On peut soudre par là une chose qui trouble des ,, gens qui se piquent d'avoir de la pie- ,, té, qui craignent de dire qu'il y a ,, deux Dieux, & qui à cause de cela ,, tombent dans des dogmes faux & ,, impies; ou en niant que la proprieté ,, du Fils (ἰδιότητα) soit differente de ,, celle du Pere, celui qu'ils appellent ,, le Fils n'étant Dieu que de nom (*c'est à dire qui croioient que les mots de Pere & de Fils n'étoient que* des noms, *qui ne marquoient rien de réellement distinct,* ,, *comme Noët*) ou qu'en niant la divinité ,, du Fils, soutiennent que sa proprie- ,, té & son essence est differente de cel- ,, le du Pere κατὰ περιγραφὴν (*je ne sai ce* ,, *que veut dire précisément ce terme.*) Il ,, faut dire à ces gens-là que celui qui

O 4 ,, est

il à ci-dessus p. 168. & T. 2. in Joan. p. 46. Ed. Huet.

„ est Dieu par lui même, est marqué „ par l'article (O) d'où vient que le „ Sauveur dit, dans la priére qu'il adressa à son Pere; *afin qu'il te connoissent toi qui es* LE SEUL (τὸν μόνον) „ *vrai Dieu*. Tout ce qui n'est pas celui „ qui est Dieu par lui même, mais qui „ l'est devenu, par la communication „ que le Dieu par lui même lui a faite „ de sa divinité, ne doit pas être pro„ prement appellé LE Dieu avec un „ article, mais Dieu, sans article. „ C'est pourquoi le premier né de tou„ tes les créatures, comme étant le „ premier chez le Dieu suprême, & „ aiant tiré de lui la divinité, tient un „ rang plus honorable que les autres „ Dieux, dont le Dieu suprême est „ Dieu, selon qu'il est dit: *Le Dieu des* „ *Dieux a parlé* &c. Il a tiré abon„ damment du Dieu suprême de quoi „ faire d'autres Dieux, & de quoi les „ combler de biens, selon sa libe„ ralité.

On peut lire dans l'Original le reste de ce passage, qu'on n'a rapporté ici, que pour montrer que les termes les plus communs sont souvent très-équivoques, & que les idées que l'on a attachées aux mots des Langues modernes, par lesquels on a accoûtumé de les traduire, ne sont pas souvent si

étén-

étenduës, que celles que les Anciens avoient attachées à ceux de leurs Langues. D'où l'on doit conclurre qu'il ne faut pas s'imaginer que l'on entend bien un mot, parce qu'on sait celui par lequel tous les Dictionaires ont accoûtumé de l'interpreter. On verra par la suite, comment on peut remedier à cet inconvenient.

3. Une autre chose, à quoi l'on doit bien prendre garde, particuliérement à l'égard des Dictionaires Latins composez par les Italiens, les François & les Espagnols, dont les Langues sont dérivées de la Latine; c'est qu'ils interpretent souvent une phrase Latine, par une maniére de parler de leur Langue, semblable à la Latine, à l'égard de la métaphore, quoi que la même idée n'y soit point attachée. Ils s'imaginent même s'acquiter mieux du devoir d'un bon Interprete, lors qu'ils en usent ainsi. Ils auroient raison, si en lisant leurs versions on pensoit précisément la même chose, qu'en lisant les mots qu'ils traduisent, mais c'est ce qui arrive assez rarement. Par exemple, on traduit *ingenium* par *esprit*, *ambitio* par *ambition*, *conscientia* par *conscience* & l'on croiroit avoir bien expliqué ces paroles de [a] Tacite: *celeberrimus quisque*

[a] *Agr. c. I. 2.*

que ingenio, ad prodendam virtutis memoriam, sine gratia, aut ambitione, bonæ tantùm conscientiæ pretio ducebatur: en traduisant ainsi: *ceux qui s'étoient rendus les plus célébres par leur esprit, étoient portez par la récompense qu'ils trouvoient à jouïr d'une bonne conscience, à conserver la memoire de la vertu, sans favoriser personne, & sans ambition.* Cependant quoi que cette pensée ressemble à celle de Tacite, on croit avoir sujet de dire que ce n'est pas la même, & qu'on feroit mieux de l'exprimer ainsi: *Ceux qui avoient acquis le plus de réputation par leur savoir & par leur éloquence, étoient portez à conserver la mémoire de la vertu, par la récompense qu'ils trouvoient dans le sentiment de s'être acquitez de leur devoir, & nullement pour favoriser quelcun, ou pour acquerir de la réputation, en ne faisant grace à personne.* Si l'on y prend garde, on trouvera que c'est là ce que Tacite a voulu dire; mais pour en bien juger, il faut être accoûtumé à son style, & se l'être rendu familier. En cette matiére il n'y a pas de démonstration à attendre, comme on n'en peut pas demander aujourd'hui à une personne, qui entend bien le François, par exemple, pourquoi elle entend une certaine chose par un certain mot? Cependant ceux

à qui savent bien une Langue, ne
sent pas d'être convaincus du sens
ls donnent aux mots, quoi qu'ils
le puissent pas démontrer. Tout ce
on peut faire c'est d'apporter des
mples semblables, où l'on puisse voir
s clairement la signification des ter-
s; & c'est ce qui faut que je fas-
ici.
Premierement je prens *ingenium*,
pour ce qu'on appelle en François
rit, qui consiste dans une vivacité
magination qui fait qu'on pense
reusement & qu'on s'exprime d'u-
maniére agréable; mais pour le sa-
ir & pour l'éloquence. On deman-
dans un Historien ces deux quali-
, & non simplement la premié-
, qui est de plus d'usage dans la con-
rsation, que dans une Histoire se-
use; & le génie de Tacite, toûjours
ve & severe, ne lui permettoit pas
considerer les anciens Historiens
lement par ce côté là. L'on voit
core qu'il appelle un peu plus bas
rissima ingenia, *Arulenus Rusticus*,
Herennius Senecion, qui avoient fait
loge de *Pœtus Thrasea*, & *d'Helvi-*
us Priscus: non d'une maniére sim-
ement pleine d'esprit, mais avec l'é-
quence & la fermeté des anciens
omains. Aussi leur en coûta-t-il la vie,

sous l'Empire de Domitien, qui
pas moins ennemi de ceux qui lo
la vertu, que de ceux qui vivoi
lon ses regles; & qui ne regardo
tant les piéces de Rusticus & de
cion, comme des ouvrages inge
que comme des livres pleins d'
voir & d'une éloquence solides, le
ne pouvoient exciter que de l'h
pour sa maniére de vivre qui éto
trémement éloignée de celle de
sea & d'Helvidius. Tacite en
avoit une trop grande idée de ces
Ecrivains, qui avoient été ma
s'il faut ainsi dire, de la liberté &
vertu, pour les traiter simpleme
beaux esprits; particuliérement e
endroit, où il s'agit de gens qui
rien donné à la faveur, & qui
pas tant travaillé pour l'amour
gloire, que pour celui de la verité
n'a qu'à lire avec soin les deux
miers Chapitres d'Agricola, po
être convaincu.

Secondement on traduit *ambitio*
vie d'acquerir de la réputation
ne faisant grace à personne, parc
Tacite oppose ici ce mot à celu
gratia, faveur. En effet il y n'y
seulement une flatterie ambitieuse
par laquelle on tâche de s'élever,
honneurs, il y a encore une *ambi*

ſterité, qui conſiſte dans une affectation d'une vertu extraordinaire, par laquelle on croit arriver à une gloire d'autant plus grande, qu'il y a moins de gens qui tâchent d'y aller par ce chemin. Tacite ſe ſert deux fois, dans cette même vie d'Agricola, du mot *ambitioſus* en ce ſens. Il dit en parlant de la [a] maniére dont Agricola ſupporta la mort de ſon fils unique : *quem caſum, neque, ut plerique fortium virorum,* AMBITIOSE, *neque per lamenta rurſus ac mœrorem muliebriter tulit :* il „ ne ſupporta cet accident, ni avec „ une vaine inſenſibilité, comme font „ ordinairement ceux qui ſe piquent „ de fermeté d'eſprit, ni en pleurant, „ & en témoignant une douleur ſem„ blable à celle des femmes. Il dit auſſi en parlant de la conduite d'Agricola, ſous l'Empire de Domitien, [b] „ que „ ceux qui n'admirent que les actions „ de vertu, que l'on fait dans un „ temps où elles ſont défendues, doi„ vent apprendre par là que de grands „ hommes peuvent vivre ſous de mé„ chans Princes ; & que la complaiſan„ ce & la douceur, ſi elles ſont accom„ pagnées d'application & de ferme„ té, peuvent porter au même degré „ de gloire, qui a rendu fameux la plû-

a CXXVIII, 6. b C. XLII, 7.

„ part de ceux, qui tâchant d'y par-
„ venir par un chemin extremément
„ rude, sont devenus célebres par une
„ mort ambitieuse (AMBITIOSA
„ *morte*) mais inutile à la Républi-
„ que.

Troisiémement, on n'a pas traduit *bona conscientia* par *bonne conscience*; parce qu'en François *avoir bonne conscience*, signifie être dans une disposition d'esprit, qui fait que l'on fait scrupule de s'éloigner de son devoir, & le mot de conscience se prend pour une espece de faculté: au lieu qu'en Latin il ne signifie qu'un acte de l'esprit, qui se rend témoignage à soi même, ou aux autres, de bonne ou de mauvaise conduite, sans que l'idée de faculté y soit renfermée. Ceux qui voudront s'assurer de cette verité, par un grand nombre d'exemples de toute sorte d'Auteurs, n'ont qu'à consulter le *Trésor de la Langue Latine*; & si l'on en veut un de Tacite, on n'à qu'à lire la seconde Periode du Ch. I I. du même livre, où *conscientia humani generis*, se prend pour la connoissance que tout le monde avoit de ce dont il parle.

On a cru pouvoir un peu s'étendre sur cet exemple, parce qu'il s'agit là de mots communs, & qu'il falloit prou-

ver

ver invinciblement, qu'il n'y a rien de plus dangereux que de se fier aux Dictionaires, lors qu'ils traduisent une phrase Latine par une autre qui lui ressemble, puis que cette ressemblance de termes n'emporte pas avec elle la ressemblance des idées.

4. Les idées, qui sont attachées aux mots & aux phrases, changent si fort selon les occasions où on les emploie, & les maniéres de parler ausquelles on les joint, qu'il n'y a point de Dictionaire qui puisse marquer toutes ces significations & tous les changemens qui y arrivent. Il faudroit pour cela faire plusieurs gros volumes, & que plusieurs personnes y emploiassent toute leur vie; car il faudroit lire tous les Auteurs qui ont écrit en deux Langues, ou au moins la plûpart, examiner toutes leurs phrases les unes après les autres & les définir avec une aussi grande exactitude, que si l'on vouloit faire un Dictionaire exact de chacun d'eux. Or c'est ce qui demande une peine si grande, sans parler de l'habileté, & de la pénetration qu'il faut avoir pour bien entendre ce qu'on lit, que personne ne l'a jamais fait, & apparemment ne le fera jamais. Pour en donner un exemple sensible, on n'a qu'a considerer les differentes significations du mot *Esprit* en

en François. *Richelet* en a marqué douze dans son Dictionaire, qu'il seroit très-difficile de distinguer, si la Langue Françoise étoit morte, & qu'il fallût faire un Dictionaire de cette Langue sur quelque peu d'Auteurs qui en resteroient. Qui s'aviseroit alors de la difference qu'il y a entre ces deux phrases: *avoir un esprit malin*, & *avoir un malin esprit?* Richelet a omis encore deux significations de ce mot, dans ces phrases, *avoir l'esprit en repos*, *être dans une agitation d'esprit* &c. *avoir l'esprit troublé*; significations qu'on ne sauroit entendre, par celles que cet Auteur rapporte. Dans les deux premiéres on n'entend pas simplement *l'ame*, car on ne pourroit pas dire en François *avoir l'ame en repos*, ni *être dans une agitation d'ame*. On entend là par *esprit* une faculté, que l'on regarde comme celle qui sert à regler & à examiner la conduite de la vie. Mais dans cette expression, *avoir l'esprit troublé*, ce même mot signifie le sens commun; car cette phrase ne veut dire autre chose, si ce n'est *être fou*.

Il faut remarquer que l'on dit qu'un mot change de signification, non seulement lors qu'il marque une chose entiérement differente, ou un sujet semblable, mais qui n'est pas le même;

mais

mais encore lors qu'il marque une seule & même chose à divers égards. Ce qui fait la difference des idées, n'est pas simplement une diversité totale, & *specifique*, comme est celle que l'on remarque entre la pensée & l'étenduë; ou une diversité *numerique*, comme est celle que l'on remarque entre deux hommes; mais encore l'addition, ou le retranchement de quelques égards & de quelque circonstances. Ainsi lors qu'un Juif parle de *l'Ecriture Sainte* avec un Chrétien, qui se sert aussi du même terme, il y a une grande difference entre l'idée que l'un & l'autre attachent à ce mot, puisque l'un n'entend que les livres du Vieux Testament, & que l'autre y joint encore ceux du Nouveau. On peut faire la même remarque à l'égard de tous ceux qui ne reçoivent pas le même nombre de livres sacrez, ce qui s'étend plus loin que l'on ne pense, principalement lors qu'il s'agit des Anciens.

Ainsi toutes les fois que l'on rencontre un même mot, & que ce mot, à prendre la chose en gros, signifie le même sujet, ou est attaché à la même idée, il ne s'ensuit pas qu'il ait la même signification, parce que cette idée est souvent plus ou moins étenduë, & par consequent diverse. C'est ce que l'on

peut remarquer sensiblement dans toutes les disputes, qui arrivent sur des sujets composez & difficiles; si l'on prend garde que ceux qui se défendent sont obligez à tout moment de se servir de distinctions, qui font voir qu'ils ont exprimé une idée, considerée à divers égards, ou plûtôt diverses idées, par un même mot. Tantôt ils affirment, tantôt ils nient quelque chose d'un même sujet, dans les mêmes termes; & c'est ce qui donne tant de peine à entendre les disputes des Anciens, qui n'étoient pas fort exacts à tenir constamment la même idée, sans augmentation, ni diminution, attachée à un mot. Les Platoniciens particuliérement, * étoient fort sujets à ce défaut; puis qu'ils affectoient même de nier & d'affirmer les mêmes termes de la même chose. Ce n'est pas seulement dans les disputes que cela arrivoit, mais encore en toute sorte de discours; principalement dans les discours figurez, où ils n'avoient égard qu'à l'élegance de l'expression, & où ils suivoient leur imagination échauffée; ou lors qu'ils traitoient de sujets obscurs. On pourroit rapporter beaucoup d'exemples de tout cela, mais c'est ce qu'on ne peut faire dans la briéveté que l'on est obligé

* Voiez Bibl. T. IV. p. 124.

gé de garder ici. Chacun en peut trouver une infinité, dans ses lectures.

Il suffira de remarquer qu'on doit conclurre de là, qu'il ne s'ensuit point que deux Auteurs soient du même sentiment, c'est à dire, aient précisément la même idée dans la même étenduë, parce qu'en parlant de la même chose, ils se servent des mêmes termes. On a pu voir à la p. 27. de ce Volume un passage de Seneque, où il parle du Dieu des Stoïciens, en des termes, dont les Apôtres se sont quelquefois servis, en parlant du S. Esprit. Cependant il y a une difference infinie entre les idées des Apôtres là dessus, & celles de Seneque, puis que ce Philosophe entendoit je ne sai quel Esprit répandu par tout l'Univers, dont nos ames sont des parties. Cette remarque doit empêcher qu'on ne compare légerement les expressions des Paiens avec celles des Chrétiens, & qu'à cause de quelque ressemblance de termes, on ne croie qu'elles ont marqué les mêmes choses. *Grotius* & *Priceus*, & principalement ce dernier, sont souvent tombez en cette faute, dans leurs notes sur l'Ecriture. Ce n'est pas que lors que l'on peut prouver, par un grand nombre de circonstances, que les uns ont pillé les autres, on ne puisse faire

re cette comparaison, ou lors que l'on veut comparer de certaines phrases, pour faire voir que l'on n'a pas plus de raison d'attacher une certaine idée aux unes qu'aux autres, quand l'on s'appuie uniquement sur ces expressions.

Cela mériteroit bien d'être éclairci par des exemples, mais il faudroit faire un livre exprès. On ajoûtera seulement, pour achever de faire voir la difficulté qu'il y a à entendre bien ce qu'on lit, que l'on ne doit pas même conclurre absolument qu'un disciple est du même sentiment que son maître, parce qu'il se sert de mêmes termes que lui, sur tout s'il s'agit d'un sujet obscur. Il peut se faire qu'il y ait attaché des idées totalement differentes; ou, si l'on veut, semblables, mais qui ne sont néanmoins pas les mêmes, de la maniére dont on a défini *l'identité* des idées. Par exemple, les Orthodoxes & les Ariens soûtenoient également qu'ils étoient disciples des Apôtres & des Docteurs qui leur avoient succedé; ils se servoient également des mêmes termes qu'eux, quoi qu'ils y en joignissent quelques nouveaux. Supposons qu'une personne, qui ne saura pas si un Auteur est Orthodoxe, ou non, vienne à lire quelques-uns de ses écrits, où il ne dispute point, & où il se renferme

dans les termes des Apôtres, sans y mettre ceux que l'on a inventez depuis; il ne sera pas possible de savoir si cet Auteur a entendu par ces termes ce que les Orthodoxes entendent, ou s'il y a attaché une autre idée. Il en est de même des livres de pieté, que l'on écrit aujourd'hui dans les differens partis du Christianisme, où l'on omet les termes que l'on emploie dans les disputes, & où l'on se sert des mots communs à toutes les sectes. A moins que l'on ne sâche d'ailleurs dans quel parti l'Auteur vit; on s'imagine de l'entendre, parce qu'on applique à ses termes les idées que l'on y a attachées, quoi qu'on les entende tout autrement que l'Auteur. Si l'on en veut un exemple encore plus universel, il n'y a qu'à penser que tous les Chrétiens lisent l'Ecriture Sainte, & croient exprimer fort bien leurs sentimens particuliers, dans les termes dont les Ecrivains sacrez se sont servis.

Cet exemple, que nous voions aujourd'hui, nous devroit faire prendre garde à une chose que l'on néglige extrémement, & qui est de la derniére conséquence, pour entendre bien ce qu'on lit. C'est qu'il pourroit être arrivé, qu'encore que l'on se soit toûjours servi de certains termes parmi les Chrétiens,

tiens, on se fût éloigné insensiblement des idées que ceux qui s'en sont les premiers servis y avoient attachées; & que les mots demeurant les mêmes, le sens qu'on leur a attribué eût souffert diverses révolutions. Les maniéres de parler étant écrites dans quantité de livres, sur du papier, ou sur du parchemin, en caractéres sensibles, n'ont pu souffrir de grandes alterations; mais les idées étant des choses qu'on ne voit point, & leurs productions, leurs anéantissemens, & leurs differens changemens se passant dans l'esprit de chaque homme, qui est invisible à tous les autres, & que nous ne faisons nous même que sentir, il est difficile de deviner ce qui y est arrivé, par le seul secours de sons équivoques. Lors que l'on voit sur un théatre sortir des Acteurs de derriere un rideau, avec de certains habits, peut-on en conclurre que toutes les fois que l'on verra ces mêmes habits, ce seront les mêmes Acteurs qui en seront habillez? Il en est de même des pensées & des paroles dont elle sont revêtuës. Il est dangereux que des pensées bien differentes n'aient souvent frappé nos oreilles, ou nos yeux revêtuës des mêmes sons, ou des mêmes caracteres. Bien des mots sont peutêtre comme les anciens caracteres des Chi-

nois,

nois, qui ne laissent pas d'être les mêmes depuis trois mille ans, quoi que les sons, dont ils sont les signes, aient nécessairement changé, dans la succession de tant de siecles. On pourroit le prouver à l'égard de certaines * choses, dont *Grotius* a dit fort judicieusement; *mihi constat Patres in explicatione harum rerum plurimùm dissensisse; etiamsi vocum quarumdam sono inter se conveniant*. On devroit apprendre par là, à ne pas dire légerement, que quelque Auteur étoit dans les sentimens que l'on approuve, simplement parce qu'il se sert des mêmes termes. Et cependant il n'y a rien de si commun à l'égard des écrits des Anciens; dès qu'on y trouve quelque chose de semblable pour l'expression, à ce que l'on croit, on se récrie que ce sont là les sentimens que l'on soûtient.

On peut dire la même chose à l'égard des mots de toutes les Langues; qui ne signifient pas la même chose en chaque siecle, où on les a emploiez. On doit encore remarquer qu'un même Auteur, ou par négligence, ou à cause de la pauvreté de la Langue dont il se sert, ou à cause de l'un & de l'autre, donne au même mot dans le même discours un sens plus ou moins étendu, selon qu'il en a besoin pour

lier

* Vid. Bibliot. T. 1. p. 133.

lier son discours, ou pour tirer ses conséquences. Pour distinguer ces endroits, il faut apporter une si grande attention à ce qu'on lit, & il faut savoir tant d'autres choses, qu'on ne doit pas s'étonner si les Auteurs des Dictionaires n'y ont pas pensé.

5. Il y a encore beaucoup de peine à distinguer ce que l'on peut appeller la *signification directe* d'un mot, ou d'une phrase, d'avec le sens d'un mot ou d'une phrase synonyme. J'appelle signification directe, celle qui suit de la signification propre & naturelle des termes; & synonyme la même idée dans le fonds, quoi que le tour en soit different. Par exemple, plusieurs savans interpretes expliquent ces paroles de S. Paul, en parlant des Dieux des Païens, * *ceux qui de nature ne sont point Dieux*, comme si S. Paul vouloit dire, qui ne sont point veritablement Dieux. Il est vrai que ces deux expressions répondent dans le fonds à la même idée, mais leur signification directe n'est pas la même & il n'est pas vrai que φύσει *naturâ* signifie *reverâ*. Pour reconnoître ce que veut dire μὴ φύσει Θεὸς *non naturâ Deus*, il n'y a qu'à ôter la negation, & rechercher ce que pourroit signifier φύσει Θεὸς, *naturâ*

* *Gal. IV, 8. ubi Vid. Grotium.*

us. Cette phrase signifieroit,
osition aux Dieux des Paiens,
qui est Dieu par sa propre na-
non par l'institution des hom-
insi *non naturâ Deus* est à di-
ément, qui est Dieu non de sa
mais par la volonté des hom-
qu'étoient les Divinitez Paien-
avoient reçu ce titre des hom-
n trouve l'explication de cette
dans *Elien*, ᵃ qui se moque
ndre, qui vouloit être déclaré
s les villes de la Grece: *Il ne*
us, dit-il, *acquerir ce qu'il n'a-*
de sa nature (ΕΚ ΤΗΣ ΦΥ-
en le demandant aux hommes.
ne pas confondre la significa-
ête d'un mot, ou d'une phrase,
sens semblable, il faut faire at-
à la proprieté des termes, &
x où on les emploie. Autre-
n viendra à appliquer ce sens
où il n'aura pas de lieu. Ainsi
, après *S. Jerôme*, *Ecumenius*,
hylacte, a entendu ces paroles
ul, Ephes. II: 3. *nous étions*
e enfans de la colere, comme si
avoit voulu dire; nous étions
ement corrompus; & s'est fon-
le passage des Galates, au
il se prend ici dans un sens
X. P dif-

ᵃ .II. c. 19. *Var. Hist.*

different, savoir pour *le naturel* de la nation Judaïque, [a] que S. Paul décrit en ces termes: *Nous avons aussi tous vécu dans les convoitises de nôtre chair, faisant les volontez de la chair & de nos pensées.* C'est ainsi qu'*Isocrate* [b] dit *que les Perses étoient trés-corrompus de leur nature* τὰς φύσεις; & que *Demetrius le Phalerien* remarque, dans son Traité de l'Elocution, *que les Lacedemoniens de leur nature* (φύσει) *s'exprimoient en peu de mots.* Au reste ce mot est assez équivoque; & peutêtre l'un de ceux [c] dont il est le plus difficile de reconnoître le vrai sens.

6. Les Dictionaires & les versions, qui traduisent mot pour mot, font une illusion presque inévitable à ceux qui n'apprennent que légerement la Langue, qui est expliquée dans ces livres. C'est qu'il y a des phrases qui paroissent emphatiques, en les traduisant mot pour mot, dans la Langue dans laquelle on les traduit, & qui ne le sont point dans les Originaux. Les Orientaux particuliérement se plaisent à un stile enflé & hyperbolique, qui étant traduit mot pour mot en François paroît aux oreilles Françoises plein d'une emphase particuliére, quoi que ceux qui sont accoû-

[a] *Voiez Rom. VII. & les notes de Grotius.*
[b] *In Panegyr.* [c] *Vid. Pearf. Vind. Ign. p. 195.*

accoûtumez aux Langues de l'Orient n'y voient rien de si énergique, parce qu'ils savent quelles idées les Orientaux attachent à ces termes pompeux. Il y a même en toutes les Langues de certaines maniéres de parler, qui étant traduites mot pour mot en quelque autre, semblent plus fortes. Ainsi les Atheniens disoient *servir la servitude*, *mourir la mort*, *vivre la vie*, *vouër des vœux*, &c. & si quelcun qui ne sauroit pas qu'ils ne veulent dire autre chose que *servir*, *mourir*, *vivre*, *vouër* &c. trouvoit ces maniéres de parler, dans une version trop literale, il croiroit qu'elles sont bien plus emphatiques. On en pourroit apporter quantité d'exemples de quelque consequence, si l'on ne craignoit d'être trop long.

7. Enfin une chose qui donne beaucoup de peine dans l'étude des Langues, c'est qu'il y a quantité de mots qui ne signifient rien du tout, ou dont la signification est extrémement confuse. On ne peut pas s'imaginer qu'un François & un Polonois, qui n'entendroient que leur Langue maternelle, pussent s'amuser à parler ensemble, l'un Polonois & l'autre François, & se retirer satisfaits l'un de l'autre, comme s'ils s'étoient bien entendus. Cependant il arrive souvent quelque chose de

semblable dans les Ecoles des Philosophes & des Théologiens Peripateticiens, lors qu'ils expliquent de certaines questions de Philosophie, ou de Théologie; par exemple, quand on entreprend d'expliquer comment un corps est étendu & non-étendu tout à la fois, comment il est en divers lieux, sans être ni divisé, ni multiplié &c. Tous ces termes, pris séparément, signifient bien quelque chose, mais ils n'ont aucun sens étant joins ensemble, non plus que ces mots, *un cercle quarré*, *un triangle rond*, *une montagne sans vallée*. Mais ce n'est pas seulement la Philosophie & la Théologie de quelques-uns d'entre les Chrétiens d'aujourd'hui, qui ont des termes comme ceux-là; presque toutes les Langues en ont quelques-uns; & tel est le mot Grec ΤΥΧΗ & le Latin FORTUNA. Ces mots ont toûjours été un pur son, ausquels on ne joignoit aucune idée, car si on eût demandé aux Grecs & aux Latins s'ils concevoient, qu'il y eût veritablement une Intelligence *bizarre*, qui gouvernât capricieusement tout l'Univers? Ils auroient répondu que non, avec Ciceron, qui a après s'être moqué de ceux qui mettoient entre les Dieux, *le Bon-Sens*, *la Fidelité*, *l'E-*

a *De Nat. Deor. Lib. III. c. 24.*

l'Esperance, *la Vertu*, *l'Honneur*, *la Victoire* &c. ajoûte : *quo in genere vel maximè est Fortuna numeranda, quam nemo ab inconstantia, & temeritate sejunget, quæ digna certè non sunt Deo.* Cependant on lui dressoit des Autels, & des Temples, qu'il auroit autant vallu consacrer AU NEANT, & divers Ecrivains modernes se servent de ce terme, aussi bienque les Paiens, sans savoir ce qu'ils veulent dire. En lisant les Anciens, on fait souvent inutilement effort, pour deviner ce qu'ils ont voulu marquer par de certains mots, ou de certaines maniéres de parler, parce qu'en effet eux mêmes ne savoient ce qu'ils vouloient dire ; & cela leur est arrivé particuliérement dans les discours les plus animez. Alors l'imagination échauffée ébranle si violemment le cerveau, que les paroles, qui sortent de la bouche comme un torrent, se ressentent du trouble de l'esprit, non seulement en ce qu'elles ne sont pas dans l'ordre, où elles devroient être, mais encore en ce qu'elles ne représentent aucune idée, étant plûtôt sorties de la bouche, que l'on n'a pensé ce que l'on doit dire. Par exemple Tacite introduit *Agrippine* veuve de *Germanicus*, reprochant à Tibere que pendant qu'il offroit des victimes à

Auguste, il persecutoit cruellement sa posterité, * & fait dire à cette femme irritée : ,, qu'il n'appartient pas à ,, une même personne, d'immoler des ,, victimes à la divinité d'Auguste, & ,, de mal-traiter sa posterité; que l'esprit ,, divin de cet Empereur n'est pas entré ,, dans des statuës muëttes ; mais que ,, la veritable image d'Auguste, qui ,, tiroit son origine de son sang céleste, ,, voioit le peril où étoit Pulcra, & s'habilloit d'habits mal-propres comme les accusez & leurs amis avoient ,, accoûtumé de faire : *non in effigies mutas divinum spiritum transfusum, sed imaginem veram cœlesti sanguine ortam intelligere discrimen, suscipere sordes.* Si l'on avoit demandé à Tacite ce qu'il entendoit par *divinus spiritus in Agrippinam transfusus?* il auroit, si je ne me trompe, eu bien de la peine à dire ce qu'il entendoit par là, & l'on auroit peutêtre trouvé que ces paroles ne servoient de signe à aucune idée qu'il eût dans l'esprit. Tout ce qu'on pourroit dire c'est qu'il croioit la generation de l'ame, comme si l'ame d'Auguste eût produit celles de ses descendans ; mais on lui auroit pu demander s'il concevoit la maniére dont l'ame d'Auguste étoit passée de la sorte dans les

* Ann. IV, 52.

dans les corps de ceux de sa posterité ? & on l'auroit convaincu qu'il avoit autant d'idée de ce qu'il disoit, que s'il avoit dit que *la quinte-essence de la chimere étoit une sublimation de l'esprit du monstre, que l'on appelloit Sphinx.*

Si l'on examinoit, avec une rigueur Philosophique, les plûpart des Auteurs Anciens, & modernes, combien d'endroits ne trouveroit on pas, qui ne contiennent que de purs mots, ausquels on n'a jamais attaché aucune idée ? Il y en auroit encore davantage, où l'on verroit que les mots ne sont les signes que de quelque idée extrémement confuse. Chacun peut s'en convaincre soi même, en lisant le premier livre de quelque matiére un peu abstraite, qui lui tombera entre les mains, & se demandant à lui même, ce que chaque mot & chaque phrase signifie ? sans acquiescer à aucune idée qui se présentera à son esprit, qu'elle ne soit parfaitement claire. Ceux qui essaieront cela sur la plûpart des livres de cette nature, s'appercevront, que de gros volumes contiennent beaucoup plus de mots qui ne représentent aucune idée, ou qui n'en ont que de très-confuses attachées à leur son ; que de mots qui marquent des idées distinctes. On n'a qu'à ouvrir un Philosophe, ou un Théologien

Scholastique, & l'on verra peutêtre avec étonnement, que des personnes célebres ont passé leur vie à dire, comme des perroquets, je ne sai quels sons, qu'ils entendoient aussi peu que ces oiseaux entendent les paroles qu'ils prononcent.

Ce défaut, qui est d'une étendue beaucoup plus grande que l'on ne croit, rend les Langues extrémement difficiles à entendre; parce qu'on a bien plûtôt fait de recevoir les termes que l'on lit comme clairs, sans y attacher d'idée distincte, que de les examiner les uns après les autres. L'on se porte toûjours à ce qui est le plus facile; le temps qu'il faudroit emploier à tout examiner de la sorte est trop précieux, & la vie seroit écoulée, avant que l'on pût passer pour médiocrement savant dans les Langues. Ainsi on trouve plus commode & plus avantageux de s'appliquer seulement à savoir en quelle occasion on emploie certains mots, & à les apprendre par cœur, pour les dire lors que cette occasion se présentera; que de se fatiguer à savoir s'ils représentent quelque idée claire. C'est ainsi que les enfans apprennent les Langues, car il savent en peu de mois beaucoup plus de mots, qu'ils ne peuvent connoître de choses. Ils savent seule-

ment qu'on fait avec la bouche de certains sons en certaines rencontres, & ils s'accoûtument à faire comme les autres ; qui en effet souvent n'ont guere plus de connoissance qu'eux. Celui qui fait plus de ces sons s'imagine qu'il est le plus habile ; & tout le monde y est si fort accoûtumé qu'il est très-difficile de distinguer les paroles qui ne signifient rien, de celles qui signifient quelque chose. Aussi ne trouve-t-on jamais dans les Dictionaires, qu'un mot ou qu'une phrase ne sauroit être expliquée, parce qu'elle n'a aucun sens. Les Auteurs de ces livres ne manquent point de donner le change, en appliquant à de certains mots des idées qu'ils n'ont point, ou en mettant une phrase qui ne renferme qu'un pur son, pour une autre qui n'a pas plus de sens. Par exemple, les Dictionaires Grecs tâchent d'expliquer ce que c'est dans Aristote ἐντελέχεια, sur quoi l'on peut consulter *Henri Etienne*. Si l'on examine les lieux où Aristote s'en sert, & ce que *Ciceron* en a dit, on verra que l'on auroit mieux fait de dire que ce mot ne signifie rien dans ce Philosophe, mais qu'il avoit accoûtumé de s'en servir en certaines rencontres, qu'il auroit simplement fallu marquer. Dans le même Philosophe ὕλη *matiére*

tiére μορφή *forme* & plusieurs autres semblables ne signifient rien du tout.

On peut présentement concevoir par là, si l'on a eu raison de dire qu'il ne faut pas se fier aux Dictionaires, & qu'il est presque impossible qu'il y en ait de parfaits; de sorte que même avec le secours de tous les meilleurs Dictionaires, il faut avoir une grande lecture des Auteurs, pour les entendre.

8. Outre cela il faut savoir les coûtumes, & les opinions des nations, pour bien entendre leurs Langues, parce qu'il y a mille maniéres de parler qui en naissent, ou qui y font allusion. Cela est si clair & si reconnu, qu'il n'a pas besoin de preuve. Mais on doit remarquer une chose en cette rencontre, qui n'est pas si commune & qui est de grande importance, pour ne pas se tromper en lisant l'Histoire d'une nation écrite par un Historien, ou d'un autre temps, ou d'un autre peuple. C'est que toutes sortes d'Auteurs ont accoûtumé d'exprimer les sentimens & la conduite de ceux de qui ils écrivent l'Histoire, par des termes reçus dans le temps ausquels ils écrivent, & parmi la nation chez laquelle ils vivent. Si on ne prenoit pas garde à cela, on prendroit les maniéres de parler d'une nation pour celles d'une autre, & l'on confondroit les

sentimens, & les expressions de
vers siecles. Ainsi Moïse se sert par
ut dans le livre de la Genese du mot
hovah, ou *Jahvoh*, soit qu'il raconte
elque chose, ou qu'il introduise
elcun parlant de Dieu; quoi que
eu n'eût pris ce nom que quand il
apparut. Exod. III: 15. Lors qu'il
git même des Païens, il prend le mê-
e tour que s'il parloit des Hebreux,
omme au Ch. XXXI: 3. de la Ge-
se, il dit de Potiphar, Egyptien
aître de Joseph: *Et son maître vit*
e l'Eternel étoit avec lui, & que l'E-
rnel faisoit prosperer entre ses mains
ut ce qu'il faisoit. Il ne s'ensuit pas
e là que Potiphar crût au Dieu de Jo-
ph, mais seulement que l'Auteur
cré a exprimé cette histoire, à la ma-
ére des Hebreux.

Tacite, qui a donné occasion à ce
iscours, nous en fournit un exemple
ès-remarquable. Il dit en parlant de
a Religion des Anciens Germains: «
, Ils servent principalement *Mercure*,
à qui ils croient qu'il est permis d'of-
, frir des victimes humaines en certains
, jours. Ils appaisent *Hercule* & Mars,
, en leur immolant des animaux. Une
artie des *Suèves* sacrifie à *Isis*. *Deo-*
um maximè Mercurium *colunt*, *cui cer-*
P 6 *tis*

e Germ. C. IX, 1.

tis diebus humanis quoque hostiis litare fas habent. Herculem *ac* Martem *concessis animalibus placant; pars Suevorum* & Isidi *sacrificat.* A lire ces paroles, on pourroit se persuader que les peuples de l'Allemagne avoient les mêmes Dieux, que les Grecs & les Romains, & que s'ils ne les appelloient pas des mêmes noms, c'étoit une chose constante que c'étoient les mêmes Divinitez. Mais il faut se ressouvenir que c'est un Romain, qui parle à la Romaine de la Religion des Germains, & qui donne aux Divinitez d'Allemagne les noms qu'on donnoit à quelques-unes de celles de Rome. Car au reste les Germains, comme il paroît par Tacite même, ne nommoient pas leurs Dieux comme les Grecs, & n'avoient aucun commerce avec eux. Il faut donc sousentendre ici deux mots qu'il met ailleurs, en disant que quelques-uns d'entre les Sueves servoient *Castor & Pollux*, selon l'interpretation que les Romains donnoient aux noms de leurs Divinitez : a *Deos, interpretatione Romanâ, Castorem & Pollucem memorant,* Si l'on demande sur quoi les Romains se fondoient, pour donner les noms de leurs Dieux à ceux de l'Allemagne, on l'apprendra de Tacite même, qui mar-

a C. XLIII, 5.

marque assez que ce n'étoit qu'une legere ressemblance, ou à l'égard des statues de Dieux, ou à l'égard de leurs Histoires. *a* Il s'exprime ainsi en parlant d'Hercule : „ Nous avons navigué l'Ocean, de ce côté-là, & l'on „ dit que l'on y voit encore des colomnes qu'Hercule y a mises, soit „ qu'en effet Hercule ait été dans ces „ lieux, soit que nous aiyons accoûtumé de lui attribuër tout ce qu'on „ trouve de grand par tout, parce qu'il „ est le plus célebre de tous les Heros : *sive adiit Hercules, seu quicquid ubique magnificum est, in claritatem ejus referre consuevimus*. Les Romains croioient aussi que les Sueves adoroient *Isis*, *b* parce qu'ils représentoient leur Divinité sous la forme d'un Vaisseau, d'où les Romains conjecturoient que c'étoit Isis, le Vaisseau étant aussi une figure *c* que les Egyptiens consacroient à cette Déesse. Les Grecs faisoient de semblables jugemens des Dieux des Orientaux, comme on le peut voir par le Traité *de la Deesse de Syrie*, qui est dans le second Tome de Lucien ; par *Diodore de Sicile* & par *Herodote*, qui nomment de noms Grecs les Dieux non seulement des Egyptiens, mais encore

P 7 des

a Ib. C. XXXIV, 3. *b* Ib. C. IX, 2.
c Vid. Gyrald. de Navig. c. 8.

des Babyloniens, comme *Jupiter Bêlus*, comme si le ZAN des Grecs avoit été connu à Babylone!

On peut remarquer la même chose dans nos Voiageurs, qui nous parlent des Religions des Paiens de l'Asie? Ils nous disent que plusieurs invoquent le DIABLE; sur quoi l'on pourroit conclurre, si l'on n'y prenoit garde, que ces gens-là ont la même idée que nous d'une Intelligence rebelle, qui s'est révoltée contre le Créateur de toutes choses. Mais si on lit avec soin ce que l'on dit en Asie de la puissance, que nos Voiageurs appellent le Diable, selon le style de l'Ecriture, on trouvera que ces peuples ont l'idée de deux Etres collateraux, dont l'un est bon, & l'autre méchant; ce qui étoit l'opinion des anciens Caldéens, qui appelloient le principe du mal *Arimanes*, ennemi des hommes, comme on l'a expliqué [a] ailleurs; & le principe du bien *Oromazes* אורמזדא *Oromaze*, la lumiere éclattante. Les Idolatres d'aujourd'hui mettent la terre sous la conduite de l'Etre malin, de même que les Caldéens la soumettoient à *Arimanes*. Ainsi on fait, sans y penser, une espece d'illusion au Lecteur, en exprimant en termes Chrétiens les Religions d'A-

[a] T. VII. p. 19.

d'Asie : comme on jetteroit ces peuples dans l'erreur, si on leur décrivoit la Religion Chrétienne sous les termes dont ils ont accoûtumé de se servir, en parlant de la leur.

Il y a encore une autre chose, où des mots pris dans un sens trop étendu nous tromperoient, si nous ne savions que les opinions des peuples qui s'en servoient donnoient des bornes à leur signification bien plus étroites, que celles que nous leur donnons. Par exemple, les Chrétiens appellent *justice*, la vertu par laquelle on traite son prochain, comme on en voudroit être traité ; & par le prochain ils entendent tous les hommes universellement, ennemis, ou amis ; de sorte que selon eux, on ne peut appeller proprement *justes* que ceux qui se conduisent ainsi envers tous les hommes. Ainsi, selon les principes du Christianisme, c'est être injuste que d'entreprendre une guerre, où l'on fera mourir une infinité d'innocens, pour une legere injure que l'on aura reçuë ; parce qu'on ne voudroit pas être traité de la sorte par ses ennemis. Les Romains au contraire appelloient justice cette même conduite, à laquelle les Chrétiens donnent ce nom, mais seulement à l'égard de leur concitoiens, & de leurs

amis.

amis. C'étoit être injuste que d'en
autrement envers eux; mais il n
voit aucune injustice à faire la g
à ceux qui ne leur étoient point a
pour une légere injure, à ravager
païs, à les emmener en esclavag
faire des gladiateurs des hommes
à abuser des femmes; quoi qu'i
eût aucune proportion entre une
geance si cruelle, & l'affront q
République pouvoit avoir reçu
queleun en usoit ainsi envers les
mains, c'étoit une cruauté horr
c'étoit violer les droits divins &
mains. Il faut donc prendre gar
ces coûtumes, lors qu'on rencontr
mots de justice & d'humanité dan
Auteurs Romains; & se souvenir
ces vertus n'avoient pour objet p
eux que leurs Concitoiens & leur
mis, & n'avoient plus aucun lieu,
qu'il s'agissoit d'étendre les borne
leur Empire, ou de se venger de l
ennemis. C'est pourquoi *Carneade*
soit avec raison, a que tous les peu
puissans, & les Romains même,
étoient maîtres du monde, s'ils v
loient être *justes* (à prendre ce te
dans un sens plus étendu) c'est à
rendre ce qui ne leur appartenoit p
seroient obligez d'habiter de nouv

a *Lactant. Lib. V. c. 16.*

des cabanes & de vivre dans la misere & dans la pauvreté. Les Romains eux mêmes, lors qu'ils représentent les sentimens des autres peuples, à l'égard de leur République, leur font dire a que parmi les Romains, *piller, assassiner, enlever s'appelle défendre l'Empire, &* *que l'on dit parmi eux que l'on a donné la paix à une Province, lors que l'on en a fait un desert.*

Il seroit à souhaiter que ce ne fût qu'en lisant les Auteurs Paiens, qu'il fallût être sur ses gardes contre l'équivoque des beaux noms de vertu, de pieté, de charité, de justice, d'équité &c. Il n'y a que trop d'Auteurs Chrétiens anciens & modernes, (car il faut dire la verité) qui ont attaché à ces mots des idées extrémement bornées. L'Evangile avoit fait, comme on l'a dit, tous les hommes les objets de nôtre charité, mais on sait que l'on on a excepté, depuis long-temps, les infideles, & les héretiques. On ne veut souffrir ni les uns, ni les autres, & les plus grandes barbaries commises contre ces gens-là ne donnent aucune atteinte à la pieté, ni à la charité. Il faut donc prendre garde en lisant ceux, qui ont été dans ces sentimens, à n'attacher pas à ces termes une idée plus éten-

a *Agricol. Vit.* C. XXX, 7.

étenduë, que celle qu'ils y ont
chée. Souvent lors que l'on tr
qu'un tel fut *un grand Saint*, on
tache au mot de Saint les mêmes i
que l'Evangile y joint, & on s'ima
que c'étoit un grand imitateur d
sus-Christ; au lieu qu'il faut reche
de combien d'idées étoit comp
celle que ce mot représentoit alor
l'on trouvera que celle de la pit
vers les infideles, & ceux que ce
croioit être *hérétiques*, n'y e
point. Ainsi il faut souvent inte
ter ces termes, *c'étoit un grand S*
en cette maniére; il auroit été
selon l'Evangile, s'il eût eu de
manité envers ceux qui n'étoien
de son sentiment; c'est à dire,
la plus grande partie du genre hu
qu'il n'auroit pas fait difficulté
duire à une affreuse pauvreté,
me d'égorger, en cas qu'elle n'e
voulu se rendre à ses prédicat
supposé qu'il eût pu prêcher se
mens par tout le monde, & av
tout la puissance de traiter les in
les comme il voudroit.

On doit encore prendre garde
autre chose, qui n'est pas moins
derable, c'est que dans le lang
vainqueur les mots ne signifien
même chose que dans celui du v

Ce qu'on appelle douceur, & justice parmi les vainqueurs, s'appelle parmi les vaincus tyrannie & violence. Pendant que l'on est le maître, tout ce qu'on fait s'appelle du nom de quelque vertu, & devient vice dès que l'on est le plus foible. *Modestas, probitas nomina superioris sunt*, *a* dit agréablement Tacite. Il faut donc savoir dans quel parti a été celui qui parle, pour comprendre ce que signifient ses termes. On appelle *faux* ce qui a été condamné dans une assemblée, par le plus grand nombre des voix; & on l'auroit appellé *vrai*, si cette même assemblée l'avoit approuvé. Il ne faut donc pas s'imaginer que ceux qui se servent de ces termes, s'en servent parce qu'ils ont des preuves claires de la verité, ou de la fausseté des dogmes dont ils parlent, & qu'ils en sont convaincus par un examen serieux. C'est la coûtume d'appeller vrai le sentiment du parti que l'on suit, & faux celui de ses adversaires.

II. Ce sont là les principales choses que l'on avoit à remarquer, sur ce qu'on doit faire pour entendre la Langue, dont un Auteur s'est servi, considerée en general. Mais il ne suffit pas d'entendre cette Langue, pour bien

a Germ. XXXVI, 2.

bien comprendre ce qu'il veut dire. Il faut encore tâcher de le connoître en particulier, parce que chaque Auteur a des maniéres de parler, qui ne sont pas simplement fondées sur les maximes génerales de la Langue dont il se sert, mais sur ses opinions, sur ses coûtumes, & qui coulent, pour ainsi dire, de sa maniére d'étudier, & d'un certain génie qui le distingue de tous les autres. On se servira de Tacite, pour en donner des exemples, sans néanmoins répeter ce qu'on a dit ailleurs de cet Auteur.

1. On doit d'abord se former une idée du style d'un Auteur, en le lisant avec soin plus d'une fois, s'il est *possible*, parce que souvent il a son air & ses termes particuliers, que l'on ne peut expliquer par rapport à un autre. Tacite a le style dur & les métaphores souvent violentes; il veut dire trop de choses en peu de mots, ce qui le rend obscur; il ne narre rien de sang-froid, mais il est toûjours ému & garde par tout un air de déclamation, ce qui fait qu'il grossit quelquefois étrangement les objets; il imite souvent les Poëtes, & l'on peut reconnoître qu'il composoit avec une espece de *fureur Poëtique*. On pourroit encore ajoûter d'autres caracteres du style de cet Au-

teur, mais ceux-là suffisent, pour donner une idée de la maniére dont on doit étudier les Anciens.

Premiérement la dureté de son style, doit empêcher qu'on ne s'imagine qu'il y ait des fautes de Copiste, où l'on pourroit juger qu'il y en auroit dans *Cesar* dont le style est entiérement opposé à celui de Tacite, si l'on y trouvoit de semblables phrases. Par exemple il ne met souvent qu'un verbe pour deux nominatifs d'une période, dont il n'y a néanmoins qu'un qui y puisse [a] être joint; comme, *Nos Maurici, Rusticique visus, nos innocenti sanguine Senecio perfudit.* Ce dernier mot ne peut pas se joindre à *visus*, sans dureté; & si c'étoit un autre Auteur, on pourroit croire qu'il manque un verbe après *visus*. Mais ceux qui liront Tacite avec application, y remarqueront plusieurs exemples de cette phrase. Qu'y a-t-il de plus dur que cette Metaphore: [b] *egregiam famam paci circumdedit*, & mille autre semblables?

Secondement en voulant trop dire en peu de mots, il s'embarrasse, comme on le peut voir dans la premiére période de son Agricola: *Clarorum virorum facta, moresque posteris tradere antiquitus usitatum, ne nostris quidem tem-*

[a] *Agr.* XLV, 3. [b] *Ibid.* XX, 1.

temporibus (quanquam incuriosa suor
ætas omisit, quoties magna aliqu
nobilis virtus vicit ac supergressa est
tium parvis, magnisque civitatibus c
mune, ignorantiam recti & invidiam.
lieu de *vitium* il auroit fallu dire *vi*
pour parler reguliérement, & part
cette periode en deux ou en trois
la décharger de quelques termes,
dans cette brieveté affectée sont in
les, tels que sont ceux de *nostris te*
ribus, au lieu desquels il auroit f
mettre *nostra* qui se seroit rappor
ætas; *ne nostra quidem (quanquam*
curiosa suorum) ætas omisit. Cette
renthese que l'on n'a pas assez ren
quée, & les mots *nostris temporibus*
embarrassé quelques Interpretes,
n'ont pas non plus pris garde qu'*u*
tum est à l'accusatif, qui est reg
omisit. C'est ce qu'on peut reconno
par la paraphrase de M. Pichon :
lustrium virorum res gestas, more
posteritati commendare jam olim usi
ceptum fuit, & id ne nostra quidem
quamvis incuriosa suorum tempora
glexere. Il y a encore un autre pas
dans la vie du même Agricola,
son Gendre sembleroit l'accuser d
gueuil & d'avarice, si l'on prenoi
paroles à la rigueur : *Ubi convent*

a G. IX. 324.

judicia poscerent gravis, intentus, severus, & sæpiùs misericors. Ubi officio satisfactum, nulla ultra potestatis persona, tristitiam & arrogantiam, & avaritiam EXUERAT. C'est à dire mot pour mot; *il s'étoit dépouillé de son arrogance & de son avarice*, d'où il s'ensuivroit qu'il étoit sujet à ces vices, quand il exerçoit la judicature. Or assurément Tacite ne veut rien dire de semblable, mais seulement qu'Agricola en sortant du Palais y laissoit toutes les maniéres des Juges, qui étoient fort sujets à l'orgueil & à l'avarice. Mais la chaleur de son imagination l'a emporté, & lui a fait presque dire le contraire de ce qu'il pensoit d'Agricola. Ce style fait qu'il peut s'être glissé des fautes, que l'on ne sauroit reconnoître. Il parle ainsi d'Agricola & de sa femme [a]: *vixerunt mirâ concordiâ, per mutuam caritatem, & invicem se anteponendo, nisi quod in bona uxore tanto major laus, quanto in mala plus culpæ est.* Il semble qu'il auroit du dire *minor*, car il y a moins de loüange à éviter de grands défauts, qu'à en éviter de petits. Mais qui sait si Tacite ne s'est point brouillé lui même? Au moins s'il faut lire *minor*, on devra suppléer avant *nisi*, ces paroles, *uterque*

[a] *Ib. C. VI*, 2.

que laude summa dignus : l'un & l'autre en cela dignes d'une grande loüange, si ce n'est que cette loüange est d'autant moindre en une bonne femme, qu'une méchante femme est plus digne de blâme qu'un mauvais mari.

En troisiéme lieu, il ne faut qu'ouvrir Tacite, pour voir qu'il harangue toûjours ; ce qui fait qu'il y a certaines figures qui reviennent à tout moment, comme la répetition du même mot au commencement de la phrase : a HOC *maximum vinculum*, HÆC *arcana sacra*, HOS *conjugales Deus arbitrantur. Ne se mulier* EXTRA *virtutum cogitationes*, EXTRAQUE *bellorum casus putet, ipsis incipientis matrimonii auspiciis admonetur, venire se laborum, periculórúmque sociam.* IDEM *in pace*, IDEM *in prælio passuram.* HOC *paratus equus*, HOC *data arma denunçiant.* SIC *vivendum*, SIC *pereundum* &c. Son imagination échauffée lui fait décrire, en stile magnifique & propre à exciter l'admiration, des choses qui ne sont dignes que de pitié. A la fin de sa Germrnie, aprés avoir décrit la maniére de vivre des *Fennes*, destituée de toutes sortes de commoditez & plus semblable à celle des bêtes que des hommes, il finit par

a *Germ.* XVIII.

ces pompeuses paroles : *securi adversus homines, securi adversus Deos, rem difficillimam adsecuti sunt, ut illis ne voto quidem opus sit.*

En quatriéme lieu, pour écrire d'un style toûjours animé, & souvent Poëtique, il faut être dans un perpetuel enthousiasme. Sans cela Tacite se seroit apperçu qu'il commençoit ses Annales par un vers heroïque :

Urbem Romam à principio Reges habuere :

Aussi bien que de celui-ci de sa Germanie. a

Auguriis patrum & priscâ formidine sacrum :

Où l'on ne voit pas seulement la mesure d'un hexametre, comme dans le précedent mais encore le style d'un Poëte, de même que dans cette fin de vers, que l'on trouve dans le même livre : b

- - - *Atras ad prælia noctes.*

Aussi l'on voit qu'il avoit lu avec soin les Poëtes, par les imitations que l'on en trouve dans ses livres. Germanicus invoque ainsi c Auguste & son Pere : *Tua, Dive Auguste, recepta cælo mens, tua, Pater Druse,* IMAGO &c. Il invoque l'ombre de son Pere en se ser-

a *Cap.* XXXIX. b C. XLIII, 6.
c 1. *Annal.* XLIII, 3.

vant du même terme, que Didon emploie en parlant d'elle même :

Et jam magna mei sub terras ibit IMAGO.

Qui peut lire ces paroles a *monstratus fatis Vespasianus*, sans se ressouvenir de celles-ci :

Hunc tantùm terris ostendent fata--?

Il appelle *dissociabiles* b la liberté & la monarchie ; mot qu'il a pris d'Horace qui appelle l'Ocean *dissociabilem*, quoique dans un sens un peu different. Il dit que Domitien savoit c *ducis boni imperatoriam virtutem esse*, qu'un grand Empereur devoit être bon Général d'armée, parce qu'Horace appelle Auguste *Ducem bonum* : *Lucem redde tuæ, Dux bone, patriæ.* Ovide avoit dit au commencement de ses Metamorphoses, en décrivant la production du Ciel :

Neu regio foret ulla suis animalibus orba,
Astra tenent cœleste solum, formæque Deorum.

Tacite dit de même, en parlant de la maniére dont le Soleil paroît à ceux qui habitent le plus près du Pole: *sonum insuper emergentis audiri*, formasque Deorum, & *radios capitis adspici*

a *Agr.* XIII, 6. b *Ibid.* III, 1.
c *Ib.* XXXIX, 3.

spici persuasio adjicit. Plusieurs Savans ont cru qu'il y avoit une faute en cet endroit, parce qu'ils ne concevoient pas comment Tacite appelle le Soleil *Dii*; mais ce n'est pas le Soleil seul, qu'il appelle ainsi, il y comprend Thetis, & les Divinitez de la Mer, qui accompagnoient le Soleil jusqu'au sortir de l'Ocean. Il ne faut pas s'étonner de cette étrange pensée, car il ne la rapporte pas comme la croiant entierement.

2. On doit aussi savoir le style du temps auquel un Auteur a vécu, parce que quoique la même Langue ait subsisté pendant plusieurs siecles, il s'y peut être fait divers changemens. On sait que c'est ce qui est arrivé à la langue Latine, & l'on n'a qu'à lire quelque Auteur du siecle d'Auguste, & le comparer avec Tacite, pour voir qu'il n'est pas toûjours sur d'expliquer l'un par l'autre. Les mêmes termes se prennent dans un sens assez different en divers siecles, d'où vient que les Savans remarquent que de certains mots ont commencé à se prendre en certain temps, dans un sens tout nouveau. Mais on a déja parlé de ceci à la p. 347.

3. Il faut encore s'instruire des opinions qui regnoient dans le temps de l'Auteur que l'on lit, & de celles qu'il

préferoit aux autres. On peut voir l'importance de cette remarque, dans *la vie* [a] de *Clement Alexandrin.* Pour ce qui regarde Tacite, pour bien entendre ses raisonnemens, & comprendre, par exemple, les raisons, qui le font parler si mal d'Auguste, & peindre par tout Tibere d'une maniére à en inspirer de l'horreur, il faut savoir que l'on se souvenoit encore alors de la liberté de l'ancienne République, & que les honêtes gens ne pouvoient encore penser qu'avec douleur à la perte qu'ils avoient faite de ce que les hommes ont de plus précieux. Tacite particuliérement étoit du parti du Senat & de la liberté, [b] comme on l'a remarqué ailleurs.

Pour ce qui regarde la Philosophie, quoi qu'il ne paroisse pas qu'il ait été attaché entierement à aucune Secte, il semble qu'il ait eu quelque penchant à celle des Stoïciens, de qui il a imité le style serré & l'air severe. Le passage qu'on a rapporté touchant les Fennes, ne peut gueres sortir de la plume de qui que ce soit, si ce n'est d'un Stoïcien. Il appelle, à la maniére de ces Philosophes, les vertus *les vrais biens* [c] *vera bona. Seneque, Pætus Thrasea*,

a Ci dessus p. 181. *& suiv.* *b Bibliot. T. V. p.* 256. *&* 259. *c Agric. XLIV*, 4.

sea, *Helvidius Priscus*, & plusieurs autres grands hommes, qu'il ne peut se lasser d'admirer, avoient acquis depuis-peu beaucoup de gloire, en suivant les principes de cette Philosophie.

4. Il ne faut pas supposer légerement qu'un Auteur célebre, & qui est en effet digne de l'être, ait été un fort savant homme en toutes sortes de sciences, & qu'il n'ait rien avancé que de bon sens. Il n'y a rien de si commun que de voir des gens exceller en certaines choses, & n'entendre point du tout les autres sciences. S'il arrive qu'ils veuillent parler de quelque chose, qui appartienne à une science qu'ils n'entendent pas, doit-on être surpris qu'il fassent quelquefois connoître qu'ils n'en savent pas les principes? Personne ne peut ôter à Tacite la qualité d'excellent Historien, mais cette qualité n'est pas incompatible avec celle de a mauvais Geographe. Ainsi aiant entendu dire que les nations septentrionales ont en Eté les nuits extrémemement courtes, & que le jour dure même six mois sous le Pole; & n'aiant pas bien compris ce qu'on lui disoit, il s'est exprimé en parlant de l'extremité septentrionale de l'Ecosse,

a *Voiez T. V. p. 362.*

d'une maniére également fausse & ridicule. a *Les jours*, dit-il, *y sont beaucoup plus grands que dans nôtre monde* (*nostri orbis*, comme Virgile a appellé les Anglois *divisos orbe Britannos*) *la nuit est claire, & courte à l'extremité de la* grande *Bretagne, de sorte qu'il n'y a que peu d'intervalle entre la fin, & le commencement du jour. On assure que si les nuées ne l'empêchoient pas, on verroit l'éclat du soleil pendant la nuit, parce qu'il ne se couche, ni ne se leve & ne fait seulement que passer. C'est que l'extremité de la terre, qui n'est pas élevée ne cause pas une ombre fort haute, & que la nuit tombe au dessous du ciel & des étoiles.* C'est de ces mêmes lieux qu'il dit ailleurs b *que l'on entend le bruit que le soleil fait en sortant de la mer, que l'on y voit les formes des Dieux, & particuliérement les raions, qui sont autour de la tête du soleil.* Quelques Interpretes ont tâché de trouver un sens raisonnable dans une partie de ces paroles; mais assurément ils ont cherché ce que Tacite auroit du dire, en faisant attention à l'idée qu'ils avoient de la matiére, dont Tacite parle, & non aux termes de cet Historien.

On croit communément qu'il faut tâcher d'excuser les Anciens, autant

que

a *Agr. c. XII.* b *Germ. XLV.*

que l'on peut. Je l'avouë, pourvu que par *excuser* on entende reconnoître qu'ils se sont trompez dans le fonds, mais chercher les causes, qui peuvent rendre leurs erreurs pardonnables. Au contraire on tâche de les excuser, en soûtenant qu'ils n'ont point commis de fautes, & en donnant pour cela à leurs paroles un sens, qu'elles ne peuvent avoir. On ne peut s'ôter de la tête que c'est mépriser un Auteur, que de dire qu'il a commis une faute; comme s'il n'y avoit point de milieu entre louër tout, & mépriser tout!

Cette opinion trop avantageuse, que l'on a des Auteurs célebres, fait aussi qu'on ne peut croire qu'ils se soient contredits, & que l'on tâche en forçant leurs paroles, de les accorder avec eux mêmes. Mais il n'y a rien de si aisé à concevoir, qu'un savant homme traitant quelque sujet difficile, & entraîné par la suite du raisonnement contredise des choses qu'il avoit avancées ailleurs; sur tout s'il n'a pas une idée assez complette du systeme qu'il doit suivre. Il dit en une occasion tout ce qui lui vient dans l'esprit & qui lui paroît propre à son dessein, sans penser à ce qu'il peut avoir dit ailleurs. On a vu de nos jours des personnes de mérite de la Religion Catholique Ro-

maine, soûtenir âprément contre quelques Docteurs de leur parti que l'on doit mettre l'Ecriture Sainte entre les mains du peuple, pour apprendre la Religion, a & de l'autre côté s'efforcer de prouver aux Réformez qu'il étoit presque impossible au peuple d'y rien entendre, & qu'il n'étoit capable de juger de rien. S'il arrivoit une grande révolution dans les sentimens d'aujourdhui, & que ces livres durassent quelques siecles; on auroit de la peine dans cinq ou six cens ans à accorder ces sentimens l'un avec l'autre, & l'on ne pourroit croire que des personnes d'esprit les eussent soûtenus tous deux tout à la fois. Il se trouveroit apparemment bien des gens, qui prétendroient qu'ils n'ont cru que l'une de ces deux choses, & qui tordroient plûtôt une infinité de passages, que d'y reconnoître une contradiction.

Ce n'est pas que l'on ne doive tâcher de concilier un Auteur avec lui même; mais c'est lors qu'il est aisé de le faire, lors qu'il s'agit d'une matiére facile; lors qu'il ne faut point forcer les termes. Car il est plus aisé à croire qu'un homme s'est contredit, que de digerer des interpretations forcées de termes

a Voiez la réponse de Mr Rhijen aux Préjugez.

mes assez clairs. Comme un Auteur se peut contredire, il peut aussi se faire qu'il ne voie pas toutes les conséquences, quoi que nécessaires, du sentiment qu'il soûtient; ainsi on ne doit non seulement jamais attribuer à ceux qui soûtiennent un principe, des conséquences éloignées, qui peuvent aisément leur être échappées; mais pas même des consequences prochaines, à moins qu'ils ne les aient clairement reconnuës. Il arrive encore qu'on reçoit un principe énoncé d'une certaine maniére & qu'on le rejette exprimé autrement, quoi qu'au fonds ce soit le même, tant il est vrai que l'on a souvent plus d'égard aux mots qu'aux choses! Dire que tout arrive nécessairement, & inévitablement, en vertu d'un ordre que Dieu a établi entre les effets & leurs causes; & dire que Dieu est l'auteur du mal, comme du bien, est visiblement la même chose. Cependant plusieurs personnes, dont on ne peut pas soupçonner la sincerité, assurent froidement qu'elles croient le premier, & nient le second avec chaleur. Ces gens là s'attachent aux paroles, comme aux habits; & comme la même personne qu'ils admirent lors qu'elle est bien vêtuë, leur paroît méprisable, si elle est mal-mise: ils approuvent un

dogme couvert de certains mots, & le condamnent, lors qu'on l'en a dépouillé. Ou, si l'on veut, les mots sont un masque qui les empêche de voir la difformité des sentimens qu'ils soûtiennent, & qu'ils ne peuvent souffrir, à cause de cela, que masquez. Ces termes détournent leur esprit de faire attention à la chose même, & leur font prendre le change, en les attachant à une idée qui n'a rien de choquant. Il semble que c'est faire beaucoup d'honneur à Dieu, que de le reconnoître comme *la cause de toutes choses*; on s'arrête au beau nom de CAUSE, & l'on ne s'apperçoit pas que le reste des termes renferme le mal comme le bien.

5. Pour savoir la veritable pensée d'un Auteur sur quelque chose, il ne suffit pas de trouver le sens de certaines expressions dont il s'est servi. Il faut encore savoir s'il parle comme persuadé de ce qu'il dit, ou s'il ne s'accommode point aux sentimens de son temps; soit qu'il ne les veuille pas choquer, de peur de s'attirer des affaires; soit qu'il parle ainsi, pour s'avancer; soit enfin que regardant ces sentimens, comme des opinions indifferentes, il veuille engager ceux qui les suivent à faire quelque chose de loüable

ble par un argument *ad hominem*, comme parlant les Logiciens.

Par exemple, lorsque Ciceron parle de la Religion des Romains, en termes respectueux, il n'est pas difficile de s'appercevoir, quelque serieux que paroisse son discours, qu'il ne fait que s'accommoder aux sentimens du Vulgaire; parce qu'il s'en moque en cent endroits. On peut aisément feindre d'estimer ce que l'on méprise, lors qu'il y a de l'avantage à témoigner cette estime; mais on ne sauroit mépriser, de gaieté de cœur, une chose que l'on estime veritablement.

Quelques Savans ont remarqué que *S. Jerôme*, parloit quelquefois de la version des Septante, comme si elle avoit été inspirée, & d'autrefois comme d'une version purement humaine. Il est aisé de voir qu'il ne parloit de cette version avec un respect excessif, que pour ne pas choquer ceux qui en étoient entêtez.

Nôtre siécle, & la connoissance que nous avons d'une infinité de personnes, ne nous apprennent que trop, que l'on fait souvent des livres, non pour soûtenir ce que l'on croit veritablement; mais parce qu'on se promet d'être avancé par là. Il ne faut pas douter que les hommes ne fussent faits autrefois, comme ils le sont aujourd'hui; de sorte qu'en

lisant les Anciens comme les modernes, on doit prendre garde aux sentimens qu'ils avoient interêt de soûtenir, & les distinguer avec soin de ceux que l'on avance, sans en pouvoir esperer de l'avantage.

Quelquefois on a raison de supprimer de certaines pensées, & de supposer les sentimens vulgaires, lorsque ces derniers sentimens, quoi que faux, ne produisent point de mal à l'égard de la pieté ; & que les veritez opposées feroient trop de desordre. Ainsi, si l'on en croit S. Jerôme, a les Apôtres se servoient de la version des Septante, & en tiroient des argumens, non qu'ils la crussent ni parfaitement conforme à l'original, ni inspirée ; mais parce que les Juifs se seroient scandalisez, s'ils l'eussent rejettée, & que ce que l'on en pensoit vulgairement n'étoit point incompatible avec la pieté.

Il est de grande importance, comme on le conçoit sans peine, d'examiner ces sortes de choses, avant que d'assurer déterminément qu'un Auteur a eu une certaine pensée, & de se servir de son autorité contre quelcun. Quand on cite, par exemple, le consentement universel sur une question, sur laquelle les suf-

a *Quæst. in Gen. C. XLVI.*

suffrages n'ont jamais été libres; & que l'on vante le savoir & la pénetration de ceux que l'on cite, afin de tirer un préjugé contre l'opinion, qui n'est pas conforme à ce qu'ils disent; on fait la même chose que si l'on citoit devant des juges des témoins à qui l'on auroit donné de l'argent, ou fait de grandes menaces, pour leur faire dire ce qu'on voudroit.

III. APRES avoir observé toutes ces regles, il faut éviter deux inconveniens, sur lesquels on a déja dit quelque chose; mais qui étant comme deux écueils, où une infinité d'Interpretes ont échoüé, méritent que l'on y fasse beaucoup d'attention.

Le premier est, que lors que l'on cherche le sens de quelque expression obscure, on imite souvent ceux qui commencent à apprendre une Langue étrangere, qui ne manquent jamais de concevoir ce qu'ils veulent dire, dans les termes de leur Langue maternelle, qu'ils traduisent en suite en la Langue qu'ils veulent parler; & qui n'entendent point ce qu'on leur dit, s'ils n'appliquent à chaque mot de cette Langue étrangere ceux de la leur, par lesquels on a accoûtumé de les traduire. Il en est de même des Interpretes qui en explicant les livres des Anciens, ou en cherchant le sens de leurs discours, pensent d'abord

de quelle maniére ils pourroient trad
re chaque mot dans une Langue,
leur soit plus connuë. Ils viennent
suite à considerer la pensée de l'Aut
revêtuë, non des termes dont il s'est
vi, mais de ceux qu'ils leur ont sub
tuez, ce qui cause de grandes illusio
parce qu'il est très-difficile, comme
l'a déja marqué, que deux Langue
répondent si bien, que les termes de
ne répondent entiérement à ceux
l'autre; & la moindre addition ou
moindre retranchement fait souv
tout à fait changer l'idée. On est c
traint à la verité d'en user ainsi au co
mencement, mais ceux qui veul
s'ériger en Interpretes doivent s'app
quer à entendre une Langue indépe
damment des autres. On doit pouvo
par exemple, joindre immédiatem
aux termes d'un Auteur Grec les id
qu'il y joignoit, sans qu'il soit bes
d'appliquer à chaque phrase Gre
une phrase Latine & joindre à ce
derniere l'idée que l'Auteur avoit at
chée à la Greque. Il faut du temps
de l'exercice pour cela, comme il f
du temps pour se rendre une Lang
moderne si familiére, qu'on la pu
parler comme sa Langue naturelle,
attachant à ses mots immédiatem
ses pensées, sans l'intervention d'
aut

autre. Mais aussi il ne faut pas s'imaginer qu'il soit si facile d'entendre les livres des Anciens, & si l'on n'y veut pas prendre de la peine, il faut s'appliquer à autre chose. . . . .

On pourra comprendre la grandeur de cet inconvenient, si l'on est capable d'examiner, les Interpretes Grecs du Vieux Testament, qui n'ont point su d'Hebreu; ou les Interpretes Latins de l'Ecriture qui n'ont su ni l'Hebreu, ni le Grec. Ils ont fait de grandes fautes, parce-qu'ils ont été obligez de se fier à des versions obscures, & qui dans les endroits mêmes où elles sont fideles, font de grandes illusions à ceux qui n'entendent pas les Originaux, pour les raisons que l'on a dites en parlant de la comparaison que l'on peut faire de diverses Langues. Il arrive encore bien pis lors que l'on traduit en François, par exemple, les Versions Latines ou Greques de la Bible, sans consulter immédiatement l'Original; car alors on s'éloigne bien davantage des pensées de l'Auteur, qui ne peuvent passer par deux Langues sans souffrir de grandes alterations. Et c'est néanmoins ce qui arrive plus souvent qu'on ne pense, parce que tout le monde aiant appris l'Hebreu, & le Grec par le moien du Latin, & le Latin pour le moien des Dictio-

ctionaires des Langues modernes ; peu de gens s'y sont assez exercez, pour n'avoir plus besoin de comparer leur Langue maternelle avec le Latin, & le Latin avec l'Hebreu, & de se servir, pour ainsi dire de deux Truchemans, pour entendre les Originaux.

Le second inconvenient, qu'il faut tâcher d'éviter, c'est que pour entendre ce que veut dire un Auteur, il ne faut pas trop faire d'attention aux idées des choses dont il parle, telles que nous les avons. Car il arrive ainsi que nous recherchons, sans y prendre garde, non ce qu'un Auteur a pensé, mais ce qu'il a du penser, selon nous, & que nous ajustons ses expressions à nos idées; au lieu de juger de ses sentimens, par ses maniéres de parler. Ce n'est pas qu'il faille, ou que l'on puisse examiner les discours d'un Auteur, en les considerant comme de simples sens, & sans y attacher d'idée; mais avant que de l'avoir lu d'un bout à l'autre avec soin, & de s'être rendu familier son langage, il n'y faut joindre si déterminément aucune idée qu'on ne la puisse détacher, si l'on vient à reconnoître par la suite, que ce qu'il dit ne s'y accommode point. C'est à dire, qu'il faut suspendre son jugement, sur tout lors qu'il s'agit de matiéres abstraites, jusqu'à ce qu'on ait exa-

examiné un Auteur, selon toutes les regles que l'on a données, & selon les autres que l'on y peut ajoûter. Autrement on courra risque de se tromper à tout moment, puisque chacun sait, par sa propre experience, que dès que l'on a porté un jugement déterminé, on a de la peine à en revenir ; & que s'il arrive que ce jugement soit faux, plus on va loin, plus on commet de fautes.

Si les Théologiens des differentes sectes du Christianisme lisoient l'Ecriture Sainte, avec cette suspension si raisonnable & si juste, avant que l'on ait achevé d'examiner ce qu'on lit, comme il le doit être, il n'y auroit plus de controverses entre nous ; & l'on viendroit bien-tôt, ou à reconnoître quel parti l'Ecriture favorise le plus à l'égard de quelques dogmes ; ou peutêtre à découvrir qu'elle ne contient pas toûjours les décisions, que l'on y cherche. Mais chacun qui la lit, après avoir jugé, avant que de l'avoir jamais luë, qu'elle contient ce qu'on lui a enseigné, & qui croit qu'en douter un moment est un peché qui mérite les flammes de l'Enfer, y trouve infailliblement tous les dogmes de son parti ; & si quelque expression paroît peu favorable à ces dogmes, on l'interprete par rapport à ce qu'on pense, malgré toutes les regles de

de la Critique, parce qu'on suppose que cela doit être nécessairement ainsi.

On en use de même à l'égard des autres livres, selon que leur autorité est plus ou moins considerable, & que l'on s'interesse dans le sens qu'on leur peut donner, comme on le pourroit faire voir par une infinité d'exemples, si c'en étoit ici le lieu. Mais on croit que ce qu'on a dit peut suffire, & que les Regles que l'on vient d'expliquer, méritoient bien que l'on s'y étendît un peu. Au reste comme on a eu principalement en vuë de prévenir les jugemens témeraires, que l'on fait tous les jours sur le sens des Anciens Auteurs : s'il arrivoit que quelcun fit voir que l'on s'est trompé en quelque chose, on reconnoîtroit son erreur avec plaisir, & l'on se feroit honneur de donner un exemple de sincerité, plûtôt que de cette adresse si connuë des Critiques, qui ne manquent guere de raisons spécieuses, pour défendre leur bévuës.



BIBLIOTHEQUE UNIVERSELLE ET HISTORIQUE

DE L'ANNE'E 1688.

SEPTEMBRE.

VIII.

1. EUSEBII PAMPHILI Cæsareæ *Palæstinæ Episcopi Præparatio Evangelica.* FRANCISCUS VIGERUS *Rhotomagensis, Soc. Jesu Presbyter ex MSS. Codd. & laudatis ab ipsomet Eusebio Scriptoribus recensuit, Latinè vertit, notis illustravit. Editio nova, juxta Parisinam anni* 1628.*adornata.*Colon 1688. in Fol. pagg. 938.

2. EUSEBII *de Demonstratione Evangelica Libri Decem.: item opus*-

con-

contra Hieroclem, qui ex Philostrati Historia, comparavit Apollonium Tyaneum Salvatori nostro Jesu Christo: quibus accessere nondum hactenus editi nec visi contra Marcellum Ancyræ Episcopum libri duo: de Ecclesiastica Theologia tres. Omnia studio R. M. Latina facta, & notis illustrata. Editio nova, juxta Parisinam anni 1628. adornata. Colon. 1688. in fol. pagg. 743.



LA même raison, qui nous a engagé à donner ci-dessus la vie de Clément Alexandrin, nous oblige de raconter ici ce que l'on sait de celle d'Eusebe de Cesarée. Elle sera d'autant plus curieuse, pour ceux qui ne peuvent pas s'en instruire dans les Originaux, qu'il s'est passé dans l'Eglise des choses plus remarquables, du temps d'Eusebe, que de celui de Clement; & que le premier tenoit un rang plus considerable que le second.

EUSEBE nâquit dans la Palestine, & peutêtre à Cesarée; au moins il *a* semble, marquer, au commencement de sa Lettre aux Chrétiens de cette ville-là, qu'il y avoit été, instruit

a Ap. Socrat. Lib. V. c. 8.

ftruit dans la Religion, & qu'il y avoit été baptizé. Il nâquit sur la fin du troisiéme siecle, quoi qu'on ne puisse pas indiquer l'année de sa naissance. Depuis sa jeunesse il s'applica à l'étude des belles lettres, & de la Théologie, comme il paroît assez par ses écrits, par où l'on voit qu'il avoit lu avec attachement toute sorte d'Auteurs prophanes; & que tous les ouvrages des Chrétiens, qui avoient écrit en Grec, & ceux des Latins, qui avoient été traduits en cette Langue, lui étoient connus. Il avoit eu la commodité de se servir de la belle Bibliotheque, que le Martyr *Pamphile*, son ami particulier, avoit ramassée à Cesarée. [a] On assure même qu'étant devenu Evêque de cette ville, il supplia Constantin qui y passoit, & qui lui avoit dit de demander quelque grace pour son Eglise, de lui permettre de faire fouiller dans tous les Regîtres publics, pour en tirer les noms de tous les Martyrs, & les temps de leur mort. Cependant il n'a pas laissé de commettre d'assez grandes fautes dans la Chronologie, comme *Joseph Scaliger*, & une infinité de savans hommes l'ont remarqué, & particuliérement à l'égard des Mar-

a Hieron. Ep. ad Chron & Heliod. Antipater Bostrensis in Concil. Nican. II. Act. 5.

Martyrs comme *M. Dodwel*, l'a montré depuis peu, dans sa Dissertation *de Paucitate Martyrum*. Mais il n'étoit pas aisé d'éviter ces sortes de fautes dans un Ouvrage, tel qu'est son Histoire Ecclesiastique, qui est le premier de cette nature que l'on eût entrepris; les premiers Chrétiens n'aiant eu presque aucun soin de l'histoire de leurs temps.

On nomme ordinairement Eusebe, *fils de Pamphile*, soit qu'il ait été veritablement son fils, comme quelques-uns le disent; ou son neveu, selon le sentiment des autres; ou enfin, comme la plûpart le croient, à cause de l'amitié qui étoit entre eux. Ce *Pamphile* étoit de Beryte en Phénicie, & Prêtre de Cesarée. Il étoit dans les sentimens d'Origene, pour qui il a écrit une Apologie, dont il ne nous reste qu'une partie en Latin, parmi les Oeuvres d'Origene, & de S. Jerôme. Il composa cet Ouvrage en prison, où il fut mis l'an CCCVII, sous l'empire de Decius, & où Eusebe ne l'abandonna point. Il ne put composer que les cinq premiers livres, aiant été empêché d'achever [a] cet ouvrage, par la mort qu'il souffrit pour l'Evangile, deux ans après avoir été mis en prison.

Mais

[a] *Photius. Cod.* CXVIII.

Mais Eusebe l'acheva, en y ajoûtant un sixiéme livre, & le publia après sa mort. Pamphile avoit eu pour maître *Pierius* [a] Prêtre d'Alexandrie, qui a aussi souffert le martyre, & qui étoit encore dans les mêmes sentimens qu'Origene, dont il imitoit l'assiduité, & l'éloquence, ce qui lui fit donner le titre de *second Origene*. Il est important de rapporter ici le jugement que *Photius* fait de ses Ouvrages: ,, *Il avance* ,, beaucoup de choses, dit il, éloignées ,, de celles qui sont présentement éta- ,, blies dans l'Eglise, peutêtre selon ,, la coûtume des Anciens. Il parle ,, néanmoins d'une maniére pieuse du ,, Pere & du Fils, si ce n'est qu'il assu- ,, re qu'ils ont deux *essences* (οὐσίας) & ,, deux *natures* (φύσεις) se servant des ,, mots d'essence & de nature, comme ,, il paroît, par ce qui précede & ce ,, qui suit dans ce passage, pour celui ,, d'hypostase, & non dans le sens des ,, Ariens. Mais il parle du S. Esprit ,, d'une maniére très-dangereuse & ,, très-impie, car il lui attribuë une ,, gloire inferieure à celle du Pere & ,, du Fils. Cependant il étoit Catechiste d'Alexandrie sous le Patriarche *Theonas*, qui fut consacré l'an CCLXXXII.

Pamphile étant mort, comme on l'a

[a] *Id. Cod.* CXIX.

l'a dit, Eusébe se retira chez *Paulin Evêque de Tyr*, son ami, où il fut témoin, a comme il le dit lui même, de plusieurs Martyres, dont il nous a laissé l'histoire, dans son livre *des Martyrs de Palestine*. De là il alla en Egypte, où il trouva la persecution encore plus violente, & où il fut mis en prison. Mais cette persecution aiant cessé, il fut élargi, & peu de temps aprés élu Evêque de Cesarée, aprés la mort *d'Agapius*. On ne sait pas bien en qu'elle année cette élection se fit, mais au moins il étoit déja Evêque lors que Paulin dédia dans la ville de Tyr une Eglise magnifique, qu'il y avoit fait bâtir, ce qui arriva l'an 316, la dixiéme année de l'Empire de Constantin; car b c'étoit la coûtume des Chrétiens, aussi bien que des Paiens, de consacrer leurs Eglises dans le temps des *Decennales* des Empereurs, ou de quelque autre solennité. Eusebe rapporte une belle harangue qui se fit en cette Dédicace, c & quoi qu'il ne dise pas que ce fut lui même qui la prononça, le stile de cette harangue, & la maniére modeste, dont il parle de celui qui la fit, fait croire avec justice qu'il n'a supprimé son nom, que par

a Lib. VIII. c. 7. b Ant. Pagi Diss. Hypat. Par. II. c. 3. n. 12, 13. c Lib. X. c. 4.

par modestie. On pourroit croire qu'il étoit alors encore Prêtre, si l'on ne savoit qu'il étoit très-rare en ce siecle là, que des Prêtres parlassent en public, là où il y avoit des Evêques présens.

Ce fut vers ce temps-là qu'ALEXANDRE Evêque d'Alexandrie eut un démêlé avec l'un de ses Prêtres nommé ARIUS, touchant la Divinité de Jesus-Christ, ce qui donna la naissance à l'ARIANISME. Comme Eusebe a eu beaucoup de part dans les disputes de l'Arianisme, on ne peut raconter sa vie, sans en faire l'histoire; & pour entendre en quoi consistoient ces disputes, il faut necessairement remonter plus haut, & rechercher des principes de quelle Philosophie on se servoit en ce temps-là, parmi les Chrétiens, & de quelle sorte elle s'y étoit introduite. C'est une digression si nécessaire, comme on le verra dans la suite, qu'on espere que le Lecteur ne la trouvera pas mauvaise.

Il n'y a point eu de Philosophe, qui se soit rendu si célebre que PLATON, & point de livres qui aient été lus avec tant de plaisir que les siens, soit à cause des sujets & des sentimens relevez que l'on y trouve, soit à cause de l'é-

legance, & de la noblesse de leur stile, que jamais Philosophe n'a pu égaler. Il étoit né sous le regne *d'Artaxerxe*, surnommé *Longue-main*, CCCC XXVI. avant Jesus-Christ, & mourut âgé de quatre-vints ans, au temps que *Philippe* de Macedoine se faisoit craindre de toute la Grece. Alexandre son fils s'étant rendu maître de l'Asie, que ses successeurs partagerent entre eux, on peut croire assez raisonnablement que les sciences des Grecs s'y établirent avec leur Empire, & leurs coûtumes. Ptolomée fils de Lagus l'un des successeurs d'Alexandre entreprit de ramasser dans sa Bibliotheque d'Alexandrie, le plus de livres qu'il pourroit & y attira plusieurs Savans de la Grece. [a] Il étoit lui même savant homme, & n'oublia rien, pour inspirer à ses enfans l'amour des sciences. Son fils Philadelphe marcha à cet égard sur les traces de son Pere, comme tous ceux qui ont quelque connoissance de l'histoire de ce Prince le savent assez. Les Rois de Syrie semblent aussi avoir cultivé les sciences, puis que *Suidas* rapporte qu'*Euphorion* de Chalcis en Eubée, Poëte & Philosophe, étoit Bibliothecaire *d'Antiochus* le Grand, CC ans avant Jesus-Christ. Platon étoit trop

a Vid. Hody de 70. Int. c. 9.

trop célebre alors, & ses ouvrages trop estimez, pour n'avoir pas été placez dans ces Bibliotheques. L'on peut aussi croire que l'Asie, qui étoit alors pleine de Philosophes Grecs, ne manquoit pas de Platoniciens.

Entre les sentimens de Platon, il n'y en a point de plus remarquables, que ceux qu'il avoit touchant la Divinité, la préexistence & l'immortalité de l'ame. Il croioit qu'il n'y a qu'un Dieu suprême, spirituel & invisible, qu'il appelle L'ETRE, ou L'ETRE MEME, le BIEN MEME, le PERE & la CAUSE *de tous les Etres*, &c. Il plaçoit sous ce Dieu suprême un Etre inferieur, qu'il appelle la RAISON (λόγος) *le Conducteur des choses présentes, & futures, le Créateur de l'Univers* &c. Enfin il reconnoissoit un troisiéme Etre, qu'il appelle L'ESPRIT ou l'AME *du monde*. Il ajoûtoit que le premier étoit le Pere du second, & que le second avoit produit le troisiéme. On peut voir là-dessus son *Timée*, à quoi il faut joindre sa II. & sa VI. Lettre. Dans la seconde, qui est adressée à Denys, qui se plaignoit que Platon ne l'avoit pas assez instruit touchant *la première Nature*, ou le premier Etre, ce Philosophe parle ainsi: „ Tout est autour du

„ Roi de toutes choses, & tout est à
„ cause de lui, il est la cause de tous
„ les biens ; les choses du second ordre
„ sont autour du second ; les choses du
„ troisiéme sont autour du troisiéme.
Il appelle cela une Enigme, défend à Denys d'en parler devant des ignorans, lui ordonne de bruler sa lettre dès qu'il l'aura luë, & proteste qu'il n'écrira jamais touchant cette matiére. Dans sa sixiéme lettre il ordonne à Hermias, à Eraste & à Corisque de jurer, en prenant à témoin *le Dieu qui est le conducteur des choses presentes & futures, & le Seigneur qui est le Pere de ce conducteur & de cette cause.* L'obscurité qu'il affecte en cette rencontre, de peur de s'attirer la colere du peuple superstitieux, fait qu'on ne peut entendre ce qu'il veut dire, qu'en conferant ensemble tous les endroits où il parle de la Divinité, & en consultant ses Interpretes, & ses disciples. Voici comme *a* un d'entre eux explique la pensée de son maître : „ Platon a cru que
„ Dieu le Créateur soûtient le monde
„ visible, & invisible, qui a été tiré
„ du néant ; Que sa volonté suffit pour
„ faire exister les Etres ; Que par la
„ conjonction d'une nature corporel-
le

a Hierocles de Provid. apud Photium Cod. CCLI.

„le & d'une autre incorporelle il a „fait un monde très-parfait, qui est „double & unique en même temps, „dans lequel on peut distinguer le „haut, le milieu & le bas; Qu'il ap- „pelle le haut, les Etres céléstes & les „Dieux: le milieu les Intelligences „ètheriennes, & les bons Démons, „qui sont les interpretes & les messa- „gers de ce qui regarde le bien des „hommes: le bas, les Intelligences ter- „restres, & les ames des hommes ou „les hommes immortels; Que les E- „tres superieurs gouvernent les infe- „rieurs, mais que Dieu qui en est le „Créateur & le Pere regne sur tous, „& que cet empire paternel, n'est au- „tre chose que sa Providence, par la- „quelle il donne à chaque sorte d'E- „tre ce qui lui appartient. On peut entendre par là ce que Platon appelle les choses du second & du troisiéme ordre. On ne s'arrêtera pas à rechercher de qui Platon pouvoit avoir pris cette doctrine, si c'est des Caldéens, dont on a pu voir la Théologie, au commencement du VII. Volume de cette Bibliotheque, ou du Vieux Testament, comme quelques-uns des Peres l'ont cru.

Quoi que les Disciples de Platon soient convenus avec leur maître à l'é-

gard de ces trois principes, on trouve dans leurs écrits diverses recherches touchant leur nature, & diverses maniéres de parler que l'on ne voit point dans ceux de ce Philosophe, qui n'a jamais osé écrire tout ce qu'il pensoit sur cette matiére. *Plotin* particuliérement, qui a vécu au commencement du troisiéme siecle, en a traité au long en divers endroits de ses *Ennéades* a, mais principalement dans le livre qui est intitulé *des trois Hypostases qui sont les principes de toutes choses.* Voici à quoi se réduit sa doctrine. I. Il y a trois principes: *l'Etre, l'Esprit* ou *la Raison de l'Etre, & l'Ame du monde qui est la Raison de l'Esprit.* Il y a bien encore, selon lui, *une Raison de l'Ame du monde*, mais c'est une Raison *obscure* (ἀμυδρὰ;) II. L'Etre a engendré la Raison, non par un acte de sa volonté, ou par un décret, mais par sa nature: comme le feu engendre la chaleur, ou comme le soleil produit la lumiére. La Raison a aussi engendré l'Ame du Monde, & peut être appellée Pere à cet égard. III. Ces trois hypostases different en nombre, quoi qu'il y ait une très-étroite union entre elles, ce qui fait qu'on peut dire en même temps quel-

a *Præsertim En. V. Lib. I. à Cap.* 3. *ad.* 8.

quelles sont differentes, & qu'elles sont la même chose. La premiére est plus excellente que la seconde, & la seconde plus excellente que la troisiéme. IV. Les termes dont Plotin se sert sont très-dignes de remarque. 1. Il appelle non seulement *essence* (οὐσία) après Platon, la nature de l'Etre, de la Raison & de l'Ame du Monde, mais il se sert même du mot de ὕλη *matiére*, & dit que la matiére de l'un est plus parfaite que celle de l'autre. Comme il prétend que *Parmenide* avoit dit avant Platon qu'il y a trois principes, il s'exprime en ces termes : *Parmenide est aussi du sentiment des trois natures.* 2. On voit que le mot d'hypostase (ὑπόστασις) signifie deux choses dans ce Philosophe, premiérement l'*existence* d'une chose, considerée par abstraction ; & en second lieu la chose même qui existe, comme il se prend dans le titre de ce livre, *des trois hypostases qui sont les principes de toutes choses*, περὶ τῶν τριῶν ἀρχικῶν ὑποστάσεων, & dans le titre du troisiéme livre de la même Ennéade, *des Etres intelligens*, περὶ τῶν γνωριστικῶν ὑποστάσεων. 3. Comme il dit que la Raison est le Pere de l'Ame, il dit aussi que la Raison *engendre*, & *fait* l'Ame ; car il faut remarquer que dans cette matiére Platon & ses disci-

ples ſe ſervent indifferemment des mots *engendrer*, *faire*, *produire* &c. & qu'*engendré* & *fait* eſt la même choſe ici, dans leur bouche. On n'a qu'à lire le Timée de Platon. 4. Plotin dit que le Pere & la Raiſon ſont *une même choſe* ἓν, parce qu'ils *coëxiſtent & ne s'abandonnent point l'un l'autre.* Il dit que l'Etre ſuprême, & dont l'eſſence conſiſte *à exiſter* d'une maniére toute particuliere, a engendré par ſa nature l'Eſprit, & qu'il ne peut pas être ſans lui, non plus qu'un corps lumineux ſans lumiére. L'eſprit de ſon côté, dont l'eſſence conſiſte à avoir perpetuellement une vive conception de l'Etre, ne peut pas exiſter (ὑποστῆναι) ſans cela. Il ne peuvent pas être *ſéparez* (χωρισθῆναι) l'un de l'autre, parce qu'il n'y a rien entre eux, comme il n'y a rien entre l'Eſprit, & l'Ame. 5. Il dit que ce qui eſt engendré *reſſemble* (ὅμοιόν ἐστι) à ſa cauſe comme la lumiere reſſemble au ſoleil. 6. Il dit que l'Eſprit eſt *l'image* (εἰκὼν, εἴδωλον) de l'Etre, comme l'Ame eſt l'image de l'Eſprit.

S. Cyrille d'Alexandrie, dans ſon VIII. Livre contre *Julien*, cite un endroit de *Porphyre*, de ſon troiſiéme livre de l'Hiſtoire Philoſophique, par où l'on voit que les Platoniciens diſpu-

disputoient entre eux s'il pouvoit y avoir plus de trois Hypostases dans la Divinité : „ Platon, dit Porphyre, a „ enseigné que l'essence divine peut „ s'étendre jusqu'à trois hypostases, „ savoir la suprême divinité, ou le Bien „ même ; après elle le Createur, qui „ est la seconde ; & l'Ame du Mon- „ de, qui est la troisiéme &c. Mais il y „ a des gens, qui prétendent qu'il ne „ faut pas conter le Bien même parmi „ les choses qu'il a produites, & qu'é- „ tant d'une simplicité parfaite, & „ incapable d'accidens, il n'a commu- „ nion avec rien ; de sorte que c'est par „ l'Esprit qu'il faut commencer à con- „ ter *la Trinité* τὴν τριάδα &c.

Cependant le Maître de Porphyre que l'on a déja cité, semble [a] dire qu'il pouvoit y avoir plus de trois hypostases, dans ces paroles remarquables : „ Dieu a enfanté un Etre excel- „ lent, & a engendré toutes choses „ en soi. Cet enfantement a été en lui „ même sans douleur, car se plaisant „ en ce qu'il engendroit & trouvant „ bonnes ses productions, il les a tou- „ tes retenuës en lui même, adoucissant „ son éclat & le leur. Celles qui y sont „ demeurées étant plus excellentes, il „ n'y a que son seul *fils* (παῖς) Jupiter

a *Ennead.* V. *Lib.* 8. c. 12.

„ qui ait paru au dehors, par lequel, „ comme par le fils suprême de la Divinité, & comme dans une image „ on peut voir quel est le Pere, & les „ freres qui sont demeuré dans le Pere, „ *παρὰ τῷ πατρὶ*.

Les Platoniciens se servoient aussi, en parlant de l'union, qu'ils concevoient être entre les differens ordres de leurs Divinitez, des termes de ἑτερούσιος, *d'essence differente* & ὁμοούσιος, *coëssentiel*. Par le premier ils marquent les Etres de differentes sortes, & par le second ce qui est de la même espece. En voici une preuve tirée de *Jamblique*, dans son livre des Mysteres des Egyptiens Sect. 1. Ch. XIX. Il parle de la maniére dont les Dieux superieurs sont unis aux inferieurs, selon la Philosophie Platonicienne : „ Les divinitez, „ dit-il, du second ordre, se tournant „ vers les premiéres Intelligences, & „ les premieres donnant au secondes *la* „ *même essence* (τὸ αὐτῆς οὐσίας) & la „ même puissance, cela entretient leur „ union. Ce qu'on appelle union dans „ les choses qui sont de differentes „ especes (ἑτεροειδῶν) comme l'ame & „ le corps, ou qui sont d'especes diverses (ἀνομογενῶν) comme les choses „ materielles, ou qui sont autrement „ divisées ; cette union, dis-je, leur „ vient

„ vient des choses superieures & se dé-„ truit en certain temps. Mais plus „ nous nous élevons aux choses supe-„ rieures, & à l'identité (ταυτότητα) „ des premiers Etres, & à l'égard de „ l'espece & à l'égard de l'essence ; „ quand nous remontons des parties au „ tout, plus nous reconnoissons *l'union* „ (ἕνωσιν) qui est éternelle, & plus „ nous voions qu'elle est l'union pro-„ prement dite & le modele sur lequel „ toutes les autres ont été formées, & „ qu'elle a autour d'elle & en elle mê-„ me la *diversité* (ἑτερότητα) & la mul-„ titude.

Porphyre avoit demandé s'il se formoit une espece d'Etre (ὑποστάσεως) mêlé de nôtre ame & de l'inspiration divine, qui rendoit les Prophetes capables de prévoir l'avenir? *Jamblique* a répondit que non, & en rendit cette raison, „ c'est que lors qu'une seule „ chose se forme de deux, le tout est „ d'une même espece, d'une même na-„ ture & *coëssentiel* (ὁμοούσιον) & que „ cela n'arrive pas dans le cas proposé „ par Porphyre.

On peut voir par là la subtilité, avec laquelle les Platoniciens traitoient ces matiéres, & les termes qu'ils emploioient. Mais il faut prendre garde à

a Sect. 3. c. 21.

deux choses, en tâchant de se former une idée de leur sentiment. La premiere c'est qu'il ne faut pas toûjours supposer qu'ils eussent une idée nette & distincte de ce qu'ils vouloient dire, & qu'ils vissent toutes les conséquences de leurs opinions. Ainsi ce seroit peutêtre vainement qu'on voudroit tirer de leurs écrits une idée claire de leur sentiment, touchant les trois principes de toutes choses; parce qu'eux mêmes ne concevoient peutêtre point clairement ce qu'ils disoient. Au moins leur style est si different, en cette occasion, de celui que l'on remarque dans les endroits de leurs ouvrages où *ils* parlent de choses qu'ils pouvoient *savoir*, qu'on voit bien qu'ils ne possedoient pas la matiére des trois principes, comme une infinité d'autres, qu'ils ont su exprimer d'une maniére également claire & élegante. La seconde chose, à quoi il faut prendre garde, c'est que dans une matiére si difficile, il faut se contenter de ce qu'ils disent positivement, sans essaier de tirer des conséquences trop éloignées de leurs principes, que nous ne pouvons entendre qu'à demi. Autrement nous courrions risque de leur attribuër des pensées, qu'ils n'eurent jamais. Il ne faut pas même essaier de concilier, dans

un

un sujet si abstrait, les contradictions qui sembleroient peutêtre se trouver dans leur doctrine, ni conclurre qu'ils n'ont pas pu entendre les choses d'une certaine maniére, parce que si cela étoit ils se seroient contredits. C'étoit la coûtume de ces Philosophes d'affecter de certaines contradictions apparentes, en emploiant les mêmes termes en divers sens, *a* comme on l'a remarqué ailleurs. Outre cela il est assez aisé à concevoir qu'ils pourroient s'être quelquefois contredits, dans un sujet dont ils n'avoient aucune idée bien distincte.

Ces deux remarques étoient nécessaires pour prévenir les questions, que l'on pourroit faire sur ces matiéres, & pour faire comprendre qu'en faisant l'histoire de ces dogmes, on doit se renfermer uniquement dans les faits & les termes des Auteurs dont on parle.

Un second dogme des Platoniciens, qui a fait beaucoup de bruit, c'est celui de la préexistence des ames dans les lieux qui sont ou dessus de la Lune *b*, des fautes qu'elles peuvent y avoir commises, de leur bannissement de ce sejour heureux, pour venir habiter dans des corps differemment disposez, se-

a Bibl. Tom. IV. p. 124. b Voiez le Timée de Platon.

lon les differens mérites de ces ames ; enfin de leur retour dans les lieux d'où elles avoient tiré leur origine. On ne s'arrêtera pas à expliquer cette doctrine, parce qu'elle n'appartient pas à l'histoire dont il s'agit, & qu'on n'en a fait mention, que pour une raison particuliére que l'on va voir.

Les Rois d'Egypte & de Syrie aiant porté en Asie les sciences des Grecs, les Juifs qui étoient en très-grand nombre dans ces deux Roiaumes, & qui étoient obligez de converser avec eux apprirent d'eux leurs opinions ; & ne firent pas même difficulté d'embrasser celles, qui ne leur paroissoient pas contraires à leur Religion. Leurs livres ne contenant rien d'incompatible avec divers dogmes des Platoniciens, ils crurent que ces dogmes pouvoient être veritables ; & les reçurent d'autant plus facilement qu'ils croioient pouvoir défendre par là leur Religion contre les Paiens, & la leur faire goûter plus aisément. Platon soûtient par tout, l'unité de l'Etre suprême, sans nier néanmoins qu'il y a d'autres Etres, qu'on peut appeller *Dieux*, savoir les Anges, ce qui est conforme aux expressions de l'Ancien Testament. Et c'est apparemment l'une des choses qui firent le plus goûter aux Juifs les

sen-

sentimens de ce Philosophe.

Mais il en faut donner quelques preuves particulieres. L'Auteur du livre de la *Sapience de Salomon*, étoit visiblement dans le sentiment de la pré-existence des ames, comme il paroît par ces paroles du Ch. VIII. vers. 19, & 20. *J'étois un enfant de bon naturel, & c'est pourquoi je reçus une ame vertueuse; ou pour mieux parler, étant vertueux je vins dans un corps sans souillure.* Le même Auteur s'est servi du mot de Λόγος, *Raison*, en quelques endroits, où Platon s'en seroit servi, s'il avoit voulu dire la même chose. Ainsi au Ch. XVIII: 15, 16. en parlant du liberateur des Israëlites il dit: *Ta Raison toute-puissante descenduë du ciel, & aiant quitté son trône roial entra comme un guerrier sans misericorde, dans le milieu de ce funeste païs, chargée de ton ordre précis comme d'une épée tranchante, & porta la mort par tout. Elle touchoit le ciel, & elle marchoit sur la terre.* Dans le Ch. IX: 2. il dit que Dieu *a fait toutes choses par sa Raison.* On ne peut pas dire que ç'ait été le seul des Juifs qui ait parlé de la sorte, puis que Philon, qui a vêcu peu de temps après Jesus-Christ, est tout rempli de semblables expressions, comme plusieurs Savans l'ont remarqué. On sait que cet

Au-

Auteur a si bien imité Platon, qu'on l'a appellé le *Platon des Juifs*. Il croioit un seul Dieu suprême, comme tout le reste des Juifs, qu'il appelle ΤΟ ΟΝ, *l'Etre* par excellence; mais il reconnoissoit encore une nature divine qu'il appelle ΛΟΓΟΣ la Raison, aussi bien que Platon; & une autre qu'il appelle aussi *l'Ame du Monde*. Ses écrits sont si pleins de ces maniéres de parler, qu'il n'est presque pas besoin qu'on en donne des exemples. Mais on en pourra trouver un ou deux très-considerables à la p. 126. du IV. Tome de cette *Bibliotheque*, qu'on ne répetera pas. On peut remarquer, *dans* un de ces exemples, que Philon *dit* que la Raison *n'est pas sans génération comme Dieu, ni produite comme nous*, ἐπὶ γεννητὸς ὡς ἡμεῖς. On en pourra encore trouver d'autres dans le livre de M. *Bull*, intitulé *Defensio Fidei Nicænæ*, & rimprimé depuis peu à Amsterdam chez *Wetstein*, Sect. I. Ch. I. §. 16, 17.

Les Juifs étoient dans ces sentimens, lors que Jesus-Christ & ses Apôtres vinrent au monde; & c'est peutêtre ce qui fait que l'on trouve, selon la remarque de quelques savans hommes, quantité de Phrases Platoniciennes dans le Nouveau Testament, particuliérement dans l'Evangile de S. Jean.

On

On sait qu'*Amelius* Philosophe Platonicien, aiant lu le commencement de cet Evangile, remarqua que cet Apôtre parloit comme Platon. En effet ce Philosophe auroit pu dire, selon ses principes: *La Raison étoit au commencement en Dieu* (πρὸς θεὸν est la même chose que παρὰ θεῷ, dont se sert Plotin) & *elle étoit Dieu*; *c'est elle qui a fait toutes choses*, *qui est la vie & la lumiére des hommes* &c. L'on trouve divers endroits dans Philon semblables à celui-ci. Ce Philosophe Juif appelle la Raison, le Sacrificateur, le Mediateur entre Dieu & les hommes, le Fils Ainé de Dieu &c. où l'on peut remarquer qu'il mêle ses idées Judaïques aux maniéres de parler de Platon. Il s'étoit même servi dans un endroit du terme de *Paraclet* [a] intercesseur, en parlant de la Raison: *Il étoit necessaire*, dit il, *que le Pontife qui devoit offrir des sacrifices au Pere du monde, eût pour intercesseur* (παρακλήτῳ χρῆσθαι) *celui de ses fils, dont la vertu est la plus parfaite, pour obtenir le pardon des pechez, & des biens très-abondans*. Il avoit dit [b] que Moïse marquoit par la *manne*, & par le *rocher* du desert la même Raison: *Le Prophete*, dit il, *appelle ailleurs ce rocher*

a De Vit. Mos. p. 521. Edit. Gen. Græco-Lat. b Quod det. pot. insid. p. 137.

rocher manne, *nom qui signifie la même chose*, *savoir la Raison divine*, *le plus ancien des Etres*. Jesus-Christ s'appelle dans S. Jean *Paraclet*, Ch. XIV: 16. lors qu'il promet à ses Apôtres de leur envoier *un autre Paraclet*; il dit aussi qu'il est *le veritable pain* par opposition à la Manne, qui n'en pouvoit être qu'une ombre; & S. Paul dit que la *pierre* du desert *étoit Christ* 1 Cor. X:4. Ces maniéres de parler que l'on trouve dans S. Jean, *être le vrai pain*, *la veritable vigne* & qui marquent que celui à qui on les applique, est capable de produire dans les esprits autant d'effet, dans un autre ordre de choses, que le pain & le vin en produisent dans les corps; ces maniéres de parler, dis-je, étoient particuliéres aux Platoniciens, comme on l'a remarqué dans cette *Bibliotheque* T. IV. p. 125.

On pourroit donner plusieurs autres exemples de phrases Platoniciennes, que l'on trouve dans le Nouveau Testament; mais il suffira de remarquer ici que les Apôtres appliquent à Jesus-Christ des passages du Vieux Testament, que Philon avoit appliquez à la Raison, & que ce Philosophe Juif avoit donné à cette même Raison la plûpart des titres, que les Apôtres ont donné à Jesus-Christ.

Les

Les Paiens qui embrassoient alors l'Evangile; & qui avoient quelque étude de la Philosophie Paienne, remarquant cette ressemblance de termes, se persuadoient que les Apôtres avoient cru la même chose sur ces matiéres, que les Platoniciens Juifs & Paiens. Et c'est ce qui semble avoir attiré plusieurs Philosophes de cette Secte dans la Religion Chrétienne, & donné aux premiers Chrétiens tant d'estime pour Platon: *Justin Martyr*, dans sa premiére Apologie, dit que „ Jesus-Christ étoit „ connu en partie par Socrate; car la „ *Raison* étoit & est encore la même „ qui est en chaque homme. C'est elle „ qui a prédit l'avenir par les Prophe- „ tes, & qui étant devenuë sujette aux „ mêmes infirmitez que nous, nous a in- „ struits par elle même. Il dit encore *b*; *que les Dogmes de Platon, ne sont pas éloignez de ceux de Jesus-Christ*. Et c'est aussi ce qui a fait dire à *S. Augustin*, „ que si les anciens Platoniciens étoient „ tels qu'on les décrivoit, & s'ils ve- „ noient à ressusciter ils embrasseroient „ sans peine la Christianisme *c* en chan- „ geant quelque peu de mots & de do- „ gmes, ce que la plûpart des Platoniciens nouveaux & de son temps avoient

a *Pag.* 48. *Ed. Col. an.* 1686. *b* *P.* 51. *Ejusd. Ed.* *c* *De Ver. Rel. c.* 3. *Vid. & Ep. LVI.*

voient fait : *paucis mutatis verbis atque sententiis, Christiani fierent, sicut plerique recentiorum, nostrorumque temporum Platonici fecerunt.* Tertullien temoigne dans son *Apologetique* [a] que lors que les Chrétiens disent „ que „ Dieu a fait l'Univers par sa Parole, „ par sa Raison, & par sa Vertu, ils „ ne parlent qu'après les sages Paiens „ qui assuroient que Dieu a produit le „ monde par son (λόγος) Discours, ou „ sa Raison. *Clement Alexandrin* a cru aussi que Platon avoit connu la S. Trinité, [b] comme on l'a remarqué, dans sa vie de ce Pere. *Origene* contre Celse ne nie point que Platon n'ait dit la verité, en parlant de Dieu [c] & de son Fils ; il soûtient seulement qu'il n'a pas fait l'usage qu'il devoit de ses lumiéres. Il ne dit point que le fonds de la doctrine Chrétienne est different en cela de celle de Platon, mais que ce Philosophe l'avoit apprise des Juifs. *Constantin* dans sa Harangue [d] aux Saints, après avoir loüé Platon de ce que c'est le premier Philosophe qui a porté les hommes à la contemplation des choses intelligibles, continuë ainsi. „ Il a parlé d'un pre„ mier Dieu, qui est au dessus de toute

„ es-

a C.XXI. *b* *Ci-dessus. p.* 207. *c* *Lib.* VI. *p.* 276. & 280. *d.* *Cap.* IX.

„ essence, en quoi il a fort bien fait.
„ Il lui en a encore soumis un second,
„ & a *distingué en nombre deux essences*,
„ (δύο οὐσίας τῷ ἀριθμῷ διεῖλε) la perfe-
„ ction de l'une étant la même que
„ celle de l'autre, & l'essence du se-
„ cond Dieu tirant son existence du
„ premier. Car c'est celui-ci qui est
„ l'Auteur, & le Directeur de tou-
„ tes choses, étant au dessus de
„ tous. Celui qui est après lui, aiant
„ exécuté ses ordres, lui attribuë, com-
„ me à la cause suprême, la production
„ de l'Univers. Il n'y en a donc qu'un,
„ à proprement parler, qui ait soin de
„ tout & qui y pourvoie, savoir la
„ Raison, qui est Dieu, & qui a mis
„ toutes choses dans leur ordre. Cette
„ Raison étant Dieu est aussi Fils de
„ Dieu; car qui pourroit l'appeller au-
„ trement, sans commettre un grand
„ peché? Celui qui est le Pere de tou-
„ tes choses est censé avec justice le Pe-
„ re de sa propre Raison. *Jusques-là*
„ *Platon n'a rien dit que de sage* (μέχρι
„ μὲν οὖν τούτου Πλάτων σώφρων ἦν) mais il
„ s'est éloigné de la verité, en intro-
„ duisant une multitude de Dieux & en
„ leur donnant à chacun sa forme. On
pourroit citer plusieurs autres passages
semblables, par où l'on verroit que
plusieurs d'entre les Peres des trois pre-
miers

miers siecles ont cru que le sentiment de Platon & celui des Apôtres étoit *le* même.

Si l'on considere qu'il s'agit ici d'une chose dont nous n'avons naturellement aucune idée, qui est même incomprehensible, supposé la révelation, & dont on ne peut parler qu'en termes métaphoriques & impropres, on ne s'étonnera pas qu'il y ait eu depuis le temps des Apôtres divers sentimens sur cette matiére. Ainsi l'on accuse les *Ebionites*, qui semblent avoir été des pauvres de Judée, d'avoir nié la préexistence de la Divinité de Jesus-Christ, & d'avoir cru qu'il n'*étoit* qu'un simple homme. Ces Ebi*onites* se sont conservez assez longtemps, puis que non seulement Justin Martyr & S. Irenée en parlent, mais que S. Jerôme semble marquer qu'il y en avoit encore lors qu'il écrivoit. On assure qu'*Artemon* sous l'Empire de Severe, & *Paul de Samosate* Evêque d'Antioche sous celui d'Aurelien, soûtinrent les mêmes sentimens. *Cerinthe* au contraire croioit la préexistence de la Raison, qu'il appelloit *le Christ*, & soûtenoit qu'elle étoit descenduë sur Jesus, sous la figure d'une Colombe, lors qu'il fut baptizé & qu'elle remonta au ciel, lors qu'on le crucifia. Il est difficile à

la

la verité d'assurer, que c'étoient là précisément les pensées de ces héretiques, parce qu'il ne nous reste rien d'eux, & qu'on ne peut pas s'en fier parfaitement à ceux qui n'en parlent qu'avec détestation; puis qu'il se peut aisément faire que leur grand zele les ait empêché de les bien comprendre. Et c'est là une remarque qu'il faut faire à l'égard de tous les anciens Héretiques, dont les sentimens ne nous sont connus que par les Ecrits de leurs Adversaires.

Sur le milieu du troisiéme siecle *Sabellius* de Ptolemaïde en Lybie fit paroître un nouveau sentiment, qui fut condamné en Egypte & ensuite par tout. *a* On l'accuse d'avoir *confondu les Hypostases, & nié les proprietez* qui distinguent le Pere, le Fils, & le S. Esprit, & d'avoit dit *que le Pere est le même que le Fils*. Au lieu que Platon, & ceux qui suivoient ses sentimens mettoient trois essences en nombre; il semble que Sabellius n'en vouloit reconnoître qu'une, qu'il appelloit le Pere, le Fils, ou le S. Esprit à divers égards. On dit que quelques autres avoient soûtenu la même chose avant & après lui, comme *Noët* & *Berylle* de

a Synod. Constant. ap. Theod. Lib. V. c.9. Damasus apud eundem c. XI.

de Botsra, dont on peut voir le sentiment à la p. 46. du V I. de cette *Bibliotheque*.

Peu de temps après Sabellius parut *Paul de Samosate*, Évêque d'Antioche, qui étoit, comme on l'a dit, du sentiment des Ebionites, à l'égard de la Divinité de Jesus-Christ. Quoi que le mot de ὁμοούσιος eût été emploié dans la Philosophie Platonicienne, pour signifier ce qui est d'une même espece, comme on l'a déja marqué, & comme on le peut voir dans *M. Bull*, Sect. 2. Ch. I. de sa Défense du Concile de Nicée; néanmoius le Concile qui s'assembla à Antioche, pour condamner *Paul* de Samosate, condamna aussi ce terme. Mais il est difficile de savoir en quel sens il le prenoit, parce que les Actes de ce Concile sont perdus, & que l'on n'en sait rien, que par ce que S. Athanase [a] & quelques autres extrémement interessez à soûtenir ce mot, en ont dit dans leurs Disputes contre les Ariens. Si on les en croit, les Peres du Concile d'Antioche dirent que le Pere & le Fils n'étoient pas *consubstantiels*, au même sens où l'on dit que deux pieces de monoie formées du même metal sont *consubstantiel-*

[a] *Vid. Bull. Def. Fid. N. S. 2. c. 1. §. 10. & seq.*

telles, parce que ces pieces supposent une matiére préexistente, dont elles ont été formées toutes deux; au lieu que le Pere & le Fils ne supposent point de substance semblable. Paul de Samosate disoit que si le Fils n'avoit été fait Dieu, il faudroit supposer qu'il est de la même espece d'essence que celle du Pere, & qu'il y auroit eu ainsi une substance anterieure à l'un & à l'autre, de laquelle ils auroient été formez. S. Athanase [a] assure que l'on condamna à Antioche le terme *d'Homoousios*, entant seulement qu'il peut renfermer l'idée d'une matiére anterieure aux choses, que l'on nomme *coëssentielles*.

Ce sont là les principaux sentimens hérétiques, touchant la Divinité de Jesus-Christ, qui parurent avant le Concile de Nicée. Pour les Peres, que l'on regarde comme Orthodoxes, ils ne se sont pas éloignez des expressions des Platoniciens; & comme ceux-ci ont tantôt dit que la Raison est differente de l'Etre suprême, & tantôt qu'ils ne sont qu'un: les Peres ont parlé dans les mêmes termes. Les Platoniciens ont dit que le Pere ne pouvoit être sans le Fils, ni le Fils sans le Pere; comme

[a] *In Lib. de Syn. Arim. & Seleuc.* T. I. p. 919. & *seq.*

me la lumiere ne peut pas être sans le soleil, ni le soleil sans la lumiere: & les Peres ont dit la même chose. Les uns & les autres ont reconnu, que la Raison a existé avant le monde, & qu'elle l'a produit; & comme Platon parle dans son *Timée* & Plotin dans ses *Ennéades* de la géneration de la Raison, comme si le Bien même l'avoit produite, pour créer & gouverner le monde: les Peres ont dit que le Fils est sorti en quelque maniére du Pere, avant la création du monde, pour se manifester aux hommes par sa production, & que c'est pour cela que l'Ecriture l'appelle *Fils de Dieu* & son *premier-né*. Tantôt ils disent qu'il y a eu un temps, auquel le Fils n'étoit pas, tantôt qu'il est éternel aussi bien que le Pere. Quelquefois ils soûtiennent qu'ils sont égaux; & ailleurs ils disent que le Pere est plus grand. Les uns croient que le Pere & le Fils sont *deux hypostases*, *deux natures*, *deux essences*, comme on le voit par le passage de *Pierius* rapporté par a *Photius*; d'autres le nient. On ne peut pas apporter des exemples de tout cela, parce qu'il faudroit s'étendre plus qu'on ne le peut faire ici; mais on en trouvera suffisamment dans le livre de M. *Bull*, que l'on a déja cité

Si

a *Cod.* CXIX.

Si l'on demande présentement quelles idées ils attachoient à ces expressions? on ne peut pas assurer qu'elles aient été claires; premiérement, parce que quelque effort qu'on fasse pour entendre ce qu'ils veulent dire, on ne peut s'en former aucune idée nette; & secondement, parce qu'ils avoüent eux mêmes que c'est une chose incomprehensible. Tout ce qu'on peut donc faire en cette occasion, c'est de rapporter les termes dont ils se sont servis, afin que l'on voie comment on s'est exprimé autrefois sur cette matiére. Cependant de savans hommes se sont donnez beaucoup de peine à expliquer les passages des Peres, qui ont vécu avant le Concile de Nicée, sans penser que toutes leurs explications sont inutiles; puis que les Peres en avoüant que ce qu'ils disoient étoit incomprehensible, avoüoient en même temps qu'ils n'attachoient point d'idée aux termes dont ils se servoient, si ce n'est des idées fort génerales & fort confuses.

Si on s'étoit arrêté là, il n'y auroit jamais eu de si grandes disputes sur les sentimens des Anciens, touchant ce mystere; parce qu'on ne dispute pas tant des termes dont ils se sont servis, que des idées qu'ils y ont attachées, que l'on ne peut réduire à rien de clair.

Quelquefois ils se servent de termes, qui semblent s'accorder parfaitement bien avec ceux dont on s'est servi depuis ; mais on trouve en quelque autre endroit de leurs ouvrages des expressions, qui semblent détruire ce qu'ils avoient dit, de sorte qu'on ne peut se former aucune idée de ce qu'ils pensoient. *Lactance*, par exemple, répond ainsi aux Paiens, qui demandoient aux Chrétiens comment ils disoient qu'ils ne reconnoissoient qu'un Dieu, puis qu'ils donnoient ce nom au Pere & au Fils ? *a Lors que nous appellons le Pere Dieu & le Fils Dieu, nous ne disons point que chacun d'eux soit un Dieu différent & nous ne les séparons point ; parce que le Pere ne peut être sans le Fils, ni le Fils être séparé du Pere ; celui-ci ne peut pas être nommé Pere sans son fils, ni le Fils être engendré sans son Pere. Puis donc que le Pere fait le Fils, & que le Fils est fait, l'un & l'autre a une seule intelligence, un seul esprit & une seule substance* ; UNA UTRIQUE MENS, UNUS SPIRITUS, UNA SUBSTANTIA. Voila des paroles qui semblent être décisives, & si Lactance s'étoit tenu à ces expressions, on ne l'auroit jamais accusé d'Héterodoxie ; mais si on

a *Inst. Lib. IV. cap. 29. pag. 403. Ed. Oxon.*

on vient à lui demander ce qu'il entend par le mot *unus*, si c'est une *unité numérique*, ou une *unité de consentement & de ressemblance*? Il paroîtra déterminé à ce dernier sens : *a Quand quelcun, dit-il, a un fils qu'il aime beaucoup, & qui demeure dans la maison & sous la puissance de son Pere, quoi que le Pere lui accorde le nom & la puissance de Maître; dans le Droit civil on dit, qu'il n'y a qu'une maison & qu'un Maître. Ainsi ce monde n'est qu'une maison qui appartient à Dieu, & le Fils & le Pere qui habitent le monde & qui sont dans un entier consentement* (unanimes) *sont un seul Dieu, l'un étant comme les deux & les deux comme l'un. Et cela ne doit pas paroître étrange, puisque le Fils est dans le Pere, parce que le Pere aime le Fils; & le Pere est dans le Fils, parce qu'il obeït fidelement à la volonté du Pere, & qu'il ne fait rien & n'a jamais rien fait, si ce n'est ce que le Pere a voulu, ou lui a commandé.* On peut voir encore le Ch. VI. du IV. Livre, qui commence ainsi : *Dieu qui a conçu & qui a produit toutes choses, avant que de commencer ce bel ouvrage du monde, engendra un Esprit saint & incorruptible, pour le nommer son Fils. Quoi qu'il en ait produit une infinité d'autres*

a Ib. p. 404.

que nous appellons Anges, par son ministere, il n'a daigné donner le nom de Fils qu'à ce seul premier-né, qui est revétu de la vertu & de la majesté de son Pere. Ce qu'il y a de particulier en ceci, c'est que quoi que Lactance dise que le Fils est coëternel au Pere, il ne laisse pas de dire qu'il y a eu un temps auquel il n'existoit pas: *a Sicut mater sine exemplo genuit Auctorem suum; sic ineffabiliter Pater genuisse credendus est coæternum. De matre natus est qui ante jam fuit: de Patre qui aliquando non fuit. Hoc fides credat, intelligentia non requirat, ne aut non inventum putet incredibile, aut repertum non credat singulare.* Il est vrai que ce passage ne se trouve pas dans quelques Manuscrits, & que divers Savans ont soupçonné que quelque Hérétique n'eût corrompu les livres de Lactance; mais dans d'autres endroits, où tous les MSS. s'acordent, Lactance s'exprime de la même maniére, & l'on peut dire avec autant de vrai-semblance que ce sont les Copistes Orthodoxes, qui y ont retranché ce qu'ils ont trouvé à propos. On a aussi accusé Lactance d'Hétérodoxie, depuis long-temps; mais à cet égard, il n'est pas plus coupable que les autres Peres, qui ont vécu avant le Concile

a Lib. II. c. 9. in Ed. Beneleii.

cile de Nicée, dont les expressions sont aussi diverses, que celles des Platoniciens, sur la matiére de la S. Trinité. Et c'est ce qui a fait que le P. Petau, & M. Huët, & plusieurs autres les ont accusez d'avoir favorisé les sentimens d'Arius ; pendant que d'autres Savans ont soûtenu qu'ils en avoient été fort éloignez, comme M. Bull. Chacun d'eux cite ses passages, qui examinez à part semblent décider pour lui ; mais quand on vient à conferer ces passages les uns avec les autres, on ne peut comprendre comment les mêmes personnes ont pu parler si diversement. On trouve dans cette comparaison leurs expressions si obscures, & si pleines de contradictions apparentes, ou réelles, qu'on se sent porté à croire que les Peres auroient beaucoup mieux fait de s'en tenir aux termes des Apôtres, & avouër qu'ils ne les entendoient pas, que de se jetter dans un si grand embarras, en tâchant de les expliquer.

Pour en donner encore un exemple, par lequel on verra que les termes des Peres ne sont propres qu'à produire des idées extrémement confuses, ou contraires à celles que tous les Chrétiens reçoivent aujourd'hui, Tertullien *a* aprés avoir dit dans son Apologeti-

a Cap. XXI.

que, que la nature de la Raison est spirituelle, ajoûte: *Hunc ex Deo prolatum didicimus, & prolatione generatum, & idcirco filium, & Deum dictum ex unitate substantiæ; nam & Deus Spiritus est.* Mais que veut dire *prolatione genitus?* Les termes même *d'unité de substance*, peuvent signifier non seulement de la même substance *en nombre*, mais encore d'une substance semblable, c'est à dire, spirituelle & également parfaite; & ce qu'il ajoûte semble favoriser ce dernier sens: *Etiam cùm radius ex sole porrigitur, portio ex summa, sed sol erit in radio, quia solis est radius; nec separatur substantia, sed extenditur.* La substance d'un raion, de quelque maniére qu'on la conçoive, n'est pas la même *en nombre* que celle du soleil, & Tertullien dit qu'il en est de même du Fils: *Ita de Spiritu Spiritus, & de Deo Deus*, „ ainsi un „ Esprit est né d'un Esprit, & un Dieu „ d'un Dieu. *Ut lumen de lumine accenditur, manet integra, & indefecta materiæ matrix, etsi plures inde traduces qualitatum mutueris.* „ Comme lorsque „ l'on allume une flamme à une autre, „ la lumiére qui a allumé l'autre de- „ meure entiére & sans être épuisée, „ quoi qu'on y allume plusieurs flam- „ beaux, qui ont les mêmes qualitez.

Ita

Ita & quod de Deo profectum est, Deus est, & Dei Filius & unus ambo. Ita de Spiritu Spiritus, & de Deo Deus modulo alternum numerum gradu, non statu fecit, & à matrice non recessit, sed excessit: De même ce qui est sorti de „ Dieu est Dieu & Fils de Dieu, & tous „ deux ne sont qu'un: de même l'Esprit „ qui est né d'un Esprit & le Dieu qui „ est né d'un Dieu, fait le nombre de „ deux à l'égard du degré, mais non à „ l'égard de son état; il n'a pas été se„ paré de sa matrice, ou de son origine, „ mais il en est sorti. Ces paroles de Tertullien ne paroissent pas d'abord conformes au sentiment d'Arius, mais au fonds elles ne contiennent rien de clair; car on auroit pu demander à Tertullien si par cette *prolation*, dont il parle, la Raison a existé comme la lumiére d'un flambeau allumée à un autre flambeau existe, dès quelle est allumée? S'il eût dit qu'oui, on auroit repliqué, qu'à parler à la rigueur, il y auroit donc deux Dieux, puis qu'enfin deux Esprits, quoique parfaitement égaux & étroitement unis, sont deux Esprits. Si cela est, le second Esprit n'étant pas formé de la même substance *en nombre*, que celle du premier, on pourra dire avec Arius qu'elle a été *tirée du neant*, & il n'y aura plus en-

tre Arius & Tertullien qu'une dispute de mots à cet égard. Mais si l'on répond pour Tertullien que sa comparaison n'est pas bonne, on demandera pourquoi il se servoit d'une comparaison qui pouvoit jetter dans l'erreur, particulierement après avoir dit auparavant qu'il étoit dans le sentiment de Platon, touchant la Raison? S'il entendoit que le Pere a produit dans sa propre substance, sans la multiplier, une *modification* à l'égard de laquelle on peut appeller la substance du Pere Fils, pourquoi dit-il *Spiritus ex Spiritu*, *ex Deo Deus*? Car au fonds à parler proprement, le Pere n'a produit ni un Esprit, ni un Dieu, mais une nouvelle maniére d'être dans sa propre substance.

Il faut remarquer au reste que cette comparaison n'est pas de Tertullien seul, mais de Justin Martyr & d'une infinité d'autres Peres, avant & après le Concile de Nicée, & qu'il n'y a point de passage qui paroisse plus fort que celui-là, dont on voit néanmoins l'équivoque.

Les Peres se sont aussi servis du terme *d'hypostase*, comme les Platoniciens, en deux sens, tantôt pour l'existence prise d'une maniére abstraite, & tantôt pour la chose même qui existe.

L'E-

Equivoque de ce terme & celui des
ots *Un* & *Plusieurs*; qui, comme on
vu, se prenent tantôt de l'unité &
la pluralité *specifiques*, & tantôt
l'unité & de la pluralité *numeriques*,
t causé de grandes controverses en-
e les Peres, comme divers a Savans
ont fait voir. Mais il est bon de re-
arquer une chose, c'est que M. Bull,
ui a écrit au long de cette matiére, n'a
en dit de *l'Unité numerique & speci-
que*; sans quoi on ne peut comprendre
e que veulent dire les Peres, ni en con-
lurre quoi que ce soit contre les Hé-
etiques. Néanmoins quand ils disent
u'il y a *trois hypostases* ou *trois essen-
s*, ou *trois natures*, il le prend con-
amment comme s'ils disoient qu'il y
trois modifications dans une essence
nique en nombre. Il suppose que là
σία essence & *φύσις nature* signifient des
naniéres d'exister d'une essence uni-
que en nombre, seulement parce que
ans cela ceux qui ont parlé ainsi n'au-
oient pas été Orthodoxes, ou du sen-
iment reçu présentement, que le Con-
cile doit avoir approuvé; puis qu'au-
trement on ne le recevroit pas, com-
me l'on fait. Il suppose au contraire,
pour les mêmes raisons, que lors que
les Peres nient qu'il y ait trois *hyposta-*

 ses,

a *Petavius, Curcellaus, Huëtius, Bullus.*

ses; il ne veulent pas dire ſimplement qu'il n'y a pas trois eſſences de differentes eſpeces, mais qu'il n'y en a pas trois en nombre. Mais d'autres nieront qu'il y ait aucun lieu, où les mots de *nature* & *d'eſſence* ſe puiſſent prendre pour ce qu'on appelle aujourd'hui *perſonalité*, c'eſt à dire, pour une modification; & qu'il paroiſſe par les paſſages qu'il rapporte, que les Peres aient cru l'unité *numerique*.

C'eſt là l'état des ſentimens de l'*E*gliſe Chrétienne, lorſque les querelles d'Arius la troublerent, par où l'on peut voir qu'il n'étoit pas difficile aux deux partis de citer des autoritez des Anciens, dont les expreſſions équivoques pouvoient être interpretées en divers ſens. L'obſcurité du ſujet, la vaine ſubtilité de l'eſprit humain, qui veut tout ſavoir, l'envie de paroître habile, & la paſſion qui ſe mêle de toutes les diſputes, firent naître ces controverſes, qui déchirerent malheureuſement pendant long-temps le Chriſtianiſme.

Arius étant Prêtre d'Alexandrie, vers l'an CCCXVIII, entreprit, comme il ſemble, d'expliquer plus clairement la doctrine de la Divinité de Jeſus-Chriſt, qui avoit été juſqu'à lors enſeignée dans l'Egliſe Chrétienne, ſous l'enveloppe des termes que l'on a rappor-

portez. Il disoit qu'*engendrer* en cette occasion n'étoit autre chose que *produire*, d'où il concluoit que la Divinité de Jesus-Christ avoit été tirée du néant par le Pere. Voici comme il s'exprime lui même, dans une Lettre qu'il écrivit à *Eusebe* Evêque *de Nicomedie* : *a Nous faisons profession de croire que le Fils n'est pas sans génération, & qu'il n'est pas une partie de celui qui n'est pas engendré, ni de quelque autre matiére préexistente que ce soit ; mais que par la volonté & par le conseil* (de Dieu) *il a été Dieu parfait* (πλήρης θεὸς) *avant les temps & les siecles* ; qu'il est son fils *unique*, *& qu'il n'est point sujet au changement* ; *qu'avant qu'il eût été engendré, ou créé, il n'étoit pas.* Arius étoit habile dans la Dialectique, *b* & étoit même estimé de son Evêque Alexandre ; mais comme il disoit librement son sentiment, il s'attira la haine d'un certain *Melece c* Evêque dans la Thebaïde, qui avoit excité un schisme en Egypte, quoi qu'il ne s'éloignât point des sentimens ordinaires ; seulement parce qu'il ne vouloit recevoir a la communion les Prêtres qui avoient succombé dans la persecution de Diocletien, qu'après une longue pénitence, & les vouloit

a. Ap. Theod. Lib. I. cap. 5. b Sozom. Lib. I. c. 15. c Epiphan. in Hær. LXIX.

même exclurre à perpetuité de leur charge. On en peut voir l'Histoire dans S. Epiphane, qui l'accuse d'avoir eu une a dévotion affectée & de s'être prescrit volontairement une maniére de vivre propre à donner dans les yeux du peuple. Arius avoit encore pour ennemi un de ses Collegues Prêtre d'Alexandrie, b nommé *Alexandre* & surnommé *Baucalas*. Il se joignit à Melece pour se plaindre à l'Evêque d'Alexandrie qu'Arius semoit une nouvelle doctrine, touchant la Divinité de Jesus-Christ. Il pouvoit répandre ses sentimens d'autant plus aisément qu'aiant une Eglise particuliére à Alexandrie, qui étoit commise c à ses soins, il y prêchoit ce qu'il vouloit. Il attira un si grand nombre de gens dans ses opinions, qu'il y avoit sept-cens Religieuses qui les avoient embrassées, & par consequent un beaucoup plus grand nombre de personnes d'entre le peuple. On dit qu'il étoit de grande taille, d'un air severe, mais pourtant agréable dans la conversation.

Alexandre d crut que dans une chose, où l'on peut aisément s'équivoquer il falloit permettre aux deux partis de s'expliquer, afin qu'il parût qu'il les avoit

a ἐθελοδικαιοσύνη. b *Philost. Lib. I. c. 4.* c *Epiph. ll.* d *Sozom. ll.*

avoit accordez plûtôt par la persuasion que par la force. Il fit entrer les deux partis en conférence, en leur demandant l'explication d'un endroit de l'Ecriture, en présence du Clergé de son Eglise; mais ni l'un, ni l'autre de ces partis ne voulut ceder, & l'on ne tâcha dans cette conférence que de vaincre. Les Adversaires d'Arius soûtenoient que le Fils est de la même essence (ὁμοούσιος) que le Pere, & qu'il est éternel comme lui; & Arius prétendoit que la géneration marquoit un commencement. On fit encore une assemblée, aussi inutile que la précedente, à l'égard de la dispute, mais par laquelle il semble qu'Alexandre, qui auparavant n'avoit pas eu de sentiment déterminé sur cette matiére, fut porté à embrasser l'opinion des adversaires d'Arius. Il *commenda* ensuite à ce Prêtre *de croire* la même chose (ὁμοίως φρονεῖν ἐκέλευσε) & d'abandonner l'opinion opposée.

Mais comme on ne se rend guere à des commandemens de cette sorte, Arius demeura dans son sentiment, aussi bien que plusieurs Evêques & Ecclesiastiques qui l'avoient approuvé. Alexandre irrité de n'être pas obeï l'excommunia, avec tous ceux de son parti, & l'obligea de sortir d'Alexandrie. Il y avoit entre autres cinq Prêtres de cette

cette ville & autant de Diacres de la même Eglise, outre quelques Evêques d'Egypte, comme *Second* & *Theonas*. Il se joignit à eux un assez grand peuple, dont les uns approuvoient en effet la doctrine d'Arius, & les autres croioient qu'on l'avoit condamné avec trop de hauteur, sans entrer en discussion de la controverse.

Après cette séverité les deux partis s'efforcerent de faire approuver par des lettres, qu'ils envoierent par tout, leurs sentimens & leur conduite. Ils exposerent non seulement leurs raisons, mais ils tâcherent de rendre odieux le parti opposé, par des conséquences qu'ils tiroient de son opinion, & en lui attribuant des termes étranges. Quelques Evêques, comme Eusebe de Nicomedie, exhorterent Alexandre à se réconcilier à Arius; & d'autres approuverent sa conduite, & lui conseillerent de ne lui rendre point la communion, qu'il ne se rétractât. Les Lettres d'Arius & d'Alexandre sont trop considerables pour n'en mettre pas ici des abregez.

Arius écrivit donc a à Eusebe de Nicomedie, pour lui demander sa protection contre Alexandre, qui l'avoit

a *Ap. Epiph. in Hæs. LXIX. & Theodor. Lib. I. c. 5.*

„ excommunié & chassé d'Alexandrie, „ parce qu'il ne pouvoit lui accorder, „ que le Pere & le Fils sont coëternels, „ que le Fils coëxiste avec le Pere sans „ géneration, aiant été toûjours engendré, & non-engendré tout à la „ fois, sans qu'on puisse concevoir que „ le Pere ait existé seulement un moment avant le Fils. Il ajoûtoit qu'*Eusebe* Evêque de *Cesarée*, *Theodote*, „ de *Laodicée*, *Paulin* de *Tyr*, *Athanase d'Anazarbe*, *Gregoire* de *Beryte*, „ & *Aëtius de Lydde*, condamnant les „ sentimens d'Alexandre, avoient aussi „ été frappez d'Anatheme, aussi bien „ que tous les Orientaux qui étoient „ dans la même pensée, excepté *Philogonius* Evêque *d'Antioche*, *Hellanicus* de *Tripoli*, & *Macaire* de *Jerusalem*; dont l'un disoit que le Fils étoit une *éructation*, l'autre une *projection*, & l'autre qu'il n'étoit point „ engendré, non plus que le Pere. A cela Arius joignoit l'exposition de son „ sentiment, que l'on a déja rapportée.

L'Evêque *a* de Nicomedie aiant reçu cettre lettre assembla un Synode de la province de Bithynie, qui écrivit des lettres circulaires à tous les Evêque de l'Orient, pour les porter à re-

ce-

a *Sozom. l1.*

cevoir Arius à la communion, comme soûtenant la verité, & à engager Alexandre à en faire autant. On a encore une lettre d'Eusebe à Paulin Evêque de Tyr, où non seulement il prie Paulin d'interceder pour Arius, mais où il expose & défend ses sentimens, avec assez de netteté. Il dit qu'il n'a „ jamais entendu dire qu'il y eût deux „ Etres sans géneration, ni que l'un „ eût été partagé en deux, mais que „ cet Etre unique en avoit engendré un „ autre, non de sa substance, mais „ parfaitement semblable à lui, quoi „ que d'une nature & d'une puissance „ differente; que non seulement on ne „ peut exprimer par des *paroles* le „ commencement du Fils, mais qu'il „ est même incomprehensible aux in„ telligences qui sont au dessus des „ hommes, aussi bien qu'à nous. Pour „ le prouver il cite le VIII. des Pro„ verbes: *Dieu m'a créée au commence„ ment de ses voies, il m'a fondée avant „ le monde, & m'a engendrée avant les „ montagnes.* Il dit qu'on ne doit pas „ chercher dans le terme *d'engendrer* „ d'autre signification que celle de *pro„ duire*; parce que l'Ecriture ne s'en „ sert pas seulement lors qu'il s'agit du „ Fils, mais encore en parlant des „ Créatures, comme lors que Dieu dit:

„ *j'ai*

„ *j'ai engendré des Fils & je les ai éle-*
„ *vez, mais il m'ont méprisé.*

Mais ces lettres n'aiant pas eu le succès qu'Arius en attendoit, il envoia demander permission à Paulin, à Eusebe & à *Patrophile* Evêque de *Scythopolis*, d'assembler ceux qui étoient de son sentiment dans une Eglise, & de faire parmi eux les fonctions de Prêtre, comme il avoit accoûtumé de faire auparavant, & comme cela se faisoit à Alexandrie. Ces Evêques aiant convoqué les autres Evêques de Palestine, lui accorderent ce qu'il demandoit, mais lui ordonnerent cependant de demeurer soumis à Alexandre, & de n'oublier rien, pour obtenir de lui la communion.

On trouve une Lettre d'Arius adressée à cet Evêque, a & écrite de Nicomedie, qui contient une confession de foi, selon la doctrine qu'Arius soûtient qu'Alexandre lui même lui avoit apprise, où après avoir marqué sa créance touchant le Pere, qui ne renferme rien d'Héterodoxe, il ajoûte
„ qu'il a engendré son Fils unique de-
„ vant les temps éternels; que c'est par
„ lui qu'il a fait le monde; qu'il l'a
„ engendré non seulement en apparen-
„ ce, mais veritablement; que ce Fils
„ sub-

a. *Apud Epiphanium.* ll.

„ subsiste par sa propre volonté ; qu'il
„ est immuable ; que c'est une créature
„ de Dieu parfaite, & non comme les
„ autres créatures ; que c'est une pro-
„ duction, mais non comme les autres
„ productions ; ni, comme *Valentinien*
„ disoit, une *projection* du Pere ; ni,
„ comme *Manès* le soûtenoit, *une par-*
„ *tie consubstantielle* du Pere ; ni, com-
„ me *Sabellius* l'appelloit, un *Fils-*
„ *Pere* (υἱοπάτορα) ni, comme *Hiera-*
„ *cas* parloit, une lampe allumée à une
„ lampe, ou un flambeau divisé en
„ deux ; qu'il n'a pas existé avant que
„ d'être engendré & que de devenir
„ Fils ; qu'il y a trois *hypostases* (c'est
„ à dire substances differentes) le Pere
„ le Fils & le S. Esprit ; & que le Pere
„ est avant le Fils, quoi que le Fils ait
„ été créé avant tous les siecles. Arius
„ ajoûte qu'Alexandre avoit prêché
„ plusieurs fois cette doctrine dans
„ l'Eglise, & réfuté ceux qui ne la re-
„ cevoient pas. Cette Lettre est signée
par six Prêtres, sept Diacres, & trois
Evêques *Second* de *Pentapole*, *Thomas*
de *Libye* & *Pistus* que les Evêques A-
riens avoient établi à Alexandrie.

Alexandre [a] écrivit de son côté des
Lettres circulaires, où il censure âpre-
ment Eusebe de Nicomedie, de ce qu'il
„ pro-

[a] *Socr. Lib. I. c. 6.*

„ protegeoit Arius, & le recommen-
„ doit aux autres. Il joint à cela les
„ noms de ceux qui avoient été excom-
„ muniez, & explique leur doctrine,
„ où il ne se contente pas de mettre ce
„ que l'on a vu dans les Lettres d'A-
„ rius, touchant le commencement
„ qu'il attribuë au Fils; il dit encore
„ que ce Prêtre soûtenoit que le Fils
„ est une des créatures, qu'on ne peut
„ l'appeller la Raison & la Sagesse de
„ Dieu qu'abusivement, puis que lui
„ même a été produit par la Raison &
„ par la Sagesse de Dieu; qu'il est su-
„ jet au changement, comme les autres
„ créatures intelligentes; qu'il est d'u-
„ ne autre essence que Dieu; que le
„ Pere lui est incomprehensible, &
„ qu'il ne sait pas même qu'elle est sa
„ propre substance; qu'il a été fait à
„ cause de nous, afin de servir à Dieu
„ comme d'un instrument pour nous
„ créer, & que sans cela Dieu ne l'au-
„ roit jamais engendré. Alexandre a-
„ joûte qu'aiant assemblé près de cent
„ Evêques d'Egypte & de Libye, ils a-
„ voit excommunié Arius & ses secta-
„ teurs, à cause de ses sentiments. En-
„ suite il vient à prouver le sien, &
„ montre 1. l'éternité du Fils par ce
„ passage de S. Jean, *au commencement*
„ *étoit la Raison* : 2. Qu'on ne le peut
„ pas

„ pas conter parmi les créatures, parce
„ que le Pere dit de lui au Ps. XLV.
„ *Mon cœur a prononcé (eructavit) une*
„ *bonne parole:* 3. Qu'il n'est pas dissem-
„ blable à l'essence du Pere, dont il
„ est *l'image* parfaite, & *la splendeur*,
„ & dont il dit *qui m'a vu a vu le Pere:*
„ 4. Qu'on ne peut pas dire qu'il y a
„ eu un temps auquel il n'étoit pas,
„ puis qu'il est la Raison & la Sagesse
„ du Pere, & qu'il seroit absurde de
dire qu'il y a eu un temps auquel le Pere a été sans Raison & sans Sagesse: 5. Qu'il n'est pas sujet au changement, parce que l'Ecriture dit qu'il est *le même hier & aujourd'hui:* 6. Qu'il n'a point été fait à cause de nous, puisque S. Paul dit que c'est *à cause de lui, & par lui que sont toutes choses*: 7. Que le Pere n'est point incomprehensible au Fils, puis qu'il dit: *comme le Pere me connoit, je connois le Pere.*

Cette Lettre où Eusebe de Nicomedie est extrémement mal-traité, choqua cet Evêque au dernier point, & comme il avoit beaucoup d'accès à la Cour, parce que Constantin faisoit alors son sejour à Nicomedie, cela faisoit que divers Evêques étoient à sa disposition; mais il ne put engager Alexandre à oublier ce qui c'étoit passé, à ne parler plus de cette Controverse, & à rece-

recevoir Arius à la communion. Les querelles s'échauffant de jour en jour davantage, on vit le peuple prendre parti, les uns s'attachant à celui d'Arius, & les autres à celui d'Alexandre; & comme les Comediens étoient Paiens, cela leur donna occasion de jouër la Religion Chrétienne, sur leurs théatres.

L'un & l'autre des partis se traitoit réciproquement d'Héretique, & s'efforçoit de montrer que les sentimens du parti opposé renversoient la Religion; mais il paroît que ni l'un ni l'autre n'en avoit encore pu persuader l'Empereur, puis qu'il écrivit à Alexandre & à Arius une longue lettre, dont *Hosius* Evêque de *Cordouë* fut le porteur, où il les censure également. „ a *Il* dit qu'il avoit appris que la Con„ troverse avoit commencé de la sorte; „ c'est qu'Alexandre demandant à „ chacun de ses Prêtres ce qu'il pen„ soit d'un passage de l'Ecriture, ou „ plûtôt *de je ne sai quelle question fol„ le* (ὑπέρ τινος ματαίου ζητήματος) Arius „ avoit répondu inconsiderément ce „ qu'il ne devoit point penser, ou qu'il „ auroit du taire, s'il l'avoit pensé; „ que de là étoit venuë son excommu„ nica-

a *Apud Eusib. de Vit. Const. cap. 64. & seqq. & Socrat. Lib. I. c. 7.*

„ nication, & la division du peuple. „ C'est pourquoi il les exortoit de se „ pardonner réciproquement, & de „ recevoir son avis, qui étoit qu'il n'au- „ roit point fallu demander aux Eccle- „ siastiques ce qu'ils pensoient de la „ question dont il s'agissoit, & que „ ceux que l'on interrogeoit là des- „ sus ne devoient rien répondre, par- „ ce qu'il s'agissoit d'une chose égale- „ ment incomprehensible aux uns & „ aux autres, & qui ne pouvoit qu'ex- „ citer du trouble parmi le peuple. Il „ ne concevoit point que pour une que- „ stion de très-peu d'importance; & „ dans laquelle, s'ils s'entendoient „ bien, ils verroient qu'ils convenoient „ dans le fonds, il fallût faire tant de „ bruit, & se diviser d'une maniére „ scandaleuse. *Je ne dis pas cela*, a-joûte-t-il, *comme si je voulois vous contraindre de penser la même chose d'une question tres-folle, où de quelque maniére qu'il vous plaira de l'appeller. Car on peut sans deshonorer l'assemblée, & sans rompre la communion, être dans des sentimens differens sur des choses si peu considerables. Nous n'avons pas tous les mêmes volontez en toutes choses, & nous ne sommes pas d'un même naturel & d'un même sentiment.* „ La Lettre de l'Empereur, dit Socrate, leur don-

„ noit

„ noit un avis admirable & plein de „ sagesse; mais le mal étoit devenu „ trop grand, & ni les soins de l'Em- „ pereur, ni l'autorité de celui qui a- „ voit porté sa lettre à Alexandrie ne „ purent l'appaiser. Alexandre avoit soin d'écrire par tout, pour empêcher qu'Arius ne répandît ses sentimens. On a [a] encore une longue lettre qu'il écrivit à l'Evêque de Byzance, où il s'emporte extrémement contre la faction Arienne, & tâche de la rendre „ odieuse, en disant qu'Arius soûtenoit „ que le Fils étoit d'une nature capable „ du mal, comme du bien, quoi qu'el- „ le fût actuellement demeurée sans „ peché, & que c'est pour cela que Dieu „ l'avoit choisi pour son fils ainé. Il „ prouve l'éternité du Fils, & qu'il n'a „ pas été tiré du néant, parce qu'il „ étoit au commencement, & que tou- „ tes choses ont été faites par lui. Il „ soûtient néanmoins que le Fils a été „ engendré, & qu'il n'y a que le Pere „ qui soit sans géneration, quoi que *la* „ *subsistance*, ou *substance* du Fils (*ὑπό-* „ *στασις*) * soit incomprehensible aux

a Apud. Theod. Lib. I. c. 4. * *M. de Valois explique ce mot dans cette lettre tantôt* subsistentia, *& tantôt* essentia *&* substantia, *quoi que ce soit dans la suite du même discours.*

,, Anges mêmes, & qu'il n'y a que des
,, mélancholiques, qui puissent *s'avi-*
,, ser de la vouloir comprendre. Il mon-
,, tre ensuite que la maniére dont Jesus-
,, Christ est Fils de Dieu, est infiniment
,, plus excellente que la maniére dont
,, les hommes le sont; puis qu'il l'est
,, par sa nature, & que nous ne le som-
,, mes que par adoption. Il accuse Arius
,, de suivre la doctrine *d'Ebion*, & *d'Ar-*
,, *temas*, & d'avoir imité Paul de Samo-
,, sate Evêque d'Antioche, dont la do-
,, ctrine avoit été embrassée par *Lucien*
,, (Martyr) qui à cause de cela s'étoit
,, séparé de communion de trois Evê-
,, ques consécutifs de cette ville. *Il lui*
,, joint trois Evêques de *Syrie*, qui
,, semblent avoir été Paulin, Eusebe,
,, & Theodote & leur reproche de se
,, servir des passages, qui regardent l'hu-
,, miliation de Jesus-Christ, pour atta-
,, quer sa Divinité, & d'avoir oublié
,, ceux qui parlent de la gloire de sa
,, nature, tel qu'est celui-ci: *le Pere & moi sommes un. Ce que le Seigneur dit,* ajoûte-t-il, *non pour marquer qu'il est le Pere, ni pour dire que deux Natures à l'égard de la maniére d'exister* (τὰ ὑποκείμενα δύο φύσεις) *n'en sont qu'une, mais parce que le Fils est d'une nature qui garde parfaitement la ressemblance paternelle, étant par sa nature sembla-*

Ne

ble à lui en toutes choses, l'image immuable de son Pere, & une copie de cet Original. „ Il se défend ensuite au long „ contre la conséquence qu'Arius ti„ roit des sentimens de ses adversaires, „ qui consistoit en ce qu'il les accusoit „ de nier la génération du Fils, en le „ faisant éternel. Il soûtient qu'il y a une „ difference infinie entre la création „ du monde & la génération du Fils, „ quoique cette derniére soit tout à fait „ incomprehensible, & qu'il ne puisse „ s'expliquer.

Cependant la division s'augmentoit si fort entre les peuples, que l'on en vint jusqu'à la sedition en quelques endroits, où l'on renversa même a les statuës de l'Empereur, qui paroissoit favoriser les Ariens, parce qu'il vouloit qu'on les supportât. Il y avoit encore la controverse de la Pâque, les uns niant qu'il la fallût célebrer au même temps que les Juifs, & les autres le soûtenant; mais cette contestation n'avoit pas produit de schisme, comme l'Arianisme.

Constantin voïant que ses Lettres avoient été intiles, crut qu'il n'y avoit point de meilleur moien d'appaiser ces controverses, que de convoquer un Concile, de toutes les Provinces de l'Em-

T 2 pire

a Eusèb. de vit. Const. Lib. III. 4.

pire Romain. Ce fut peutêtre Hosius qui lui donna ce conseil ; au moins, si l'on en peut croire *Philostorge*, [a] l'Evêque d'Alexandrie étant allé à Nicomedie y assembla quelques Evêques de son sentiment, avec lesquels Hosius & lui consultèrent, pour chercher les moiens de faire établir leur opinion & condamner Arius ; & peu de temps après l'Empereur convoca un Concile à *Nicée* ville de Bithynie. [b] Ce fut l'an CCCXXV, & afin que rien ne retardât les Evêques d'y venir, Constantin leur fit donner des voitures à ses dépens. Les Historiens ne s'accordent pas à l'égard du nombre, les uns en mettant plus de trois cents [c] & les autres moins. On ne doit point être surpris de cette varieté, puis qu'il n'y a guere d'endroits de l'Histoire Ecclesiastique, où l'on puisse remarquer plus de confusion & de négligence que dans l'Histoire de ce fameux Concile. Aussi a-t-on été obligé de tirer ce qu'on en va dire de divers Historiens, parce qu'aucun des Anciens n'en a fait une rélation assez complette. A l'égard de la [illegible]

[illegible]

[a] *Lib. I. c. 7.* [b] *Euseb. in vit. Const. Lib. III. c. 6.* [c] *Eustathe d'Antioche qu'il y en avoit 270. Theod. L. 8. Constantin 300. Socr. II. 9. Eusebe 250. Vit. Const. Lib. III. c. 9. S. Athanase 318.*

versité que l'on remarque entre les Historiens sur les mêmes faits, on a suivi ou les plus anciens, ou ce qui a paru le plus vrai-semblable. Eusebe qui étoit présent au Concile a passé très-légerement sur les circonstances de cette Histoire ; apparemment de peur de choquer ou les Ariens, ou les Orthodoxes. On n'a jamais parlé depuis de cette affaire, avec un entier desinteressement ; & l'on a souvent rapporté des bruits comme des faits certains. En un mot il n'est jamais rien arrivé, à quoi l'on puisse appliquer avec plus de raison ces paroles de Tacite : *maxima quaque ambigua sunt, dum alii quoquomodo audita pro compertis habent, alii vera in contrarium vertunt, & gliscit utrumque posteritate.*

Eusebe vante beaucoup les Evêques qui s'y trouverent, mais *Sabin*, *a* Evêque Macedonien d'Heraclée ville de Thrace, les traitoit d'ignorans dans son recueuil des Conciles. Il y avoit aussi un grand nombre de Prêtres & de Diacres, qui étoient venus avec les Evêques.

Le Concile commença le 14 de Juin, & l'on y régla diverses choses, à quoi on ne s'arrêtera pas ici, où l'on n'a dessein que de marquer ce qui s'y passa

T 3 à l'é-

a Socr. l. 7.

à l'égard de la principale question que l'on y décida, savoir l'Arianisme. Dès que les Evêques furent arrivez, ils firent des assemblées particuliéres sans discontinuation, & appellerent *Arius* a au milieu d'eux, pour s'informer de ses sentimens. Après avoit entendu de lui ce qu'il pensoit; les uns opinoient à condamner toutes sortes de nouveautez, & à se contenter de parler du Fils, dans les mêmes termes dont leurs Prédecesseurs s'étoient servis; & les autres croioient qu'il ne falloit pas recevoir les opinions des Anciens, sans examen. Il y avoit dix-sept Evêques, au rapport de *Sozomene*, b qui favorisoient les nouvelles explications d'Arius, dont les principaux étoient Eusebe de Nicomedie; Eusebe de Césarée, *Menophante* d'Ephese, Patrophile de Scythopolis, *Theognis* de Nicée, *Narcisse* de Neroniade, Theonas de Marmarique, & Second de Ptolemaïde. Ces Evêques dresserent une Confession de Foi, c selon leurs sentimens, mais ils ne l'eurent pas plûtôt lue dans l'Assemblée, que l'on s'écria quelle étoit fausse, qu'on la déchira & qu'on leur dit des injures, comme à des gens qui vouloient, disoit-on, trahir la Foi.

a *Sozom. l.* 17. & 19. b *Ib. cap.* 20.
c *Theodor. Lib.* 1. *c.* 7. *ex Athanasio.*

Foi. Une lettre d'Eusebe de Nicomedie, où il exprimoit sa pensée ; eut le même sort.

Ensuite on travailla à former un Symbole, où l'on établiroit les sentimens opposez à ceux d'Arius. On remarqua d'abord qu'il falloit condamner les nouvelles maniéres de parler, dont les Ariens se servoient, *que le Fils avoit été tiré du néant, qu'il étoit créature, qu'il y avoit eu un temps auquel il n'existoit point*, &c. & se servir des phrases de l'Ecriture, comme celles-ci : *que le Fils est unique de sa nature, qu'il est la Raison, la Puissance, la seule Sagesse de son Pere, l'éclat de sa gloire, & le caractere de sa puissance.* Les Ariens aiant témoigné qu'ils étoient prêts d'admettre une Confession conçuë en ces termes ; les Evêques Orthodoxes craignirent qu'ils n'expliquassent ces paroles en un mauvais sens. C'est pourquoi ils voulurent ajoûter que le Fils est *de la substance du Pere*, parce que c'est là ce qui distingue le Fils des Créatures. Là dessus on demanda aux Ariens, s'ils n'avoüoient pas *que le Fils n'est pas une Créature, mais la Puissance, la Sagesse unique, & l'image du Pere, qu'il est éternel, & semblable au Pere en toutes choses, enfin vrai Dieu.* Les Héterodoxes aiant parlé entre eux, crurent

que ces expressions pouvoient fort bien convenir à l'idée qu'ils avoient de la Divinité du Fils, & marquerent qu'ils étoient prêts à les recevoir. Enfin comme on avoit remarqué qu'Eusebe de Nicomedie, dans la Lettre que l'on avoit luë, rejettoit le terme de *consubstantiel* (ὁμοούσιος) on crut que l'on ne pouvoit mieux exprimer la doctrine orthodoxe, & exclurre toute équivoque qu'en s'en servant, d'autant plus que les Ariens témoignoient de le craindre. On doit cette circonstance à S. Ambroise, a dont voici les propres termes: *Auctor ipsorum Eusebius Nicomediæ Episcopus Epistolâ suâ prodidit dicens:* si verum, *inquit*, Dei filium increatum dicimus, homoousion, consubstantialem cum Patre incipimus confiteri. *Hæc cùm lecta esset Epistola in Concilio Nicæno, hoc verbum in Tractatu Fidei posuerunt Patres, quod viderunt Adversariis esse formidini, ut tanquam evaginato ab ipsis gladio ipsum nefandæ caput Hæreseos amputarent.* Les Orthodoxes conçurent donc leur sentiment, touchant la Divinité du Fils, en ces termes: b *Nous croions en un seul Seigneur Jesus-Christ, Fils de Dieu, Fils unique du Pere, c'est à dire, de la sub-*

a Lib. III. de Fid. ad Grat. cap. ult.
b Socr. Lib. I. c. 8.

substance du Pere, Dieu né *de Dieu, lumiére émanée de la lumiére, vrai Dieu né du vrai Dieu, engendré & non pas fait, consubstantiel au Pere.* Les Ariens se plaignirent vainement que ces mots ne se trouvoient pas dans l'Ecriture ; on leur reprocha que ceux dont-ils avoient accoûtumé eux-mêmes de se servir n'y étoient pas non plus ; qu'ils étoient tout nouveaux, au lieu qu'il y avoit six-vints ans que quelques Evêques s'étoient servis du mot de *consubstantiel.*

Les Peres du Concile, pendant ce temps-là, n'étoient néanmoins pas si fort occupez à confondre les Ariens, & à faire quelques réglemens, que l'on ne rapportera pas ici, qu'ils ne pensassent à leurs querelles particuliéres. „ Plusieurs des Ecclesiastiques, dit Sozomene, a comme s'ils s'étoient assemblez pour poursuivre leurs affaires particuliéres, ainsi qu'il arrive ordinairement, crurent que le temps étoit propre pour faire châtier ceux qui les avoient fâchez. Chacun présentoit des requêtes à l'Empereur, où il accusoit quelcun & marquoit le tort qu'il en avoit reçu. Comme cela arrivoit presque tous les jours, l'Empereur leur en donna un auquel „ cha-

a. Lib. I. c. 17.

„ chacun pourroit lui faire savoir ce
„ dont il se plaignoit. Ce jour étant
„ venu, l'Empereur prit toutes leurs re-
„ quêtes, les fit jetter dans le feu, &
„ leur commenda de se pardonner réci-
„ proquement, selon les préceptes de
„ l'Evangile. Il leur ordonna ensuite
de travailler à éclaircir les matiéres
de foi dont il devoient juger, & fixa
un jour auquel on décideroit la que-
stion de la Consubstantialité.

Le jour marqué * étant échu Constantin fit assembler tous les Evêques dans une Sale de son Palais, où il avoit fait mettre des sieges à droite & à gauche. Les Evêques y entrerent les premiers, & l'Empereur y vint ensuite, & ne s'assit à la tête de l'Assemblée sur un siege d'or, qu'il y fit mettre, qu'après que les Evêques lui eurent fait signe de s'asseoir. Etant assis, Eusebe de Cesarée qui étoit à sa droite le harangua, & le remercia des soins qu'ils prenoit de conserver la pureté de la Foi dans l'Eglise Chrétienne. Constantin prit ensuite la parole & fit un discours en Latin, où il témoignoit que rien ne l'affligeoit tant que la division qu'il remarquoit entre les Chrétiens, & exorta fortement les Evêques à la paix. Un Trucheman interpreta ensui-

te

* *Eus. de Vit. Const. Lib. III. c. 10.*

te ce discours en Grec, parce que les Evêques d'Orient n'entendoient point le Latin.

Quoi qu'il semble que l'on eût préparé la matiére, dans les assemblées particuliéres que l'on avoit faites auparavant, il ne laissa pas de s'élever d'abord une grande controverse; & Constantin eut la patience d'entendre de longues contestations, où il faisoit la fonction d'arbitre, en tâchant d'accorder ceux dont les sentimens ou les expressions paroissoient éloignées; en appuiant les raisonnemens qui lui paroissoient solides, & en donnant des loüanges à ceux qui lui sembloient parler juste. Eusebe de Cesarée résista long-temps à *a* l'usage que l'on vouloit faire du mot *Consubstantiel*. Il proposa une autre Confession de Foi, où il étoit omis, & où il appelloit le Fils simplement *Dieu* né *de Dieu, lumiere* émanée *de la lumiere, vie* sortie *de la vie, Fils unique, premier-né de toutes les créatures, engendré de son Pere avant tous les siecles.* L'Empereur apprpuva cette confession de Foi, & exorta les Peres du Synode de la suivre, en y ajoûtant seulement le mot de *Consubstantiel*.

Ensuite on lut la Confession que l'on

 avoit

a Socr. Lib. I. c. 8. & Theod. Lib. I. cap. 12.

avoit dressée avec ce mot, dont on a déja rapporté les termes. On y joignit des Anathêmes contre ceux qui se serviroient dans cette occasion d'autres termes, que de ceux de l'Ecriture Sainte ; ce qu'il faut entendre, en sorte que l'on en excepte ceux que le Concile trouvoit à propos de consacrer. On condamna particulierement cette proposition: *que le Fils n'existoit pas avant que d'être engendré.* Eusebe & d'autres demanderent qu'on explica les termes du Symbole & des Anathêmes. 1. On dit qu'on emploioit le mot *engendré*, & non pas celui de *fait*, parce que ce dernier mot exprime la production des créatures, ausquelles le Fils n'a rien de semblable, étant d'une substance beaucoup plus excellente qu'elles, engendrée par le Pere d'une maniére incomprehensible. 2. Pour le mot de *consubstantiel* il convient au Fils, non dans le sens auquel il se prend, lors que l'on parle des corps, ou des animaux mortels ; le Fils n'étant consubstantiel au Pere, ni par une division de la substance divine, dont il possede une partie, ni par quelque changement de cette même substance. On ne veut dire autre chose par là, si ce n'est que le Fils n'a aucune ressemblance avec les créatures qu'il a produites, mais qu'il est semblable en

tou-

toutes choses à son Pere, par lequel il a été engendré; ou qu'il n'est pas d'une autre *hypostase*, ou *substance*, mais de celle de son Pere. 3. On condamnoit ceux qui disoient que le Fils n'étoit pas avant qu'il fût né; puis qu'il étoit avant sa naissance corporelle, & même avant sa géneration divine, selon le raisonnement de Constantin. a *Car avant*; disoit-il, *qu'il fût actuellement engendré, il étoit en puissance dans son Pere d'une maniére non-engendrée; le Pere aiant été toûjours Pere, comme il est toûjours Roi & Sauveur, & toutes choses en puissance, étant eternellement dans le même état.*

Il semblera peutêtre que c'est là le pur Arianisme, & que c'est nier l'éternité du Fils; mais il faut remarquer que dans le style de ce temps-là exister avant le monde & être éternel c'est la même chose; puisque pour prouver son éternité, on cite ce passage b *au commencement étoit la parole*, & l'on se contente de faire voir qu'il a été engendré, avant qu'il y eût aucun temps. Ainsi on ne doit pas rejetter ces paroles, comme supposées, simplement par

T 7 cet-

a *Ces paroles de la lettre d'Eusebe ne se trouvent que dans Theodoret, Socrate les aiant retrenchées.* b *Vid. Ep. Alexandri Ep. Al. supra laudatam.*

cette raison; & il est si commun de trouver des expressions dures, *dans* ceux qui ont voulu expliquer, en quelque sorte, ce mystere incomprehensible, que s'il falloit en juger par là il les faudroit tous déclarer hérétiques, c'est à dire, anathematizer la plus grande partie des Anciens. Outre cela S. Athanase, [a] qui traite ouvertement Eusebe d'Arien, fait allusion à une partie de ce passage, & en tire une consequence qu'Eusebe sans doute n'auroit pas reconnuë, c'est que les Ariens croioient que la Divinité de Jesus-Christ n'avoit pas existé avant sa naissance corporelle.

Aprés ces explications Eusebe *sous*crivit, comme il le témoigne lui même dans la Lettre que l'on vient de citer, [b] quoi qu'il eût réfusé le jour précedent. L'opposition longue & formelle qu'il avoit faite au mot de Consubstantiel, fit soupçonner qu'il n'y eût de la mauvaise foi dans cette signature. Ensuite on anathematiza Arius & ceux de son parti, & l'on condamna tous leurs livres, & particuliérement un Poëme qu'Arius avoit intitulé *Thalie*. La plûpart des Evêques Ariens souscrivirent, à l'exemple d'Eusebe, cette con-

a *De Decret. Nicæn. Tom. I. pag.* 251.
b *Athanas. Ibid.*

confession de foi, & les Anathêmes, après les explications que l'on a rapportées. Il y en eut néanmoins quelques-uns, qui réfuserent d'abord de signer, [a] dont voici les principaux : Eusebe de Nicomedie, Theognis de Nicée, Maris de Calcedoine, Theonas de Marmarique, & Second de Ptolemaïde. Ils furent sur le champ excommuniez par le Concile, & devoient être ensuite envoiez en exil par Constantin, aussi bien qu'Arius. Le Concile écrivit ensuite [b] une lettre circulaire aux Eglises d'Egypte, où il leur marqua de quelle sorte il s'étoit conduit dans l'affaire d'Arius, & ce que l'on avoit ordonné touchant Melece Evêque Schismatique, & l'observation de la Pâque. Constantin écrivit aussi à l'Eglise d'Alexandrie, pour l'assurer qu'aprés un mur examen, on avoit condamné Arius d'un commun consentement. Il vante beaucoup la modestie & la pénétration des Evêques, & ne dit rien de leurs querelles, selon la coûtume que l'on observe dans les Actes publics, que l'on fait en de semblables occasions, où l'on supprime toûjours tout ce qui pourroit donner mauvaise opinion des décrets de ces sortes d'Assem-

[a] Socr. Lib. I. cap. 8. [b] Socr. Lib. I. cap. 9.

semblées. Par une autre Lettre adressée aux Evêques & aux Eglises, il ordonne de donner à Arius le nom de *Porphyre*, & d'appeller ses sectateurs *Porphyriens*. Ce Porphyre étoit un célèbre Platonicien, qui avoit écrit contre la Religion Chrétienne, & dont Constantin avoit fait bruler les livres. *Lucas Holstenius* a écrit sa vie, que l'on trouvera à la fin du livre *de l'Abstinence des Animaux*. Constantin voulu par là déclarer Arius ennemi de la Religion Chrétienne, & nullement lui reprocher qu'il étoit Platonicien, touchant la Trinité, puisque Constantin ne desapprouvoit pas, comme on a vu, les sentimens de Platon. Il est vrai que l'on reprochoit aux Ariens un trop grand attachement à la lecture de ce Philosophe & des autres Auteurs Paiens: *Revera de Platonis & Aristophanis sinu*, dit S. Jerôme, a *in Episcopatum allegantur. Quotus enim quisque est qui non apprimè in his eruditus sit? Accedit ad hoc quod Ariana haeresis magis cum sapientia saeculi facit, & argumentationum rivos de Aristotelis fontibus mutuatur.* Ainsi les Orthodoxes & les Hérétiques approuvoient également les sentimens de Platon, chacun appa-

a *Advers. Lucif.* T. 2. Ed. Gryph. pag. 142.

apparemment les explicant, selon son hypothese. Constantin ordonnoit encore dans la même lettre de bruler tous les livres d'Arius, *afin que non-seulement sa mauvaise doctrine fût anéantie, mais encore qu'il n'en restât aucun monument à la posterité. Il déclaroit aussi que si quelcun cachoit quelques-uns de ses livres, & qu'il ne les fit pas bruler, il seroit puni de mort, d'abord aprés en avoir été convaincu.* Il y a encore une autre Lettre de cet Empereur, où il ordonne à toutes les Eglises de célebrer la Pâque, selon les Canons du Concile.

Eusebe & Theognis, ou croiant effectivement que le Symbole du Concile pouvoit recevoir un sens Arien, *a* ou épouvantez par la séverité de l'Empereur, offrirent de signer le Symbole, mais réfuserent d'anathematizer Arius, soûtenant qu'on lui attribuoit des sentimens qu'il n'avoit point. Eusebe fit en sorte, par le moien de ses amis auprès de l'Empereur, *b* qu'on lui accordât ce qu'il souhaitoit, c'est à dire qu'on se contentât qu'il souscrivît le Symbole. Theognis & Maris en firent autant; & la lettre du Concile aux Egli-

a Socrat. Lib. I. cap. 14. *b* Ex. Epist. Constant. ad Nicomed. ap. Theod. Lib. I. cap. 20.

Eglises d'Egypte ne nomme que Theonas, & Second, qui eussent absolument réfusé. *Philostorge* Auteur Anoméen, [a] avoüe aussi que tous les Evêques Ariens souscrivirent excepté ces deux, & reproche aux autres leur mauvaise foi en ce qu'ils avoient expliqué à l'Arienne les termes du Concile, par le conseil de *Constanse* sœur de l'Empereur. Il ajoûte que Second partant pour aller en exil dit à Eusebe: *Vous avez souscrit, Eusebe, pour n'être pas banni, mais moi je croi ce que Dieu m'a révelé, c'est qu'on vous emmenera en exil, avant que l'année se passe.*

Arius, si l'on en croit les Orthodoxes, n'eut pas assez de constance pour se résoudre à aller en exil avec Second & Theonas. Il feignit de se vouloir faire instruire, & chercha l'occasion d'avoir une conférence avec *Athanase* Diacre d'Alexandrie, [b] dont les Actes nous restent. Si cette Rélation est fidele, on peut conjecturer qu'Arius se défendit mal à dessein, pour se rendre en suite aux raisons de son adversaire, comme il fit, afin d'obtenir sa grace. Il avouë à la fin de cette conférence l'égalité & la consubstantialité du Fils avec le Pere, après quoi il té-

[a] *Lib. I. cap. 8. & 9.* [b] *Athan. T. I. pag. 111.*

témoigne être entierement revenu de son erreur. Les Peres du Concile le reçurent, comme repentant, sans le rétablir dans son emploi; & l'Empereur lui défendit seulement d'aller à Alexandrie. On pardonna aussi à Euzoïus & Achillas Collegues d'Arius, & S. Jerome a leur joint huit Evêques, dont il ne nomme que trois & un Prêtre, Eusébe de Nicomedie, Theognis de Nicée, Saras Prêtre de Libye, & Eusebe Evêque de Cesarée. Il paroît par la suite du Dialogue que les Ariens nioient que les Evêques de leur parti eussent été réconciliez à Nicée, mais S. Jerôme se fonde sur les Actes & les souscriptions de ce Concile, qu'il n'avoit pas néanmoins alors devant les yeux, parce qu'il s'excuse de nommer les quatre autres Evêques réconciliez, par une figure de Rhetorique, & *reliqui, quos enumerare longum est.* Il ne falloit pas tant de temps, pour mettre encore quatre noms, mais sans doute il ne s'en souvenoit pas.

Le premier qui signa le Concile entre les Orthodoxes fut *Hosius* Evêque de Cordouë; en suite *Viton* & *Vincent* Prêtres Romains envoiez par Sylvestre; après eux les Evêques d'Alexandrie, d'Antioche & de Jerusalem; & enfin les

a *In Luciferian. p. 145. T. 2.*

les autres Evêques. Ceux qui favorisent les prétensions de la Cour de Rome, disent qu'Hosius signa en qualité de Legat de l'Evêque de cette ville; mais les plus anciens Historiens n'en disent rien.

Le Concile aiant été terminé le 25. d'Août, Constantin le congedia, & fit une fort belle harangue, a où il exortales Peres à la paix & à se supporter mutuellement; mais qui fut assez inutile, comme il paroîtra par la suite. C'est ainsi que finit ce célebre Concile, dont les circonstances nous seroient mieux connuës, si la crainte d'offenser des personnes puissantes, le zele des uns, la passion des autres, & le respect que la posterité a eu pour les décisions d'une si fameuse assemblée, n'eussent empêché les Auteurs contemporains d'en écrire l'histoire, avec l'exactitude & le desinteressement que l'on remarque dans les veritables Historiens; & retenu ceux qui ont vécu depuis, d'en dire ce qu'ils en savoient peutêtre de desavantageux. S. Athanase, dans un petit traité que l'on a déja cité & où il semble d'abord vouloir entrer dans cette histoire, emporté par le zele dont il étoit plein, se jette dans la Controverse & dans les invectives, lors-

qu'on

a Eus. in ejus vita, c. 21.

qu'on s'attend qu'il en va raconter les circonstances. Sozomene dit qu'il n'a pas même osé rapporter le Symbole de Nicée, *a* „ parce que quelques uns de „ ses amis pieux & savans dans ces ma- „ tiéres lui conseillerent de supprimer „ les choses que les initiez, & les Prê- „ tres seuls doivent entendre, & que, „ suivant leur avis, il avoit caché ce „ qu'il faut taire.

Peu de temps après l'Empereur *b* aiant à célebrer la fête de ses *Vicennales*, c'est à dire de la vintiéme année de son Empire, invita les Evêques à Byzance, qu'il songeoit à rétablir, en lui donnant le nouveau nom de Constantinople, où il les régala magnifiquement, & leur fit à chacun un présent, après quoi ils se retirerent en leurs Evêchez. Il semble que ce fut en ce temps-là qu'il écrivit des lettres fort obligeantes à Eusebe de Cesarée, *c* en lui donnant ordre de lui faire faire cinquante copies bien écrites de l'Ecriture Sainte.

Pour Eusebe de Nicomedie & Theognis son ami, ils ne furent pas plûtôt de retour dans leurs Evêchez, qu'ils recommencerent à prêcher publiquement l'Arianisme, *d* & reçurent à leur

a *Lib. I. c. 20.* *b* *Sozom. Lib. I. c. 25.* *c* *Socr. Lib. I. cap. 9.* *d* *Ex Ep. Const. ad Nicom. l.*

à leur communion quelques personnes d'Alexandrie, qui en avoient été chassées pour cette opinion. Constantin averti de cela les envoia en exil trois mois après le Concile, & fit établir à Nicomedie un certain *Amphion* pour Evêque, & un nommé *Chrestus* à Nicée. Ainsi fut accomplie la prédiction de Second, & la mauvaise foi punie.

Deux mois après Alexandre Evêque d'Alexandrie vint à mourir, ce qui causa de grands troubles dans cette ville. a Les Orthodoxes disent qu'*Athanase* Diacre de cette Eglise, qu'Alexandre avoit mené avec lui à Nicée, à cause de son savoir, avoit été marqué plusieurs fois par cet Evêque pour lui succeder, mais qu'il s'étoit caché un peu avant sa mort, de peur d'être élu, & qu'aiant été trouvé il le fut par le plus grand nombre des voix. Les Heterodoxes soûtiennent au contraire que les Meletiens s'étant réünis aux Catholiques après la mort d'Alexandre, LIV Evêques d'Egypte firent serment d'élire d'un commun accord son successeur, mais que sept d'entre eux faussérent leur serment, & élurent Athanase, sans la participation des autres. Quelques-uns même assurent que les voix étant partagées, & l'élection ne

a *Sozom.II. 17. Philost.III, 11.*

ne se faisant pas assez promptement, Athanase s'enferma avec deux Evêques dans l'Eglise de S. Denys, & s'y fit consacrer malgré les autres Evêques; qui firent bien rompre les portes de l'Eglise, mais trop tard, la céremonie étant déja faite. Là dessus ils l'excommunierent, mais aiant fortifié son parti, il écrivit au nom de la ville à l'Empereur, pour lui donner avis de son élection, qui fut approuvée par ce Prince qui croioit que ces lettres venoient effectivement du Magistrat d'Alexandrie. Il peut y avoir de la passion du côté des Héterodoxes; mais comme on s'échauffe pour la verité comme pour le mensonge, & qu'on soûtient quelquefois le bon parti par de mauvaises voies, il n'y auroit pas de sureté à rejetter tout ce que les Héterodoxes disent, ni à recevoir aveuglément tout ce que les Orthodoxes rapportent.

Il semble que c'est en ce temps-ci, que Constantin fit sa Constitution a contre les assemblées de tous les Héretiques, où il leur défend de s'assembler soit en public, soit en particulier, donne leurs Chapelles aux Catholiques, & confisque les maisons où on les trouveroit assemblez, faisant leurs dévo-

a *Euseb. in ejus vita Lib. III. c. 64.*

dévotions. Eusebe ajoûte que l'*Edit* de l'Empereur portoit encore que l'on se saisiroit de tous les livres des Héretiques ; & que les menaces de Constantin obligerent un grand nombre d'Héretiques & de Schismatiques de se ranger au parti de l'Eglise Orthodoxe. Mais les uns le faisant sincerement, & les autres par force, les Evêques s'appliquerent avec soin à les distinguer, & ne recevoient dans l'Eglise que ceux qui s'étoient veritablement convertis. Les Ariens avoient été ruinez par des Edits particuliers, de sorte que toutes les Héresies paroissoient presque anéanties dans l'Empire Romain.

Mais Constantin, qui avoit d'abord méprisé le sujet de la dispute d'Arius & d'Alexandre, comme ne consistant qu'en expressions differentes, & qui l'avoit ensuite consideré comme une chose de la derniere importance, vint encore une fois à regarder Arius comme Orthodoxe ; soit qu'il agît selon ses interêts présens, ou qu'il se laissât conduire à ceux qui approchoient le plus près de lui, ou enfin qu'il changeât veritablement de sentimens. *a* Constanse, Sœur de Constantin & veuve de *Licinius*, avoit entre ses Domestiques un Prêtre ami d'Arius, qui étoit dans

a. Socr. Lib. I. c. 25. ex Ruffin.

dans les mêmes ſentimens que lui, & qui perſuada à cette Princeſſe qu'Arius n'étoit point dans les opinions qu'on lui attribuoit, de la maniére qu'on avoit accoûtumé de les exprimer; qu'Alexandre l'avoit accuſé par envie, parce qu'il étoit eſtimé parmi le peuple; & que le Concile lui avoit fait tort. Conſtanſe, qui avoit de la confiance en cet Eccleſiaſtique, le crut facilement, mais elle n'oſa en parler à l'Empereur; & étant tombée dangereuſement malade, tout ce qu'elle put faire, avant que de mourir, fut de recommander ce Prêtre à ſon Frere, comme un homme extrémement vertueux & fort attaché au ſervice de ſa maiſon. Peu de temps après elle mourut, & ce Prêtre aiant *acquis* l'eſtime de Conſtantin, lui tint un jour le même diſcours, & lui dit que s'il vouloit permettre à Arius de ſe préſenter devant lui, & d'expliquer ſa penſée, il verroit que dans le fonds ſon ſentiment étoit le même que celui du Concile qui l'avoit condamné. Conſtantin ſurpris d'entendre parler de la ſorte témoigna que ſi Arius vouloit ſigner le Symbole de Nicée, il lui permettroit de paroître devant lui, & le renvoieroit avec honneur à Alexandrie. Ce Prêtre l'en aiant aſſuré, Conſtantin fit dire à Arius qu'il ſe rendît

à la Cour, & Arius n'aiant osé le faire d'abord, l'Empereur lui écrivit un billet, par lequel il lui ordonnoit de venir incessamment, & de se servir des voitures publiques. Arius obeït à cet ordre réïteré, & s'étant rendu à Constantinople avec Euzoïus, ils présenterent à l'Empereur une Confession de Foi, où ils disoient simplement qu'ils croioient que *le Fils étoit né du Pere avant tous les siecles*, & que *la Raison, qui est Dieu, avoit fait toutes choses, tant dans le ciel que sur la terre.* Si Constantin fut veritablement satisfait de cette déclaration, il faut qu'il eût ou changé de sentiment, ou qu'il n'y apportât guere d'attention, ou qu'il eût peu compris le sens du Symbole de Nicée. Quoi qu'il en soit, il paroît par la suite que les Evêques Ariens entrerent peu à peu en faveur, & que l'Empereur traita Arius avec beaucoup de douceur, & lui permit de retourner à Alexandrie.

On ne sait pas précisément quand Arius fut rappellé, mais on sait qu'il l'avoit déja été, lors qu'Eusebe & Theognis le furent; ce qui arriva trois ans aprés le Concile de Nicée, l'an CCCXXVIII, selon le rapport de Philostorge. *a* Ces deux Evêques écrivirent

a Lib. III. c. 18.

virent du lieu de leur exil une lettre où il se plaignent, ,, de ce qu'on les ,, avoit condamnez, sans les entendre, ,, quoi qu'on eût été satisfait de leur ,, conduite dans le Concile de Nicée, ,, où après avoir bien examiné le mot ,, de *consubstantiel*, ils l'avoient enfin ,, approuvé. Ils ajoûtoient qu'ils a-,, voient seulement refusé d'anathema-,, tizer Arius, parce qu'ils savoient ,, qu'il n'étoit point tel qu'on le dé-,, crivoit; & que puis qu'on l'avoit re-,, connu, en le rappellant, il n'auroit pas ,, été juste qu'eux, qui ne souffroient ,, qu'à son occasion, demeurassent exi-,, lez, après son rappel. Cette lettre é-toit adressée aux principaux Evêques, qu'Eusebe & Theognis supplioient, d'interceder pour eux auprès de l'Empereur. En parlant du rappel d'Arius ils l'attribuent à ces Evêques directement: *vôtre pieté*, disent-ils, *a trouvé bon de le traiter humainement & de le rappeller*. Un savant homme [b] remarque sur cet endroit qu'Eusebe & Theognis attribuent aux Evêques ce que l'Empereur avoit fait, puis que c'étoit lui qui avoit rappellé Arius; & que les Historiens Ecclesiastiques attribuent aussi quelquefois à l'Empereur

[b] *Socr. Lib. 1. cap. 14.* [b] *Valesius ad locum.*

les actions des Evêques; comme *lors* que Socrate dit que le Concile de Nicée défendit à Arius de rentrer à Alexandrie, au lieu que ce fut l'Empereur. Mais la verité est que l'Empereur faisoit alors peu de chose de son pur mouvement, & qu'il n'étoit que l'organe de quelques Ecclesiastiques; ce qui n'est que trop souvent arrivé, même aux plus grands Princes.

La Lettre d'Eusebe & de Theognis produisit l'effet, qu'ils en esperoient. Ils furent rappellez, avec Theonas & Second qui n'avoient rien voulu signer. Les deux premiers de retour dans leurs Evêchez en chasserent ceux *que l'on* y avoit mis en leur place, lors qu'ils avoient été envoiez en exil. On les accuse d'avoir d'abord aprês cherché les voies de faire subir à Athanase la même peine, qu'ils venoient de souffrir, en faisant dire à l'Empereur qu'il avoit été élu d'une maniére peu canonique; & d'avoir essaié de porter le même Athanase, par des priéres & par des menaces à permettre qu'Arius retournât à Alexandrie. Ils n'en purent néanmoins venir à bout pour lors, & l'on verra dans la suite les démêlez qu'ils eurent avec cet Evêque.

Depuis que le Concile de Nicée eut été congedié, & qu'ils eurent été bannis,

nis, ce traitement, ni les décisions de Nicée n'avoient fait qu'appaiser exterieurement les disputes, qui duroient encore quand ils furent rappellez. Eusebe assure que les Evêques d'Egypte avoient été depuis fort brouillez, & Socrate dit [a] avoir reconnu, par les Lettres des Evêques de ce temps-là, que quelques-uns étoient scandalizez du mot de *consubstantiel*. „ A force, dit-il, „ d'examiner ce terme avec trop d'exactitude, ils se brouillerent les uns „ avec les autres; & leurs querelles ne „ ressembloient pas mal à un combat „ nocturne. Il paroît qu'ils se déchi„ roient réciproquement de calomnies, „ sans savoir pourquoi. Ceux qui re„ jettoient le mot de *consubstantiel*, „ croioient que les autres introdui„ soient par là le sentiment de Sabel„ lius & de Montan; & les traitoient „ d'impies, comme niant l'existence „ (ὕπαρξιν) du Fils de Dieu. Au con„ traire ceux qui s'attachoient au mot „ de *consubstantiel*, croiant que les au„ tres vouloient introduire la pluralité „ des Dieux, en avoient autant d'a„ version, que s'ils avoient voulu ré„ tablir le Paganisme. *Eustathe* Evêque „ *d'Antioche* accusoit Eusebe de Ce„ sarée, de corrompre la créance de Ni-

a. Lib. I. c. 23.

„ cée : Eusebe le nioit, & accusoit au
„ contraire Eustathe de *Sabellianisme*,
„ & les Evêques écrivoient les uns con-
„ tre les autres. Ils s'accordoient tous
„ à dire que le Fils a son existence par-
„ ticuliére, & qu'il n'y a qu'un Dieu
„ en trois hypostases ; cependant ils ne
„ pouvoient s'accorder, ni demeurer
„ en repos. C'est là l'effet des termes
équivoques, que l'on avoit commencé à introduire dans le Christianisme, sans les bien définir ; & de la mauvaise coûtume de la plûpart des Anciens, qui ne parlent presque jamais de sang-froid de ces matiéres ; qui n'ont pensé à rien moins qu'à s'exprimer *claire-ment* ; & qui semblent *avoir voulu* prouver qu'ils parloient sincerement, lors qu'ils témoignoient de croire que le mystere dont ils disputoient étoit incomprehensible, en s'exprimant là dessus d'une maniére inintelligible.

a Eustathe Evêque d'Antioche accusant d'Arianisme Eusébe de Cesarée, Paulin de Tyr, & Patrophile de Scythopolis ; & ces Evêques l'accusant à leur tour de Sabellianisme, pour savoir qui avoit raison on assembla en CCCXXIX. un Synode à Antioche, dont les conclusions furent desavanta-

geu-

a Socr. Lib. 1, *cap.*24. *Sozom. Lib. II.* 19. *Theod. Lib. I. c.* 21.

geuses à Eustathe, il étoit composé d'Evêques, qui n'avoient signé le Symbole de Nicée que par force, entre lesquels étoient les deux Eusebes, Theognis de Nicée, *Theodore* de Laodicée en Syrie, Narcisse de Neroniade, Aëtius de Lydde, *Alphée d'Apamée, & Theodore de Sidon*. Dès qu'il furent arrivez à Antioche, une femme de mauvaise vie se présenta à eux avec un petit enfant, qu'elle disoit avoir eu d'Eustathe, & leur demanda justice contre lui, comme réfusant de recevoir son enfant. Eustathe protesta de son innocence ; mais cette femme en aiant été cruë sur son serment, on le déposa. [a] Quelques Auteurs soûtiennent que les Evêques Ariens l'avoient subornée, pour avoir occasion de déposer Eustathe ; & que la veritable cause de sa déposition étoit l'attachement qu'il avoit pour le Symbole de Nicée. D'autres ont dit que c'étoit le Sabellianisme prétendu, dont on l'accusoit ; & quelques uns se sont contentez de dire qu'il y avoit d'autres accusations pour lesquelles il y avoit été déposé, sur quoi [b] Socrate fait cette réflexion remarquable : *Les Evêques ont accoûtumé d'en user ainsi envers tous ceux qu'ils déposent, c'est qu'ils les accusent, & les*

V 4

a Theod. & Sozom. b Loco cit.

& les déclarent impies, sans ajoûter les causes de cette impieté.

On voulut ensuite substituer un Evêque en la place d'Eustathe, & les Evêques Ariens jetterent les yeux sur Eusebe de Cesarée. Mais il s'éleva une violente sedition là-dessus, les uns voulant retenir Eustathe, & les autres acceptant Eusebe. On en seroit même venu aux mains, si l'Empereur n'y eût mis ordre, en y envoiant un de ses Officiers qui appaisa le peuple, & qui lui fit comprendre qu'Eustathe meritoit d'être envoié en exil, & en effet on l'envoia dans la Thrace. Cependant Eusebe fit une action, qui lui *attira* des lettres fort honorables de *l'Empereur*, qu'il a inserées dans la vie de ce Prince. C'est que, selon les Canons, il refusa de passer d'une Eglise à une autre. Constantin le combla de loüanges à cause de ce refus, & écrivit au Concile, & à Eglise d'Antioche de le laisser à celle de Cesarée. Ainsi au lieu d'Eusebe, on élut *Euphronius* Prêtre de Cappadoce, que l'Empereur avoit nommé avec *George d'Arethuse*, afin que le Concile choisit lequel des deux il voudroit.

a. Après avoir déposé Eustathe, les Evê-

a. *Soc. I, 27. & seqq. Soz. II, 21. & seqq. I, 26. & seqq.*

Evêques Ariens travaillerent à procurer le retour d'Arius à Alexandrie, où Athanase n'avoit point voulu permettre qu'il rentrât, comme on l'a déja dit. Ils engagerent l'Empereur à écrire à cet Evêque, mais Athanase se défendit toûjours sur ce qu'on ne pouvoit recevoir dans l'Eglise ceux qui avoient abandonné la foi & qui avoient été excommuniez; si bien que Constantin en colere lui écrivit une Lettre, où il lui ordonnoit de recevoir dans l'Eglise ceux qu'il lui marqueroit, sur peine de bannissement. L'inflexibilité de cet Evêque, qui ne vouloit rien relâcher des avantages que le Concile de Nicée avoit accordez à son Prédecesseur, contre les *Meletiens*, lui avoit aussi attiré l'inimitié de ces schismatiques. Le Concile avoit ordonné que Melece ne garderoit que le nom d'Evêque, sans faire aucune fonction de sa charge, & sans ordonner personne pour successeur; & que ceux qu'il avoit ordonnez n'auroient aucune part aux élections. Cependant Melece en mourant avoient ordonné un certain Jean pour son successeur, & les Prêtres Meletiens vouloient avoir les mêmes privileges que les autres. Athanase ne pouvoit consentir à rien de tout cela & mal-traitoit également les

Meletiens, & les Ariens. Cette conduite réünit ces deux partis, qui avoient été jusques-là opposez. Les Meletiens étoient dans le sentiment de Nicée; mais en conversant avec les Ariens, ils entrerent bientôt dans leur opinion, & se joignirent à eux pour porter à Constantin diverses accusations contre Athanase; comme, d'avoir imposé une espece de tribut à l'Egypte en lui ordonnant de fournir à l'Eglise d'Alexandrie un certain nombre d'habits de lin; d'avoir fourni de l'argent à un certain seditieux, nommé *Philumene*; d'avoir fait rompre un Calice, renverser la table d'une *Eglise*, & bruler des livres sacrez; d'avoir maltraité plusieurs Prêtres, & commis diverses violences; d'avoir coupé le bras à un Evêque Meletien, nommé *Arsenius*, & de le garder, pour s'en servir en des operations de Magie. Constantin reconnut l'innocence d'Athanase, à l'égard des deux premiéres accusations, & pour les autres, il le renvoia à une assemblée de divers Evêques, qui se fit à Cesarée en Palestine; & Athanase ne s'y étant point rendu, on le cita pour comparoître devant un Synode qui s'assembla à Tyr l'an cccxxxiv. & qui étoit composé d'Evêques d'Egypte, de Libye, d'Asie & d'Europe.

Atha-

Athanase douta s'il devoit se présenter à ce Synode, où étoient ses principaux ennemis ; néanmoins Constantin l'aiant menacé de l'exil, s'il refusoit de s'y trouver, il y comparut, & se justifia de l'accusation touchant le bras d'Arsenius, en faisant entrer cet homme dans l'Assemblée, & se moquant de ses accusateurs. On dit encore qu'une femme introduite dans l'Assemblée l'accusa de l'avoir deshonorée, après l'avoir reçu dans son Logis, quoi qu'il sût qu'elle avoit fait veu de virginité. Mais il parut qu'elle ne connoissoit pas seulement Athanase, puis qu'elle prit pour lui un Prêtre, nommé *Timothée*, qui feignit d'être l'Evêque d'Alexandrie.

*L'*affaire du Calice rompu, & des Prêtres mal-traitez, étoit un peu plus difficile. Athanase commença par récuser Eusebe de Nicomedie, & les autres Evêques de son parti. Ensuite il dit que celui, de qui on prétendoit qu'il avoit fait rompre le Calice, nommé *Ischyras*, n'étoit pas Prêtre. Sans avoir égard à ces raisons, on envoia quelques Evêques Ariens, pour informer contre lui à Alexandrie, avec Ischyras son accusateur ; mais il protesta hautement de tout ce qui se faisoit, & s'en alla à Jerusalem où étoit

l'Empereur. Cependant on reçut les informations d'Egypte, & Athanase se trouvant chargé, on le déposa en son absence, & on lui défendit d'aller à Alexandrie. Arsenius aiant été admis à la communion par le Concile & fait Evêque *d'Hypsele*, ville d'Egypte, souscrivit à la déposition d'Athanase, quoi qu'il l'eût justifié à l'égard d'une des accusations qu'on avoit fait contre lui. La sentence du Concile portoit qu'il avoit négligé les ordres de l'Empereur, & fait attendre l'Assemblée d'une maniére indécente ; qu'il étoit venu à Tyr avec une grande multitude de gens & avoit tâché d'y exciter une *sédition* ; qu'il avoit quelquefois *réfusé* de se purger des crimes qu'on lui imputoit, & dit des injures à divers Evêques ; qu'il n'avoit pas voulu se soumettre à leur jugement ; & qu'il étoit convaincu d'avoir rompu un Calice, par les informations que l'on avoit faites contre lui à Alexandrie. Ainsi l'Evêque d'Alexandrie fut condamné par ses ennemis, qui furent ses juges : comme Arius avoit été anathematizé par Alexandre son prédecesseur, & par plusieurs autres Evêques qui s'étoient déclarez contre lui, avant la convocation du Concile. On en a usé de même presque dans toutes les assemblées d'Evêques, qui

qui se sont faites depuis ; les Ecclesiastiques aiant cet avantage par dessus les Laïques, qu'ils peuvent être légitimement juges & parties.

Après la déposition d'Athanase, l'Empereur écrivit aux Peres du Concile de se rendre incessamment à Jerusalem, pour y faire la Dédicace de l'Eglise des Apôtres, qui venoit d'être achevée. S'étant rendus là ils furent reçus magnifiquement, & y firent divers discours, pour rendre plus solennelle cette fête, qui se trouvoit heureusement dans la même année en laquelle on devoit célebrer les *tricennales* de a l'Empereur, c'est à dire, la XXX. année de son Empire. Eusebe b particuliérement y fit diverses harangues en présence de l'Empereur, qui prenoit beaucoup de plaisir à l'entendre, jusques-là qu'il voulut écouter debout une longue Harangue que cet Evêque fit sur le S. Sepulcre. Eusebe n'oublie point de marquer cet honneur, que lui fit l'Empereur, ni les loüanges qu'il donna à sa harangue sur la Pâque, & insere avec soin dans la vie de Constantin toutes les Lettres qu'il avoit reçuës de cet Empereur ; peut-être par reconnoissance, peutêtre aussi

 pour

a L'an CCCXXXV. *b In Vit. Const. Lib. IV, 46. & 33.*

pour s'en faire honneur, *a* comme on le lui a reproché.

Les Evêques assemblez *b* à Jerusalem, après avoir fait la dédicace de l'Eglise, que Constantin y avoit fait nouvellement bâtir, y reçurent à la communion Arius & Euzoïus, sur les recommendations de l'Empereur. Eusebe & Theognis disent bien qu'Arius avoit été traité *humainement* par les Evêques, mais nullement qu'il eût été rétabli dans la communion; qu'on lui réfusa peutêtre pendant quelques années, pour éprouver sa sincerité. Ensuite ils écrivirent à l'Eglise *d'Alexandrie* qu'elle pouvoit les *recevoir*, & être assurée qu'elle jouïroit desormais d'une pleine tranquilité, l'envie en aiant été chassée, par la déposition d'Athanase *c*. Cependant cet Evêque s'étoit rendu à Constantinople, pour se plaindre à l'Empereur de ce qu'il avoit souffert, mais il ne pût obtenir de lui aucune audience; tout ce qu'il put dire, c'est qu'il supplioit l'Empereur de faire venir à Constantinople, les Evêques qui étoient à Jerusalem, pour examiner de nouveau son affaire. Constantin en écrivit à Jerusalem, & se plaint dans sa Lettre que dans un temps où

a Baronius ad hac tempora. *b Socr. Lib. I. c.* 33. *c Sozom. Lib. II*, 28.

où les barbares commençoient à servir le vrai Dieu, ,, les Chrétiens qui vou-
,, loient paroître avoir les mysteres de
,, la bonté de Dieu, car il n'osoit dire
,, qu'ils les gardoient, ne travailloient
,, qu'à entretenir entre eux la discorde
,, & la haine, pour ne pas dire, à la
,, ruine du genre humain. C'est pourquoi il souhaitoit que les Evêques assemblez à Jerusalem, se rendissent à Constantinople, pour examiner une bonne fois l'affaire d'Athanase & y mettre quelque fin. Cette lettre étant arrivée à Jerusalem, quelques-uns d'entre les Evêques s'en allerent dans leurs Dioceses, & les autres à Constantinople. Ces derniers persuaderent, selon quelques a Auteurs, à l'Empereur qu'Athanase avoit effectivement rompu un Calice; ou selon b les autres, qu'il avoit menacé d'arrêter le convoi de vivres qui alloit tous les ans d'Alexandrie à Constantinople, dont trois Evêques étoient témoins. L'Empereur irrité par ces accusations exila Athanase, & lui ordonna de se retirer à *Treves* ville de la Gaule Belgique, où il demeura environ deux ans.

Les Evêques qui étoient c assemblez à Constantinople déposerent après ce-
la

a Id. b Socr. Lib. I. cap. 35. c Id. cap. 36.

la *Marcel d'Ancyre*, comme étant tombé dans l'opinion de Paul de Samosate. Un certain *Asterius*, qui avoit enseigné la Rhetorique en Cappadoce, aiant embrassé la Religion Chrétienne, avoit fait quelques livres où il parloit de la Divinité du Fils, dans les mêmes termes qu'Arius. Marcel entreprit de les réfuter, mais bien loin d'établir la préexistence du Fils, il nioit que la Divinité de Jesus-Christ eût existé avant sa naissance; ou au moins s'exprimoit ensorte que l'on pouvoit croire qu'il regardoit la Raison ou la Parole, non comme un Etre qui a son existence particuliére, mais comme je ne sai quel accident tel qu'est la parole, ou le son que l'on fait en parlant. Il traitoit aussi fort mal a dans le même ouvrage divers Evêques Ariens, comme les deux Eusebes, Paulin & Narcisse. Il accusoit encore Origene d'avoir expliqué l'Ecriture Sainte, selon les idées des Philosophes Paiens & particuliérement selon celles de Platon, de qui Marcel soûtenoit qu'il avoit pris sa doctrine *des Principes*, c'est à dire, de la S. Trinité, dont il avoit parlé à la Platonicienne. Les Evêques Ariens offensez de ce livre avoient commencé à l'examiner, lors qu'ils étoient encore

core

a Euseb. cont. Marcel. Lib. I. c. 4.

core à Jerusalem, mais aiant été obligez de se transporter à Constantinople, ils avoient seulement *commendé* à Marcel *de changer de sentiment*, selon le style de ce temps-là. Il promit qu'il bruleroit son livre, mais ne l'aiant point fait, & réfusant même de le faire, on reprit son affaire à Constantinople, & on le déposa. Eusebe de Cesarée écrivit deux livres contre lui directement, où il critiqua son ouvrage; & trois autres qu'il intitula *de la Theologie Ecclesiastique*, où il établit les sentimens qu'il croioit orthodoxes touchant la Divinité, & réfuta ceux de Marcel & de divers autres Héretiques. Marcel *a* fut ensuite rétabli au Synode de Sardique, parce qu'il soûtenoit que l'on avoit mal entendu ses expressions, & comme il étoit ennemi des Ariens il s'insinua dans l'amitié d'Athanase, qui fut peutêtre surpris par les expressions équivoques, dont Marcel se servoit. A la verité si l'on en peut juger par les fragmens qu'Eusebe en cite, il ne savoit guere ce qu'il vouloit dire, ou il cachoit ses pensées sous des termes obscurs, de peur de s'attirer des affaires.

Aprês qu'Athanase eut été envoié en

a *Socr. Lib. II, 20* & *Sozom. Lib. II. cap. 29.*

en exil, [a] Arius étoit retourné à Alexandrie ; mais comme sa présence pouvoit y exciter du desordre, à cause du grand nombre de ceux qui suivoient les sentimens d'Athanase, l'Empereur rappella ce Prêtre à Constantinople ; & afin de s'assurer entiérement de sa créance, dont les Orthodoxes doutoient encore, lui offrit le Symbole de Nicée à signer ; ce qu'il fit sans ballancer, & jura encore qu'il étoit de ce sentiment. Le bruit couroit qu'il avoit caché sous son bras un écrit, où il avoit exposé son opinion, & qu'il jura simplement qu'il croioit ce qu'il avoit écrit ; mais il n'est pas sûr de s'en fier à ce que disoient ses ennemis. Peutêtre qu'il croioit, comme Eusebe de Cesarée, qu'on pouvoit donner aux mots du Symbole, un sens qui revenoit à son sentiment ; quoi qu'il eût souhaité qu'on se fût servi d'autres termes. Ce que les Peres de Nicée disoient de plus que lui consistant en quelque chose d'absolument incomprehensible, peutêtre encore qu'il le contoit pour rien. Cependant Alexandre Evêque de Constantinople réfusa de le recevoir à la communion, quoi que l'Empereur le lui eût ordonné, & qu'un grand nombre d'Evêques

& une

[a] *Id. Lib. I. c. 27. & seq.*

& une partie du peuple l'en pressassent. Outre cela les Evêques Ariens se préparoient à tenir un Concile, pour examiner de nouveau la question agitée à Nicée, & avoient marqué un jour auquel ils s'assembleroient pour en parler, & pour conduire Arius dans l'Eglise, malgré Alexandre. Dans cette extrémité ne sâchant comment soûtenir son refus, l'Histoire dit qu'il s'enferma dans une Eglise nommée *la Paix*, & se mit à prier Dieu fort dévotement, non qu'il convertît Arius, ou qu'il lui fit connoître à lui même la verité, mais *que si le sentiment d'Arius étoit vrai, lui même ne vît point le jour que l'on avoit marqué pour en parler: ou que si sa propre créance étoit veritable, Arius, qui étoit la cause de tant de maux, fût puni de son infidelité*. Une priére si peu charitable, & par où l'on voioit que cet Evêque étoit plus en peine de son honneur que de la verité, ne manqua point d'être exaucée: puis que le lendemain, qui étoit un Dimanche, ou le soir du même jour, comme Arius alloit à l'Eglise accompagné de ceux de son parti, ou en quelque autre endroit, car les Historiens varient, en passant par le marché de Constantin, il eut un si grand besoin d'aller à ses nécessitez, qu'il fut obligé d'entrer dans des latrines pu-

publiques, où au lieu de trouver du soulagement, il rendit les entrailles & mourut ainsi subitement. Depuis ce temps-là on montroit ces latrines aux passans, & personne n'osoit se mettre dans le lieu où Arius avoit été assis. On dit qu'un riche Arien, pour en abolir la mémoire, acheta ensuite cet endroit du public, & y fit bâtir une maison.

C'est ainsi que *Rufin*, *Socrate*, & *Sozomene* rapportent les derniers évenemens de la vie d'Arius. Mais S. Athanase dit [a] qu'aiant été rappellé par la sollicitation de ceux de son parti; *il offrit sa confession de foi à l'Empereur*, & jura qu'il ne croioit autre chose; après quoi ceux qui le protegeoient voulurent l'introduire dans l'Eglise, au sortir du palais de l'Empereur, mais qu'il mourut comme on l'a rapporté, sans avoir été reçu à la communion. [b] Un savant homme a cru, à cause de cela que *l'Arius* qui fut reçu à la communion à Jerusalem, étoit un Prêtre du parti du célebre Arius, & non lui même, qui étoit déja mort hors de la communion de l'Eglise; parce que sans cela il faudroit dire que S. Athanase se seroit trompé. Mais quand on lui accor-

[a] *In Ep. ad Serapionem.* [b] *M. de Valois.*

accorderoit que cet Evêque s'est trompé, en parlant d'un homme qu'il accable d'injures à tout moment, on ne pourroit le trouver étrange; sur tout n'aiant pas été à Constantinople, lors que ce qu'il raconte devoit être arrivé. On peut dire encore que S. Athanase a raconté, en abregé & peu exactement, ce qu'il avoit oüi dire d'Arius; & qu'il le regardoit comme excommunié, parce qu'il n'avoit été reçu que par un Concile dont S. Athanase ne reconnoissoit point l'autorité, étant composé principalement de personnes dont on avoit anathematizé les sentimens à Nicée. Il est bien plus naturel d'interpreter ainsi ce passage de S. Athanase, que de s'inscrire en faux contre une histoire aussi circonstanciée que celle des dernieres années de la vie d'Arius, à l'égard de certains faits que les Historiens, que l'on a citez, n'avoient aucun interêt d'alterer.

Arius étant mort, apparemment d'une mort subite, ce qui peut avoir donné lieu à la maniére tragique, dont les Historiens en parlent, les disputes nées à son occasion ne moururent pas avec lui. a Ceux qui tenoient le parti d'Athanase à Alexandrie, demandoient à Dieu son retour, dans les priéres publi-

a Sozom. Lib. II. c. 31.

bliques, & ne cessoient d'importuner l'Empereur, pour le faire rappeller. Constantin fut obligé d'écrire au peuple de cette ville là une lettre où il lui reprochoit sa legereté & sa follie, où il ordonnoit aux Ecclesiastiques de demeurer en repos, & où il leur déclaroit qu'il ne rappelleroit point Athanase, qu'il traitoit de séditieux & qui avoit été condamné dans un Concile. Il répondit aussi à *Antoine* l'Hermite: „ qu'il ne pouvoit mépriser le „ jugement du Synode de Tyr, parce „ que supposé que quelques-uns d'en-„ tre les Evêques fussent passionnez, *il* „ n'étoit pas croiable qu'un si grand „ nombre d'Evêques sages & éclairez, „ qui l'avoient condamné, eussent agi „ par passion, & qu'Athanase étoit un „ insolent, un orgueilleux, & un „ brouillon.

Constantin écrivit ces Lettres, peu de temps avant sa mort, qui arriva l'an CCCXXXVII, & dont on peut voir les circonstances dans sa vie écrite *par* Eusebe. Il faut néanmoins se souvenir, que c'est plûtôt un Panegyrique qu'une histoire désinteressée; d'où vient *qu'il* ne dit rien de la mort des deux Femmes & du Fils aîné de cet Empereur, *qu'il* avoit fait mourir par jalousie, ou *par* vengeance.

Euse-

Eusébe ne lui survêcut pas long-temps, puisqu'il mourut environ l'an CCCXL., & laissa en sa place *Acacius* son disciple, [a] qui avoit écrit la vie de son Maître, mais que nous n'avons plus.

On ne s'arrêtera pas à raconter ce qui arriva dans la suite à l'égard de la dispute de l'Arianisme, parce qu'on ne s'est proposé de parler que des évenemens arrivez pendant la vie d'Eusebe, ou dans lesquels il eut quelque part. Il fut toûjours du parti des Ariens, & S. Athanase, & S. Jerôme l'ont accusé d'avoir été de leurs sentimens. En effet il n'est presque pas concevable qu'étant Orthodoxe, il eût si fort favorisé l'Arianisme, & consenti à la déposition de S. Athanase. Cependant Socrate [b] a entrepris de le justifier, en rapportant quelques passages où il parle comme les Orthodoxes, & divers des Modernes en ont usé de même: comme M. *Cave*, dans la vie d'Eusebe qu'il a écrite en Latin & en Anglois. Ce dernier semble avoir cru être obligé à cela, par la charité Chrétienne; mais d'autres croiront que la charité Chrétienne, c'est à dire, l'amour que l'on doit avoir pour tout le Christianisme, oblige tous les Historiens à dire des

a *Socr. Lib. II. c. 4.* b *Ibid. c. 21.*

des veritez, qui ne font aucun changement dans l'état de ceux qui sont morts, & qui servent beaucoup aux vivans, qui apprennent par là à juger sainement des choses. Cette charité prétenduë, qui ne s'étend qu'aux Peres que l'on regarde comme orthodoxes, a fait que nous n'avons presque que des Panegyriques des Anciens, où l'on a constamment supprimé leurs défauts, lors qu'on ne les a pas pu couvrir du masque de quelque vertu.

Eusebe, comme il paroît par la conduite qu'il garda au Concile de *Nicée*, étoit un homme adroit, *qui* ne faisoit pas scrupule de souscrire à des termes qui ne lui plaisoient pas, pourvu qu'il les pût expliquer en un sens conforme à sa pensée, quoi que peu conforme à celle de ceux qui les établissoient. Car enfin il faut fermer les yeux à ce qu'il dit dans sa Lettre à l'Eglise de Cesarée, pour ne pas voir qu'il entendoit autrement les termes du Symbole, que ne faisoit S. Athanase, par exemple. Ainsi on ne doit avoir aucun égard aux termes, dont il peut se servir, pour s'accommoder aux manieres de parler autorisées, & qu'ils croioit équivoques; mais seulement aux endroits où il parle d'une maniere tout à fait opposée aux sentimens reçus.

regne. Dans ses livres de la *Théologie Ecclesiastique*, il s'explique avec tant de clarté en divers endroits; que si l'on y peut opposer quelques passages équivoques, il n'y a guere de citations que l'on ne puisse éluder. Voici comme il parle au Ch. VII. du II. Livre: *Vous avez peur*, dit-il à Marcel, *qu'en avoüant deux Hypostases, vous n'introduisiez deux Principes, & que vous ne détruisiez l'unité d'un Dieu. Aprenez donc que n'y aiant qu'un seul Dieu, sans génération & sans commencement, qui a engendré le Fils, il n'y a qu'un seul Principe, une seule monarchie & un seul regne, puis que le Fils reconnoît le regne de son Pere. Car Dieu est le Chef de Jesus-Christ, selon l'Apôtre. Mais vous craignez extrémement*, dites-vous, *que ceux qui avoüeront que le Pere & le Fils sont deux Hypostases, ne soient obligez de reconnoître deux Principes. Aprenez donc encore que ceux qui assurent qu'il y a deux Hypostases en Dieu, ne sont pas obligez de reconnoître deux Peres, ni deux Fils; mais qu'il accorderont seulement que l'une d'elles est Pere & l'autre Fils. De même ceux qui reçoivent deux Hypostases, ne doivent point nécessairement avoüer qu'il y a deux Dieux. Car nous ne disons point qu'elles soient* EGALES EN HONNEUR (ἰσοτίμους) *ni que*

des veritez, qui n... *de commencement*, ment dans l'... *engendrées*; *mais que* morts, & qu... *ation & sans commen-* vivans, qu... *e l'autre est engendrée &* sainemen... *par Principe.* C'est pourquoi prétend... *pelle le Pere son Dieu, lors qu'il* res qu je vais à mon Dieu & à vôtre do... *eu*, &c. *C'est pourquoi l'Eglise n'en* ... *annonce qu'un, qui est le Dieu du Fils* &c. Il continuë de ce même air, & déclare qu'on ne peut pas entendre ce passage & les autres semblables *de la chair*, ou de la nature humaine de Jesus-Christ. Ces principes sont bien éloignez de ceux de S. Athanase, qui répond qu'il n'y a qu'un Dieu, quoi *qu'il y ait* trois personnes, *a* parce que ces trois personnes sont tout à fait égales, & qu'il n'y a qu'une seule Divinité en espece. Pour entendre donc les endroits d'Eusebe, où il se sert des termes des Orthodoxes, il faut se souvenir de la regle que l'on a donnée ci-dessus p. 370.

C'EST là une des principales choses qu'il faut remarquer en lisant les écrits d'Eusèbe; à quoi l'on doit ajoûter qu'il étoit disciple *d'Origene*, dont on a pû voir divers sentimens dans *a* sa vie, &

a In 1. Dial. de Trin. T. 2. pag. 160. Vide & Curcellæi Quaternion. Diss. I. Biblioth. T. VI. p. 31.

dans celle de *Clement Alexandrin*. Il ne nous reſte plus qu'à donner un Catalogue de ſes œuvres, comme nous avons fait à l'égard du dernier Auteur, que nous venons de nommer. Nous nous ſervirons de ce qu'en a dit *M. Cave* dans ſon *Chartophylax*, qui eſt, à ce qu'on dit, ſous la preſſe pour une ſeconde fois; en y ajoûtant ce que nous trouverons à propos.

I. Une *Chronique*, ou une Hiſtoire Univerſelle, dont la premiére partie, qui eſt fort imparfaite aujourd'hui, contient les antiquitez de preſque toutes les nations, des Caldéens, des Aſſyriens, des Medes, des Perſes, des Lydiens, des Hebreux, des Egyptiens &c. Euſebe avoit tiré cela *d'Africanus*. La ſeconde, qui eſt intitulée *Canon Chronologique*, contient la précedente en abregé, & réduit toute la Chronologie en Décades, depuis Abraham juſqu'à la XXV. année de Conſtantin. Ce qui fait croire que cet ouvrage a été achevé, un peu avant le Concile de Nicée. S. Jerôme l'a traduit en Latin, en y ajoûtant diverſes choſes, particuliérement à l'égard de l'Hiſtoire Romaine dans laquelle Euſebe n'avoit pas de grandes lumiéres. Le texte Grec s'eſt perdu, & Joſeph Scaliger a tâché de le rétablir, autant

qu'il a pu, en recueillant tous les fragmens qu'il en a trouvez dans *Syncelle*, dans *Cedrenus*, & dans *la Chronique d'Alexandrie*. Il fit imprimer tout cela avec ses notes *à Leide* en 1606, mais on l'a rimprimé *à Amsterdam* en 1658. beaucoup plus augmenté, à l'égard des remarques.

II. *La Préparation Evangelique* en xv. livres, qu'il a publiez après le Concile de Nicée, puis qu'il y cite ses *Canons Chronologiques*. On en a vu le titre à la tête de cet article. Le dessein d'Eusebe dans cet Ouvrage est de réfuter la Religion des Paiens, & de prouver quelques-uns des principes de la nôtre, par leurs propres Philosophes, afin de les disposer à l'embrasser plus facilement. Il montre donc 1. que les Chrétiens ont eu de bonnes raisons d'abandonner la Religion Paienne, & donne des Abregez de la Theologie des Phéniciens & des Egyptiens, & des sentimens des Grecs touchant le commencement du monde, par où l'on voit qu'ils ont tous avoüé que le monde n'est pas éternel. 2. Que les Grecs ont pris leur Théologie des Orientaux, & que leurs Dieux n'étoient que des hommes morts, dont les sépulcres avoient été changez en Temples; & dont l'histoire fabuleuse étoit

si ri-

si ridicule, que Platon s'en est moqué: 3. Que c'est en vain que pour défendre les fables on les a expliquées d'une maniére Allegorique, méthode dont il fait voir la vanité: 4. Que les Oracles Paiens ne contiennent que des réponses & des tromperies des mauvais Démons: 5. Qu'il n'y avoit rien de si faux, que ce que les Stoïciens disoient de la destinée: 6. Que les opinions & les coûtumes des anciens Hebreux avoient beaucoup de conformité, avec les sentimens des plus raisonnables d'entre les Philosophes Paiens, & particuliérement avec ceux de Platon: 7. Que l'Histoire des Hebreux se trouve confirmée par le témoignage de divers Historiens Paiens: 8. Que les Grecs ont pris leur Philosophie des Barbares, & sur tout des Juifs, à qui Platon & les Platoniciens sont redevables de ce qu'ils ont dit de leurs trois Principes, & de plusieurs autres dogmes, que les Grecs ont admirez: 9. Que les Philosophes ont eu une infinité de sentimens differens, que l'on peut réfuter aisément les uns par les autres, comme il paroît par l'essai qu'en a fait Eusebe. On voit dans tout cet ouvrage qu'il avoit une très-grande lecture des Auteurs Paiens, & qu'il avoit eu soin dans ses études de recueillir tout ce

qui pouvoit servir à prouver ou à confirmer la Religion Chrétienne, par les témoignages des Philosophes. On y trouve divers fragmens d'Auteurs que nous n'avons plus, comme de *Sanchoniathon*, & de divers Platoniciens, dont il cite de longs passages.

III. La *Demonstration Evangelique*, qui contenoit vint livres, est présentement réduite à dix. L'Auteur y explique l'ancienne Religion Judaïque, & entreprend de prouver par les Prophetes la verité de la Religion Chrétienne. Mais il fonde tous ses raisonnemens sur des explications *mystiques*, ou allegoriques de quelques passages du Vieux Testament, sans avoir de quoi prouver contre ceux qui le lui auroient nié, qu'il les faille entendre ainsi. Il prête, pour ainsi dire, ses principes aux Prophetes, & ensuite attache à leurs termes les idées qu'il y attachoit, en vertu de ces principes. Ainsi au Ch. I. du Liv. V. où il explique au long le célebre passage de Salomon de la Sapience, *Dieu m'a engrendrée avant les montagnes*, il cherche dans le mot *engendrer* toutes les subtilitez dont les Ariens se servirent aprés le Concile de Nicée, pour l'expliquer selon leur sentiment, sans choquer ouvertement les Orthodoxes.

IV. Les

IV. Les dix livres de *l'Histoire Ecclesiastique* parurent après les précedens, qui y sont citez. Elle commence à Jesus-Christ & finit à l'an CCCXXIV. avant que le Concile de Nicée fût assemblé. On peut se plaindre d'Eusebe, en ce qu'il y a mis diverses fables, comme celle *d'Agbare* &c. & qu'il a commis diverses fautes contre la Chronologie, dont on a déja dit quelque chose, & sur quoi l'on peut voir le T. IX. de cette *Bibliotheque* p. 160. Mais on lui doit pardonner ces défauts, parce qu'il est le premier, qui ait fait quelque chose de complet, touchant l'Histoire Chrétienne; qu'il nous a conservé un grand nombre de fragmens d'anciens Auteurs que nous avons perdus; & qu'il a rapporté leurs sentimens avec assez de fidelité. C'est lui encore principalement qui nous peut fournir quelques lumiéres, touchant le Canon des livres du Nouveau Testament. Il dédia cet ouvrage à Paulin Evêque de Tyr, que l'on a conté parmi les Prélats, qui favorisoient Arius. L'édition la plus nette, que l'on en ait en Grec, est celle de R. Etienne en 1544. & la meilleure version est celle de M. de Valois, qui a été imprimée avec le Grec par colomnes à Paris & à Francfort. Cependant la version de ce savant

homme n'est pas sans fautes, comme on l'a remarqué dans le Tome IX. p. 145. & 149. On est persuadé que la plûpart viennent de pure inadvertence; mais on ne peut pas douter qu'il n'y en ait qui viennent de ce qu'il a entendu les termes des Anciens, selon les idées modernes; comme lors qu'il a traduit les paroles d'Alexandre Evêque d'Alexandrie, que l'on a citées ci-dessus p. 434. *duas personas unam esse* &c. τῇ ὑποστάσει δύο φύσεις. On ne sauroit donner aucun exemple où le mot φύσις signifie ce que nous appellons aujourdhui *persona in divinis*, qu'en supposant que les Anciens ont du penser comme nous; & δύο φύσεις ὑποστάσει ne peut signifier que *deux natures en existence*, c'est à dire, qui ne different pas en espece, comme un homme & un cheval; mais seulement *en existence*, ou en nombre, comme deux hommes. C'est ce que *Lucas Holstenius* avoit remarqué dans un discours, que M. de Valois lui même a fait imprimer à la fin * de Theodoret, Evagrius &c. où il dit qu'il faut que ce passage soit corrompu, ou par les Hérétiques, ou par les Copistes, parce qu'il ne voioit pas comment l'accommoder avec les sentimens orthodoxes.

V. Du

* Pag. 199.

V. *Des Martyrs de Palestine.* Ce livre est après le VIII. de l'Histoire Ecclesiastique.

VI. Le livre *contre Hierocles*, a été écrit contre un Juge de Nicomedie, a qui avoit fait, du temps de la persécution de Dioclétien, deux livres intitulez *Philalethes*, où il comparoit Jesus-Christ à *Apollonius de Thyane.* Eusebe a fait voir l'absurdité de cette comparaison, par une courte Critique des huit livres de la vie de ce Philosophe écrite par Philostrate. Il faut bien distinguer cet *Hierocles*, d'un Philosophe du même nom qui a vêcu près de cent ans aprês, & qui a fait un beau commentaire sur les *Vers d'Or* de *Pythagore.*

VII. On a déja parlé des livres contre Marcel, & de la Théologie Ecclesiastique. Il suffira d'ajoûter ici deux choses. La prémiere, c'est que R. M. que l'on voit dans le titre, marque *Richard Montagu* Evêque de Chichester qui les a le premier publiez. La seconde est de plus grande importance; c'est qu'Eusebe les a écrits en colere, & non seulement n'y donne aucun quartier à son adversaire, mais encore lui chicane des choses claires, & qu'il avoit prouvées lui même ail-

X 5 leurs,

a *Vid. Lactant. Institut. Lib. V. cap.* 2, 3, 4.

seurs. *a* Marcel avoit dit ,, que si l'on
,, doit avouër la verité d'Origene, il
,, faut reconnoître qu'il ne faisoit que
,, sortir de l'étude de la Philosophie,
,, lors qu'il s'étoit appliqué à lire l'E-
,, criture ; & qu'avant que de la bien
,, entendre, il s'étoit mis à écrire plû-
,, tôt qu'il ne falloit, à cause de son
,, grand savoir dans les sciences paien-
,, nes ; d'où vient que la Philosophie
,, l'avoit fait égarer, & qu'il avoit é-
,, crit de certaines choses qui n'étoient
,, pas vraies. *Par exemple*, ajoute Mar-
cel, *aiant l'esprit plein des dogmes de Platon, & de la difference qu'il met entre les Principes, il écrivit son livre* des Principes, & *l'intitula de la sorte. Ce seul titre pouvoit faire connoître clairement, qu'il n'a pas tiré d'ailleurs que de Platon les premiers mots de son Ouvrage aussi bien que le titre, car il commence ainsi : Ceux qui ont cru, & ceux qui ont été crus &c. Paroles tirées du Gorgias de Platon.* Il n'y a rien de si vrai que ce que dit ici Marcel, & tous ceux qui ont lu quelque chose d'Origene en conviendront. Cependant Eusebe lui répond en ces termes extrémement chagrins : ,, Quand cela seroit, il n'en
,, falloit pas pour cela calomnier Ori-
,, gene, puis qu'il ajoûte immédiate-
ment

a Lib. I. c. 4.

„ mént après *que la grace & la verité*
„ *sont par Jesus-Christ*, & que Jesus-
„ Christ est cette verité. Qu'est-ce que
„ cela a de commun avec Platon ? Je
„ n'ai jamais oui dire que Platon ait fait
„ un livre *des Principes*, & Origene n'a
„ pas enseigné la même chose que Pla-
„ ton, touchant ces Principes. Orige-
„ ne n'a reconnu qu'un seul Principe,
„ sans génération & sans commence-
„ ment, & au dessus de toutes choses;
„ qui est le Pere d'un Fils unique par le-
„ quel tout a été fait. On voit fort
bien qu'Eusébe faisoit semblant de
ne pas entendre Marcel, ou que la co-
lere l'en empêchoit. L'Evêque d'An-
cyre ne vouloit dire autre chose, si ce
n'est qu'Origene avoit parlé des trois
personnes de la S. Trinité, de la mê-
me maniére que Platon parloit des *trois
Principes* de toutes choses, & qu'il en
avoit emprunté le terme de *Principe*, &
les premiers mots de son livre, où il en
traitoit. Eusébe pouvoit aisément com-
prendre sa pensée & bien loin qu'il
crût que Platon eût été là dessus d'un
autre sentiment que les Auteurs Sa-
crez, & Origene, il entreprend de le
prouver au long dans sa Préparation
Evangelique Liv. XI. Ch. XIII. &
suivans, qui méritent tout à fait d'ê-
tre lûs. En effet ce qu'il ajoûte du Pere

& du Fils est également conforme au sentiment d'Origene & à celui de *Platon*. Eusebe semble avoir suivi en cette rencontre la maxime de S. Jerôme, qui la lui attribuë aussi sans détour: comme lui même ne faisoit pas difficulté de la suivre : [a] „ Autre chose est „ écrire pour disputer, & autre chose écrire pour enseigner. Dans la premiére méthode, la dispute est fort „ étenduë & l'on ne cherche qu'à répondre à son adversaire. On propose tantôt ceci, tantôt cela ; on argumente comme l'on veut ; on parle „ d'une maniére, & l'on agit d'une autre &c. Dans la seconde, un *visage* „ ouvert & ingenu est néceſſaire &c. „ Origene, Methodius, *Eusebe*, Apollinaire ont beaucoup écrit contre „ Celse & Porphyre. Considerez de „ quels argumens & de quels problêmes douteux ils se servent, pour renverser des écrits composez par l'esprit du Diable. Et parce qu'ils sont „ contraints de dire, non ce qu'ils pensent, mais ce que la dispute demande „ (*non quod sentiunt, sed quod necesse est*) ils contredisent les Gentils. On voit par là s'il faut toûjours se fier à ce que disent les Saints Peres, & si l'on doit

[a] *In Apol. pro Lib. cont. Jovin. p.* 106. *& seq. Ed. Gryph.*

doit croire qu'Eusebe n'étoit point Arien, seulement parce qu'il le nioit, & qu'il se servoit de tous les termes des Orthodoxes. Dans les Ecrivains de cette sorte, souvent un mot échappé, si l'on veut, contre l'opinion commune, prouve plus que cent passages, où ils parlent avec le vulgaire.

VIII. La *Lettre à ceux de Cesarée* touchant le Symbole de Nicée, dont on a déja parlé.

IX. *Des lieux nommez dans le Vieux Testament*, qui est un petit Dictionaire Geographique des lieux dont il est parlé dans les livres Hebreux de l'Ecriture. S. Jerôme l'a traduit, & y a ajoûté ce qu'il a trouvé à propos. *Jaques Bonfrerius* a fait imprimer l'Original, avec la version de S. Jerôme, & la sienne à Paris en 1659. in *fol.*

X. La *Vie de Constantin* est, comme on l'a dit, plûtôt un Panegyrique qu'une Histoire, & le style en est aussi, selon la remarque de *Photius*, plus fleuri que celui des autres ouvrages d'Eusebe, qui est assez négligé. Il y a néanmoins ensuite un *Panegyrique* en forme de cet Empereur, qu'Eusebe récita l'an CCCXXXV, à ses tricennales.

XI. *Exposition du Cantique des Cantiques*, imprimée à Leide par *Meursius*, en 1617. in 4. avec *Polychronius* & *Psellus*.

XII. *Les vies des Prophetes*, sont attribuées à Eusebe, dans un ancien Manuscrit, & sont jointes aux Commentaires de *Procope* sur Esaïe, en Grec & en Latin. *Jean Courtier* les publia à Paris, en 1580. *in fol.* Ceux qui ont donné cette Edition de la Demonstration Evangelique auroient bien fait d'y joindre ces pieces, ou de tâcher d'avoir quelques-unes de celles, qui ne sont pas encore imprimées.

XIII. On conte dans ce nombre quatre livres intitulez *Eclogæ Prophetic̃æ de Christo*, qui, selon le rapport de *Lambecius*, sont dans la Bibliotheque de *Vienne*, & dans celle de *l'Escurial*. Mais il en est de ces deux Bibliotheques comme de celle de Bude; les Gardiens en sont si fideles & si jaloux, qu'ils n'en laissent rien sortir. Le P. Labbe dit qu'il y a encore dans quelques Bibliotheques des *Commentaires sur Esaie*, un Discours sur *les trois jours que nôtre Seigneur est demeuré dans le tombeau*, & deux autres sur les femmes qui y allerent, & les Anges qu'elles y trouverent.

XIV. Nous avons perdu d'Eusebe 1. des livres *de la préparation Ecclesiastique*: 2. *de la démonstration Ecclesiastique*: 3. Trente livres *contre Porphyre*, qui sont apparemment la plus grande per-

perte que l'on ait faite, à l'égard des écrits d'Eusebe; car on y auroit pu apprendre les objections du plus habile Philosophe de son temps, & les réponses du plus savant Evêque de son siecle: 4. *Des Varietez des Evangelistes:* 5. Cinq livres *de l'avenement de Jesus-Christ:* 6. *Des commentaires sur les Pseaumes*, dont il y a quelques fragmens dans *la Chaine* des Peres Grecs sur ce livre: 7. *Des noms Topiques:* 8. *Apologie pour Origene*, dont il n'y avoit, comme on l'a dit, que le sixiéme livre, qui fût d'Eusebe: 9. Trois livres de *la vie de Pamphile*, dont il parle dans le Ch. XI. du livre des Martyrs de Palestine: 10. Une *Apologie* pour lui même, peutêtre pour se défendre contre ceux qui l'accusoient d'être dans les erreurs d'Arius: 11. Un *Recueuil des anciens Martyres*, que l'on dit être dans la Bibliotheque de l'Escurial: 12. *Description d'une Eglise de Jerusalem:* 13. *De la Fête de Pâque:* 14. Trois Epitres, la premiére à Constanse sœur de Constantin, la seconde à Alexandre Evêque d'Alexandrie pour le rétablissement d'Arius, la troisiéme à un Evêque nommé *Euphration*. On trouve des fragmens de ces Lettres dans les Actes du Second Concile de Nicée, Act. V. & VI: 12. Une *Histoire Ancien-*

cienne, qui est peutêtre la même chose que sa Chronique, & qui est citée par *Anastase Sinaite*; aussi bien qu'un livre *à Marin*.

XV. Le *P. Sirmond* Jesuite, a fait imprimer à Paris en 1643. diverses Homilies en Latin, que deux Manuscrits attribuent à *Eusebe de Cesarée*, & que M. de Valois jugeoit être effectivement de lui, mais que M. Cave croiroit plûtôt être *d'Eusebe d'Emese*, Demi-Arien, qui a vécu sur le milieu du quatriéme siecle.

Au reste on peut faire le même jugement de cette Edition de quelques ouvrages d'Eusebe, que du Clement Alexandrin, dont on a parlé dans ce Volume. On n'a rien ajoûté à l'édition de Paris, si ce n'est de nouvelles fautes. Quoi qu'Eusebe ne suive pas dans ces discours un ordre fort exact, néanmoins comme il les divise par Chapitres, on peut plus aisément le suivre que Clement; & dans cette Edition les citations sont mieux distinguées des paroles de l'Auteur, que dans les œuvres du Catechiste d'Alexandrie; car il y a des guillemets aux marges des passages citez, ou ils sont en Italique. Il manque néanmoins encore des *à linea*, aussi bien que dans Clement.

IX.

Réponse de M. de T. aux Réflexions de M. de Fatio de Duillier, *sur sa méthode de trouver les tangentes des lignes courbes, publiée dans son Traité* de la Medecine, de l'Esprit & du Corps: *communiquée par l'Auteur.*

ON a vu les Réflexions de M. de Duillier, dans le Tome V. de cette *Bibliotheque*; voici présentement une Réponse M. de T. où l'on pourra voir les raisons, pour lesquelles elle paroit un peu tard.

J'a reçus, dit M. de T. ces Réflexions dans un temps, où il m'étoit impossible de les examiner avec exactitude. Néanmoins après les avoir luës à la hâte, il me sembloit que j'en comprenois le sens; & je concevois la réponse que j'y pourrois faire. Mais avant que de la publier, je crus la devoir communiquer à mes amis, qui me firent remarquer que je n'avois pas bien pris le sens de l'Auteur en de certaines choses, pour des raisons que je dirai dans la suite. Je jugeai donc que je devois differer de répondre publiquement, jusqu'à ce que je pusses examiner sérieusement

cette

cette matiére, où l'on ne peut pas espe- rer de réüssir, sans faire & sans conside- rer exactement les figures dont il s'a- git ; & il faut pour cela se trouver dans un autre état que je ne suis ordinai- rement ici, comme ceux qui me con- noissent le savent assez. Enfin aiant eu un peu plus de temps & de repos, j'ai fait la réponse suivante.

J'ai eu beaucoup de joie, en lisant ces Réflexions, de voir que leur Au- teur est non seulement très-habile dans les Mathematiques, & en état de servir heureusement le public, s'il continuë à s'appliquer à cette Etude ; mais en- core un parfaitement honête *homme*, & tel que je n'aurois presque pu sou- haiter d'autre personne, pour m'aver- tir des fautes dans lesquelles je pouvois être tombé. Comme je ne fais pas diffi- culté d'avoüer que j'ai commis une faute à la p. 74. de mon Traité, & de dire que je lui suis obligé, pour l'a- voir remarquée : je lui offre aussi de mon côté de lui rendre tous les services que je pourrai, lors que l'occasion s'en présentera. J'espere qu'il ne trouvera pas mauvais, si je dis ce que je pense de quelques unes de ses Réflexions, parce qu'il paroîtra par là pour je n'ai pas pu d'abord remarquer cette faute.

I. Je remarque sur ce qu'il dit p. 25.

du

du Tome V. de la *Bibliot. Univers.* depuis ces paroles : *supposons que a & b dans la premiere figure* &c. jusqu'à celles-ci de la p. 29. *ne passe pas non plus par le point i* &c. qu'il a crû que la Regle, qu'il démontre, peut servir à un infinité de lignes courbes, & renferme non seulement celles que j'ai marquées, mais encore plusieurs autres que je n'ai point décrites. Je croi néanmoins qu'on peut aisément démontrer le contraire.

[a] Que A & C soient les deux foiers de M. Fatio, ausquels, une infinité de fils sont attachez. AC ∞ a, BC ∞ x, BD ∞ y, le nombre des fils AD ∞ b ; & celui des fils DC ∞ c, étant posez, enfin la ligne donnée, à qui la somme de tous les fils est égale, étant nommée d, on aura cette équation $b \sqrt{aa - 2ax + xx + yy} + c \sqrt{xx + yy}$, d'où il s'ensuit manifestement :

Premiérement, que si on ne pose que deux foiers, quoi que le nombre des fils soit infini, on n'en détermine pas pour cela la tangente, selon la regle de M. Fatio, pour une infinité de lignes courbes, mais pour une seulement, qui appartient au degré, auquel x ou y montent à quatre dimensions.

[a] *Vid. Fig.* 1.

ſions, ce qui paroîtra facilement par cette équation $b \sqrt{aa - 2ax + xx + yy} + c \sqrt{xx + yy}$ à ceux qui entendent l'Analyſe. Il arrive bien en ceci par accident, que ſelon le changement que l'on fait dans le nombre des fils, cette courbe ſoit changée, en quelque autre, qui a moins de dimenſions, mais jamais davantage. Comme l'Ellipſe, dans un cas auquel les côtez droits & tranſverſaux ſont égaux entre eux, dégenere en un cercle : ainſi en cette occaſion, ſi l'on ſuppoſe les nombres des fils AD & DC égaux, quelque que ſoit le nombre b on c, on formera toûjours une ſimple Ellipſe.

Secondement, il s'enſuit que par cette méthode on ne comprend pas un plus grand nombre de courbes, que je n'en ai compris, puis que la courbe dont je parle p. 74. fig. 19. n'y eſt pas même compriſe, y aiant trois foiers réellement diſtincts. Car la pluralité des fils ne produit pas toûjours de nouvelles courbes, & cela arrive toûjours par la pluralité des foiers réellement differens, ce que l'on voit à l'œuil dans cet Exemple. a Que le fil A C E ſoit toûjours égal à quelque ligne donnée, & diſpoſé en ſorte qu'un des bouts ſoit atta-

a Fig. 2.

attaché au point A, & que l'autre CE soit toûjours perpendiculaire à la ligne droite FD, on fait que l'on décrit par là la Parabole BCD. Prenons le fil AC doublé, triplé, & quadruplé &c. en continuant ainsi à l'infini, il ne décrira néanmoins pas des courbes de divers degrez, mais seulement du même, puis que ce ne seront que diverses especes d'Ellipse. De même au contraire, si l'on prend CE en double, triple, quadruple &c. le fil AC demeurant simple, il ne produira aucunes autres courbes, que de pures Hyperboles.

Il paroît par là que ma méthode de décrire les lignes courbes est tout à fait universelle. Je montrerai même en son temps qu'elle comprend non seulement toutes les lignes Géometriques, mais encore toutes les Méchaniques, ce qui est bien different de ce que M. Fatio a avancé. Je croi que peu de gens ont suffisamment examiné ces matiéres.

II. Sur les paroles de la p. 29. *la méthode de M. de T. se réduit &c.* il faut remarquer que l'Auteur m'attribuë une Regle, à laquelle je n'ai jamais pensé. Car encore que dans les cas que j'ai publiez la chose soit telle qu'il l'a dit, & qu'il concluë assez probablement

que

que c'est là ma regle génerale que je n'ai pas encore publiée, cela m'est néanmoins fort desavantageux; premiérement, parce que j'ai dit en termes exprès que ma Regle ne demande que des bissections continuës d'arcs circulaires, selon que le nombre des foiers s'augmente. Secondement, parce qu'il sembleroit que j'aurois dit que déterminer les tangentes est un Problême fort composé; au lieu qu'il y a longtemps que je sai, même par la méthode de les déterminer de Descartes, que ce Problême peutêtre résolu par des lignes droites. J'ai publié dans les *Actes de Leipsic* de l'an 1682. p. 391. que déterminer les tangentes des courbes non seulement Géometriques, mais encore Méchaniques, est un Problême d'une seule dimension.

III. Ces paroles de la p. 31. *en effet on peut démontrer* &c. ne font rien contre moi. Elles ne paroissent contraires à ma méthode, que parce que l'Auteur m'a attribué une regle que je n'ai point établie. La raison qui a fait que je me suis servi de bissections d'arcs circulaires, quoi que ce Problême ne soit que linéaire; c'est que tous les Problêmes, que l'on résout par des courbes de degrez plus hauts qu'il n'est nécessaire (quoi que Descartes croie que c'est

c'est une faute en Géometrie) rendent les pratiques Méchaniques beaucoup plus faciles, ce que je pourrois prouver par une infinité d'exemples. Supposons pour le présent * que B, C, D, soient trois foiers, soit qu'ils soient en droite ligne, ou en quelque autre situation, soit que les points, B, C, D soit que quelque autre courbe qu'on leur substituera, après avoir décrit le cercle F I G du centre M, soit coupée par une bissection; l'arc F G en H; & G F en K; que par les lignes tirées F G & G I, M H & M K la ligne droite K L (& non l'arc H K, comme je l'ai publié, & en quoi consiste seulement mon erreur) soit divisée encore une fois en deux en L, ce qui se fait, comme l'on sait, très-facilement par l'intersection des cercles; & M L sera perpendiculaire à la courbe M E. On voit par-là que je ne suis tombé dans aucune absurdité, en me servant de bissections de cercles, dans un Problême linéaire.

Il paroît suffisamment par tout cela, que ce que l'Auteur des Réflexions en a dit n'étoit point nécessaire, parce qu'il empêche d'entendre ce que j'ai voulu dire, & qu'on n'en peut recueillir aucune erreur que j'aie commise. Il n'au-

* *Fig.* 3.

n'auroit, ce me semble, été besoin d'autre chose que d'une entiére démonstration du Theorême, qui commence par ces paroles p. 30. *Cela paroîtra davantage* &c. ce qui n'aïant pas été fait, il est arrivé que ne faisant pas assez d'attention à toute son objection, à cause des occupations que j'avois, je ne m'apperçus pas d'abord de mon erreur. Ce Theorême de M. Fatio est très-beau & très-considerable, & fait voir clairement son profond savoir dans les Mathematiques. Ceux qui entendent sa démonstration pourront voir que l'on peut tirer de là, par une voie plus courte, tout le reste qu'il a démontré par d'autres voies plus longues.

Ce que je viens de dire pourroit suffire, à l'égard de ce dont j'ai cru qu'il étoit bon d'avertir le public; mais quelques personnes aiant fait un jugement peu équitable de tout ceci, il est nécessaire que j'ajoûte ce qui suit, pour ma défense.

On doit donc savoir qu'avant que M. Fatio publiât ses Réflexions, je savois que j'avois commis ici quelque erreur; quoi que je ne visses pas encore en quoi elle consistoit. Monsieur *Hugens* m'aiant demandé pourquoi je n'avois publié que quelques cas pour la déter-

détermination des tangentes, & non la Regle entiére; je lui répondis ainsi, avant que je susses rien de l'écrit de M. Fatio: *Cela enfin est arrivé en partie (ce que je vous découvre avec confiance, comme à un Ami sincere,) parce que pendant que j'étois occupé à revoir le tout, autant que mes affaires le pouvoient permettre, pour l'envoier & le donner au public, je soupçonnai que je pouvois m'être trompé en quelque chose, & c'est pourquoi je ne voulus pas produire tout le Theorême, mais seulement jusqu'à l'endroit où il me sembloit que je n'avois commis aucune erreur. Je me réservai d'examiner cela en un autre temps avec application; car vous savez qu'il y a quelquefois des Censeurs rigoureux, qui ne considerent point que de semblables choses demandent un esprit fort attentif (pour cela il faut avoir du temps, ce qui m'arrive rarement) & que l'Auteur d'un Theorême peut aisément corriger de semblables bévuës* &c.

On doit savoir en second lieu, que les Mathematiques sont arrivées aujourd'hui à une si grande perfection, que l'on peut découvrir des choses inconnues, avec autant d'exactitude & de sureté, que l'on ait jamais pû faire dans l'Arithmetique. C'est pourquoi si quelcun, qui sait l'Analyse, commet

quelque erreur, ce qui arrive souvent à plusieurs, les personnes habiles l'excusent avec la même équité, que l'on excuse une erreur de calcul commise par un savant Arithmeticien. M. Fatio l'aiant remarqué d'une maniére fort honête, je ne m'y arrêterai pas davantage, aprés avoir ajoûté une chose dont il n'a rien dit, & qui me paroît très-considerable.

Il faut donc remarquer en troisiéme lieu qu'encore qu'il y ait une erreur à la p. 74. fig. 19. dans un cas particulier, il ne s'ensuit pas que tout ce qui est contenu dans l'Article troisiéme de la même page soit faux. Ce que *j'y* ai dit est, à mon jugement, de si grande conséquence, que ceux qui auront bien pénétré ma pensée, feront beaucoup de cas d'une découverte si utile, & n'auront garde de croire que je l'aie vantée plus qu'elle ne le mérite, quoi que je n'aie pas produit la Regle même, pour déterminer les tangentes. Car je dis seulement que j'ai une Regle universelle pour cela, qui se peut appliquer à toutes les lignes courbes, tant Méchaniques, que Géometriques; *que* je découvrirai une Regle la plus facile de toutes celles qui ont paru; & *qu'au*cun Géometre n'a encore rien publié de semblable. Aprés cela quand *même*
quel-

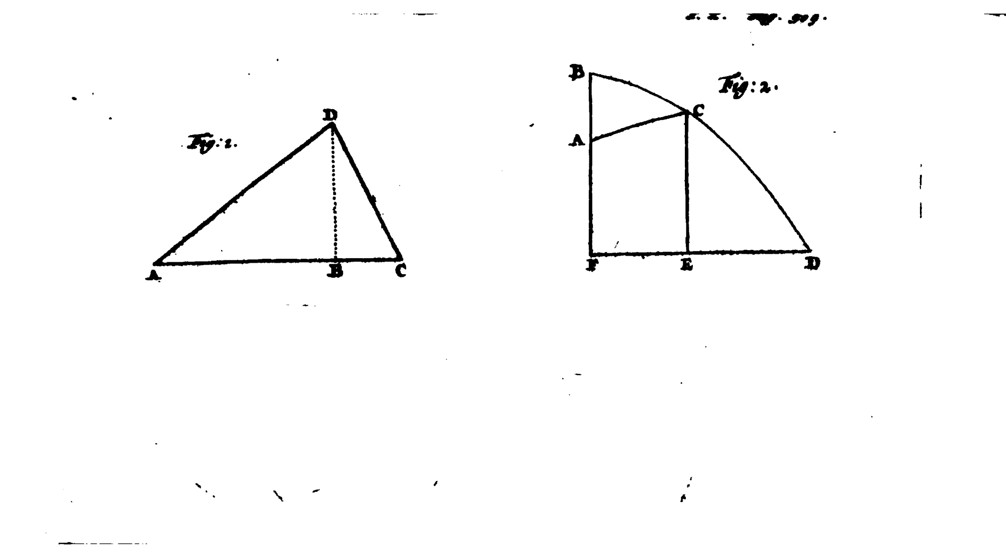
quelque Géometre publieroit avant moi cette Regle, dont j'ai fait mention, je ne vois pas que cela puisse faire grand tort à ma découverte, parce que sans cet avertissement on ne l'auroit pas trouvée avec la même facilité. Je suis même persuadé, par l'estime que je fais de la candeur de M. Fatio, qu'il ne fera pas difficulté d'avouër que si je n'avois fait mention de cette Regle, ce qu'il a dit ne lui seroit pas venu si facilement en l'esprit. C'est ce qui paroît, parce que son Théorême est encore fort éloigné de l'universalité, à laquelle on le peut assurément réduire, de la maniére dont je me suis déja expliqué & dont je parlerai encore.

En quatriéme lieu, il faut bien remarquer, qu'après que j'ai découvert, qu'on peut trouver une Regle génerale & facile, pour déterminer les tangentes, & que je l'ai confirmé par une infinité d'exemples des courbes, dans les figures des pages 73 & 74. il n'y a point de doute qu'un Aprentif en matiére d'Analyse ne puisse découvrir cette Regle, puis qu'il y a diverses voies génerales de déterminer les tangentes, de chaque méthode desquelles on peut tirer toutes les autres, pourvu qu'on ne se dégoûte point de la longueur du cal-

cul. Encore que quelcun découvriroit cette Regle de la sorte, je ne vois pas quel grand préjudice cela peut me causer, si ce sont des juges équitables qui décident qui auroit eu plus de part dans l'invention.

En cinquiéme lieu, on doit encore savoir, que bien qu'après ce que j'ai dit p. 73. & 74. on ne puisse nier qu'un Aprentif dans l'Analyse puisse découvrir ma regle, comme je le montrerois en effet, si la briéveté que je me suis proposée le permettoit, je n'ai garde de parler ainsi, à dessein de diminuer l'utilité du beau Theorême de M. Fatio. Il n'y est pas parvenu par les *voies* ordinaires à ceux qui commencent à apprendre l'Analyse, mais par une invention solide & singuliére, dont un savant Mathematicien auroit même de la peine à s'aviser.

Je n'ai donc plus rien à dire sur cet endroit; si non que le Theorême même de M. Fatio, p. 30. *soit m dans la deuxiéme figure* &c. est infiniment plus universel, qu'il ne pense, & qu'il ne l'a marqué. Quoi que de la maniére dont-il l'a publié, il soit fort universel, néanmoins ce n'est qu'un cas particulier du Théorême, que j'ai conçu en faisant mon Traité. Car le sien ne regarde que les courbes Géometriques de


Fig: 1.
D
A
B
C
Fig: 2.
B
C
A
F
E
D

de Descartes, au lieu qu'au contraire si en place des foiers b, c, d, &c. il mettoit avec moi non des points, mais les pures courbes B, C, D, &c. * il comprendroit toutes les courbes concevables, Géometriques & Méchaniques; & néanmoins la Conclusion, ou le Théorême demeureroit le même, que la ligne M n passant par le centre de gravité *n*, des poids f, h, g, est perpendiculaire à la ligne courbe a m e; ce qui rend ce Théorême universel, & si universel, que j'ai peine à croire qu'il s'en trouve un semblable dans toutes les Mathematiques, ce que M. Fatio reconnoîtra, pour peu qu'il le médite.

X.

LES IDYLLES *de* **THEOCRITE** *Traduites de* Grec en vers François, avec des Remarques, par M. DE LONGEPIERRE. à Paris. 1688. in 12.

ON n'a vû que quelques feuilles de ce Livre, par où l'on peut juger que l'Auteur suivra par tout la même méthode qu'il a suivie dans son *Moschus* & dans son *Bion*,

* *Fig.* 4.

dont on a parlé dans le *Tome* VII. p. 116. Ainsi on ne sera pas obligé de s'étendre là dessus, comme on auroit fait. Il semble seulement que M. de Longepierre ait voulu être plus exact dans ses remarques de Théocrite, que dans celles qu'il a faites sur Moschus & Bion. Il ne se contente pas de rendre raison de sa version, ou d'éclaircir les endroits obscurs; il explique tout ce qui peut arrêter ceux qui commencent à lire les Poëtes Grecs. Son travail est sans doute fort utile en cela, ou pour la jeunesse, ou même pour beaucoup de gens, qui en commençant leurs Etudes s'instruisent négligemment de certaines choses, qui paroissent de peu d'importance, mais sans quoi on ne sauroit lire les Anciens avec plaisir; ce qui fait qu'ils abandonnent cette sorte d'étude qu'ils ne peuvent continuer qu'avec trop de peine, à moins qu'ils n'aient quelque secours semblable à celui que l'on trouve dans les Remarques sur Théocrite. Comme il n'y a rien qui soit plus à craindre que l'ignorance & la barbarie, qui viennent souvent de la difficulté qu'il y a à étudier; on doit savoir bon gré à ceux qui travaillent à diminuër cette difficulté, & par conséquent à bannir de parmi les hommes le dégoût que l'on a pour les sciences,

qui est cause de tant de desordres. On y a travaillé en diverses manieres, dans ce siécle & dans le précedent ; mais entre ceux qui se sont appliquez à cela, on doit louër particuliérement ceux qui ont tâché d'ôter à l'Antiquité un certain air pédantesque, qu'elle n'a point d'elle même, mais que les ignorans lui ont, je ne sai comment, attaché. Ils s'imaginent ridiculement que ceux qui savent le Grec, par exemple, ne savent pas le François, & doivent être, comme l'on dit, des gens d'un autre monde qui ne savent pas vivre dans celui-ci. Comme ils n'estiment que ce qu'ils connoissent, c'est à dire les coûtumes & les opinions des lieux, où il vivent, ou tout au plus, de nôtre siecle : ils croient que les Critiques ne doivent estimer que l'Antiquité, à la connoissance de laquelle ils s'attachent si fort. Mais il est certain que le bon goût se forme principalement, par la comparaison que l'on fait des sentimens & des maniéres de tous les siecles ; du nôtre, comme des précedens ; autant qu'on les peut connoître. C'est ce que l'on pourra voir, par la lecture des ouvrages de M. de Longepierre & des autres semblables ; où l'on peut comparer les beautez de nôtre Langue avec celles de la Greque, & nos

goûts avec ceux des plus anciens Auteurs.

Un des endroits les plus difficiles de Théocrite est le vers de la premiére Eclogue, où le Chevrier dit qu'il n'ose pas jouër de la flute en plein midi, de peur du Dieu Pan :

Vers le milieu du jour, nos flutes
sont muëttes,
Et l'on n'ose en jouër, ni troubler ces
retraites ;
Nous craignons le Dieu Pan ; c'est
pour lors que lassé
Il se repose à l'ombre, après avoir
chassé.

On peut voir les remarques de a M. de Longepierre, sur cet endroit ; ceux qui aiment à s'instruire de la Théologie Paienne trouveront du plaisir à les lire. Après avoir prouvé que les Grecs croioient que le commerce des Demi-Dieux étoit plus à craindre sur le midi, & à minuit, il ajoûte b *que cette opinion avoit passé des Hebreux aux autres peuples, selon M. Ferrand, qui dans le docte & beau commentaire qu'il nous a donné sur les Pseaumes, explique ces paroles du* Ps. XC. ab incursu & dæmonio meridiano, *par rapport à cette opinion.* Il est vrai que la Version des Septante, sur laquelle

a P. 25. & suiv. b P. 28.

la Version Latine des Pseaumes a été faite favorise ce sentiment ; mais on peut douter que le texte Hebreu soit bien rendu en cet endroit, parce que la maniére de lire de nos Exemplaires d'aujourdhui produit un fort bon sens, & se trouve appuïée par des passages semblables de Jeremie, & de Sophonie. Il y a dans le Ps. XCI: 6. *Tu ne craindras point la destruction qui peut arriver la nuit, ni la désolation qui peut ravager en plein midi:* dans Jeremie XV: 9. *Je lui ai amené un destructeur en plein midi*, où ce Prophete emploie les même mot que le Psalmiste : & dans Sophonie II: 4. *Gaza sera abandonnée, Ascalon détruite, Asdod ruinée en plein midi, & Accaron renversée.* Le mot *Asdod* fait allusion au verbe שוד *Schoud*, ou שדד *Schadad*, dont le Psalmiste se sert, & il y a dans ce passage de Sophonie une *Paronomasie* sensible, entre les noms des villes dont-il parle, & les mots qu'il emploie pour marquer leur destruction. Dans les versets précedent & suivant du Pseaume, il s'agit d'une désolation causée par les hommes, & non par les Démons, aussi bien que dans le passage de Sophonie ; ce qui fait croire que le sens que l'on a rapporté est le veritable. Il faut néanmoins avouër que le sens des Septante n'est

n'est pas destitué de fondement. Premiérement, la mot que le Psalmiste emploie est la racine de שד *Sched*, qui signifie, comme l'on croit, *un mauvais esprit*. Secondement, les Caldéens, chez qui les Juifs avoient demeuré pendant la captivité & les Grecs, qui du temps des LXX. étoient maîtres de l'Asie, croioient qu'il y avoit de mauvais Démons qui rodoient la nuit & le jour, pour faire du mal aux hommes. Les Juifs ont aussi été de ce sentiment, comme il paroît par le Nouveau Testament; de sorte que les paroles du Psalmiste pouvant assez bien exprimer cette opinion, les Septante ont peutêtre fait, comme une infinité d'Interpretes, qui expliquent les anciens livres, par les opinions de leur temps, pour peu que les expressions, dont les anciens Auteurs se sont servis, ressemblent à celles que les Interpretes eux mêmes emploieroient, pour exprimer leur propre sentiment. On peut même croire en troisiéme lieu, que les anciens Hebreux, & Phéniciens n'étoient pas éloignez de cette pensée. Ils semble qu'ils croioient que de mauvais Esprits, qu'ils nomment *Schebirim* שעירים, c'est à dire, *velus* comme des boucs, qu'ils appellent du même nom, erroient dans des lieux deserts, & se plaisoient à la soli-

solitude. Voiez Esai XIII: 21. De là est venue l'opinion des Grecs que le Dieu Pan, qui ressembloit à une chevre, étoit à craindre la nuit & en plein midi, parce que dans les chaleurs de l'Orient on ne trouve guere plus de gens par les ruës, ou à la compagne en plein midi, qu'à minuit. Le mot de *Pan*, selon la remarque de *Bochart*, *a* vient d'un mot Phénicien qui signifie avoir peur; & en effet il étoit Dieu de la terreur, & l'on croioit que c'étoit lui qui étoit la cause des fraieurs subites, dont on ne sait point la raison, & dont on est saisi la nuit principalement, & souvent le jour. Les Hebreux représentent leurs *Schebirim* dansans & chantans dans les deserts Es. XIII: 21. XXXIV: 14. & l'on sait que les Grecs décrivent de même les Pans & les Satires dansans dans les forêts. Ces raisons ont pu faire que les Septante pleins de cette opinion, qu'il croioient avoir été la même chez les anciens Hebreux, que chez les Grecs, l'ont cherchée dans un passage des Pseaumes, où elle n'est point, quoi qu'elle puisse être ailleurs dans le Vieux Testament. On a cru pouvoir faire cette remarque, pour rendre raison de l'opinion que les Paiens avoient que les

a *Phal.* p. 483. *Ed. Fr.*

Demi-Dieux étoient à craindre sur le midi; car celle de Théocrite, que Pan lassé de la chasse dort en ce temps-là, est ridicule, & ressent le genie des Grecs qui étoient *toûjours enfans*, selon le reproche que les Egyptiens leur en faisoient, a lors qu'il s'agissoit d'antiquitez. N'aiant presque aucune connoissance de leur origine, ils étoient obligez, lors qu'ils vouloient rendre raison de leurs coûtumes anciennes, de la tirer des opinions qu'ils voioient établies de leurs temps.

X I.

LIVRES DE VOIAGE

1. HISTOIRE *Naturelle & Politique du Roiaume de* SIAM, *divisée en quatre parties; la premiére contenant la situation, & la nature du païs; la seconde les mœurs des habitans, leurs Loix & leurs Coûtumes; la troisiéme leur Religion; la quatriéme ce qui regarde le Roi qui regne à présent, & ce qu'il y a de plus particulier dans la Cour de ce Roiaume.* A Paris in 4. pagg. 324. 1688.

M. Ger-

a *Plat. in Tim. p. 544. Ed. Fic.*

M. GErvaise Auteur de ce Livre, a demeuré, comme il dit, quatre ans dans le Roiaume de Siam, & ne donne rien ici pour certain que ce qu'il a vu, & qu'il a pu découvrir par la lecture des meilleurs livres Siamois, & par les entretiens qu'il a eus avec les plus habiles gens de ce païs là. Néanmoins on n'a pas remarqué qu'il ait rien dit de particulier de la Langue Siamoise d'aujourdhui, ni de la Langue *Balie* (בלה *Bala*, en Caldéen, signifie *être vieilli*) qui est une Langue morte, & dans laquelle leurs Livres sacrez sont écrits. Cependant on auroit fort souhaité de trouver ici quelque nombre de mots de la derniére, & même, s'il étoit possible, quelque élairçissement sur le génie de cette Langue. On pourroit comparer ce qu'on en auroit avec celle des Caldéens, pour voir si la Religion des Siamois n'est point venuë de Caldée, comme on le pourroit soupçonner à cause de la ressemblance de quelques dogmes des Siamois avec ceux des anciens Caldéens. Il y a bien quelques mots ici, qui ne sont pas éloignez de ceux par lesquels la Langue Chaldaïque peut exprimer les mêmes choses; mais il pourroit se faire que ce fût par ha-

hazard ; de sorte que si on rapporte quelques conjectures là dessus, le Lecteur ne les doit prendre que pour de légers soupçons, jusqu'à ce que l'on ait vu un plus grand nombre de mots de cette Langue, & que l'on ait quelque idée de la Grammaire.

L'Auteur s'est proposé de satisfaire les Curieux, ceux qui voudroient s'établir en ce païs-là, & les Missionnaires Catholiques, qui y vont prêcher la Religion Romaine. Son Ouvrage est divisé en quatre parties, de chacune desquelles on mettra ici quelque chose, quoi que l'on ait fait ailleurs *a* l'extrait d'un Voiage de Siam, *parce* que l'Auteur a eu soin d'omettre ce que les autres en ont publié, & rapporte diverses choses que des gens, qui n'y avoient fait que passer, ne pouvoient avoir apprises.

I. La première partie contient la situation du païs, ses ports, ses riviéres, ses arbres, ses plantes, ses fruits, ses mines, ses animaux, ses villes, le génie des habitans, & les étrangers qui s'y sont établis à cause du négoce.

1. Outre les fruits qui y ont toûjours été, ou que l'on y peut avoir porté depuis long-temps, l'Auteur *b* dit que

a Tom. IV. p. 422. *b* P. 19.

le Poivre y croit si facilement, que dans peu d'années on en pourra faire un trafic très-considerable. Si cela étoit, le soin que l'on prend pour introduire dans ce païs-là la Religion Romaine, ne seroit pas inutile; car ce seroit un moien sûr d'incommoder extrémement le commerce de la *Compagnie des Indes Orientales*, établie en Hollande & en Zelande, qui à present fournit presque seule le poivre à toute l'Europe.

3. a Les forêts de Siam en occupent plus de la moitié, & sont si épaisses, qu'il est presque impossible de les traverser; & qu'elles sont considerées comme les remparts du païs. ,, Cela ,, donna lieu, dit l'Auteur, à une jolie réponse que le Roi de Golgonde, ,, fit un jour à un Siamois, qui lui vantoit la grandeur des états du Roi de ,, Siam. Il est vrai, je l'avoue, dit ce ,, Prince, ils sont d'une plus grande ,, étendue que les miens; mais il faut ,, demeurer d'accord que le Roi de ,, Golgonde, est Roi des hommes & ,, que celui de Siam ne l'est que des Forêts & des moucherons. On peut reconnoître par ce trait, & par divers autres que l'Auteur rapporte, que les Indiens ne sont pas tout à fait destituez de cette vivacité d'esprit, que l'on admire si fort en Europe.

a P. 26.

3. Il décrit les Siamois, comme des *a* gens qui ne manquent ni d'esprit, ni d'industrie, sobres & temperans ; mais au reste fainéans & excessivement timides, ce qui peutêtre les rend si fideles à leur Roi, & si respectueux qu'ils ne le regardent jamais quand il lui parlent. Mais ce n'est pas en ce païs-là seul, où les Princes pourroient dire avec Tibere, en voiant ceux qui leur font la Cour : *O homines ad servitutem paratos !* Il est vrai que les habitans des païs chauds sont plus sujets à cet esprit de servitude, comme parle l'Auteur, que ne l'étoient autrefois & que ne le sont encore aujourdhui ceux des païs temperez.

II. La seconde Partie *b* renferme la description des moeurs des habitans, de leurs loix, de leurs coûtumes, & de ce qui regarde leur gouvernement. Ceux qui liront ce livre ne pourront sans doute s'empêcher d'être surpris de diverses coûtumes assez étranges ; mais si quelque Siamois qui connoîtroit à fonds nôtre Europe, en faisoit une Rélation fidele pour ceux de son païs, avec quelle surprise ne liroient-ils pas diverses de nos coûtumes & de nos opinions ? Je croi que nous en serions surpris nous mêmes, si nous les voïyons décrites dans un livre

a P. 63. *b* P. 26.

où

où elles feroient dépouillées des termes, dont nous nous servons pour les expliquer, & de l'air que nous leur donnons. Nous ne regarderions avec guere moins d'admiration nos opinions Européennes vêtuës à la Siamoise, que les Siamoises vêtuës à l'Européenne.

1. Il y a à Siam une coûtume qui a été en usage presque dans tout a nôtre Occident, c'est d'examiner par quelque épreuve ceux qui sont accusez, lors que l'on n'a pas contre eux des preuves tout à fait convaincantes. b On allume un brazier de vint, ou trente pieds de long, & l'on contraint l'accusateur & l'accusé de le passer pieds nuds & à pas contez; & l'innocent, dit-on, en sort toûjours sain & sauf. Les Siamois ont encore une autre épreuve, qui leur est plus ordinaire; c'est qu'ils les jettent dans la riviére; celui qui demeure plus long-temps au fonds sans se noier est tenu pour innocent, & le premier qui vient sur l'eau est puni comme coupable. Il est étonnant que des peuples si éloignez, & qui n'avoient aucun commerce ensemble, se soient accordez dans l'usage d'une semblable superstition.

2. Mais voici un goût particulier c des Sia-

a *Voiez Tom. V. p. 402. & T. VI. p. 337.*
b *P. 89.* c *P. 108. & suiv.*

Siamoiſes : c'eſt que les hommes qui ont le nez écraſé & le pied plat ſont les mieux reçus chez elles, parce qu'elles croient qu'ils doivent valoir quelque choſe, puis qu'ils reſſemblent en cela à leur grand Dieu *Sommonokodom*. Chacun s'y fait teindre les dents en noir, parce qu'on croit que *le Diable les a blanches*, comme parle l'Auteur. On s'y rougit encore l'ongle du petit doit parmi les gens de qualitez, à qui ſeuls il appartient auſſi de porter de grands ongles. Cela eſt ſans doute ridicule, parce que ces coûtumes n'ont aucun fondement ſolide & ne ſervent de rien. Mais ſi l'on diſoit à Siam qu'il y a en Europe un certain peuple, qui fait des changemens perpetuels dans ſes habits, qui les porte tantôt larges, tantôt étroits, tantôt courts, tantôt longs &c. ſans ſe ſoucier ſi ce changement a de la commodité, ou de l'incommodité; & que les voiſins trouvent cette bizarrerie ſi belle, que les gens de qualité entretiennent des correſpondences avec ce peuple changeant, pour être avertis les premiers de ces changements, parce qu'on ſe fait un honneur d'avoir au plûtôt des habits tels que cette nation volage les porte; ſi l'on faiſoit, dis-je, une ſemblable rélation à Siam, croit-on que les Siamois n'euſſent pas pitié de nôtre

folie à

folie ? Il est certain que nous nous ferions pitié les uns aux autres.

3. Néanmoins il n'y a point d'Européen raisonnable, qui ne donnât la préference aux Siamois, à l'égard de cette maxime qu'ils observent a à la guerre. C'est qu'ils ne se battent que dans la derniere extrémité, se contentant de faire des prisonniers & de piller la campagne. „ Ils aiment si peu le sang, „ dit l'Auteur, que souvent prêts à li- „ vrer bataille, ils reçoivent ordre de „ leur Géneral de se bien battre, mais „ de ne tuer personne, que dans le peril „ inévitable d'être tué. C'est beaucoup „ si dans leur plus chaude mêlée qua- „ rante hommes demeurent sur la place „ de part & d'autre.

III. L'Auteur décrit dans la troisiéme Partie la Religion des Siamois, dans laquelle on peut considerer quatre choses dont on dira de chacune un mot; 1. Les sentimens spéculatifs; 2. La Morale; 3. Les Ceremonies; 4. Les Ministres de la Religion.

1. b Ils reconnoissent un souverain Etre qu'ils appellent *Pra*, mot que l'Auteur explique par celui de Dieu; mais qui peutêtre pourroit venir du mot *Bara* créer, en changeant le B en P, selon la coûtumes des Caldéens. Il est vrai que

a P. 141. b P. 158.

que les Siamois disent aujourdhui que le monde est l'ouvrage du hazard & qu'il a toûjours été; mais peutêtre que cette opinion est nouvelle parmi eux, & qu'ils ont eu autrefois des sentimens differens. a Ils croient, comme les anciens Caldéens, que le monde est gouverné par une infinité d'Intelligences de differens ordres; & que ces Intelligences après avoir passé en divers corps, & s'être perfectionnées peu à peu, sont rangées au nombre des Dieux; de sorte qu'ils soûtiennent la *metempsycose*, & *l'apotheose*, dogmes des anciens Caldéens, que Pythagore avoit appris d'eux & apportez en *Europe*. Pour la metempsycose tout le monde sait que c'étoit une opinion des Pythagoriciens; mais la pensée que les personnes vertueuses étoient mises après leur mort au rang des Dieux, étant un peu moins connuë, il en faut apporter une preuve. Voici comme finissent les Vers d'Or de Pythagore, ou plûtôt des Pythagoriciens, car il n'a rien écrit: *Lors que tu auras quitté ton corps, & que tu seras venu dans l'éther dégagé* des vapeurs de la Terre, *tu seras* DIEU IMMORTEL. On peut voir sur ces paroles le commentaire d'*Hierocles*

a Voiez le VII. Tome de cette Biblioth. au commencement.

cles a où l'on trouvera, pour le dire en passant, la confirmation de deux choses que l'on a avancées dans ce Volume, touchant la signification du mot de *Dieu*, p. 316. & le sens de cette phrase de S. Paul, *qui de nature ne sont point Dieux*, p. 336. „ Pythagore, dit-il, „ marque par là que nous sommes faits „ Dieux, lors que nous sommes délivrez „ de ce qui est sujet à la mort, ne l'é„ tant *ni par nôtre nature, ni par nôtre* „ *essence* (μὴ φύσει μηδὲ κατ' οὐσίαν) mais „ le devenant par les progrés que nous „ faisons dans la vertu.

Les Siamois different néanmoins de Pythagore, en ce qu'ils disent que lors qu'une Ame est montée au plus haut degré de la perfection, elle est obligée de renaître pour la derniére fois, & de venir dans un corps humain réformer les abus qui se sont introduits dans le monde, donner aux hommes une nouvelle Loi, & recevoir d'eux les honneurs qui lui sont dus. Elle se fait bientôt connoître par l'éclat extraordinaire du corps qu'elle habite, par les miracles qu'elle fait, par sa puissance, & par sa connoissance sans bornes. Aprés avoir passé quelques années sur la terre à faire du bien aux hommes, cette Ame disparoît tout d'un coup, & s'en va dans le

a P. 314. Ed. Londin.

le *Nyreupan*. C'est ainsi qu'ils appellent le sejour des Dieux, mot que l'on peut tirer de deux Racines des Langues Orientales, dont l'une signifie *lumiere* (*Nir* en Arabe) & l'autre *bâtiment* (*Binjan* de *Banâ* bâtir, en Hebreu) de sorte que ce nom ne repondroit pas mal à l'idée qu'en avoient les Caldéens, qui le plaçoient, comme les Siamois, au dessus des Cieux, & qui disoient de plus que c'étoit une étenduë infinie de lumiére.

Le nouveau Dieu reçu dans cet heureux séjour ne se mêle plus des affaires du monde; & se contente de jouïr d'une parfaite felicité. Quatre Dieux y sont déja entrez, l'un après l'autre; le premier s'appeller *Concoussone*, le second *Conadom*, le troisiéme *Cadsop*, & le quatriéme *Sommonokodom*. On a soupçonné ailleurs *a* que le mot de *Sem* ne fût caché dans le nom de ce dernier; & les deux derniéres syllabes pourroient être venuës de la Racine *Kadam* qui signifie *préceder*, de sorte que Sommonokodom signifieroit *Sem le premier*, ou l'ancien Sem. C'est lui dont les descendans ont peuplé une grande partie de l'Asie, & apparemment aussi les Indes. Les Siamois attendent un cinquiéme Dieu en quelques siecles, qui remettra la

a T. IV. 497.

la Loi dans sa premiére pureté; & quand celui-là sera entré dans le Nyreupan ils l'adoreront jusqu'à ce qu'il en soit venu un autre pour rétablir la Loi, que l'on aura négligée. Alors Sommonokodom demeurera enseveli dans un oubli éternel, & on ne lui rendra plus aucuns honneurs. Ils content deux-mille-deux-cents-trente & un ans, depuis que Sommonokodom leur donna sa Loi.

L'Auteur a assûre néanmoins que le Roi & quelques Seigneurs de la Cour, „ se sont fait une Théologie toute „ particuliére, & qu'ils croient que „ Sommonokodom aiant été mortel „ n'a pu devenir Dieu. Aussi, ajoûte-„ t-il, ne le considerent-ils que comme „ un personnage d'une éminente vertu, „ qui leur a laissé de bonnes maximes „ & de bons exemples; & ils reconnois-„ sent un premier Être souverainement „ parfait, qui a créé le ciel & la ter-„ re, & qui les conserve. Jusques-là on pourroit peutêtre soupçonner que l'Auteur prête au Roi de Siam, quelques-unes de nos Idées, en exprimant ses sentimens à nôtre maniére, à cause de quelque ressemblance qu'il pourroit y avoir remarquée. Mais au moins on ne peut l'accuser de la même

a P. 164.

me chose, pour ce qui regarde une autre opinion du même Prince, car elle est trop éloignée des nôtres. „ C'est que „ Dieu ne conserve le monde que pour „ le divertissement qu'il trouve dans „ la diversité des Langues, des Coûtumes, des habillemens & même des „ Religions differentes, qui regnent „ parmi les hommes: Que cette bigar„ rure produit le même effet que la „ varieté des fleurs dans un parterre, la „ difference des mets dans un repas, & „ la diversité des Offices dans la Mai„ son d'un Prince: Qu'ainsi Dieu a pris „ plaisir d'inspirer aux hommes plu„ sieurs maniéres de l'honorer & de le „ servir: Qu'on doit croire qu'elles sont „ toutes bonnes, puis qu'elles ont tou„ tes le même objet, & qu'elles con„ duisent l'homme à sa derniére fin, „ comme des chemins differents mei„ nent à une même Ville.

Les Siamois reconnoissent *a* deux sortes de Loix, une naturelle & l'autre écrite. Ils appellent la premiére *la Loi du cœur*, parce qu'ils prétendent que la nature l'a gravée dans le cœur de tous les hommes. Elle se réduit à faire tout ce qu'on juge être bien, & à fuir tout ce qu'on pense être mal. Ces deux Commendemens se divisent en dix autres,

a P. 120.

tres, qui enseignent tout le bien qu'on doit pratiquer, & montrent tout le mal qu'on doit éviter. Néanmoins, comme l'Auteur les rapporte, ils sont tous conçus d'une maniére négative : 1. ne point mentir : 2. ne point dérober : 3. ne point tromper : 4. ne point rendre faux témoignage : 5. n'avoir point de commerce avec la femme d'autrui : 6. n'en avoir pas même le desir : 7. ne point tuër d'hommes : 8. ne point tuër d'animaux : 9. ne se point mettre en colere : 10. ne point boire de vin. Pythagore défendoit aussi, comme l'on sait, de tuër les animaux, & le commun des Siamois l'observe encore.

La Loi écrite est celle que Sommonokodom a enseignée à ses disciples. Elle est composée de plus de deux cents articles, dont quelques-uns font une partie de ce qu'il y a de plus beau & de plus excellent dans la Morale de l'Evangile, comme le mépris de soi même, le pardon des ennemis, de ne rien réserver pour le lendemain, & de n'avoir qu'un seul vêtement. Il y en a aussi quelques-uns qui sont ridicules; par exemple, dit l'Auteur, ceux qui ordonnent à un Talapoin (c'est le nom des Religieux de ce païs-là) de laisser son habit sur le seuil de la porte lors qu'il va à ses nécessitez, & de se laver

le derriére, quand il en sort. Mais presque toutes les Religions de l'Orient ont ordonné de semblables choses, afin d'obliger les peuples à se tenir propres, ce qui est sans doute fort nécessaire pour la santé dans les païs chauds. Il en ajoûte trois autres, dont l'un est contraire à l'humanité, & les deux autres en effet ridicules; c'est qu'il est défendu aux Talapoins de donner l'aumône aux pauvres séculiers, de labourer la terre & de couper les branches des arbres. Cette Loi ne s'observe que par ceux qui aspirent à la divinité, elle est presque inconnuë au peuple, & les Talapoins pour qui elle est faite, sont les premiers à l'enfraindre.

3. On pourra voir dans le II. & III. Chapitre de la troisiéme Partie les principales céremonies de la Religion Siamoise. „ Le Dieu * que les Siamois adorent, dit l'Auteur, est trop doux, „ pour aimer les sacrifices sanglans; il „ se contente de quelques offrandes de „ fleurs & de fruits nouveaux; & les „ dépenses excessives, où une dévo„ tion indiscrete les engagent souvent, „ lui sont moins agréables que de se „ sanctifier, en sa considération quel„ ques jours de l'année, d'étudier sa „ Loi avec application, de publier ses „ ver-

* P. 166.

„ vertus & de se proposer de les imi-„ ter. Il paroît surprenant que ces peuples servent un Dieu, qui selon les principes qu'on a rapportez, ne se mêle point de la conduite du monde, & ne leur accorde aucun secours. Il est vrai qu'Epicure vouloit qu'on en fit autant à l'égard de sa Divinité, qui ne se mêloit pas plus du monde, que s'il n'y en avoit point. Il disoit que l'excellence de la nature divine méritoit par elle même qu'on lui rendît quelque honneur, quoi qu'on n'en esperât rien a *Præstans Deorum natura hominum pietate colenda, cùm & æterna sit, & beatissima. Habet enim venerationem justam quicquid excellit.* Mais il y a bien de l'apparence qu'Epicure ne reconnoissoit quelque Divinité, & ne disoit qu'il la falloit servir, que pour s'accommoder aux sentimens communs. Car enfin le Dieu de ce Philosophe est dans son Systême une piéce hors d'œuvre, & que l'on peut supposer n'être point, sans y faire aucun changement. Il n'est pas croiable que l'Auteur de la Religion des Siamois en ait usé de même, si l'on examine ce que M. Gervaise en dit; & supposé que tout cela soit vrai, ce ne seroit pas la seule Religion, où il y auroit des contradictions.

a *Cicer, de Nat. Deor. Lib. I.*

M. Gervaise ajoûte qu'on consacre à Sommonokodom les enfans à l'âge de trois ou quatre ans, & que les parens les meinent dans les Temples aux Talapoins, qui font cette céremonie en leur rasant la tête, & récitant sur eux quelques oraisons. Il n'y a presque personne qui ne fasse tous les jours la priére en Langue Balie, qui est celle de la Religion Siamoise, comme la Latine l'est de la Religion Romaine. Elle dure ordinairement une demi-heure, & commence par trois prosternations devant la statuë du Dieu. Les Siamois lui disent dans cette priére qu'ils l'adorent en esprit, ils le remercient de la Loi qu'il leur a donnée, ils parcourent ce qu'il y a de plus merveilleux dans son Histoire, les persecutions qu'il a souffertes, & les biens qu'il a faits aux Siamois.

Ils fêtent réguliérement le premier & le quinziéme de la Lune. Ces jours là les Talapoins se rasent la tête & les sourcils, & le peuple s'assemble dans les Pagodes, pour entendre la prédication. Les dévots ne manquent jamais de s'y trouver à certain jour de la semaine, qui est le même que celui où nous célebrons le Dimanche. C'est un jour où ils jeunent, ne mangeant du Ris qu'une seule fois, s'abstenant de

tou-

toute liqueur qui puisse enyvrer, & redoublant les aumônes qu'ils font tous les autres jours aux Talapoins; mais ils ne cessent leur travail ordinaire, que dans de certaines fêtes, qui se célebrent avec beaucoup de magnificence au commencement de l'année.

4. Dans le Chapitre V. & suivans M. Gervaise décrit au long les Constitutions & les coûtumes des Talapoins, où l'on peut remarquer presque les même choses que dans les Moines des Européens, soit à l'égard de la séverité de leurs Regles, soit à l'égard du peu de soin qu'ils prennent à les observer. Ils tiennent que cet Institut vient du ciel, & qu'il fut apporté par un Ange, qui ordonna Sommonokodom pour premier Talapoin. Il y en a de deux especes, les uns sont seculiers & demeurent dans les villes: les autres sont Reguliers, ou solitaires, & vivent dans les Forêts: Le peuple a une très-grande vénération pour ces derniers, mais leur nombre, qui étoit autrefois fort grand, est aujourdhui bien diminué. Les Seculiers au contraire, sont en plus grand nombre, que les Religieux en France. Ils sont divisez en quatre Ordres differents; savoir, d'*Ocnen*, de *Pisou*, de *Badloüang* ou *Chaucou*, & de *Saucrât*. L'Ordre d'Ocnen appro-

che assez des Mineurs, celui des Picous a quelque rapport au Diaconat, celui de Badloüang à la Prêtrise, & celui de Sancrât à l'Episcopat. Tous les Badloüangs & les Sancrâts ne sont pas égaux, quelques-uns ont plus de pouvoir que les autres. Parmi les Sancrâts, il y en a trois ou quatre, qui sont comme des Patriarches; & celui qui est auprès du Roi est le souverain Pontife, le Dépositaire de la Loi & le Chef de la Religion. Ceux qui voudront savoir leur maniére de vivre pourront recourir à l'Auteur, qui traite aussi dans le Chap. VIII. de *leurs* sciences, & de leurs opinions *ridicules*, touchant les Cieux & la Terre, & dans le X. des Funerailles des Siamois.

On sera surpris de trouver tant de ressemblance entre les Ecclesiastiques de Siam, & les Moines de nôtre Europe; & peutêtre que cette lecture ne seroit pas desavantageuse à ces derniers, qui verroient une image de leurs desordres dans la mauvaise conduite des Talapoins. L'Auteur rapporte qu'ils [a] voulurent un jour faire mourir le Roi d'àpresent; mais qu'aiant découvert leur dessein, il en fit passer un grand nombre au fil de l'épée. Il y a quelque temps

[a] P. 254.

temps qu'un Sancrât se donna la liberté de lui dire que ses sujets murmuroient contre lui, à cause de la rigueur de ses châtimens. Le Roi reçut de bonne grace cette remontrance, mais quelques jours après il envoia au Sancrât un grand Singe, avec un commandement exprès de le bien nourrir, & de le laisser détaché, sans l'empêcher de courir par la maison, jusqu'à nouvel ordre. Il fallut recevoir ce Singe avec respect, & à peine fut-il entré dans la maison, qu'il y fit un fort grand ravage; il y cassa une grande quantité de riches porcelaines, rongea les plus beaux tapis, mordit les uns, & battit les autres. Le Sancrât ne pouvant plus le souffrir, fut au plûtôt trouver le Roi, pour le prier de le délivrer d'un si méchant hôte.
„ Le Roi lui répondit en souriant: Hé
„ quoi? Vous ne pouvez pas souffrir
„ pendant trois ou quatre jours seule-
„ ment l'incommodité d'un Singe, &
„ vous voulez que je souffre toute ma
„ vie l'insolence de plusieurs de mes
„ sujets, plus insupportables mille fois
„ que les Singes les plus malicieux. Al-
„ lez, ajouta-t-il, si je sai bien punir
„ les méchans, apprenez que je sai en-
„ core mieux récompenser les bons.

IV. La quatriéme partie parle du Roi qui regne à présent, de la famille

roiale, & de divers particularitez de la Cour. On y voit quelles sont les occupations du Roi, ses richesses, ses forces, ses divertissemens, les céremonies que l'on observe à sa Cour, ses amis & ses ennemis. L'Auteur fait dans le Chapitre III. l'Histoire de la Guerre de Camboie, sur ce qu'il en a ouï dire. Quoi que le stile en soit aussi agréable & aussi poli que celui des Romans, on voit aisément que les Rois de Siam, de Camboie, & de la Cochinchine ne sont pas extrémement puissans, puis qu'un très-petit nombre de gens passent en ces païs-là pour de puissantes armées, & suffisent pour détrôner & pour rétablir des Rois, qui regnent plûtôt sur des deserts que sur des provinces bien peuplées. La tyrannie, qu'ils exercent sur des sujets pauvres, fainéants & sans cœur, les peut faire à la verité passer pour de grands Princes, pendant que personne n'ose leur résister; mais quand il arrive que quelcun a le courage de s'opposer à eux, on voit que pour peu de conduite qu'il ait, il leur enleve bientôt des esclaves, qui n'ont rien à perdre en changeant de maître.

2. Bi-

2. *Rélation nouvelle & exacte d'un* VOYAGE *de la* TERRE SAINTE, *ou description de l'état présent des lieux, où se sont passées les principales actions de la vie de Jesus-Christ.* A Paris 1688. in 8. pagg. 164.

ENtre les dévotions des Talapoins, dont on vient de parler, il y en a une fort [a] particuliére qui consiste à entretenir soigneusement les arbres, sans oser en couper aucune branche. Ils appuient ceux qui sont vieux, & ils apportent de la terre de fort loin, pour couvrir ceux qui sont déracinez; mais c'est principalement envers certains arbres, *où l'on tient que Sammonokodom se reposoit autrefois*, qu'ils exercent cette charité ridicule. Ce n'est pas seulement dans le fond de l'Asie, où l'on croit que les arbres durent des milliers d'années; les Pelerins qui vont en Palestine, & les Moines de ce païs-là ont bien autant de foi que les Siamois. C'est ce qu'on peut reconnoître par une chose que dit l'Auteur de la Rélation, dont on vient de voir le titre. C'est qu'il y avoit près de Jerusalem un Terebinthe [b] *qui avoit duré, dit-il, depuis la naissance de nôtre Seigneur jusqu'à nôtre*

a *Histoire de Siam.* p. 175. b P. 81.

„*siecle* : Il n'y a que quelques années
„ qu'il fut brulé par un More du païs ;
„ les uns disent que ce fut sans y penser
„ qu'il y mit le feu ; les autres croient
„ que ce fut en haine de ce que les
„ Chrêtiens en faisoient quelque cas.
„ *Quoi qu'il en soit*, dit l'Auteur, *le More perit miserablement quelques jours après, avec toute sa famille.* Depuis
„ cet évenement terrible, les Turcs
„ mêmes ont cru que cette mort étoit
„ un visible châtiment de Dieu, & à
„ présent ils ajoûtent foi à ce que les
„ Chrétiens tiennent par tradition de
„ cet Arbre ; qui est, que comme c'étoit le seul arbre qui fût sur le chemin de Bethlehem à Jerusalem, la
„ Sainte Vierge s'étoit souvent reposée dessous, portant son cher enfant
„ au Temple de Salomon. On estimoit
„ extraordinairement les chapelets qui
„ étoient du bois de cet arbre, & ceux
„ qui en restent sont fort prisez.

On a mis ce passage entier, afin que l'on pût juger par là du Livre, qui n'est autre chose qu'une description des lieux que les Pelerins credules vont voir en Judée, & au mont Liban. Il y a aussi la description de Malthe, par où l'Auteur passa en allant & en revenant de Provence en Asie. Il peut servir de guide à ceux qui auront envie

de

de faire le même voiage, & qui croient que ce seroit un peché mortel, que de demander des preuves de ce que les Moines disent de ces lieux, où ils marquent aussi exactement les endroits dans lesquels Jesus-Christ, la S. Vierge, les Apôtres, ou même les Saints du Vieux Testament firent les principales actions, dont il est parlé dans l'Ecriture, que s'ils avoient été présens. Il faut peutêtre aussi croire pieusement ce qu'il dit p. 144. que de *Seide* à *Jaffa*, il n'y a *qu'un petit traject de quatre lieuës par mer*, au lieu qu'à en juger par la Carte qui est au devant du livre il y en a quarante, & bien davantage selon les Cartes ordinaires de la Palestine. Peutêtre que celui qui a fait imprimer ce livre a copié quelque voiage, où il y avoit 4 au lieu de 40. Ce qui le pourroit faire croire c'est qu'après avoir dit qu'il s'embarqua à Jaffa, *dans un petit bâteau*, pour aller à Seide, sans arrêter en aucun endroit, il décrit les lieux que l'on voit sur la côte, non dans l'ordre où ils se présentent en allant de Jaffa à Seide, selon le cours de son voiage; mais dans l'ordre où on les voit en allant de Seide à Jaffa, peut-être comme quelcun qui avoit fait ce chemin les avoit décrits.

Au reste il n'y a rien que nôtre

Voiageur ne croie, & dont il ne tire de grandes consolations, tant la credulité est avantageuse ! C'est ce que l'on reconnoîtra par ce qu'il dit de l'Ile de *Lampadouze* à la p. 158. & qui est trop long pour le redire ici.

XII.

LIVRES ANGLOIS

1. *The* MARTYRDOM *of* THEODORA *and of* DIDYMUS *by a Person of Honor. Le Martyre de Theodora & de Didyme, par une personne de qualité.* A Londres 1687. in 8. pagg. 250.

QUOI que ce livre ne contienne qu'un jeu d'esprit, il ne laisse pas d'être utile dans un temps, où la constance des anciens Martyrs trouve si peu d'imitateurs. Cette *Theodora* avoit été condamnée par un Juge Païen, à souffrir la brutalité d'un débauché, que l'on devoit enfermer dans une chambre avec elle. Un jeune homme, nommé *Didyme*, qui étoit Chrétien comme elle, & qui en étoit amoureux, se vint présenter au Juge, comme pour executer la sentence

tence prononcée contre elle. Le Juge accepta son offre, & ordonna qu'on le conduisit dans la prison, & qu'on le laissât entrer dans la chambre de Theodora. Didyme, au lieu d'user d'aucune violence, lui proposa de changer d'habits, afin qu'elle pût se sauver habillée en homme, pendant que lui demeureroit en sa place. Mais Theodora faisant scrupule de mettre des habits d'homme inventa un autre expedient, qui étoit que Didyme la tueroit, plusieurs personnes croiant alors qu'encore qu'il ne fût pas permis de se tuer soi même, il n'étoit pas défendu de se faire tuer à un autre; & les Amis ne faisant pas difficulté de rendre ce triste office à leurs Amis. On peut juger de quelle maniére un Amant put recevoir cette proposition. Il fit en sorte que sa Maîtresse consentit à changer d'habit, & se retira dans la maison d'un Dame nommée *Irene*. Cette Dame prit occasion de là de représenter à Theodora le mérite de son Amant; mais elle témoigna à Irene qu'elle avoit résolu de ne se marier jamais. Cependant elle apprit que Didyme avoit été arrêté, & que le Juge Paien avoit juré de la faire mourir, s'il pouvoit la trouver. Outre cela Didyme aiant avoüé qu'il étoit Chrétien devant le Juge, fut condamné

 à mou-

à mourir comme Chrétien, & comme aiant ôté un prisonnier d'entre les mains de la Justice. Théodora n'eut pas plûtôt oüi dire cela qu'elle résolut de se présenter elle même au Juge, pour tâcher de sauver la vie à Didyme, qui lui avoit si généreusement sauvé l'honneur. Elle ne le put faire que lors qu'on menoit Didyme au supplice; elle tâcha en vain de persuader à Didyme de lui laisser prendre sa place, & le Juge de son côté les condamna tous deux à la mort, sans oublier néanmoins d'essaier de gagner Didyme, ou au moins de le porter à engager Théodora à sauver sa vie en renonçant au Christianisme. *L'un &* l'autre demeurant constamment dans la profession de la verité, reçurent la couronne du Martyre. L'Auteur a rendu cette Histoire fort agréable, en faisant parler ses Personnages, comme l'état où ils se trouvoient le demandoit, & leur prêtant les meilleures raisons, dont on puisse se servir dans ces circonstances.

Cet Ouvrage, qui a été composé il y a fort long-temps, contenoit au commencement deux livres, dont il ne reste que le second, qui renferme l'histoire que l'on vient de rapporter. Dans le premier, l'Auteur avoit fait le portrait de la Maîtresse & de l'Amant, & avoit

avoit raconté comment Didyme étoit venu à aimer Theodora. Ensuite il avoit décrit la corruption des mœurs des Chrétiens de ce siecle-là, qui leur avoit attiré la persecution qu'ils souffroient & dans laquelle Theodora fut prise & menée devant un Juge d'Antioche, qui après s'être efforcé vainement de la faire changer de Religion, lui dit qu'il falloit qu'elle se résolut à sacrifier aux Dieux de l'Etat, ou à aller dans un lieu infame, où elle seroit exposée à souffrir ce que l'on a déja marqué. Après avoir balancé dans son esprit les raisons qu'elle avoit de demeurer attachée au Christianisme, elle se résolut à aller plûtôt au lieu qu'on avoit nommé, dans la pensée qu'elle pourroit si mal traiter celui qu'on lui envoieroit qu'elle l'obligeroit à la tuer. C'est là ce qui étoit dans le premier livre, qui s'est perdu pour avoir demeuré trop long-temps en manuscrit. L'Auteur n'a pas cru devoir se donner la peine de réparer cette perte, parce que le second livre contient le plus bel endroit & le plus fort de cette piece. Ceux qui entendent l'Anglois pourront voir que l'élegance du style répond à la beauté du sujet, & que ce petit Romam Chrétien est aussi bien disposé qu'il le pouvoit être.

2. TWO SHORT DISCOURSES *against the* ROMANISTS &c. *Deux petits Discours contre les Catholiques Romains* 1. *Explication du principe fondamental du Papisme, & de l'insuffisance des preuves qu'on en donne.* 2. *Réponse à six questions proposées par un Emissaire de l'Eglise Romaine, à une Dame de l'Eglise Anglicane : avec une nouvelle Préface contre M. l'Evêque de Meaux, & ceux qui se plaignent qu'on représente mal les sentimens de l'Eglise Romaine. Par* HENRY DODWELL, *ci-devant Maître aux Arts, dans le College de la Trinité près de Dublin, & à present Professeur à Oxford dans le College de Camden.* A Londres 1688. in 4. pagg. 82.

LEs deux pieces qui sont contenuës dans ce Livre avoient déja été imprimées *in* 12. en soixante & seize. Tout le changement qu'on y a fait, c'est premiérement qu'on y a ajoûté une nouvelle Préface ; & en second lieu, changé le titre & le lieu d'une Préface qui étoit à la tête du premier Discours, où l'on montre l'utilité de la méthode que l'on y a emploiée. En effet cette seconde Préface étant plus grande que le traité même, elle est mieux placée

aprés

aprés, & porte avec plus de raison le nom de discours. Quoi que cet Ouvrage soit connu depuis long-temps en Angleterre, étant inintelligible pour la plûpart des Protestans qui demeurent deça la mer, il leur paroîtra tout nouveau, particuliérement parce qu'on y suit une methode qu'ils n'ont pas accoûtumé d'emploier. C'est ce qui nous oblige d'en donner un extrait plus long, que nous n'aurions fait.

I. Il y a long-temps que l'on a traduit en Anglois l'Exposition de M. de Meaux, dans la pensée qu'elle pourroit produire parmi les Anglois les mêmes effets qu'elle a produits en France. M. *Dodwel* entreprend de montrer au contraire dans sa Préface; que le livre de M. de Meaux ne touche point l'Eglise Anglicane, à l'égard de la principale controverse qu'elle a avec celle de Rome, & qui regarde *la diversité de Communion*; l'Eglise Anglicane prétendant que l'Eglise Romaine n'a aucune raison de ne vouloir pas communier avec elle. Outre cela on ne peut pas objecter aux Anglois, ce que l'on objecte aux Protestans de France, touchant le gouvernement Ecclesiastique, en quoi ces derniers se sont éloignez de la pratique de l'Antiquité.

2. L'Eglise Gallicane vante beau-

coup

coup ses libertez, & prétend que personne n'a droit de les lui ravir. Ces libertez consistent dans l'observation de quelques anciens Canons, que l'on a toûjours défendus en France, contre ceux qui les ont voulu abolir. L'Eglise Anglicane prétend, avec autant de justice, d'avoir le droit de faire des Loix à l'égard de certaines choses indifferentes, dans l'étenduë de sa jurisdiction, sans imposer aux autres Eglises la nécessité de les observer; telles que sont le mariage des Prêtres, la communion sous les deux especes, les traductions de l'Ecriture & les Liturgies en langage vulgaire. On ne peut pas condamner ces choses comme mauvaises en elles mêmes, mais seulement comme sujettes à certains inconveniens, & en certaines circonstances, hors desquels cas les Docteurs Catholiques Romains donnent aux Eglises particuliéres le pouvoir de les accorder à ceux à qui elles voient qu'elles sont utiles. Or il n'y a point d'Eglise particuliére, qui ne puisse en ces rencontres avoir des raisons de pratiquer, ou de permettre de certaines choses, que les autres n'ont point. Elle n'est pas obligée de leur rendre raison de ce qu'elle n'ordonne que dans son détroit; & elle peut mieux être instruite de la nécessité de se conduire de la sorte,

te, que ni aucune Eglise particuliére, ni même les Conciles géneraux.

2. Les Théologiens de France avoüent qu'on n'est point obligé de recevoir les Canons d'un Concile dans ces sortes de choses, & qu'on a droit de s'y opposer, ou de protester contre des Canons, que l'on juge contraire à ses libertez. Après cela ils n'ont pas droit de vouloir qu'on observe nécessairement des Canons, que l'on a une fois reçus; parce qu'il se peut faire que les circonstances, qui avoient engagé à les recevoir & sur lesquelles ces Canons étoient fondez, aient entierément changé.

3. On objectoit en France aux Protestans François que des particuliers n'étoient pas endroit de se séparer de la communion de l'Eglise Romaine, à cause de quelques dogmes, dont-ils ne pouvoient pas être juges légitimes; mais seulement les Evêques, sans lesquels il ne peut y avoir d'Eglise, & qui ont reçu des Apôtres, par une succession légitime, le pouvoir de la gouverner. M.Dodwell rétorque cette objection contre les Catholiques d'Angleterre, qui par la même raison doivent se soumettre aux Evêques légitimes de ce païs-là; car on ne peut pas dire qu'un Evêque titulaire, établi par une autorité

rité étrangere, soit celui qui succede véritablement aux Apôtres, par une succession non-interrompuë.

4. Les Catholiques appuient extrémement sur l'autorité de leurs Evêques successeurs des Apôtres, mais cette autorité se trouvant contre-balancée par celle d'autres Evêques, qui ont droit de prétendre aux mêmes privileges que ceux de la communion de Rome; les dogmes décidez par ces derniers sont si déraisonnables, qu'il seroit ridicule de vouloir obliger d'autres Eglises de les recevoir. Qui peut dire, par exemple, qu'il est plus édifiant de faire le service public en Langue inconnuë, qu'en Langue entenduë du peuple? Ou qu'il est plus édifiant pour les peuples de communier sous une seule espece que sous deux? Cela n'est-il pas clairement contraire à la pratique de toutes les Eglises du monde, pendant plusieurs siecles? Et quels inconveniens peut-il y avoir aujourd'hui, à suivre cette pratique, qui n'aient pas toûjours été les mêmes? Il faut donc ou condamner toutes les Eglises du monde, dans un temps où le Christianisme n'étoit pas assurément plus corrompu qu'aujourd'hui, ou reconnoitre que celles qui les imitent aujourd'hui ne sont pas condamnables en cela.

5. L'a-

5. L'avantage que M. Dodwel trouve dans cette méthode, c'est qu'elle engage les Catholiques Romains à être les aggresseurs. Car l'Eglise Anglicane n'aiant rien fait, que toute Eglise particuliére ne puisse faire; elle n'a pas besoin d'en rendre raison à celles qui suivent la communion de l'Eglise de Rome. Ainsi c'est à ses derniéres à prouver, quelles se sont séparées avec justice de la communion de l'Eglise d'Angleterre. Mais s'il falloit attaquer l'Eglise Romaine, on la pourroit convaincre, selon M. Dodwel, de diverses héresies; pour lesquelles il n'y a point d'Evêque qui ne puisse rompre avec un autre, sans qu'il soit besoin de Concile, si l'on veut suivre la pratique & les sentimens des trois premiers siecles. *Alexandre* condamna *Arius*, & ceux qui suivroient ses sentimens, avant que le Concile de Nicée s'en mêlât, & avant que l'Evêque de Rome en eût seulement entendu parler. Les Evêques Orthodoxes condamnoient aussi, sans qu'on y trouvât à redire, les doctrines que les Evêques Héterodoxes, qui pouvoient avoir été entre leurs prédecesseurs avoient approuvées, comme firent ceux qui succederent aux Evêques Ariens, qui avoient rempli dans l'Empire Romain, la plûpart des siéges Episco-

ſcopaux ſous *Conſtance* & *Valens*. Ainſi les Evêques d'Angleterre prétendent avoir droit de rejetter la Tranſſubſtantiation, le Purgatoire, l'invocation des Sains, le culte des images, & d'autres dogmes ſemblables, qu'il faut néceſſairement approuver pour être reçu à la Communion de l'Egliſe Romaine, & que l'on ne peut rejetter, ſans être puni des peines qu'elle fait ſouffrir aux Hérétiques. On doit remarquer là deſſus que M. de Meaux n'a entrepris de montrer à l'égard de ces dogmes autre choſe, ſi ce n'eſt qu'ils ſont tolerables en eux mêmes; mais qu'il n'a point *prouvé* qu'une Egliſe ait le pouvoir d'impoſer à une autre Egliſe d'égale autorité, la créance de ces dogmes, comme néceſſaire pour être admiſe à la communion de l'Egliſe Univerſelle. Ainſi tout ce qu'il a dit ne peut ſuffire, ſelon M. Dodwel, à juſtifier la conduite de l'Egliſe Romaine à l'égard de celle d'Angleterre, quand même il auroit prouvé que les dogmes définis par le Concile de Trente n'auroient rien de dangereux.

6. Il n'y a en ceci aucun lieu de ſe plaindre que l'on repréſente mal les ſentimens de l'Egliſe Romaine, car il eſt clair qu'elle réfuſe de communier avec celle d'Angleterre, ſeulement parce que cette derniére ne veut pas recevoir

voir les décisions du Concile de Trente, ni dans le sens que leur peuvent donner les Théologiens d'Italie, ni dans celui que leur donne M. de Meaux.

7. Les Catholiques Romains n'ont que deux principes pour faire recevoir leurs dogmes, puis qu'ils réfusent de les prouver, & d'en convaincre par l'évidence même des raisons. L'une est l'infaillibilité de leur Eglises particuliéres, c'est à dire de celles, qui demeurent attachées à l'Evêque de Rome, comme à leur Chef: & l'autre est la nécessité de communier avec cet Evêque, comme principe d'Unité, si l'on veut passer pour membre de l'Eglise Universelle.

II. Pour convaincre les Protestans d'erreur, il faudroit ou prouver la verité des dogmes de l'Eglise Romaine considerez en eux mêmes; ou si on ne le veut pas entreprendre, comme on le témoigne, il faut démontrer l'un des deux Principes dont on vient de parler. M. Dodwel entreprend de les ruiner, dans le premier Traité contenu dans ce volume. Ce qu'il dit est si serré qu'il le faudroit tout traduire, pour en donner une juste idée; & assurément il le mériteroit. Pour en donner néanmoins quelque échantillon, voici à quoi se réduit son raisonnement. Rien ne peut

excu-

excuser la maniére dont l'Eglise Romaine a décidé quelques questions controversées, qu'une autorité légitime qu'elle en auroit reçu du Ciel. Il n'y a persone, qui puisse imposer aux Chrétiens une necessité interieure & absoluë de croire ce qui n'est pas nécessaire au salut en soi même, ni évident à l'égard de ses preuves, avant qu'une semblable autorité en ait décidé. Ceux qui disent que cette Autorité *infaillible* réside dans le Pape, ne peuvent la fonder que sur les promesses qu'ils avoüent avoir été faites à l'Eglise Catholique. Il faut donc qu'ils prouvent qu'ils sont cette Eglise Catholique. Or ils ne sont pas l'Eglise Catholique *diffusive*, comme on parle dans l'Ecole; c'est à dire, toutes les Eglises Chrétiennes du monde; & ne peuvent prétendre que d'être cette Eglise *virtuellement*; ou de tenir lieu de toutes les Eglises. Ce ne peut être que parce qu'ils auroient entre eux seuls un principe d'Unité, d'où dépendroit l'essence de l'Eglise, tel que seroit le Pape, qui le devroit être indépendemment de l'Eglise *diffusive*. Il s'ensuit de là que si le pouvoir indépendant du Pape ne peut être prouvé, ils ne peuvent se servir d'aucune autorité pour la décision des Controverses, & que l'infaillibilité est insoûtenable.

C'est

C'est donc ici leur principe fondamental, que le Pape est le principe d'Unité, d'où dépend la *Catholicité virtuelle*, s'il est permis de parler ainsi, de l'Eglise Romaine.

Cela étant, on ne peut concevoir que la notion d'une Eglise Catholique *virtuelle* soit vraie, & que l'Eglise Catholique *diffusive* ne l'ait pas conservée. Quelle apparence que les Apôtres, & l'Eglise eussent négligé d'établir & de conserver le principe fondamental de l'Unité des Chrétiens ? Pendant que cela n'est point prouvé évidemment à chaque particulier, on n'a pas droit de vouloir qu'il soit obligé en conscience à se soûmettre à l'autorité de l'Eglise Romaine. Car on ne peut pas se défier de son propre jugement, pour s'en remettre à une autorité, qui n'est pas encore prouvée, ni reconnuë. Or on ne peut prouver l'infaillibilité de l'Eglise Catholique *virtuelle*, par celle de l'Eglise Catholique *diffusive* au commencement de la Réformation, ni dans les temps plus anciens depuis le schisme de Photius, ni dans les premiers siecles du Christianisme, comme M. Dodwel le fait voir en peu de mots.

III. La troisiéme piece de ce Vo-

lume contient des Réponses, que M. Dodwel a faites à six Questions qu'un Catholique Romain avoit proposées à une Dame Angloise, Protestante, pour tâcher de la gagner. La 1. est si une personne, qui passe de l'Eglise d'Angleterre dans celle de Rome, & qui y meurt, y peut être sauvée? La 2. si les Catholiques Romains sont idolatres, ou non? La 3. où étoit l'Eglise d'Angleterre avant Luther? La 4. pourquoi toutes les Eglises Réformées ne sont pas unies? La 5. pourquoi l'Eglise Anglicane, n'a pas retenu la Confession, les jours de *jeune*, & le Chrême qu'elle ne desapprouve pas? La 6. comment la Réformation a pu se faire par Acte de Parlement? M. Dodwel répond en peu de mots à ces six Questions, avec beaucoup de moderation, & se renferme en des idées simples & populaires, telles que peuvent être celles d'une femme, à la portée de laquelle il a tâché de s'accommoder, autant qu'il a pu. Il faudroit trop s'étendre sur un si petit livre, pour rapporter ici ses réponses. Il suffit d'avoir averti ceux qui auront à examiner ces matiéres, où ils peuvent trouver quelque secours pour cela.

XIII.

XIII.

Histoire de SAINT LOUIS *divisée en* XV. *Livres. Tom.* I. p. 484. *Tom.* II. p. 554. A Paris. 1688.

CEtte Histoire aiant été entreprise pour l'instruction de M. le Daufin, on peut juger qu'il y a assez long-temps que l'Auteur y avoit travaillé; mais elle n'avoit pu encore paroître, pour des raisons qu'il ne dit pas. Quoi qu'il en soit, il proteste qu'il s'y est inviolablement attaché à la verité, autant qu'elle est venuë à sa connoissance; & pour en convaincre ceux qui voudroient s'en assurer par un examen exact, il cite toûjours les Auteurs imprimez, ou les Manuscrits, d'où il a tiré les évenemens qu'il rapporte, & offre de donner communication de ces derniers à ceux qui le souhaiteront. Peut-être que l'Auteur n'auroit pas mal fait de faire imprimer les endroits de ces Manuscrits, qui peuvent servir à verifier des choses de quelque importance, & où il s'éloigne des autres Historiens.

I. AVANT que de venir à l'Hi-

ſtoire de la minorité de S. Louïs, l'Auteur donne dans ſon premier livre une idée de l'origine de la Monarchie de France & de l'état où elle ſe trouvoit ſous les regnes de *Philippe Auguſte*, & de *Louis* VIII. On voit même ici en abregé les principaux évenemens de ces deux Regnes, qui avoient tant de liaiſon avec les brouilleries arrivées au commencement de celui de S. Louïs, qu'on ne pouvoit entendre la ſuite de l'hiſtoire, ſans remonter un peu plus haut. On peut remarquer ici que les Papes & les Princes ont toûjours eu la loüable coûtume de prendre de la Religion, ce qu'ils en trouvoient conforme à leurs interêts, & qu'ils pouvoient obſerver, ſans changer autrement d'habitudes. Les premiers avoient même l'art de perſuader aux peuples, qu'ils avoient reçu du ciel une autorité abſoluë ſur tout l'Univers. L'Auteur fait remarquer ces deux choſes en divers endroits, ſoit indirectement, & par des réflexions qui font une partie de la narration, ou d'une maniére directe, & par des maximes expreſſes; méthode qu'il a obſervée dans tout ſon Ouvrage. Quelques Anciens ont cru que ces réflexions devoient être indirectes, ſelon la maxime de *Petrone*: *Cu-*

ran-

randum est ne sententiæ emineant extrà corpus orationis expressæ, sed intexto vestibus colore niteant : ,, il ne faut pas que ,, les maximes paroissent comme dégagées du corps du discours, mais qu'elles y soient mêlées de même que l'on ,, mêle des laines de diverses couleurs ,, dans le drap. *Quintilien* a reprend les Auteurs son siecle d'en mettre trop, au lieu que les Anciens n'en mettoient qu'assez rarement ; & c'est apparemment la même raison qui a fait que Petrone condamne absolument les sentences directes, parce qu'on en abusoit de son temps. Cependant elles sont assez fréquentes dans *Thucidyde* & dans *Salluste*, comme on en trouve très-peu dans *Cesar* & dans *Denys d'Halicarnasse*. Les Maîtres de l'Art b sont d'avis que chacun en use, selon son genie, pourvu qu'on n'outre pas la matiére. L'Auteur de cette Histoire, que l'on dit être M. *de Sacy*, aiant l'esprit tourné aux réflexions, comme il paroît assez par les notes spirituelles qu'il a faites sur la Bible, y en a mêlé un grand nombre, non seulement de Politique, mais encore de pieté. On en trouvera quelques exemples remarquables dans le premier livre, où en parlant des Croisades con-

a *Lib. IX. cap. 5.* b *Voss. de Histor. cap. XIX.*

tre les Héretiques il dit *a* que *des Saints mêmes s'y sont mêlez en divers temps* ; & *l'on a*, ajoûte-t-il, *réüssi par là, mais Dieu sait après combien de crimes, qui passerent pour des actions saintes, & qui perdirent bien plus de ces Catholiques zelez qu'il n'y eut de ces malheureux convertis.* Il remarque en parlant de la même chose *b* que *Raimond* Comte de Thoulouse *soit qu'il eût tort*, ou *soit qu'on le lui fît accroire*, se vit attaqué & dépouillé de ses terres par les Croisez en M CC XV. & que *c* *Simon de Montfort* en fut investi par *un Concile général*, mais que *le Seau de Dieu n'y fut point* ; & que sa puissance se dissipa comme elle *s'étoit* formée. Le fils de Raimond, qui portoit le même nom que lui, éprouva aussi le même sort. Quoi qu'il protestât qu'il étoit Catholique, le Cardinal de S. Ange empêcha qu'on ne l'écoutât dans un Concile tenu à Bourges, & après avoir permis que les Prélats en déliberassent chacun en particulier & lui dissent leurs avis, en qualité de Legat, il leur défendit de les publier. *d* *Ainsi Raimond ne gagna rien, quoi qu'il pût dire, & bien loin d'avoir son absolution, que chacun étoit prêt de lui donner ; il s'en seroit retourné, dit un Evê-*

que

a P. 18. *b* P. 19. *c* P. 20. *d* P. 21.

que du temps, plus excommunié qu'il n'étoit venu, s'il avoit été possible.

II. L'Auteur qui avoit montré dans le premier livre, que la France étoit presque toute possedée par de grands Seigneurs, vassaux du Roi à la verité, mais qui égaloient presque sa puissance, & lui faisoient la guerre, quand il leur plaisoit, raconte dans le second livre a les funestes effets de cette disposition de l'Etat sous la minorité de *S. Louis*, & la Régence de *Blanche de Castille* sa mere. On y voit un *Comte de Bretagne* prendre les armes ou cabaler contre son Souverain, quatre ou cinq fois de suite dans l'espace de quatre ans, & de semblables Broüillons témoigner ouvertement leurs mécontentemens, sans presque en être punis. Cette extrémité vicieuse, dans la constitution de l'Etat, dura très-long-temps; & les hommes n'étant pas capables de garder de milieu, nôtre siecle voit présentement que toutes ces puissances ont été absorbées par celle du Roi b *tellement superieure aujourd'hui, que bien loin qu'on voie des Souverains dans le Roiaume, il n'y a proprement de grand Seigneur que le Roi.*

Aa 4 On

a *Pag.* 41. *ab an.* 1226. *ad* 1229.
b *P.* 3.

On trouve encore dans le second *livre* une Croisade, dont le succès fut avantageux à S. Louïs, qui y gagna de bonnes terres, qui avoient appartenu au Comte de Thoulouse. L'Auteur marque assez clairement, en divers endroits, qu'il croioit que cette maniére de convertir les Héretiques & d'acquerir leur bien, étoit peu legitime, & en parlant de la derniere Croisade contre Raimond, il dit *qu'il y auroit peut-être bien des choses à dire* là dessus, [a] mais qu'il suffit de remarquer, *à l'égard des Croisades, que les Legats sous les ordres des Papes, étoient comme les ames de ces grands corps, & que c'est proprement à eux d'en répondre. Pour le Traité*, par lequel Louïs fut mis en possession de quelques terres qui avoient appartenu à Raimond, *outre que Rome avoit encore la principale part à ces sortes de négotiations, il eut été bien étrange qu'un Prince de quatorze ans & Blanche elle même, en qui toute l'autorité résidoit, en eussent plus su que ne faisoient alors les* EVEQUES, *les* PAPES *& les* CONCILES *mêmes, qui regardoient comme pris de bonne guerre tout ce qui l'étoit sur les Heretiques, ou sur ceux qu'on accusoit de les favoriser.*

III. Le [b] troisiéme livre contient

ce

[a] P. 78. [b] P. 93.

ce qui est arrivé depuis l'année 1230. jusqu'à l'année 1234. où l'on voit les évenemens de la guerre que Louïs eut avec le Roi d'Angleterre, qui passa en France pour soûtenir le Comte de Bretagne; diverses broüilleries des Comtes de Champagne, de Thoulouse, & de Provence; la conduite témeraire des Evêques de Beauvais & de Rouën qui mirent leur diocéses en interdit, pour des sujets purement temporels & très-peu considerables; & le mariage de Louïs avec la fille aînée du Comte de Provence. On ne peut pas entreprendre d'abreger l'histoire de tous ces faits, qui sont autant circonstantiez que les mémoires & les documens sur lesquels l'Auteur a travaillé l'ont pu permettre; ni même à continuër de les marquer en gros, comme l'on a fait à l'égard des trois premiers livres; parce qu'outre qu'il ne reste pas assez de place pour cela dans ce Volume, cette Histoire est trop connuë, pour s'y arrêter long-temps. On ne fera donc plus qu'extraire quelques endroits de ce livre, qui en pourront faire connoître l'usage, avec ce qu'on en a déja dit. *a* En parlant des hérétiques du Languedoc dans le 13 siecle, il dit „ qu'ils étoient divisez en deux Sectes „ prin-

a P. 123.

„ principales, l'une qui s'appelloit des „ *Parfaits* & l'autre des *Croians*. Les „ derniers, dit-il, vivoient abandon- „ nez à toute sorte de desordres, mais „ pourtant dans une ferme esperance „ * de trouver à la mort les Cieux „ ouverts, pourvu qu'ils pussent rece- „ voir l'imposition des mains de quel- „ cun de ces Parfaits. Pour ceux-ci „ c'étoient des gens austeres dans leur „ vie, ennemis de tous sermens, mais „ sinceres dans la derniére exactitude; „ & sur tout d'une continence au des- „ sus de soupçon. VERTUS TOU- „ TES HUMAINES en eux, & *qui* „ n'aiant de rien servi pour *leur salut* „ condamneront au moins tant d'en- „ fans de l'Eglise, qui ne les connois- „ soient seulement pas. C'est une ver- tu *Theologique*, & qui assurément n'a rien d'humain, & encore moins de divin, que de damner ainsi des gens de bien, seulement parce qu'ils n'ont pas voulu reconnoître l'autorité de l'Eglise Romaine.

L'Auteur *a* en parlant de quelques Interdits, dit que le Pape avoit accordé en M CC XXXIII. une Bulle à Louïs portant défenses d'interdire sa cha-

* *On croit dans l'Eglise Romaine que la Pénitence au lit de la mort suffit pour cela, ce qui revient à la même chose.* *a* P. 121.

chapelle, sans un ordre exprès du Siege Apostolique, ce que Gregoire étendit ensuite jusqu'à la Reine. C'é„toit, ajoûte l'Auteur, une sorte de
„ grace fort considerable en ce temps-
„ là, où l'on vouloit bien en avoir be-
„ soin. Car cette procedure par inter-
„ dit étoit si commune, qu'il n'y a-
„ voit point d'Evêque qui pour le
„ moindre interêt temporel, ne crût
„ avoir le droit de mettre son Dioce-
„ se en interdit: comme le Pape s'at-
„ tribuoit celui d'y mettre les Roiau-
„ mes, & pour des sujets bien légers.
„ Aussi d'abord qu'un Evêque avoit,
„ ou croioit avoir lieu de se plaindre
„ du Prince, il ne manquoit point de
„ priver son propre troupeau de tout
„ exercice de Religion, laissant seu-
„ lement le Baptême pour les enfans
„ & le Sacrement de Pénitence pour
„ les mourans. L'Auteur rapporte en suite deux exemples de cette conduite, l'un de l'Evêque de Beauvais & l'autre de l'Archevêque de Rouën. Le Roi aiant fait saisir le temporel de ce dernier, & ne voulant pas en donner main-levée, * l'Archevêque prétendit que la S. Vierge, comme Patrone du Diocese, devoit s'y interesser, & voulut que ses images s'en ressen-

* P. 193.

tissent. „ Il les fit par tout ôter de
„ leurs places, pour les coucher tou-
„ tes déparées sur les bancs ; dans la
„ Nef des Eglises. Peu après il en-
„ voia les mêmes ordres, pour celles de
„ Jesus-Christ. Mais la main-levée
„ n'en venant pas davantage, il prit la
„ voie ordinaire comme plus efficace,
„ & mit en interdit tout ce qu'il y
„ avoit d'Officiers du Roi dans son
„ Diocese, & toutes les Chapelles
„ Roiales, à moins que le Roi & la
„ Reine n'y fussent présens. Enfin ga-
„ gnant aussi peu d'une façon que de
„ l'autre, il ne manqua pas d'étendre
„ l'interdit sur tout l'Archevêché,
„ comme s'il n'y avoit pas eu une a-
„ me dans la Province, qui n'eût du
„ lui faire avoir cette main-levée. Les
Ecclesiastiques en usant ainsi, & pré-
tendant par tout avoir droit de le fai-
re, on pouvoit dire qu'ils étoient
Hérétiques, à bien meilleur titre que
ceux à qui l'on ne pouvoit reprocher
que certaines erreurs de spéculation ;
& par consequent on ne doit pas trou-
ver étrange qu'il y eût des gens qui se
séparassent de leur communion, tels
qu'étoient les Vandois du Languedoc.
Néanmoins les Evêques n'étoient
point punis de cet abus hérétique de
leur autorité, & S. Louïs ne faisoit
qu'ar-

qu'arrêter leur temporel, qu'il leur rendoit dans la suite; mais il obligeoit le Comte de Thoulouse, de faire des ordonnances qui portoient ᵃ des injonctions tant à la Noblesse qu'aux
„ Juges, de mettre tous leurs soins à
„ se saisir des Hérétiques, des amandes contre les habitans des lieux où
„ l'on en découvriroit, & des peines
„ sévères pour ceux où l'on avoit fait
„ violence aux Inquisiteurs; que les
„ suspects d'Heresie ne pourroient posseder aucunes charges; que les maisons où l'on en trouveroit de vivans, ou seulement d'enterrez seroient démolies, & les retraites qu'ils
„ avoient dans les montagnes vuidées
„ premiérement & puis murées; que
„ tous les biens de ceux qui feroient
„ tombez dans l'Hérefie, depuis le traité de Paris, demeureroient confisquez: comme aussi ceux de tous
„ fauteurs, & des convertis même qui
„ ne porteroient pas publiquement la
„ croix, dont ils devoient être marquez. L'Auteur, qui censure avec raison l'abus des interdits, ne dit rien de ces inhumanitez, parce qu'elles étoient les effets d'un zele, que l'on doit sans doute conter parmi *les vertus Theologiques*, puis que ce sont les Théolo-

ᵃ P. 142.

giens qui y sont principalement sujets. Si cette Inquisition n'avoit regardé que ceux qui étoient veritablement héretiques, il n'y a pas d'apparence que l'Auteur eût témoigné ne l'approuver pas ; mais les Inquisiteurs aiant fait perir des Catholiques, il n'a pu s'empêcher dans le IV. Livre de blâmer leurs excès. a Un certain *Robert*, Jacobin, fut l'un de ceux qui firent le plus de mal ; de sorte qu'après avoir envoié au supplice plusieurs innocens comme convaincus d'Heresie, il se vit privé de son emploi & mis en prison pour le reste de ses jours. Arrêt bien doux contre un meurtrier, en *comparaison* des séveritez que l'on exerçoit contre les Hérétiques. S. Louïs avoit protegé quelque temps ce méchant homme, & l'Auteur fait là dessus cette réflexion : *Si Louïs manqua de lumiére en donnant sa protection à ce miserable, la faute en est plus de son siecle que de lui ; & ce qui se passe encore à l'égard de l'Inquisition, aujourd'hui qu'on est plus éclairé, ne suffit que trop pour la lui pardonner.* Néanmoins l'Histoire ne rapporte point que S. Louïs ait jamais fait pénitence, d'avoir contribué à la mort de tant d'Hérétiques que les Inquisiteurs firent bruler ; parce que, selon

a P. 175.

selon les idées de ce temps-là, c'étoit faire une œuvre méritoire que de tuër les gens pour des sentimens contraires à l'autorité des Ecclesiastiques, & le chemin de la canonization. On doit se souvenir ici de ce qu'on a dit a du nom de *Saint*, qui ne signifie point la même chose dans le Nouveau Testament, & dans les écrits d'une infinité d'Auteurs Chrétiens.

On peut voir, par ce qu'on en a rapporté, que l'Auteur ne néglige rien de ce qui regarde l'histoire Ecclesiastique du temps de S. Louïs; en effet quoi qu'il raconte exactement les autres faits, il s'est attaché plus particuliérement aux premiers, que l'on ne fait ordinairement dans ces sortes d'Histoires. Il n'a perdu aucune occasion de faire remarquer les vices des Ecclesiastiques, & les vertus de S. Louïs, & d'en tirer des instructions de morale, plus utiles sans doute que les maximes criminelles de la Politique mondaine, que l'on trouve en tant d'Historiens. Il raconte même les choses avec un tour Chrétien, qui est propre à édifier les Lecteurs, particuliérement de la Religion Romaine, & à leur faire envisager les affaires du monde, du côté dont un bon Chrétien les doit regarder.

On

a Ci-dessus. p. 354.

On voit dans les Livres IV, V & VI. diverses broüilleries de l'Europe, les démêlez entre le Pape & l'Empereur, la France & l'Angleterre, & divers Seigneurs moins considerables; les armemens que l'on fit pour conserver Constantinople aux Latins, & une Croisade inutile pour délivrer la terre Sainte. Depuis le VII. Livre jusqu'au dixiéme, l'Auteur décrit l'État de ce païs-là, il fait l'Histoire des Croisades que les Chrétiens ont fait en divers temps pour le regagner, on le conserver; & particuliérement du voiage que S. Louïs y fit & des évenemens malheureux de la guerre qu'il y porta, jusqu'à *son* retour en France. Le XI. Livre & les suivans représentent la conduite de S. Louïs dans la Paix, dont la France jouït depuis l'an 1253. jusqu'à l'an 1270. que S. Louïs mourut, dans la malheureuse entreprise de Tunis. L'Auteur joint à cela l'Histoire des évenemens de l'Europe & de l'Asie, où la France eut quelque part; & finit par la Canonization de S. Louïs, faite par *Boniface* VIII. en conséquence des miracles qui s'étoient faits, disoit-on, à son Tombeau. L'Auteur décrit les informations que l'on en fit sous divers Papes, avant que de prononcer qu'on lui pouvoit rendre les honneurs que l'on rend aux Saints

Cano-

Canonisez dans l'Eglise Romaine. Les Protestans même ne nieront point que ce n'ait été un bon Prince, à la persecution des Héretiques près; mais pour les miracles on ne sauroit les empêcher de douter de la validité des informations. On prend souvent pour un miracle ce qui n'a rien de miraculeux; le peuple à cet égard ne sait ce qu'il voit, sur tout dans un siecle d'ignorance; c'étoit faire sa cour que de dire qu'on en avoit vu faire au tombeau de S. Louïs; & l'on avoit tant de facilité, en ce temps-là à attribuer des miracles aux morts, qu'on en donnoit non seulement aux gens d'une vertu distinguée, comme avoit été ce Prince, mais encore, selon la remarque de l'Auteur, *à Philippe Auguste, à Henri Roi d'Angleterre, & au Comte de Leicester, trois hommes qu'on ne jugera pas de grans Sains, sur ce qu'on en verra dans cette Histoire.*

FIN.

I N-

INDICE DES MATIERES

DU X. TOME.

A

An-

Babel,

B.

C.

Con-

D.

Epi-

G.

H.

I.

Jucun-

K.

L.

Lier,

M.

Ma-

N.

O.

P.

Cc *Juifs.*

S.

San-

T.

V.

Vil-

FIN.